

TRAVAUX
DU
CERCLE LINGUISTIQUE
DE COPENHAGUE

VOL. XII

LOUIS HJELMSLEV

Essais linguistiques

DEUXIÈME ÉDITION

COPENHAGUE

Nordisk Sprog- og Kulturforlag
1970



ESSAIS
LINGUISTIQUES

TRAVAUX
DU
CERCLE LINGUISTIQUE
DE COPENHAGUE

VOL. XII

LOUIS HJELMSLEV

Essais linguistiques

DEUXIÈME ÉDITION

COPENHAGUE

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

1970

ESSAIS LINGUISTIQUES

par

LOUIS HJELMSLEV

Publiés par le Cercle linguistique de Copenhague

à l'occasion du soixantième anniversaire de

M. LOUIS HJELMSLEV

1959

COPENHAGUE

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

1970

© Copyright 1959 by Le Cercle Linguistique de Copenhague

Reproduction photographique 1970

Printed in Denmark by
Bianco Lunos Bogtrykkeri A/S
Copenhagen

Préface du comité de rédaction

Il y a dix ans, à l'occasion du cinquantième de M. Louis Hjelmslev, le 3 octobre 1949, le Cercle Linguistique de Copenhague a publié, sous le titre de *Recherches Structurales 1949*, un volume de mélanges dont les auteurs s'inspiraient des idées hjelmsléviennes.

Au cours des dix années écoulées depuis, on a pu constater, chez les linguistes du monde entier, un désir de plus en plus répandu de s'initier aux idées de M. Hjelmslev et, partant, un intérêt toujours croissant pour ses travaux.

Cet intérêt s'est heurté à un sérieux obstacle dans le fait qu'une grande partie des études de M. Hjelmslev ont paru dans des publications difficilement accessibles.

C'est pourquoi nous avons cru pouvoir rendre service au monde linguistique en réunissant dans un volume quelques-uns de ses articles les plus importants.

A l'avenir donc, les linguistes étrangers ne seront plus forcés de se faire faire des photocopies pour lire ces articles. Les jeunes étudiants qui accourent autour de la chaire de M. Hjelmslev pourront cesser de les copier laborieusement à la main, comme ils ont dû le faire jusqu'ici. Et nous autres qui avons été assez heureux pour en posséder des tirés à part, nous pourrions laisser de côté ces feuilles usées et devenues presque illisibles à force d'être lues et relues.

Les présentes études ont été pour le Cercle Linguistique de Copenhague et pour ses membres une source constante d'inspiration. Nous les publions comme un hommage et un remerciement à M. Hjelmslev à l'occasion de son soixantième anniversaire, le 3 octobre 1959.

Le comité de rédaction désire exprimer sa gratitude à l'imprimerie, Det Berlingske Bogtrykkeri, et avant tout aux éditeurs MM. Arthur M. Jensen et Erik Hoder, qui ont rendu possible la publication de ce volume.

GUNNAR BECH

ANDERS BJERRUM

MARIE BJERRUM

C.A. BODELSEN

PAUL DIDERICHSEN

ELI FISCHER-JØRGENSEN

JENS HOLT

HARRY PIHLER

HENNING SPANG-HANSEN

HANS CHR. SØRENSEN

KNUD TOGEBY

Préface à la deuxième édition

La publication de la deuxième édition des *Essais Linguistiques* de Louis Hjelmslev, épuisés depuis plusieurs années, a été rendue possible par une subvention du Conseil de Recherche des Lettres et Sciences Humaines du Danemark, donnée en 1969.

Il s'agit d'une photocopie de la première édition, complétée par une bibliographie des œuvres de l'auteur depuis 1959. A la fin de l'article *La stratification du langage* on a ajouté des renvois à l'édition originale danoise des *Prolégomènes* et corrigé un renvoi inexact.

ELI FISCHER-JØRGENSEN

Cercle Linguistique de Copenhague

Préface de l'auteur

Un cercle d'amis – collaborateurs, collègues, élèves – ont eu la charmante gentillesse de m'offrir la publication d'un volume d'articles scientifiques provenant de ma plume, parus antérieurement, mais pour une large part malaisés à retrouver. Profondément sensible à ce témoignage, qui m'a touché au cœur, je tiens d'abord à exprimer ici mes sentiments de véritable gratitude.

Le choix devrait réfléchir les caractères et l'évolution de ma pensée en matière linguistique. J'espère d'autre part qu'il pourra servir en même temps à faire ressortir utilement une partie des problèmes fondamentaux qui occupent et agitent le camp actuel des linguistes.

Le choix des articles a été laissé entièrement à l'auteur. Dans les cadres stipulés j'ai jugé utile de choisir d'abord quelques articles – en nombre de trois – d'un ordre très général et aptes à présenter une orientation plus large; ensuite, trois autres articles traitant, eux aussi, de problèmes de linguistique générale, d'un ordre plus technique il est vrai, et ayant trait, à parts égales, aux deux plans de la langue (contenu ou signifié et expression ou signifiant); suivent enfin neuf articles (dont les plus généraux sont en tête) qui traitent plus exclusivement du plan de contenu.

J'ai donc choisi d'exclure du présent volume:

1° articles traitant plus exclusivement du plan d'expression (études graphiques et phoniques), même s'ils sont de grande généralité; y compris mes articles de phonétique évolutive;

2° articles traitant, surtout ou exclusivement, de quelque domaine linguistique, d'un seul groupe de langues ou d'une seule langue (p.ex. indo-européen, slave, baltique);

3° études de vulgarisation, au sens assez large;

4° travaux biographiques ou traitant de l'histoire de la linguistique;

5° analyses et comptes-rendus.

Le texte des quinze articles ainsi publiés a été en principe laissé tel quel; dans quelques cas assez rares j'ai entrepris de légères retouches ou ajouté (entre crochets) de brèves notes d'orientation.

LOUIS HJELMSLEV



AN INTRODUCTION TO LINGUISTICS

Inaugural lecture on appointment to the Chair of Comparative
Linguistics at the University of Copenhagen.

(1937)

Magistris et Amicis

On entering upon the honourable task entrusted to me by the University of Copenhagen, I am filled with reverent admiration and respect for the achievements in comparative linguistics made in the past by my predecessors in this Chair, and with pride and happiness at being chosen to carry on this work to the best of my ability. These are natural feelings, and it is equally natural to permit them to be briefly and modestly expressed on this first occasion.

If any importance be attached to historical landmarks, this may also be said to be the right moment to remember the past. This year, which sees a new holder of the Chair, is the fiftieth anniversary of its foundation. True, both Ludvig F.A. Wimmer and Vilhelm Thomsen had held readerships in comparative linguistics as early as the seventies, but it was in 1887 that the Chair became a permanent professorship, to be held for more than twenty-five years by Vilhelm Thomsen, and for nearly twenty-five years by Holger Pedersen after him. A Danish linguist cannot fail to observe that the year in which the Chair was founded was the centenary of Denmark's first linguistic scholar of international standing, namely Rasmus Rask, who was born in 1787. It is pure coincidence, but it is pardonable and natural to take it as symbolic. The bond that links Rasmus Rask with Vilhelm Thomsen, and Vilhelm Thomsen with Holger Pedersen and the present day, is not merely one of coincidence, but of determination, effort, hard work, and intellect. Nor is it coincidence that it was Ludvig Wimmer and Vilhelm Thomsen among Danish linguistic scholars who in 1887 paid tribute to Rasmus Rask's achievement in biographical studies, and that it was Holger Pedersen who in 1932 gave

an evaluation of Rask's work in the edition of his selected writings published to mark the centenary of his death.

But Danish linguistics and its valuable tradition are by no means limited to the Chair of Comparative Linguistics, and although the holder may be said to be *primus inter pares* within our linguistic world, the Chair is not in any way special, still less isolated. In accordance with its nature, linguistics is studied not only by professional linguists, but also by philologists, in whose work the study of language is not an end in itself, but a means of probing into human civilisation¹. This is both fortunate and necessary. The science of language cannot and should not be pursued without contact with the study of man's other spheres of intellectual life, just as man's intellectual life and the history of civilisation cannot be profitably studied without a knowledge of philology. Linguistics without philology is as unthinkable as philology without linguistics.

There has always been a keen awareness of this in Danish linguistics. For Rasmus Rask, especially in his youth, an enthusiastic interest in history, particularly in the form then known as antiquarianism, was the motive for his linguistic studies. It was his absorption in the lost antiquity of the North that led him to seek in the linguistic sphere the source from which the northern world took its being. He realized that this search involved unravelling the threads that hold together the system of languages, and his main work and interest, apart from Scandinavian philology, which he never abandoned, became purely linguistic. At a time when Rask's romantic inspiration had already become remote, Vilhelm Thomsen continued the dominant theme. He has stated himself, rather paradoxically, that his chief interest lay where linguistics ends and history begins. It was his interest in the history and civilisation of the nations that led to his masterly and unsurpassed investigations into the loan-word connections between the peoples of the Baltic, to the brilliant deci-

¹ [This is the meaning attributed to the term *philology* (corresponding to French *philologie*) throughout the present volume, in contradistinction to *linguistics* or the science of language (French *linguistique*). As is well-known, some confusion has often arisen through a widespread terminological tradition in English (mostly abandoned in Present Day American English, and a short generation ago in Britain also, at least among professionals) in which the term *philology* is taken as including what is here called *linguistics*, and sometimes even as synonymous with *linguistics*. In spite of the various connotations partly involved in the English word *linguist* (which is often taken to mean *polyglot*), present day professional English usage is tending to distinguish between *philologist* and *linguist* in the same way as between *philology* and *linguistics*; we shall be following this recent usage. — Cf., *inter alia*, L. Bloomfield, *Language*, 1933-35, p. 512, note to section 2.1.]

phermert of the Orkhon inscriptions that supplied the real basis for the study of the Turkish languages, and to other equally brilliant discoveries. His work also was chiefly of a linguistic nature, of new and decisive significance to linguistics in particular. The same applies to Holger Pedersen, whose main achievement is his purely linguistic exploration of the Indo-European languages, work covering a wide field, and carried out with extreme erudition and keen discernment; in his study of the languages of Asia Minor, on which he began to concentrate at an early date, and on which he is now once again working with undiminished and admirable energy¹, he has continued those investigations into the original ethnology of the Mediterranean countries in which Vilhelm Thomsen also often brilliantly took part.

Thus time after time from Rask's day to our own, a philological training and foundation, often with a stronger emphasis on the literary and historical aspects than on the formal and linguistic, have led Danish scholars to take up purely linguistic studies, where language was the sole interest, and became an end in itself. Most of them had to remain philologists as far as teaching was concerned, and there combine linguistics and literary studies in regional specialization. But many of them became purely linguistic in their research, and hardly any of them lost sight of linguistics. Johan Nicolai Madvig, the Danish philologist—classical in both senses of the word—whose main work was textual criticism and literary and historical interpretation within a regional special field, wrote a number of profound and perspicacious treatises dealing with the nature and structure of human speech, in which he showed a foresight that anticipated results which were not to become the common property of general linguistics until much later, and by other means. In our time, Otto Jespersen, whose university teaching included English philology, has treated extensively and independently every aspect of general linguistics, from phonetics and grammar to semantics, in works that are landmarks in international linguistics. In a lively book on Rasmus Rask he too has acknowledged his debt to the leading light of Danish linguistics.

This preference for the linguistic aspect of philology is one of the features of the tradition deriving from Rasmus Rask. There are perhaps few centres of learning where pure linguistics is so intensively pursued by philologists as it is at Copenhagen. Language is an absorbing

¹ [Holger Pedersen died in 1953.]

study, because in spite of its complicated nature it permits a general and comparative approach more easily than do other aspects of the human intellect, thus raising the subject above a narrow regional level and placing it in a wider context; and because side by side with this it displays in its phonetics and grammar a systematic structure favourable to plan and method, so that the comparative and general view becomes something more than subjective estimation, and approaches exact thinking. This makes linguistics the most rational of the general humanistic subjects. Rask came to the fore as a realist and rationalist in the middle of the Romantic period, and under the constant influence of Romanticism; similarly all later Danish linguistics of value has been of a realistic and rationalistic kind.

It is in this sense that a Danish linguistic tradition exists. There is, on the other hand, no Danish school of linguistics, or at least not in the sense in which the term "school" is often used in places where scholarship is regarded as a profession or a trade. The tradition has never become burdensome. We do not find Danish scholars jealously guarding doctrines inherited from their teachers and passed on to their pupils. The study of the methods and results of their predecessors has never been an education in dependence to Danish scholars, but a training in independence. Every Danish linguistic specialist has on a basis of his personal qualifications acquired an independent view, a special approach, often special methods as well. Similarly, one cannot point to any Danish linguist as having blindly subscribed to a foreign school and uncritically adopted its doctrines. Wide contact with scholarship both at home and abroad has always been taken for granted in Denmark, and inspiration has been drawn extensively from all quarters, as is natural and essential for a small country; but the doctrines of foreign or Danish teachers have never been preached by the masters of Danish linguistics without having been tested and tried by the criticism of an independent personality.

Let us add to the names already mentioned that of Karl Verner, the originality of whose methods gave Indo-European linguistics a new basis, or that of Herman Möller, whose daring vision enormously extended the contemporary conception of the relationship of the various languages: everyone at all acquainted with the work of these scholars will know that these and other portraits that together make up the history of Danish linguistics are no gallery of family portraits, but a number of detached and independent personalities, almost unrelated to one another,

who have all in separate and different ways not only extended the field of international linguistics by their brilliant discoveries, but have given it new angles of vision, new instruments, and new aims. This rich variety also stamps Danish linguistic activity today, and gives it vigour and freshness. It is indeed this freshness that is the essential feature of the Danish tradition. It is the tradition to be untraditional.

There is undoubtedly a connection between this characteristic and the fact that a striking number of Danish linguistic scholars have been ahead of their time. From a completely detached and independent study of their particular field, and unprejudiced by the trends of the day, they foresaw and anticipated approaches and results which the scholars of a much later day were to discover anew, only to find them in the work of their predecessors. Apart from the achievements of past centuries, we may remember that as far back as 1821, when the fact that language was continually changing had barely been discovered—or at least was only beginning to emerge through Jacob Grimm's "*Deutsche Grammatik*", then appearing—Jacob Hornemann Bredsdorff published a paper which not only gave a clear account of this discovery, but also a phonetic analysis of the linguistic changes, and a discussion of the possible causes; it was not until fifty years later that the problem, method, and solution given here came up for discussion in the linguistic controversy—in which Bredsdorff's name of course was not mentioned, a fact that led Vilhelm Thomsen to republish his forgotten achievement in 1886. Or it may be remembered that Johan Nicolai Madvig in his linguistic writings, and Israel Levin in his work on Danish grammar, both of the middle of the last century, and H.G. Wiwel in his "*Synspunkter for dansk sproglære*" at the turn of the century, all put forward views dealing specially with the necessity of making a distinction between linguistic state and linguistic change, and of estimating language immanently, by the language itself; but it was not until the present century, through the brilliant linguistic theory of the French-Swiss linguist Ferdinand de Saussure, that these ideas slowly but surely set their mark on our conception of the nature of language.

These qualities of freedom, independence, and detachment have given Danish linguistics its special character, providing a fruitful soil for a valuable and comprehensive production. This fact has been noted by foreign scholars. The late French linguist Antoine Meillet once said that if the linguistic contribution of a country were to be measured in proportion to the size of the population Denmark would rank very high among

the nations. At the international linguistic congress held in Copenhagen last year, Prince N. Trubetzkoy, who is Russian by birth but is working in Austria¹, spoke as follows on behalf of our foreign visitors:

"It is remarkable that a small country like Denmark should have so many eminent linguists. But what is still more remarkable is the attitude of these scholars, and the spirit that animates them. One generally visualizes the inhabitants of a small country as people of a limited intellectual horizon, and in many cases this view is correct. But this is not the case with Danish linguists. On the contrary: wideness of vision is their special characteristic. In some this finds expression in investigating the most remote and widely differing languages in existence, in others in studying the problems of general linguistics; others again combine the two."

Prince Trubetzkoy added that this did not apply to a single generation but to Danish linguistics of the past and the present.

One may venture to assume that this alert and well-informed foreign scholar has marked an important peculiarity in the mentality of Danish linguistics. And no greater example of this peculiarity can be given than Rasmus Rask, whose originality and uncompromising independence were the foundations of his greatness. In no respect does Rask definitely belong to a particular period. Any attempt to fit him into a causally determined scientific chain of development will break the chain. Rask refuses to be classified. He stands, as Holger Pedersen has justly said in his lectures, "beyond and above the course of developments". Alone, without predecessors or guides, he created his own methods and his own achievements out of the richness of his personality as a scholar, and thus became the forerunner and pioneer, with almost incalculable future consequences, not only of research into the relationship of the Indo-European languages, a field in which he came to be regarded as a founder, but also of the theory of general linguistics, in which even today his views and achievements are probably not utilized in proportion to their worth. His comprehensive views and interests—he was both linguistic historian and linguistic systematist, pure linguist and literary commentator with a historical bias—and the width of his range, in which he constantly strove to include all existing languages, are the qualities in

¹ [Trubetzkoy died in 1938.]

Rasmus Rask's character that have become a shining example to all later Danish linguistic studies.

But originality and versatility can be dangerous qualities if they are not, as in Rask, curbed by the demand for realism, and for a definite method, that is, for rationalism. All Danish linguists since his day have been Rask's disciples in this happy blend of independence, realism, and rationalism—three words that characterize the Danish linguistic tradition.

In his speech at the Copenhagen University annual celebration in 1908, Vilhelm Thomsen referred to similar remarks by foreign scholars and pointed out the really very curious fact that Denmark is one of the countries that have had the largest number of students of oriental philology. He concluded his account with these words:

"Let us hope, then, that the tradition of the past will never perish, but that scholars will always be found—in the fields I have mentioned, as elsewhere—to carry on the work in which Denmark has for centuries taken so illustrious a part, and to continue it to the benefit of scholarship and the honour of our country."

As one whose task it is to pass on the tradition to the next generation, I may say today that I am fully aware of my responsibility and my duty. More than the valuable achievements and the finest method handed down to us, the fundamental heritage entrusted to us is the determination and the obligation to find new goals and new means to reach them by the use of intellectual realism.

It is in harmony with this tradition, ladies and gentlemen, that I am about to give you an introduction to linguistics; this is of course not to be taken as a prologue or prelude to your linguistic studies, but as an introduction to linguistics itself, including both a historical survey of the development of linguistics and a methodical account of the linguistic system. In this way I shall encounter once more in your company the permanent values created by past centuries, and together we shall do our utmost to take up the task entrusted to the new generation, one not merely of continuation, but of renewal.

The lectures entitled "Introduction to Linguistics" are a tradition in themselves, created by Vilhelm Thomsen. There is no contradiction in the fact that lectures on linguistics in general are given by the professor of comparative linguistics. All linguistics is by virtue of its method comparative. The term "comparative linguistics", in German "ver-

gleichende Grammatik", was created by Friedrich von Schlegel and adopted by Franz Bopp to express the method later regarded by Bopp and Rask as the only one possible in linguistics. Rask used another term, namely "etymology".

It is by comparison, and only by comparison, that the connections, or relationships, between languages can be traced, whatever the nature of these relationships may be.

It may be a question of similarities in the external linguistic form, which, provided they are not due to loans from one language to the other, indicate the original unity of the languages in question (e.g. the numerals from 2 to 10, which with due observance of the sound-laws are found with the same external form in all Indo-European languages, or the word for "mother", which reappears in Latin *māter*, Greek *mētēr*, Sanskrit *mātā*, Old Slavic *mati*, etc.)—that is, a genetic linguistic relationship constituting linguistic families.

Or there are similarities which do not in themselves suggest a common origin, but which are due to common contingencies or common tendencies in the nature of language and thus of man, contingencies and tendencies which may without any genetic connection manifest themselves in widely different fields, and so stamp two languages that they are classified as the same type; this is the kind of relationship which Hugo Schuchardt has termed elementary linguistic relationship, and which constitutes linguistic types. For instance, Hungarian and certain Caucasian languages, though not genetically related, are elementarily related, among other things by having a very large number of cases but no real prepositions; while modern English and Chinese, on the other hand, which are not genetically related either, are elementarily related in having done just the opposite and reduced the number of cases to the minimum, while compensating for this loss by a lavish use of prepositions, or words that include the function of prepositions.

Finally, there are the similarities that are neither due to a common origin, nor to the loan of external forms, nor to an elementary relationship, but to mutual influence within the same culture, a secondary linguistic relationship due to the convergence of originally different types; this constitutes the so-called *associations de langues*¹. Thus Hungar-

¹ [The First International Congress of Linguists (at The Hague, 1928) carried a motion made in German by N. Trubetzkoy (*Actes du premier Congrès international de linguistes*, p. 18), according to which this particular kind of linguistic groups (« Sprachgruppen ») was to be called *Sprachbunde*, which literally would mean 'bundles of languages'; it seems however,

ian, which is genetically unrelated to the neighbouring West European languages, belongs to the same *association* by having like them a distinction between the definite article and the form without article, a distinction unknown in most East European languages.

Whether it is a question of proving the existence of genetic, elementary, or secondary linguistic relationships, of linguistic families, linguistic types or *associations de langues*, of divergences, affinities, or convergences, the proof demands comparison. Linguistics without comparison is unthinkable, and the term "comparative linguistics" is in fact tautological. When modern linguistics was founded, and when this and similar foreign chairs were established, the appellation was undoubtedly intended as a manifesto: from now on all linguistics was to be comparative. The manifesto was in deliberate opposition to regionally limited philology; in Denmark, however, this opposition was eliminated from the start for reasons already mentioned.

Until linguistic change was discovered at the beginning of the 19th century, all linguistic scholarship was a study of language as a state (*état de langue*), a synchrony. Owing to the contempt of the ancients for other peoples as "barbarians", this study was normally limited, in ancient times and in the succeeding ancient tradition, to a single linguistic state at a time, i.e. what is called an idiosynchrony. There were indeed many attempts at forming a general theory of linguistic states, a pansynchrony, both in ancient times, in mediaeval scholasticism, and in more recent times, but although these attempts should not be underestimated, as has been the case, they were of the nature of "linguistic philosophy", which is to say a mixture of grammar and logic, together with a hasty generalization from one or two particular linguistic states, chosen at random as probably being typical.

In the main current of 19th century scholarship the synchronic and the general view were thrust into the background. It was discovered that there are two kinds of linguistic relationship: on the one hand the genetic, on the other the elementary and the secondary, and that these two kinds

that the correct German term which was intended was *Sprachbinde* (see Roman Jakobson's paper *Über die phonologischen Sprachbinde*, in *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, p. 234); consequently, the official French rendering that was adopted is *associations* (see, e.g., Roman Jakobson in the *Actes du Quatrième Congrès international de linguistes*, p. 50; it is true that, according to a particular theory of Jakobson's, the *associations* are considered by him as constituting a special case of genetic families, a view which is hardly shared by others and not by myself). As far as I know, there is no corresponding English term generally adopted; so the French term has been utilized here to render the Danish *sprogforbund*.]

contradict each other. Apart from some notable exceptions—linguists who still maintained the struggle for a pansynchrony, and among whom may be mentioned the Dane Frederik Lange, whose general grammatical studies¹ were of high quality—scholars in general concluded from this contradiction that one of the relationships was false, and the notion of such a relationship unscientific. As the genetic relationship, the external similarity due to a common origin, was an obvious reality, attention was concentrated solely on this; *it*, at all events, could not be due to mere coincidence, whereas the elementary and the secondary relationship, from the point of view of the genetic relationship, must necessarily appear to be pure chance. Regularity was found in genetics, and there only. The scientific method was applied only to linguistic change, and became a diachrony; language as a state and as a system was rejected. Comparative linguistics became identical with genetic linguistics, or linguistic genealogy.

Comparative linguistics has however never ceased to be *general*, and the general view has always been the ideal. To begin with the Indo-European phenomena were actually generalized: it was thought that the reconstructed Indo-European parent language was identical with the ur-language of mankind. Later, the singularity of the Indo-European phenomena was acknowledged, and it cannot be denied that comparative linguistics became to some extent regional. But it was, and in the nature of things it could only be, a transitional state. A general theory of linguistic change, a pandiachrony, was bound to arise. The tendency towards it is far more perceptible in the French-speaking linguistic world than in the German-speaking sphere. A large number of linguistic changes have been assembled under wide, and to some extent general, aspects by Robert Gauthiot, through his comparison of Indo-European and other linguistic families, with special regard to the phonetic unity of the word, and by Maurice Grammont, through his discovery of general laws of dissimilation, assimilation, and related phenomena, and through his demonstration of broad tendencies in development in widespread linguistic areas. Here in Denmark, Holger Pedersen has vigorously and with authority argued the necessity of a comprehensive systematization of the sound-changes to be found in all known languages.

The study of language purely as a state, a self-contained normative

¹ [Frederik Lange: *De casuum universis causis et rationibus*, Copenhagen 1836; *Brudstykke af en almindelig Grammatik*, Indbydelsesskrift til den offentlige Examen i Vordingborg Skole, Copenhagen 1838; *Almindelig Grammatik*, Copenhagen 1840.]

social institution, should theoretically be possible in the form of a general subject, a pansynchrony, a counterpart to pandiachrony. But among the main body of scholars this possibility was not admitted, and attempts on these lines were condemned as unscientific. On the face of it, this was true enough, for the task had been left partly to amateurs, partly to scientific free-lances, rebels by nature, who in their zeal frequently tended to widen the gap between the state theory and the change theory, between synchrony and diachrony, instead of striving to close it. Pansynchrony led an isolated existence, and had no influence on the grammatical accounts of the individual languages. Synchrony remained—where it was of practical use, as in school grammar—idiosynchrony, or regional synchrony, slavishly dependent on the linguistic philosophy handed down from the ancients.

A few great minds saw the necessity of confronting the two views, and placing them on an equal footing. Ferdinand de Saussure set out the conflict of synchrony and diachrony in clear terms, and maintained that the proper place for synchrony was beside diachrony, indeed above it, since a linguistic change can only be properly recognized by comparing two successive linguistic states, always assuming that these have been correctly described; and he issued an urgent warning against the confusion of synchrony and diachrony resulting from the partisan diachrony which rashly studied only the changes without first giving due attention to the states.

This was a dangerous warning, for the consequence was that the antimony became a schism: on the one hand the diachronic phenomena, the linguistic changes, largely regionally determined and dependent on social factors and tendencies among the speaking population, and on the other, general synchrony; two pairs of opposites: diachrony and synchrony, and the regional and general viewpoints.

For only synchrony can without difficulty be treated as a general aspect. A general theory of linguistic states, of the linguistic system, is an obvious and tempting possibility. But diachrony is hampered by special considerations. Even though certain linguistic changes can be explained by general laws, the greater part are confined to a single area, and remain singular.

As regards diachrony, it will only be possible to combine and balance the regional and the general factors if a connection can be established between synchrony and diachrony. If it can be shown that linguistic changes are due not merely to tendencies limited to a given population,

but also to a predisposition to change in the system of the language itself, so that a linguistic state of a given type is predestined to change in a given way as soon as the necessary conditions are present, then comparative linguistics will have succeeded in establishing a general linguistic explanation, in which linguistic changes are due to linguistic states, and the special due to the general. Present-day linguistics is approaching, and will probably reach, a synthesis of this kind. The lectures now begun are intended not least as a preparation for this. If as the new holder of this Chair, I have the good fortune to take part in a revolution of the science whose interests have been entrusted to me, it will be through this endeavour to achieve a synthesis that I must seek my justification.

LINGUISTIQUE STRUCTURALE

(1948)

On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*.

Insistons dès l'abord sur le caractère *hypothétique* de cette proposition initiale. En effet l'énoncé qui vient d'être formulé n'a pas le caractère d'un dogme ou jugement apriorique. C'est une simple hypothèse de travail dont on juge utile de chercher une vérification, pour la double raison que la possibilité de cette hypothèse a été jusqu'ici la plupart du temps négligée, et que certains faits, suffisamment nombreux et faciles à observer, invitent à croire qu'elle pourrait se justifier. Pour autant qu'on voudrait la qualifier de *doctrine*, c'est une doctrine qui n'est maintenue qu'à titre d'hypothèse. Pour autant qu'on voudrait la qualifier d'*axiome*, rappelons que la logique nous apprend que tout axiome se laisse ramener à une définition ou à une hypothèse.

Il s'agit donc d'une hypothèse, susceptible d'un contrôle de vérification. Or une hypothèse ne se vérifie que par la *recherche*. La recherche a pour but d'établir toutes les propositions qu'il sera possible et utile d'énoncer et de maintenir sur l'objet envisagé, et le contrôle consiste à faire reconnaître si ces propositions sont en contradiction ou non avec l'hypothèse initiale. Il s'ensuit que le travail à accomplir en matière de linguistique structurale n'est ni spéculatif ni subjectif, et qu'il a forcément le caractère positif et objectif d'une recherche.

Exempte de tout dogmatisme, la linguistique structurale s'abstient donc également de toute spéculation métaphysique et des appréciations subjectives d'une esthétique vague et stérile. La linguistique structurale substituera à la « philosophie du langage » de jadis une recherche positive et scientifique.

Linguistique structurale : n° 130 de la bibliographie (*Editorial des Acta Linguistica*). Reproduit ici avec quelques coupures.

Ajoutons tout de suite que la recherche ainsi envisagée n'est pas pour cela bornée au détail, ni au particulier. Au contraire, la recherche porte sur le général. L'hypothèse initiale ne se prononce pas, on l'aura remarqué, sur la 'nature' de l'objet étudié. Elle se garde bien de se perdre dans une métaphysique ou dans une philosophie du *Ding an sich*. Elle porte uniquement sur la méthode. Il est vrai que la méthode «scientifiquement légitime» se résume, en dernière analyse, en la méthode *empiriquement adéquate*. L'hypothèse initiale fait donc tacitement profession de l'empirisme; mais pour une hypothèse technique il est utile de choisir une formule qui n'entraîne pas l'obligation épistémologique de définir l'empirisme, tâche qui dépasse largement les cadres de notre discipline et qui est du ressort de la théorie de la connaissance¹. C'est donc la *méthode* seule qui est en cause, et ce que la recherche est appelée à contrôler, c'est la possibilité de la méthode préconisée par l'hypothèse.

De ces faits se dégagent déjà quelques directives à observer pour un organe consacré à la linguistique structurale :

Cet organe se met au service d'une hypothèse et d'une recherche portant sur un principe.

Il exclut le dogmatisme apriorique qui se soustrait au contrôle scientifique, et qui ne se fonde pas sur des faits bien exposés. Il exclut d'autre part les faits qui ne servent pas à illustrer, de façon positive ou négative, l'utilité de la méthode structurale. Il exclut donc aussi bien les généralités nettement philosophiques et les spécialités étudiées pour elles-mêmes. Sa tâche sera celle de faire voir le général dans le particulier, et le particulier dans le général.

Expliquons-nous ensuite sur l'objet même que la méthode préconisée vise à décrire. Le terme *langage* est pris ici dans le sens technique qu'il reçoit d'ordinaire dans la littérature scientifique de langue française, et qui a été précisé et codifié dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure : le langage est la totalité constituée par la langue et la parole. Donc, en parlant ici de *langage*, on parle du langage humain en général, et en même temps de chacune des langues, considérée en rapport avec la parole qui sert à la manifester. L'hypothèse énonce que n'importe quel langage pris à part, c'est-à-dire n'importe quel ensemble de langue et

¹ Nous croyons d'autre part que le travail de la théorie de la connaissance ne se fera pas utilement en vase clos, et que cette théorie devra tirer profit des expériences faites par les sciences particulières. Nous croyons en effet que les expériences faites en linguistique théorique rendent possible de contribuer utilement à la solution du problème général qu'on vient d'effleurer. Nous avons prononcé autre part notre avis personnel à ce sujet (ici-même, pp. 139, avec renvoi; *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Copenhague 1943, p. 11 sv.).

parole, aussi bien que le langage *in abstracto* ou l'espèce entière, présente les caractères qu'on vient d'indiquer.

Insistons enfin sur chacun des composants qui entrent dans la formule choisie.

D'abord, l'hypothèse veut qu'on conçoive le langage *essentiellement* comme une *entité*. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui voudrait concevoir le langage essentiellement comme un conglomérat ou ensemble fortuit d'éléments hétérogènes, obtenu par une simple addition de ces éléments. C'est dire qu'elle nie le droit de considérer un état de langue comme n'étant rien que le produit mécanique de forces aveugles (ou lois diachroniques de nature singulière) et qui ne serait pas constitué par certains principes inhérents (ou lois synchroniques de nature générale). Elle nie également le droit de considérer un état de langue comme un simple moment passer d'une évolution, transition fuyante et fluctuation incessante. D'autre part l'hypothèse ne nie pas les contingences (telles que la rencontre du système linguistique avec le mécanisme psychophysologique de l'homme, ou l'existence de tel mot et non de tel autre) ; elle ne nie pas non plus la variation (p.ex. les variantes phonétiques et sémantiques) ; elle nie seulement que les contingences et la variation constituent l'essence de son objet. La linguistique structurale ne part pas de grandeurs trouvées fortuitement et isolées arbitrairement, et qu'il s'agirait ensuite d'additionner pour obtenir l'objet intégral qui ne serait rien que la somme de ses parties. Elle part au contraire de l'ensemble, dont elle étudie les parties en tenant compte constamment de l'entité dont elles émanent. Elle propose ce point de vue hypothétiquement, à titre d'essai, en ajoutant cette méthode à celles qui ont été jusqu'ici essayées en matière linguistique.

Ensuite, l'entité est conçue comme étant *essentiellement autonome*. Ici notre hypothèse s'oppose à n'importe quelle hypothèse qui considère le langage comme étant essentiellement fonction d'autre chose. Elle nie le droit de considérer le langage comme n'étant rien qu'une fonction biologique, psychologique, physiologique, sociologique. Elle ne nie pas que le langage joue ces rôles, ce qui serait une absurdité ; elle nie seulement que ce fait épuise l'essence de son être. La linguistique structurale n'approche pas du langage du dehors, mais du dedans. Elle y reste, tout en tenant compte de ses rapports extérieurs. A la linguistique biologique, psychologique, physiologique, sociologique, elle propose d'ajouter, à titre d'essai, une linguistique linguistique, ou linguistique *immanente*.

Enfin, l'hypothèse demande de considérer cette entité autonome

comme étant constituée *essentiellement* de *dépendances internes*. Elle soutient que l'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties¹. Elle ramène son objet à un réseau de dépendances, en considérant les faits linguistiques comme étant en raison l'un de l'autre. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui énonce ou qui présuppose l'existence de 'faits' précédant logiquement les rapports qui les réunissent. Elle nie l'existence scientifique d'une substance absolue, ou d'une réalité qui serait indépendante des rapports. Elle veut qu'on définisse les grandeurs par les rapports et non inversement. Au 'réalisme naïf' qui prédomine dans la vie quotidienne et qui a prédominé jusqu'ici dans la linguistique, la linguistique structurale propose d'ajouter, à titre d'essai, une conception *fonctionnelle*, qui voit dans les fonctions (dans le sens logico-mathématique de ce terme), c'est-à-dire dans les dépendances, le véritable objet de la recherche scientifique.

L'hypothèse dont nous sommes parti implique que, à l'intérieur du langage, c'est la *langue* et non la *parole* qui constitue l'objet *spécifique* de la linguistique structurale.

Par objet *spécifique* nous voulons dire l'objet auquel on vise, l'objet qu'on se propose de dégager. L'objet *étudié*, l'objet dont on part pour dégager l'objet visé, est nécessairement plus large et doit comprendre cette manifestation de la langue qui est la parole. La linguistique structurale étudie le langage pour en dégager la partie essentielle, qui est, selon l'hypothèse, une entité autonome de dépendances internes. Cette partie essentielle du langage est la langue ; la langue seule correspond à cette définition. C'est pourquoi la langue constitue l'objet spécifique de notre discipline, et que la parole ne l'intéresse que grâce au fait qu'elle entre dans le langage dont la langue fait partie également. C'est dans ce sens que la linguistique structurale peut s'inspirer de la phrase finale du *Cours* de F. de Saussure : « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. »

Par conséquent, notre organe se met au service d'une discipline qui considère la parole comme subordonnée à la langue. Il n'acceptera des recherches sur la parole que dans la mesure où ces recherches se fondent sur la structure de la langue et visent directement à élucider celle-ci.

Si la parole est la manifestation de la langue, une langue à son tour est

¹ Voir les citations de MM. Taland et Claparède, *Acta Linguistica* I, p. 6, avec note.

la manifestation de la classe typologique à laquelle elle appartient, et, en dernière analyse, de cette classe de classes qu'est *la langue*. Ici encore, la manifestée prime ce qui la manifeste, et *l'espèce langue* est le véritable et principal objet de la linguistique structurale. Une langue particulière est subordonnée au type, et le type à l'espèce. On voudrait donc que les recherches portant sur quelque langue particulière se fondent sur la structure du type ou de l'espèce langue et visent directement à élucider celle-ci.

Cette hiérarchie typologique, qui monte des langues particulières jusqu'à l'espèce langue, ne s'arrête théoriquement qu'au moment où l'on atteint le principe général de la structure sémiologique. La pensée de F. de Saussure aussi bien que les recherches plus récentes de la logistique ont fait reconnaître que la langue linguistique ne constitue qu'une des manifestations possibles de « la langue » dans le sens le plus large, et qui comprend n'importe quel système de signes organisé comme une structure de transformation.

Ici s'impose cependant une réserve d'ordre pratique. C'est *la langue linguistique* qui constitue le domaine de notre revue. On ne sait pas dans quelle mesure cette restriction, imposée par la tradition, correspond à une réalité ; il est possible, mais non nécessaire *a priori*, que la langue linguistique constitue un type spécifique dans la hiérarchie sémiologique ; il est certain d'autre part que c'est à la linguistique structurale qu'incombe le devoir d'y répondre. La linguistique structurale ne se passe donc pas des langues non-linguistiques. On voudrait signaler surtout que c'est par l'étude des langues non-linguistiques, et par la comparaison de celles-ci avec les langues linguistiques, que l'on découvrira la *differentia specifica* de la langue linguistique. On verra par une telle étude si les démarcations de la linguistique traditionnelle sont arbitraires ou motivées. D'autre part, elles restent telles quelles jusqu'à nouvel ordre, et la linguistique structurale ne pourra dépasser les cadres de la langue linguistique que dans la mesure où elle le juge nécessaire en vue d'élucider celle-ci. C'est ainsi que notre organe se consacre à la langue linguistique, et qu'il n'admettra les recherches sur les langues non-linguistiques que dans la mesure où ces recherches contribuent directement à l'étude linguistique proprement dite.

La linguistique structurale, représentant la phase la plus nouvelle et la plus actuelle de la linguistique moderne, va toujours s'organisant sur ses propres bases, et réclame ses droits de discipline autonome. Elle sera, d'un certain point de vue, indépendante des autres points de vue possibles

ou nécessaires en matière linguistique. Visant à des buts qui n'ont pas été envisagés auparavant, elle pense se constituer le plus solidement en faisant table rase de ce qui la précède. Elle constitue un nouveau départ. Elle en est aux débuts, et il est logique de prétendre qu'avant les débuts il n'y a rien.

A cette vérité deux modifications s'imposent.

Une première modification est dans les faits. La linguistique structurale opère sur les mêmes faits que la linguistique d'autrefois ; non seulement elle doit s'intéresser aux systèmes établis par la grammaire classique, scolastique et scolaire, et aux systèmes établis par les phonéticiens des siècles précédents ; il y a plus : les matériaux dont elle se nourrit pour bâtir ses théories et pour apporter à notre connaissance du langage les faits nouveaux que ses propres méthodes permettent d'atteindre, sont identiques à ceux qui ont été utilisés par les autres branches de la linguistique. C'est en réinterprétant ces matériaux qu'elle atteint ses résultats. Si l'objet spécifique est un autre, l'objet étudié reste le même. La linguistique structurale travaille sur un héritage transmis du passé, précieux et indispensable, et qui lui impose une obligation évidente envers ses devanciers.

Une autre modification est dans l'histoire, ou, mieux encore, dans la préhistoire des points de vue acquis. La linguistique structurale ne se fait pas de toutes pièces. Elle a ses origines, et elle est obligée de les reconnaître. Elle est née d'une situation de fait ; elle a surgi d'un conflit entre divers points de vue plus passagers, plus exclusifs ; historiquement, elle est appelée à surmonter et à concilier dans une synthèse supérieure les difficultés de ce conflit. Donc, l'historique des recherches nous intéresse, comme une préparation du travail à entreprendre, et pour marquer la continuité aussi bien que l'antithèse. On l'étudiera avec le double but de comprendre et de combattre.

STRUCTURAL ANALYSIS
OF LANGUAGE
(1948)

Ferdinand de Saussure may in many respects be considered the founder of the modern science of language. He too was the first to call for a structural approach to language, i.e. a scientific description of language in terms of relations between units, irrespective of any properties which may be displayed by these units but which are not relevant to the relations or deducible from the relations. Thus, Saussure would have it that the sounds of a spoken language, or the characters of a written language, should be described, not primarily in terms of phonetics or of graphiology, respectively, but in terms of mutual relations only, and, similarly, the units of the linguistic content (the units of meaning) should be described primarily not in terms of semantics but in terms of mutual relations only. According to Saussure, it would be erroneous to consider linguistics as a mere aggregate of physical, physiological, and acoustic descriptions of speech sounds, and of investigations into the meanings of words, and, we may add, of psychological interpretations of such sounds and meanings. On the contrary, the real units of language are not sounds, or written characters, or meanings: the real units of language are the relata which these sounds, characters, and meanings represent. The main thing is not the sounds, characters, and meanings as such, but their mutual relations within the chain of speech and within the paradigms of grammar. These relations make up the system of a language, and it is this interior system which is characteristic of one language as opposed to other languages, whereas the representation by sounds, characters, and meanings is irrelevant to the system and may be changed without affecting the system. It may be added, incidentally, that this view of Saussure's, which meant nothing short of a revolution to conventional linguistics, conventional linguistics having been concerned with sounds and meanings only, is in perfect accordance with everyday

usage, and covers exactly what the man in the street would suppose a language to be. It is nothing but a mere commonplace to state that e.g. Danish when spoken, Danish when written, Danish when telegraphed by means of the morse code, Danish when signalized by means of the international flag code of the navies, is, in all these cases, essentially one and the same language, and not essentially four different languages. The units of which it is composed differ from one of these cases to another, but the framework of relations between these units remains the same, and this is what makes us identify the language; accordingly, this framework must be the main object and the chief concern of linguistics, whereas the actual representations or manifestations of this framework are immaterial to the language in this stricter sense of the word. We should not fail to observe, however, that Saussure did not mean to discard phonetics and semantics altogether; but he meant them to be subordinate to the study of the relational system, and he assigned to phonetics and semantics the modest rôle of ancillary sciences. For sounds and meanings he would substitute linguistic values, defined by the relative positions of the units within the system. He compared these values with the values of economics: Just as a coin, a bank note, and a cheque may be different representations or manifestations of one and the same value, and this value, say e.g. a pound or a shilling, remains the same whatever the manifestation, in the same way the units of the linguistic expression remain the same irrespective of the sounds representing them, and the units of the linguistic content remain the same irrespective of the meanings representing them. Saussure's favourite comparison was that of the language system with a game of chess: a chess-man is defined exclusively by its relations to the other chess-men and by its relative positions on the chess-board, whereas the external shape of the chess-men, and the substance of which they are made (whether ivory or wood or whatever it may be) is immaterial to the game. A chess-man, say e.g. a knight, which usually has the shape of a horse's head, might be replaced by any other piece which by convention might be adopted for the same purpose; if during the game of chess a knight is by accident dropped on the floor and goes to pieces, we can take any conceivable object of a convenient size, and assign to that object the value of a knight. In the same way, one sound can be replaced by another sound, or a sound by a letter, or by other conventional signals, and, in both cases, the game, the system, remains the same. I think we may add, in consequence of Saussure's statements, that during the histor-

ical evolution of a language, sounds may undergo changes which are material to the system, and others which are not; thus we would arrive at a fundamental distinction between changes of language structure, on the one hand, and mere sound changes not affecting the system, on the other. A mere sound change might be comparable to the pawn in chess which, when arriving at the opposite end of the chess-board, will, according to the rules of the game, assume the value of a queen and take over the functions of a queen; in this case, the value of the queen is taken over by a piece of a quite different external shape; but irrespective of this external change, a queen remains a queen within the system.

At the outset, Saussure arrived at this view through a consideration of the Indo-European vowel system. As early as 1879, the analysis undertaken by Saussure of that system in his famous *Mémoire* had shown him that in some cases the so-called long vowels can be conveniently reduced to combinations of a simple vowel plus a particular unit which by Saussure was symbolized by **A*. The advantage of such an analysis over the classical one is that of furnishing a simpler solution, the so-called long vowels being discarded as such from the system, and of revealing a striking analogy between ablaut series which had been considered up till then as radically different. By interpreting, e.g. $\tau\acute{\epsilon}\theta\eta\mu\epsilon\iota\colon\tau\omega\mu\acute{o}\varsigma\colon\theta\epsilon\iota\acute{o}\varsigma$ as **dheA* : **dhoA* : **dhA*, this ablaut series reveals itself as fundamentally the same as that of $\delta\epsilon\rho\chi\omicron\mu\alpha\iota\colon\delta\acute{\epsilon}\delta\omicron\rho\chi\alpha\colon\acute{\epsilon}\delta\rho\alpha\chi\omicron\nu$, which is equal to **derk₁* : **dork₁* : **drk₁*. Thus, **eA* is to **oA* what **er* is to **or*, and **A* plays the same rôle in the ablaut series as the **r* of **drk₁*. This analysis was carried out for internal reasons only, in order to gain a profounder insight in the fundamental system; it was not based on any evidence available in the languages compared; it was an internal operation within the Indo-European system. Direct evidence for the existence of **A* has later on been furnished by Hittite, but not until after Saussure's death.¹ The unit **A* has been interpreted, from the phonetical point of view, as a laryngeal. But it is well worth noting that Saussure himself would never have ventured any such phonetic interpretation. To him, the **A* was not a sound, and he took care not to define it by any phonetic properties, this being immaterial to his argument; his concern was the *system* only, and in this system **A* was defined by its definite relations to the other units of the system, and by its faculty of taking up definite

¹ Cp. Hans Hendriksen, *Untersuchungen über die bedeutung des bethitischen für die laryngaltheorie*, Copenhagen 1941 (= Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser XXVIII 2), particularly p. 19.

positions within the syllable. This is stated expressly by Saussure himself, and this is the famous point where he introduces the term *phoneme* to designate a unit which is not a sound, but which may be represented or manifested by a sound.¹

The theoretical consequences of this view were worked out by Saussure in his *Cours de linguistique générale*. This is where we find expounded the theoretical background which has been summarized in the beginning of the present paper. But it should be kept in mind that Saussure's theory, as expounded in these lectures on various occasions and with certain intervals, is not completely homogeneous. Saussure's discoveries meant an entirely new departure within the field of language study, and it is no wonder that Saussure himself had to fight against conventional ideas; his lectures on general linguistics are the outcome of his struggle to gain a foothold on the new ground he had disclosed, and not an ultimate statement of his final views. There are discrepancies between some of the statements found in this book. Saussure makes the fundamental distinctions between form and substance, between language, in the narrower sense of the word, French *langue*, and speech, French *parole*, which, by the way, includes writing, as explicitly stated by Saussure.² Saussure declares in explicit terms that language, *langue*, is form, not substance, and this of course is in accordance with his general outlook. But the distinction is not carried out in a completely clearcut way in all parts of the book, and the term *langue* actually has more than one sense. In a previous paper³ I have endeavoured to disentangle, as far as it goes, the various layers or strata which can be observed in Saussure's meditations, and to lay bare what to my mind is the entirely new and really profitable idea in his work. This is, if I am not mistaken, the conception of language as a purely relational structure, as a pattern, as opposed to the usage (phonetic, semantic, etc.) in which this pattern is accidentally manifested.⁴

¹ Cp. *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague* VII, p. 9-10, and *Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen*, Aarhus 1937 (= *Acta Jutlandica* IX 1), p. 39-40. - The term *phoneme* has been introduced by Saussure independently of N. Kruszewski, and in the same year (see J. Baudouin de Courtenay, *Versuch einer theorie phonetischer alternationen*, Strassburg 1895, pp. 4-7). The sense in which it was used by him (*op. cit.*, p. 7, foot-note) and, later, by Baudouin de Courtenay (*op. cit.*, p. 9), is entirely different from that of Saussure. The tradition of the Prague Linguistic Circle goes back to the above-mentioned Polish authors.

² Cf. Alan H. Gardiner, *The Theory of Speech and Language*, Oxford 1932.

³ *Langue et parole*, 1943; below, pp. 69-81.

⁴ To readers who know Danish, a reference may be added to my account in *Videnskaben i dag*, Copenhagen 1944, pp. 419-43.

It is obvious, on the other hand, that, provided that I am right in my interpretation of Saussure's theory, this theory could hardly have been understood by the majority of his contemporaries and successors, trained as they were in the fundamentally different tradition of conventional linguistics. What is mainly taken up by them, then, are those parts of Saussure's work where *langue* is not identified with pure form, but where language is conceived as a form within the substance, and not independent of the substance. This is, e. g., the way in which Saussure's ideas came to be utilized, or, as it may perhaps be legitimate to say, appropriated by the Prague school of phonology, where the 'phoneme' is a phonetic abstraction, but definitely a phonetic one, and radically different from what, to my mind, Saussure's phoneme must have been. This is why the structural approach to language, in the real sense of the word, conceived as a purely relational approach to the language pattern independently of the manifestation in the linguistic usage, has not been taken up by linguists before the present day.

If talking of one's own efforts would not be considered too pretentious, I should like to state, modestly but emphatically, that such a structural approach to language, considered merely as a pattern of mutual relations, has been and still will be my chief concern in all my endeavours within this field of study. In contradistinction to conventional linguistics, I have proposed the name *glossematics* (derived from *γλῶσσαι* 'language') to denote this purely structural kind of linguistic research. I am convinced that such a new departure will yield highly valuable information about the very intimate nature of language, and is likely not only to provide a useful supplement to older studies, but to throw an entirely new light on old ideas. As far as I am concerned, my endeavour is on the side of *langue* studied and conceived as a mere form, as a pattern independently of the usage. Saussure summarizes in the following words what he himself considers as the fundamental idea of his lecture: "*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*". This is the last sentence of his lectures.¹ The late Professor Charles Bally, who was the successor of Saussure in the chair of linguistics in the University of Geneva, wrote a letter to me some few months before his death in which he said: "Vous poursuivez avec...constance l'idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale." Indeed, it is an astonishing fact that this has never been done up to recent times.

¹ *Cours de linguistique générale*, p. 317 (2nd ed., Paris 1922).

On the other hand, I should like to emphasize that the theory of glossematics should not be identified with that of Saussure. It is difficult to know what were in detail the conceptions in Saussure's mind, and my own theoretical approach had begun to take shape, many years ago, before I even knew of Saussure's theory. Reading and rereading Saussure's lectures has given me confirmation in regard to many of my views; but I am necessarily looking at his theory from my own angle, and I should not like to go too far in my interpretations of his theory. I have mentioned him here in order to emphasize my profound indebtedness to his work.

The structural approach to language has certain intimate relations with a scientific trend which has taken shape in complete independence of linguistics, and which has not yet been very much noticed by linguists, namely the logistic language theory, which at the outset emerged from mathematical considerations, and which was carried out particularly by Whitehead and Bertrand Russell and by the Vienna School of logicians, especially by Professor Carnap, of the University of Chicago, whose recent works on syntax and semantics have certain undeniable bearings upon the linguistic study of language. A certain contact has been established recently between logicians and linguists in the *International Encyclopedia of Unified Science*.¹ In an earlier work by Professor Carnap, *structure* is defined in a way which agrees completely with the views I have here been advocating, namely, as a purely formal and purely relational fact. According to Professor Carnap, all scientific statements must be structural statements in this sense of the word; according to him, a scientific statement must always be a statement about relations without involving a knowledge or a description of the relata themselves.² This view of Carnap's confirms completely the results which have been gained in recent years within linguistics itself. It is obvious that the description of a language must begin by stating relations between relevant units, and these statements cannot involve a statement about the inherent nature, essence or substance of these units themselves. This must be left to phonetics and semantics, which accordingly presuppose the structural analysis of the language pattern. But it is obvious too that phonetics and semantics will have to proceed in exactly the same way and along the same lines; phonetic and semantic statements must, in their turn, be structural statements, e. g. physical statements about sound waves which

¹ Chicago, 1938 sqq.

² R. Carnap, *Der logische aufbau der welt*, Berlin 1928, p. 15.

form part of the units which have been previously found through the analysis of the language pattern. This too will have to be stated in terms of relations, in terms of form and not of substance; I hope I shall be right in stating that physical theory in itself would never speak of substance, or matter, if not in a critical sense. We can wind up this discussion by stating that linguistics describes the relational pattern of language without knowing what the relata are, and that phonetics and semantics do tell what those relata are, but only by means of describing the relations between their parts and parts of their parts. This would mean, in logistic terms, that linguistics is a metalanguage of the first degree, whereas phonetics and semantics are metalanguages of the second degree. I have developed this idea at some length in a recent book,¹ and I shall not go further into this now, since my only concern in the present paper is the language pattern.

I have pointed out certain obvious relations between the logistic language theory and the linguistic one. But unfortunately these relations soon come to an end. Logistic language theory has been carried out without any regard to linguistics, and it is obvious that logicians, while constantly talking about language, are neglecting in a somewhat indefensible way the results of the linguistic approach to language. This has had a detrimental effect on logistic language theory. In particular, the sign concept advocated by these scholars has considerable shortcomings and is unmistakably inferior to that of Saussure; it is not understood by logicians that the linguistic sign is two-sided, comprising a content and an expression, both of which can be submitted to a purely structural analysis. And logicians are therefore neglecting the *commutation*, the fundamental relation which is the very clue to the understanding of languages in the linguistic sense of the word².

When conceived as a mere structure, language cannot be defined in terms of sound and meaning, as has constantly been done by conventional linguistics. Saussure realised clearly that a structural definition of language must lead us to recognize as languages certain structures which have not been regarded as such by conventional linguistics, and that the languages in the conventional linguistic sense constitute only one particular case

¹ *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Copenhagen 1943. A French edition of this book is forthcoming. A critical summary has been given by A. Martinet in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* XLII, pp. 19-42 (and, in Danish, by Eli Fischer-Jørgensen in *Nordisk tidsskrift for tale og stemme* 7, pp. 81-96). [English edition: no. 147 in the bibliography of the present volume.]

² *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, pp. 44-68. Martinet, *op. cit.*, pp. 27-31.

of languages in general. Saussure would have it, consequently, that linguistics should form a subdivision of a larger science of sign systems in general, which would be the real theory of language in the structural sense of the word. This larger science was called by him *semiology*.

But, for the reasons which have been indicated, this side of Saussure's theory did not appeal to linguists, and, as a matter of fact, semiology has never been carried out from a linguistic point of view. Quite recently, a book published by the Belgian philologist E. Buysens¹ is something of a first approach to semiology, though it is only to be regarded as a provisional attempt.

Language structures which are not languages in the conventional linguistic sense of the word have been studied to some extent by logistics, but, for the reasons I have indicated, these contributions are not likely to bring about results which will prove useful to linguistic research.

On the other hand, it would be highly interesting to study such structures by means of a strictly linguistic method, particularly because such structures would provide us with simple models in which the basic structure of language is laid bare without the complications due to the superstructure of ordinary language.

In the aforementioned work from 1943 I have attempted a structural definition of language² which should account for the basic structure of any language in the conventional linguistic sense. I have, later on, taken up a glossematic analysis of some very simple structures from everyday life, which are not languages in the conventional linguistic sense of the word, but which fulfil, partly or totally, the definition of the basic structure of language. Such border-line cases which I have studied from this theoretical point of view are: Traffic lights, such as exist in most large towns where two streets intersect, and where a succession of *red, amber, green, amber* on the plane of expression corresponds to a succession of 'stop', 'attention', 'proceed', 'attention' on the plane of content. Further, the telephone dial employed in towns with automatic telephone service. Third, the chime of a tower-clock striking quarters and hours. Still simpler examples have been adduced in these studies, such as the morse alphabet, the prisoners' rapping code, and the ordinary clock, striking hours only. I have developed these examples in a series of lectures I have been giving recently in the Universities of London and

¹ *Les langages et le discours*, Brussels 1943.

² *Op. cit.*, p. 94. Martinet, p. 33.

of Edinburgh¹, not merely for the fun of the thing, and not to serve purely pedagogical purposes only, but in order to gain a deeper insight in the basic structure of language and of systems similar to language; in comparing them with ordinary language in the conventional sense, I have used them to throw light upon the five fundamental features which, according to my definition, are involved in the basic structure of any language in the conventional sense, namely the following:

1. A language consists of a content and an expression.
2. A language consists of a succession, or a text, and a system.
3. Content and expression are bound up with each other through commutation.
4. There are certain definite relations within the succession and within the system.
5. There is not a one-to-one correspondence between content and expression, but the signs are decomposable in minor components. Such sign components are e.g. the so-called phonemes, which I should prefer to call taxemes of expression, and which in themselves have no content, but which can build up units provided with a content, e.g. words.

¹ I hope to publish these lectures under the title *Structural Analysis of Language*.

LA STRATIFICATION DU LANGAGE (1954)

On ne saurait rendre compte, même d'une façon rudimentaire, de la linguistique d'aujourd'hui – ni même, d'une façon plus générale, de la science de l'homme, dont elle fait partie – sans donner une large part à la double distinction entre *forme* et *substance* et entre *contenu* (*signifié*) et *expression* (*signifiant*). Cette double distinction en effet, introduite par F. de Saussure et développée dans certaines branches de la linguistique moderne, constitue le noyau autour duquel gravitent forcément, à des distances diverses, toutes discussions de méthode et de principe. L'introduction de cette double distinction a été une découverte, sinon (comme nous le croyons d'ailleurs pour notre part) d'une méthode nécessaire, du moins d'une méthode possible. Or, cette double distinction possible une fois découverte, on n'y échappe plus, et quelle que soit l'attitude qu'il adopte par rapport à ce problème ou aux multiples problèmes qui en dérivent, le linguiste est obligé de prendre conscience du problème fondamental soulevé par cette double distinction. Toute méthode linguistique, explicite ou non, peut et doit se définir par rapport aux deux distinctions fondamentales.

Pour notre part nous avons pensé faire œuvre utile en tirant expérimentalement les conséquences extrêmes de la double distinction saussurienne, en vue de permettre à la linguistique de faire ressortir nettement les avantages et les difficultés comportés par une telle axiomatique. Puisque une des définitions possibles (et même, selon nous, la définition la plus fondamentale) d'une *langue*, dans l'acception saussurienne de ce terme, est celle qui consiste à la définir comme une forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression, donc comme une forme spécifique de contenu et d'expression, la tâche qui consiste à tirer toutes les conséquences de la double distinction mentionnée peut être ramenée à une formule encore plus simple : il s'agit en

effet simplement de déduire toutes les conclusions qu'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale* : « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». (Naturellement, *objet* doit être entendu ici dans le sens que lui attribue Pascal¹.) C'est dans ce sens que l'on peut qualifier la méthode ici préconisée comme étant celle de la linguistique *immanente*.

Qu'il nous soit permis de rappeler à ce propos une formule que nous avons présentée dès le début de notre activité dans ce domaine² :

« D'une façon générale, tous les auteurs qui ont traité de grammaire... posent le problème grammatical d'autant de points de vue différents. Par là même, ils ont contribué largement à éclaircir le problème méthodologique... Nous espérons cependant » (pouvoir) « compléter utilement la série des points de vue possibles... en y ajoutant un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement possible les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre. »

En effet, cette attitude seule permettra de dégager, dans le réseau de fonctions dans lequel elle est ancrée, la langue comme l'objet auquel on vise et dont on part pour opérer toutes déductions.

Or les efforts pour creuser assez profondément nos assises sur cette base nouvelle se sont trouvés constituer un travail de bien longue haleine. Ce n'est que graduellement et par tâtonnements que nous sommes arrivé, si nous osons le dire, à mesurer toute la portée de la découverte, à découvrir toutes les conséquences qui en découlent, et à pousser à la perfection l'instrument fourni par les nouvelles notions. C'est ainsi que nous sommes arrivé à établir la doctrine connue sous le nom de *glossématique* qui, de fait et pratiquement, peut être caractérisée par quatre traits particuliers : 1° celui de recommander comme la seule adéquate une procédure analytique (dite aussi déductive, d'un terme qui s'est montré prêter à l'équivoque), et de considérer la synthèse (ou description des unités par les parties qui les composent, ou, pour mieux dire, par leurs fonctions intérieures génératrices) comme présupposant l'analyse ; 2° celui d'insister sur la forme, jusqu'ici négligée en faveur de la substance ; 3° celui de vouloir comprendre dans la forme linguistique celle du contenu, et non

¹ Cf. A. Lalande, *Vocabulaire de la philosophie*, 4^e éd., p. 531, col. 2, alinéa B (« ce que nous nous proposons d'atteindre ou de réaliser en agissant »).

² L'auteur, *Principes de grammaire générale*, 1928, p. 5. — C'est en 1931 que, en donnant notre contribution à la première inauguration du travail du Cercle linguistique de Copenhague, nous avons présenté la formule explicite de la « méthode immanente en linguistique » (cf. *Bulletin du Cercle ling. de Copenhague* II, p. 14).

seulement celle de l'expression ; et, en conséquence de ces principes, 4° celui de considérer le langage, dans le sens communément adopté par les linguistes, comme un cas particulier d'un système sémiotique, c'est-à-dire d'un système comportant des plans différents et, à l'intérieur de chaque plan, une différence entre forme et substance (réserve faite de l'absence de substance telle qu'on la constate dans le cas d'un système construit, p.ex. en linguistique génétique ou dans un calcul typologique, à moins qu'on n'y ajoute une manifestation spécifique), et de situer la linguistique dans les cadres d'une sémiotique (ou sémiologie) générale. Les définitions exactes que nous proposons pour *système sémiotique* et pour *langue (langage)* ont été données ailleurs¹.

Cette doctrine ne constitue d'ailleurs qu'une hypothèse de travail qui, nous l'espérons, aidera à trouver l'axiomatique qui s'adapte le mieux.

Cette doctrine, et la double distinction fondamentale, mentionnée plus haut, sur laquelle elle repose, sont aujourd'hui sujettes à discussion. En acceptant l'invitation à collaborer au présent volume par une contribution portant sur la théorie et la méthode de la glossématique, nous avons donc estimé ne pouvoir mieux faire que de présenter sur la double distinction qui vient d'être signalée quelques réflexions que nous croyons aptes à éclaircir plus amplement la question, à fixer utilement les idées et à apporter certaines précisions que nos derniers résultats permettent d'y ajouter. Pour éviter les redites et les banalités nous supposerons connus les contours essentiels de la théorie tels qu'ils ont été exposés ailleurs². On ne s'attendra donc pas à retrouver dans ce qui va suivre une introduction à la glossématique ; il s'agira au contraire d'une contribution qui vise à faire comprendre un problème plus restreint, mais essentiel, peut-être le plus essentiel dans cet ordre d'idées.

Bien que ce soit manifestement mettre du vin nouveau dans de vieilles outres, nous nous sommes permis, non sans scrupules, de reproduire pour notre exposé le titre d'un travail publié en 1869 par Max Müller : *La stratification du langage*. Il est vrai que la « stratification » à laquelle nous pensons ne s'identifie nullement à celle que le vénérable Oxonien a voulu mettre en lumière. Nous croyons cependant que, malgré cette fortuite

¹ L'auteur, *Prolegomena to a Theory of Language*, 1953, p. 85 sv. définitions nos 53 et 88. Version française de ces définitions (accompagnée d'une appréciation critique) par A. Martinet dans *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* XLII, 1, p. 33.

² L'auteur, *Prolegomena* (voir note 1). Une traduction française de cet ouvrage (paru d'abord en danois en 1943), sous le titre de *Prolégomènes à une théorie du langage*, est actuellement sous presse dans les *Travaux du Cercle ling. de Copenhague*. — L'index de termes et de définitions qu'on trouve à la fin de ce travail nous dispensera la plupart du temps de renvois plus détaillés.

coïncidence, le titre se trouvera justifié. *Stratification* se présente comme le terme le plus naturel pour rendre notre idée ; avouons seulement que, sous peine de courir le risque d'être accusé d'inexactitude en matière de terminologie, nous aurions dû mettre : *La stratification du système sémiotique*¹.

En effet, une des thèses que nous allons soutenir (et que l'on trouvera dans les dernières pages du présent exposé) implique, à certains égards, une relation analogue entre la substance du contenu, la forme du contenu, la forme de l'expression et la substance de l'expression, si bien que, si on passe dans l'ordre indiqué (en avant ou en arrière) de l'un de ces quatre compartiments à l'autre, on peut faire pour chaque pas les mêmes observations. Il paraît possible d'énoncer des lois dirigeant les rapports entre ces quatre grandeurs, en les prenant deux à deux, lois qui s'avèreront indifféremment valables pour n'importe laquelle de ces paires. On a par conséquent intérêt à disposer d'un nom commun pour les désigner. C'est un fait digne d'attention d'ailleurs que, dans la terminologie consacrée depuis le *Cours* de Saussure, on dispose du mot *plans* pour désigner le contenu (le signifié) et l'expression (le signifiant), mais non d'un terme commun servant à désigner les quatre grandeurs que nous envisageons. Nous proposons de les appeler *strata*.

Nous jugerons utile pour notre but de mettre ces quatre strata sur le même pied, et de les regarder d'un angle qui les rende coordonnés, ce qui permettra de les manier librement et sans idées préconçues, de les classer de différentes manières, et de comparer à son gré, et de tous les points de vue, les classes de strata ainsi obtenues.

De la sorte on arrivera à constater entre les classes de strata des différences et des analogies. Nous traiterons d'abord, assez longuement, des différences, pour finir par insister sur les analogies.

Avant d'entrer dans ces démonstrations, nous avons cependant une tâche pratique à accomplir, qui se trouvera utile et même indispensable : celle d'introduire des désignations univoques pour chacun des strata. Le plus simple et le plus facile est de se servir d'un jeu de symboles analytiques.

D'une façon générale, dans le système de symboles qui sera utilisé en glossématique, les grandeurs du contenu (dites aussi grandeurs plérématiques) sont symbolisées par des caractères grecs, les grandeurs de l'expression (dites aussi grandeurs cénématiques) par des caractères

¹ A condition d'y comprendre la progression (en anglais : *process*) (le texte), qui détermine le système (la langue) (v. *Prolegomena*, p. 24).

latins (italiques ou romains) ; pour symboliser une grandeur appartenant à n'importe lequel des deux plans, on se sert d'un caractère latin précédé d'un astérisque au bas de la ligne. Par exemple, $\text{.}g$ est le symbole d'un glossème (invariante irréductible), tandis que γ symbolise spécialement un glossème du contenu (ou plérématème), et g un glossème de l'expression (ou cénématème). De même, $\text{*}G$ signifie taxème, Γ taxème du contenu, G taxème de l'expression.

Pour désigner la manifestation (la relation spécifique entre forme et substance) on se sert des signes V et Λ . Ces symboles ont été choisis pour évoquer le mot *valeur* : on peut dire en effet (par analogie avec la valeur d'échange des sciences économiques¹) qu'une grandeur donnée qui relève de la forme constitue la valeur qui dans le système sémiotique considéré est attribuée à la grandeur de substance qui lui correspond et par laquelle elle est manifestée. Par exemple, on peut dire que la grandeur phonique $[p]$ a la valeur p (où p représente un taxème d'expression d'un état de langue donné), ou, pour prendre un exemple où la différence entre forme et substance se révèle plus nettement dans la notation, que, en français, la grandeur phonique $[\text{~}]$ (nasalité) a, dans certains cas démontrables, la valeur d'une variante (définie) du taxème n (comme dans le mot qui s'écrit « bon »)². On écrit dans ces cas

$$p \ V \ [p]$$

$$\text{var. } (n) \ V \ [\text{~}]$$

ou, s'il y a lieu de renverser les termes,

$$[p] \ \Lambda \ p$$

$$[\text{~}] \ \Lambda \ \text{var. } (n)$$

Donc, V signifie 'manifesté (par)' ou 'forme (par rapport à)', et Λ signifie 'manifestant' ou 'substance (par rapport à)'.

Si, en outre, par une disposition arbitraire, le signe $^{\circ}$ est choisi pour désigner un stratum ou une classe de strata, on obtiendra les symboles suivants qui seront utilisés dans la suite :

$\text{*}g^{\circ}$ = la forme sémiotique (forme du contenu ou forme de l'expression, forme sans égard au plan ou dans les deux plans indifféremment, et comprise dans son ensemble)

γ° = la forme du contenu (dans son ensemble)

g° = la forme de l'expression (dans son ensemble)

¹ V. ici-même, p. 28, 77.

² K. Togeby, *Structure immanente de la langue française* (Travaux du Cercle ling. de Copenhague VI, 1951), p. 28, 77.

Λ_*g° = la substance sémiotique (substance du contenu ou substance de l'expression, substance sans égard au plan ou dans les deux plans indifféremment, et comprise dans son ensemble)

$\Lambda\gamma^\circ$ = la substance du contenu (dans son ensemble)

Λg° = la substance de l'expression (dans son ensemble)

Pour des buts particuliers, il est naturel d'introduire pour les substances de l'expression des symboles comme les suivants (qui peuvent être multipliés selon les besoins) :

Λg_r = grandeur phonique manifestant un glossème de l'expression (ou cénématème)

ΛG_r = phonématème (grandeur phonique manifestant un taxème de l'expression)

Λg°_r = substance phonique (phonématique)

Λg_g = grandeur graphique manifestant un glossème de l'expression (cénématème)

ΛG_g = graphématème (grandeur graphique manifestant un taxème de l'expression)

Λg°_g = substance graphique (graphématique)

Si l'on désigne la facultativité par des parenthèses, on peut indiquer par (V) l'absence possible de manifestation qui est due au fait que la forme est sélectionnée par la substance. On obtient dès lors

$\gamma^\circ(V)$ = plan du contenu

$g^\circ(V)$ = plan de l'expression

$*g^\circ(V)$ = plan

S'il y a lieu, on peut facilement élargir ces symboles de diverses façons.

Ainsi, paradigmatique (ou système sémiotique) et syntagmatique (ou progression sémiotique) se distinguent naturellement par les signes de corrélation (:) et de relation (R) respectivement. En usant d'un système de symboles précis, cette distinction est évidemment de rigueur.

De plus, on peut désigner par une L une «sémiotique linguistique» (c'est-à-dire une «langue» dans le sens traditionnel des linguistes, et en y comprenant le texte, ou syntagmatique linguistique).

C'est ainsi qu'on peut écrire, s'il y a lieu :

$\gamma^\circ g^\circ(V):$ = une paradigmatique

$\gamma^\circ g^\circ(V)R$ = une syntagmatique

$\gamma^\circ g^\circ(V)$ = une sémiotique (c.-à-d. l'ensemble d'une paradigmatique et d'une syntagmatique)

$L\gamma^{\circ}g^{\circ}(V)^{\circ}$ = langue (dans le sens restreint d'un *système* linguistique)

$L\gamma^{\circ}g^{\circ}(V)R$ = texte

$L\gamma^{\circ}g^{\circ}(V)$ = une sémiotique linguistique

Il paraît malaisé, et même indésirable, de traduire ces symboles et leurs combinaisons dans une terminologie, ou de les supplanter par des termes plus ou moins artificiels. Au contraire, les symboles et leurs combinaisons sont utiles même dans les cas où l'on dispose déjà d'un terme consacré, vu que les termes consacrés ne manquent pas d'ambiguïté. Par exemple, l'introduction des symboles fait voir immédiatement que, malgré les nuances subtiles qui sont rendues possibles par la délicate distinction du français entre *langue* et *langage*, ces termes n'admettent nullement l'univocité absolue qui sera indispensable pour le but que nous nous proposons ici. L'analyse que nous allons entreprendre fera voir aussi, entre autres choses, l'avantage qu'il y a à symboliser d'une façon brève et simple la forme et la substance *sémiotiques*, et à éviter de la sorte les ambiguïtés des termes généraux de *forme* et de *substance*.

Pour la commodité de notre exposé, et pour éviter les complications inutiles, il sera supposé ci-après en principe que l'objet d'investigation soit une seule sémiotique (et non pas, par exemple, une famille ou une succession génétique de langues, ni une classe typologique renfermant deux ou plusieurs langues, ni un agglomérat de langues différentes représentées, comme c'est souvent le cas, dans un seul et même texte choisi comme objet d'analyse). De plus, il sera supposé également, sauf indication contraire, que la sémiotique envisagée ne soit ni une sémiotique connotative ni une métasémiotique. De fait et pratiquement, le lecteur pourra se représenter un état de langue ordinaire, ou, au besoin, une sémiotique non-linguistique qui, du point de vue choisi et en principe, ressemble le plus à un état de langue ordinaire.

D'ailleurs les observations que nous allons faire s'appliquent à n'importe quelle sémiotique ou classe de sémiotiques, y comprises les sémiotiques connotatives, les métasémiotiques, les classes typologiques, familles génétiques etc. etc. Pour sauvegarder une méthode empirique, l'analyste doit prévoir toutes les possibilités et maintenir une attitude agnostique vis-à-vis de la classe qui, à chaque stade, fait l'objet de l'analyse. Si l'objet de l'analyse est une hiérarchie, c'est-à-dire une classe de classes, il peut se révéler comme une hiérarchie de hiérarchies, sans conformité entre elles ; donc, dès le moment où, à un certain stade de l'analyse de cet objet complexe, un manque de conformité se dénonce, l'ana-

lyste doit reconnaître l'existence de deux hiérarchies différentes, et procéder par conséquent, en vue d'épuiser l'analyse complète, à deux analyses séparées. C'est ainsi que, si l'objet de l'analyse est une sémiotique (c'est-à-dire si au cours de l'analyse il se trouve satisfaire à la définition d'une sémiotique), il faut distinguer les deux plans et les analyser séparément, à partir du moment même où, pendant l'analyse de l'ensemble, ils révèlent entre eux une différence de structure; de même, dans le cas d'une sémiotique manifestée, il faut distinguer et analyser séparément forme et substance dès le moment où pendant l'analyse de l'ensemble elles cessent d'être mutuellement conformes. C'est ainsi qu'on distingue aussi les deux plans d'une métasémiotique (dont le plan de contenu se révèle comme étant une sémiotique) et ceux d'une sémiotique connotative (dont le plan d'expression se révèle comme étant une sémiotique), aussi bien que les structures divergentes qui, au fur et à mesure que l'analyse d'un texte progresse, se révèlent comme étant des langues différentes, dont les contiguités s'expliquent ou bien par une relation spécifique génératrice de l'ensemble (d'ordre typologique ou génétique) ou bien par une rencontre plus fortuite dans un seul et même texte; et ainsi de suite. Le principe reste toujours le même: l'exigence d'une analyse exhaustive veut qu'on distingue ce qui manque de conformité, et que la séparation soit accomplie dès le moment où le manque de conformité se dénonce; le principe de la simplicité veut, d'autre part, qu'on ne distingue pas avant ce moment, sous peine d'opérer des distinctions inutiles.

Le principe s'applique donc indifféremment à n'importe quelle classe de hiérarchies. Il s'ensuit qu'il s'applique, plus particulièrement, aux classes constituées par ces hiérarchies que nous avons appelées les strata, et qui s'observent le plus facilement dans une sémiotique ordinaire, ou dans un état de langue ordinaire. On pourra donc bien, pour simplifier, commencer par se borner à ces cas. Il est vrai d'autre part qu'une telle limitation est un artifice qui la plupart du temps correspond mal aux faits empiriques tels qu'ils se présentent le plus souvent au linguiste, puisque dans un état de langue ordinaire les connotations s'imposent constamment. Mais l'artifice est innocent, parce que l'uniformité du principe rendra les généralisations faciles à opérer.

Dans notre examen des différences entre les classes de strata, il paraît naturel de commencer par les classifications des strata qui recouvrent les deux distinctions saussuriennes: celle entre $\gamma^0(V)$ et $g^0(V)$ (qui est la distinction des deux plans) et celle entre $\text{„}g^0$ et $\Lambda \text{„}g^0$ (ou entre forme et substance).

On peut faire observer d'abord qu'une première différence entre ces deux distinctions est dans le stade d'analyse où elles s'imposent : la distinction entre contenu et expression est supérieure à celle entre forme et substance, si bien que, dans la procédure de l'analyse, la bifurcation qui conduit à séparer la hiérarchie constituée par le plan du contenu et celle constituée par le plan de l'expression se trouve à un stade antérieur à celle qui sépare forme et substance. C'est pourquoi il faut parler, comme nous l'avons fait déjà en effet et comme nous aurons à le faire dans la suite, de la 'forme du contenu', de la 'substance du contenu', de la 'forme de l'expression' et de la 'substance de l'expression', alors qu'il serait insensé, parce qu'inadéquat, de parler d'un 'contenu de substance', d'un 'contenu de forme', d'une 'expression de substance', ou d'une 'expression de forme'. La distinction entre contenu et expression est le premier carrefour, celle de forme et substance le second, et la distinction de forme et de substance est donc subordonnée à celle entre les plans.

De la sorte, la distinction des plans se greffe sur celle des substances, et la deuxième distinction saussurienne se traduira non par la simple distinction entre $*g^\circ$ et $\Lambda *g^\circ$, mais par la distinction entre γ° et $\Lambda \gamma^\circ$ d'une part, et par celle entre g° et Λg° de l'autre. Il n'y a pas de fonction (ou dépendance immédiate¹) entre $\Lambda \gamma^\circ$ et g° , ni entre Λg° et γ° , ni d'ailleurs entre $\Lambda \gamma^\circ$ et Λg° . En d'autres termes, la multiplication des deux distinctions saussuriennes conduit déjà à établir exactement trois classes de strata : 1° $\gamma^\circ(V)$ et $g^\circ(V)$, 2° γ° et $\Lambda \gamma^\circ$, 3° g° et Λg° .

Les classes de cette sorte se laissent concevoir du point de vue syntagmatique ou du point de vue paradigmatique, donc comme des chaînes ou comme des paradigmes, respectivement. Il est vrai que, en l'espèce, c'est la conception syntagmatique qui s'impose le plus, parce que les strata se présentent à l'analyse immédiate comme coexistants, et que par conséquent la fonction génératrice d'une classe de strata est pour l'analyse immédiate une relation (ou conjonction logique) entre les strata compris dans la classe. Aussi la théorie a-t-elle jusqu'ici insisté d'une façon exclusive, bien que toute naturelle, sur les relations entre strata ; on les retrouvera d'ailleurs dans un instant. Mais pour être complet il faut y suppléer en concevant les strata comme alternant, donc comme les membres d'un paradigme dont la fonction génératrice est une corrélation. Puisque ce point de vue ne constitue qu'un corollaire qui ne présente que rarement un véritable intérêt pratique, nous ne ferons que le

¹ V. ici-même, p. 113 sv.

mentionner brièvement. Indiquons simplement que, de ce point de vue, les plans paraissent être mutuellement autonomes, tandis que, à l'intérieur de chaque plan, forme et substance sont mutuellement complémentaires ; donc, les trois classes de strata obtenues par la multiplication des deux distinctions saussuriennes se définissent, si elles sont conçues comme des paradigmes, selon les formules que voici¹ :

$$\begin{array}{c} \gamma^{\circ}(V) \dagger g^{\circ}(V) \\ \gamma^{\circ} \dagger \Lambda \gamma^{\circ} \\ g^{\circ} \dagger \Lambda g^{\circ} \end{array}$$

Mais, nous l'avons dit, les relations entre strata offrent un intérêt beaucoup plus considérable que les corrélations. Or, de ce point de vue encore, il y a différence entre les deux distinctions saussuriennes. La relation qui réunit les deux plans (la *relation sémiotique*, ou, plus spécialement, dans le cas d'une sémiotique ordinaire, la *dénotation*) est, on le sait, une solidarité, tandis que la relation entre forme et substance (qui s'appelle *manifestation*) est une sélection, la substance sélectionnant (manifestant) la forme.

Mais ces définitions admettent des précisions. Prises au pied de la lettre et telles quelles, elles se traduiraient par les formules

$$\gamma^{\circ}(V) \sim g^{\circ}(V) \quad (1)$$

$$\Lambda * g^{\circ} \rightarrow * g^{\circ} \quad (2)$$

Or, on sait déjà par ce qui précède que la formule (2) doit être scindée en deux :

$$\Lambda \gamma^{\circ} \rightarrow \gamma^{\circ}$$

$$\Lambda g^{\circ} \rightarrow g^{\circ}$$

Pour ce qui est de la formule (1), il faut se rendre compte du fait que, tout en restant la distinction subordonnée comme nous l'avons vu, la distinction entre forme et substance se greffe aussi sur celle entre contenu et expression, ainsi qu'il est indiqué par le symbole (V) qui entre dans la formule générale $*g^{\circ}(V)$. Puisque la forme est, à l'intérieur de chaque plan, sélectionnée par la substance, il est possible en partie (mais non, croyons-nous, de tous les points de vue), de concentrer les relations entre les deux plans (et des grandeurs relevant de deux plans différents) de façon à considérer ces relations comme contractées par la forme du contenu (ou par des grandeurs qui en relèvent) et la forme de l'expression

¹ Pour les termes et symboles utilisés pour désigner les diverses fonctions, le lecteur est prié de se reporter aux *Prolegomena*, surtout p. 25, note.

(ou par ses grandeurs) simplement, en faisant abstraction dans les deux plans de la substance. Il est de première importance pratique de savoir quelles sont les relations qui permettent une telle concentration.

La réponse à cette question n'est pas loin. Puisque la détermination (fonction unilatérale entre la substance comme variable et la forme comme constante) n'est valable que du seul point de vue syntagmatique (comme une sélection), tandis que du point de vue paradigmatique il y a réciprocité (plus particulièrement : complémentarité) entre forme et substance, la substance ne peut jouer le rôle d'une variable que dans les cas nets où pour l'analyse immédiate le syntagmatique est seul en cause. Dans ces cas donc, il paraît certain que le champ de relation entre les plans peut être concentré de la façon indiquée, c'est-à-dire à ne comprendre que la forme seule, tandis qu'on peut prévoir d'autres cas, rendus plus compliqués par le fait d'un concours entre syntagmatique et paradigmatique, et où par conséquent la substance doit être comprise dans les deux plans (ou dans les grandeurs qui en relèvent) pour définir les fonctions qu'ils contractent entre eux.

Il paraît certain que l'interdépendance constituée par la fonction sémiotique est d'ordre nettement syntagmatique (donc, comme nous l'avons dit, une solidarité), et que, en conséquence de ce fait, la relation sémiotique doit être considérée comme contractée par la forme du contenu et la forme de l'expression seules, sans le concours des substances, si bien que la formule (1) sera remplacée désormais par la formule plus simple et plus exacte

$$\gamma^{\circ} \sim g^{\circ}$$

Faisons remarquer tout de suite que le fait que la corrélation entre les plans paraît pouvoir se définir comme une autonomie ne sert pas à compliquer la situation : du point de vue paradigmatique aussi bien que du point de vue syntagmatique, les plans ne contractent qu'une réciprocité, et il n'y a pas pour les plans le conflit entre le paradigmatique et le syntagmatique qui s'observe pour forme et substance.

Il paraît, d'autre part, que la *commutation*, qui est, pour l'analyse immédiate et d'ailleurs de tous les points de vue, une corrélation (qui contracte une relation avec une corrélation du plan opposé), et, d'une façon plus générale, les corrélations entre variantes qui, à n'importe quel stade de l'analyse de chaque plan, permettent l'identification¹ des éléments,

¹ Dans le sens de « l'identification d'un criminel ». V. Lalande, *op. cit.*, III, p. 69.

constituent le domaine propre dans lequel le concours de la substance (dans le cas où elle existe) s'impose. La question ne se pose d'ailleurs qu'en des circonstances particulières, à savoir pour la vérification d'un objet empirique, tel qu'une langue qui fait l'objet d'une enquête ; pour les autres cas (structures résultant d'un pur calcul, ou d'une reconstitution génétique) la substance, même si elle est introduite, est construite à dessein de façon à satisfaire aux exigences de commutations et d'identités numériques prévues par la forme. Donc, dès qu'il s'agit de la commutation, et des identifications d'éléments qui en dérivent, le plan ne se réduit pas à la forme pure, mais se définit comme $*g^{\circ}(V) : \gamma^{\circ}(V)$ et $g^{\circ}(V)$ respectivement.

Nous croyons que les précisions que nous venons de donner, à la base du système de formules plus exactes que nous avons introduit, permettront de mieux comprendre la position du problème, souvent débattu, des rapports entre forme et substance au sein de la structure sémiotique. Il y aura encore d'autres précisions à apporter dans la suite, et on parlera encore de certaines différences entre les strata avant d'aborder la question des analogies. Arrêtons-nous cependant un instant pour appeler l'attention sur certaines conséquences plus générales de la distinction entre forme et substance telle qu'elle a été dès maintenant précisée.

Les formules que nous avons choisies pour rendre les termes de 'forme' et de 'substance', et pour préciser une certaine ambiguïté trouvée dans le terme 'plan' (comme impliquant ou non la manifestation possible), ne sont valables que pour la forme et la substance *sémiotiques*. Mais les termes de 'forme' et de 'substance', tels qu'ils ont été introduits par F. de Saussure, admettent sans doute une application plus générale. Il est probable que toute analyse scientifique, de n'importe quel objet (considéré dès lors comme une classe dans notre sens de ce mot), implique par nécessité la distinction entre deux strata, ou hiérarchies, que l'on peut identifier à la forme et la substance dans l'acception saussurienne (mais générale) de ces termes. La «forme», dans ce sens général, se définit comme l'ensemble total, mais exclusif, des marques qui, selon l'axiomatique choisie, sont constitutives des définitions¹. Tout ce qui n'est pas compris dans une telle «forme», mais qui de toute évidence appartiendrait à une description exhaustive de l'objet étudié, est relégué à une autre hiérarchie qui par rapport à la «forme» joue le rôle de «substance». Forme et substance

¹ On serait tenté de dire marques *pertinentes*, si ce n'était que, en linguistique moderne, ce mot a été réservé à signifier 'ce qui dans la substance est (supposé) pertinent pour une différence dans la forme'.

sémiotiques ne constituent en effet qu'un cas particulier de cette distinction générale. Nous avons dans un autre travail¹ appelé l'attention sur une telle généralisation possible, mais en soulignant en même temps le fait, sur lequel nous insistons ici encore, que, dès le moment où l'on change de point de vue et procède à l'analyse scientifique de la «substance», cette «substance» devient forcément à son tour une «forme», d'un degré différent il est vrai, mais une «forme» néanmoins, dont le complément est encore une «substance», comprenant encore une fois les résidus qui n'ont pas été acceptés comme les marques constitutives des définitions. Ceci revient à dire que dans ce sens général «forme» et «substance» sont des termes *relatifs*, non des termes absolus.

De ce point de vue, il serait évidemment injuste de prétendre, comme nous l'avons fait plus haut, que la distinction entre forme et substance soit subordonnée à celle entre contenu et expression. Au contraire, des deux distinctions saussuriennes, telles qu'elles ont été transmises dans le *Cours*, la distinction des plans s'applique à la seule sphère sémiotique – elle est spécifique à la sémiotique au point même de la définir – alors que la distinction entre «forme» et «substance» paraît être d'une application beaucoup plus générale : il semble s'agir tout simplement de l'*abstraction*, qui est la rançon de toute analyse scientifique.

Il ne faut pas se dissimuler le fait que, de ce point de vue, la terminologie saussurienne peut prêter à la confusion. On ne saurait y remédier que par les artifices que nous avons proposés, et qui consistent à réserver, en matière sémiotique, par une disposition arbitraire, les termes de 'forme' et de 'substance' à ne désigner que forme et substance *sémiotiques*, c.-à-d. γ° et $\Lambda\gamma^{\circ}$ respectivement, ou, plus exactement encore, γ° et $\Lambda\gamma^{\circ}$, g° et Λg° selon les deux plans dans lesquels elles sont dès lors forcément ancrées.

Ce qui nous reste à dire encore sur les différences entre (classes de) strata aura trait exclusivement à la différence entre forme et substance, et servira donc en même temps à élucider certaines analogies entre γ° et g° d'un côté, et entre $\Lambda\gamma^{\circ}$ et Λg° de l'autre.

Il est vrai que ce que nous en dirons est d'un caractère largement hypothétique, et ne constitue qu'un premier sondage dans un terrain à peine défriché. Ceci ne laissera certainement pas de surprendre le lecteur non averti, vu que la question dont il s'agit est très fondamentale, voire même élémentaire, à savoir la question des grands principes de la struc-

¹ Ici-même, p. 32 sq. Cf. *Prolegomena*, p. 79.

ture interne de la substance. C'est une situation en effet qui fait quelque peu rêver, car si on prétend souvent, spécieusement, que la substance, et surtout celle de l'expression qui a constitué l'objet favori des recherches linguistiques pendant un siècle au moins, est mieux connue que la forme sémiotique, l'abîme d'ignorance devant lequel nous nous trouvons à l'état actuel des recherches fait comprendre, d'une façon particulièrement impressionnante, que la linguistique n'en est encore qu'à ses premiers débuts. Nous estimons cependant que le seul moyen pour y remédier et pour contribuer aux progrès consiste à émettre des hypothèses : *citius emergit ueritas ex errore quam ex confusione*.

Les hypothèses s'imposent d'autant plus qu'elles sont suscitées inévitablement par certains faits évidents qui sautent aux yeux et qui demandent une explication.

Un de ces faits, et peut-être le plus saillant, est la multiplicité des substances. C'est un fait bien connu, par exemple, qu'une seule et même forme de l'expression peut être manifestée par des substances diverses : phonique, graphique, signaux par pavillons, etc. On hésite souvent devant ce fait ; on l'explique de façons diverses. On peut le discuter, mais on ne peut pas l'écarter. Le fait reste.

A propos de ce fait il semble utile de faire trois observations.

D'abord, s'il est dit qu'une même forme sémiotique peut revêtir des substances diverses, il importe de comprendre que, dans la terminologie glossématique que nous utilisons ici, *substance* veut dire substance sémiotique : $\Lambda *g^{\circ}$. La substance est déjà sous la domination de la forme sémiotique ou $*g^{\circ}$. C'est une substance *sémiotiquement formée*. Or, pour paradoxal que cela puisse paraître à première vue, c'est précisément cette notion particulière de substance qui nous sera utile pour faire ressortir le rapport entre forme et substance. Un exemple le fera voir. Dans le cas normal d'une langue telle que le français ou l'anglais, l'analyse phonématique et l'analyse graphématique du plan de l'expression ne feraient que fournir deux formes sémiotiques différentes, et non une seule et même forme sémiotique manifestée par des substances différentes. Ce cas n'offre donc pas l'exemple désiré. Pour l'obtenir, il faut que la forme sémiotique reste identique à elle-même, mais qu'elle soit manifestée différemment. Des exemples valables sont fournis par une prononciation (donc substance phonématique) et une notation phonologique correspondante (ou une orthographe susceptible d'en faire fonction) (donc substance graphématique), ou bien par une orthographe (donc substance graphématique) et un système de signaux par pavillons où chaque signal,

ou chaque pavillon, correspond à un seul graphème (lettre de l'alphabet par exemple ; donc, substance «mappématique», s'il nous est permis d'introduire le terme) ou une dactylolalie comme celle des sourds-muets (substance que nous appelons «gérématique»). Dans les exemples de ce genre il faut pouvoir dire que, malgré le fait (inévitabile) que la substance reflète la forme sémiotique, plusieurs substances concourent pour manifester la forme. On voit du même coup d'ailleurs qu'il sera impossible de renverser les termes, et de prétendre qu'une même substance puisse revêtir des formes sémiotiques différentes.

Pour désigner la manifestante sans impliquer qu'elle soit sémiotiquement formée, c'est-à-dire sans distinguer manifestante sémiotiquement formée et manifestante sémiotiquement non-formée, ce qui est une notion entièrement différente, nous proposons le terme *matière*¹. Entre autres choses, ce terme est fait exprès pour permettre de dire qu'une même matière (p.ex. matière phonique, graphique etc.) peut servir à manifester des formes sémiotiques différentes, ce qui est autre chose, et par conséquent sans contradiction avec ce qui vient d'être dit. Ajoutons d'ailleurs que, sous peine d'échapper à la connaissance, cette matière doit être scientifiquement formée, du moins à un degré qui permette de la distinguer d'autres matières ; toute science est une sémiotique, il est vrai, mais d'un ordre différent de celui qui nous occupe ; que ce soit dit simplement pour être complet, et en même temps pour prévenir à la confusion.

Ensuite, pour bien comprendre la multiplicité possible des substances par rapport à la forme sémiotique, il faut se rendre compte du fait que la règle donnée vaut pour la forme de chaque plan pris à part : pour γ^0 et pour g^0 respectivement. Or il convient de rappeler à ce propos le caractère arbitraire de la fonction sémiotique qui réunit γ^0 et g^0 ; ce fait, qui révèle une analogie entre la fonction sémiotique et la manifestation, et sur lequel nous aurons à revenir, signifie qu'une même forme de contenu peut être exprimée par plusieurs formes d'expression, et inversement, fait responsable justement de la situation que l'on vient de constater pour les systèmes d'expression, à manifestation graphique et phonique respectivement, de l'anglais et du français. Mais même la forme d'expression dont la manifestation coutumière est d'ordre phonique peut, on le sait, pour l'anglais ou le français être rendue par une notation phonologique, donc en utilisant une substance différente ; de même, l'alphabet anglais ou français peut être rendu par des signaux par pavillons, et ainsi

¹ Ou *sens* ; en anglais : *purport*. *Prolegomena*, p. 31.

de suite. Donc, ce qui vaut pour une langue dont l'usage ne permet qu'une seule forme de l'expression vaut au même titre pour chacune des formes d'expression (c.-à-d. pour chaque $*g^0$) d'une langue qui, comme le français ou l'anglais, admet plusieurs formes de cet ordre : une seule et même forme peut revêtir des substances diverses, mais non inversement. – Ajoutons d'ailleurs, pour être complet, que, théoriquement du moins, une sémiotique peut comporter plus de deux plans. Mais ce fait, bien que prévisible d'un point de vue purement calculatoire, ne change rien au principe, qui reste le même, à savoir que chaque forme ou $*g^0$ prise à part, c'est-à-dire $*g^0_1$ ou γ^0 , $*g^0_2$ ou g^0 , $*g^0_3$, ..., $*g^0_n$, peut revêtir plus d'une substance, mais non inversement.

Enfin, on ne saurait signaler le fait constitué par la multiplicité des substances sans insister, tout d'une haleine, sur un autre fait qui vient le compliquer apparemment : nous voulons dire le fait qu'une même substance comporte à son tour plusieurs aspects, ou, comme nous préférons dire, plusieurs *niveaux*. C'est un fait très important, mais fort mal étudié. On sait que la substance phonique, prise dans son ensemble et dans le sens le plus large du terme, demande tout au moins une description physiologique (dite aussi articulatoire, myocinétique, etc.) et une description purement physique (ou acoustique, dans le sens propre de ce terme), et qu'il faut y ajouter sans doute une description auditive, selon l'apperception des sons du langage par les sujets parlants. En principe, les autres substances d'expression concevables ne se comportent pas autrement : il y aura, pour elles également, tout au moins une description physique et une description par apperception. La substance du contenu ne paraît pas être exempte d'une différenciation analogue : on ne sépare pas utilement les grandeurs sémantiques susceptibles d'une description physique (telles que 'cheval', 'chien', 'montagne', 'sapin') et celles qui se prêtent surtout, ou peut-être même uniquement, à une description utilisant les termes d'apperception ou d'évaluation (telles que 'grand', 'petit', 'bon', 'mauvais'). Au contraire, à regarder la substance du contenu dans son ensemble et du dehors, les deux points de vue se confondent et se suppléent constamment, bien qu'à des degrés divers, et il y a un glissement constant entre eux. Ce n'est pas dire qu'il ne faille pas les distinguer ; seulement séparer et distinguer n'est pas la même chose. A l'analyse (qui n'est pas nécessairement une partition ou une division) le tout se présente justement comme comportant divers aspects ou niveaux qui se correspondent et se complètent et que l'analyse doit dégager. Elle ne saurait le faire sans se rendre compte d'un certain ordre hiérarchique de ces niveaux,

et ce fait est peut-être, à première vue, plus évident et plus facile à saisir pour le contenu que pour l'expression. De toute évidence c'est la description par évaluation qui pour la substance du contenu s'impose immédiatement. Ce n'est pas par la description physique des choses signifiées que l'on arriverait à caractériser utilement l'usage sémantique adopté dans une communauté linguistique et appartenant à la langue qu'on veut décrire; c'est tout au contraire par les évaluations adoptées par cette communauté, les appréciations collectives, l'opinion sociale. La description de la substance doit donc consister avant tout en un rapprochement de la langue aux autres institutions sociales, et constituer le point de contact entre la linguistique et les autres branches de l'anthropologie sociale. C'est ainsi qu'une seule et même « chose » physique peut recevoir des descriptions sémantiques bien différentes selon la civilisation envisagée. Cela ne vaut pas seulement pour les termes d'appréciation immédiate, tels que 'bon' et 'mauvais', ni seulement pour les choses créées directement par la civilisation, telle que 'maison', 'chaise', 'roi', mais aussi pour les choses de la nature. Non seulement 'cheval', 'chien', 'montagne', 'sapin' etc. seront définis différemment dans une société qui les connaît (et les reconnaît) comme indigènes et dans telle autre pour laquelle ils restent des phénomènes étrangers – ce qui d'ailleurs n'empêche pas, on le sait bien, que la langue dispose d'un nom pour les désigner, comme p. ex. le mot russe pour l'éléphant : *slon*. Mais l'éléphant est quelque chose de bien différent pour un Hindou ou un Africain qui l'utilise et le cultive, qui le redoute ou qui l'aime, et d'autre part pour telle société européenne ou américaine pour laquelle l'éléphant n'existe que comme un objet de curiosité exposé dans un jardin d'acclimatation et dans les cirques ou les ménageries, et décrit dans les manuels de zoologie. Le 'chien' recevra une définition sémantique tout à fait différente chez les Eskimos, où il est surtout animal de trait, chez les Parses, dont il est l'animal sacré, dans telle société hindoue où il est réprouvé comme paria, et dans nos sociétés occidentales dans lesquelles il est surtout l'animal domestique dressé pour la chasse ou pour la vigilance.

Il est vrai que ces considérations ne concernent pas que la substance, et qu'elles ont de graves répercussions sur l'analyse formelle des unités en question. Il n'en reste pas moins que la substance immédiate du contenu semble consister en des éléments d'appréciation; on peut même dire que, grâce à cette analyse formelle, le niveau immédiat de la substance se réduira à plus forte raison à n'être que d'une nature nettement appréciative.

En somme, un examen provisoire de la substance du contenu invite à

conclure que à l'intérieur de cette substance le niveau primaire, immédiat, parce que seul directement pertinent du point de vue linguistique et anthropologique, est un niveau d'appréciation sociale. Ce résultat a été gagné surtout par un examen du langage, mais pourra facilement être généralisé de façon à valoir en principe pour n'importe quelle sémiotique. Pour le dire en passant, la méthode qui consiste à décrire le niveau d'appréciation sociale présente aussi l'avantage, indispensable au linguiste, de pouvoir rendre suffisamment compte des « métaphores », qui dans quelques cas jouent un rôle au moins aussi considérable que le « sens propre », et qui le plus souvent proviennent justement d'une telle appréciation collective qui arbitrairement met en évidence certaines qualités attribuées de préférence (souvent alternativement, par syncrétisme) à l'objet envisagé (par exemple si, dans telle ou telle langue, 'renard' peut signifier un 'homme rusé' ou un 'homme roux')¹. Les terminologies scientifiques sont pour une large part créées exprès pour éviter de telles implications métaphoriques ou appréciations collectives et traditionnelles ; elles n'y arrivent souvent que partiellement, et, à moins de se cantonner dans un fourré de formules absolument arbitraires, elles partagent en principe le sort d'une langue naturelle.

Il paraît donc que le premier devoir du linguiste, ou, plus généralement, du sémiotiste, qui voudrait entreprendre une description de la substance du contenu consisterait à décrire ce que nous avons appelé le niveau de l'appréciation collective, en suivant le corps de doctrine et d'opinion adopté dans les traditions et les usages de la société envisagée. Il va de soi d'autre part que pour donner une description exhaustive et adéquate de l'ensemble il convient d'y suppléer par une description des autres niveaux, présentant des rapports avec le niveau immédiat. Il ne faut pas croire d'ailleurs que ce soit un niveau physique et rien de plus. Il faudra sans doute envisager également une étude des conditions sociobiologiques et du mécanisme psycho-physiologique qui, grâce à des dispositions naturelles et à des habitudes acquises, valables pour les ex-

¹ A ce propos une remarque faite par Vilh. Grønbech nous vient à l'esprit : « Je sens immédiatement ce que c'est que de se risquer dans l'antre du lion en entrant chez le chef du bureau, je sais entendre le rugissement de lion provenant du tyran et du démagogue, et admirer le courage de lion et l'orgueil de lion manifestés par le héros ; j'ai connu bien des façons burlesques et des tracasseries de ce renard qu'est Monsieur Untel ; et c'est par là que je reconnais le lion et Maître Renard en les rencontrant au jardin d'acclimatation ou dans la forêt. Le renard et le lion ne me viennent pas d'un manuel, ils proviennent de la Bible, des fables, des poèmes, et ce serait pour la linguistique une tâche naturelle et fascinante d'élucider cet arbre généalogique » (*Sprogets musik*, Copenhague 1943, p. 18).

périences sensorielles et autres, permettent aux sujets parlants, appartenant à la communauté linguistique dont il s'agit, de créer, de reproduire, d'évoquer et de manier de diverses façons les éléments d'appréciation dont nous venons de parler, et les unités qui peuvent être en formées.

Ceci nous permet de revenir sur nos pas pour réexaminer de ce point de vue la substance de l'expression. La question se pose de savoir si on est autorisé à la concevoir comme étant en principe soumise au même régime. Nous croyons pouvoir répondre par l'affirmative. Il suffit en effet de rappeler ce qui a été dit plus haut en parlant de la substance de l'expression. Il est évident que ici encore on est en présence d'un niveau physique et d'un niveau socio-biologique qui sont de tous points comparables à ceux de la substance du contenu ; la définition que nous venons de donner du niveau socio-biologique de la substance du contenu s'applique en effet telle quelle, et sans modification aucune, à la substance de l'expression. Il n'est pas moins évident qu'il y a lieu d'ajouter à la description de ces deux niveaux celle d'un troisième, celle que nous avons appelée plus haut la description auditive, ou, plus généralement, la description par apperception, qui s'assimile bien à la description des appréciations collectives que nous avons envisagée pour la substance du contenu.

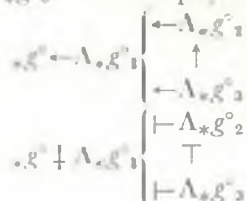
Concluons donc, du moins provisoirement, que toute substance sémiotique, ou Λ_{*g^0} (considérée constamment à l'intérieur d'un seul plan) comporte plusieurs niveaux, entre lesquels il y a bien entendu des fonctions définies et un ordre hiérarchique. Il paraît que le niveau qui est en tête de cet ordre hiérarchique est le niveau d'appréciation collective qui, en conséquence de cette circonstance, peut être considéré comme la substance par excellence, la seule substance (dans le sens plus étroit de ce terme) qui du point de vue sémiotique soit immédiatement pertinente. On peut exprimer ce fait dans la terminologie fonctionnelle en disant que ce niveau, ou substance sémiotique immédiate, qui évidemment sélectionne la forme qu'elle manifeste, et avec laquelle elle est complémentaire, est à son tour sélectionné par les autres niveaux, parmi lesquels nous avons envisagé deux : le niveau physique et le niveau socio-biologique. Ces deux derniers niveaux sont d'ailleurs spécifiés également par la substance sémiotique immédiate. Ajoutons en outre, pour essayer d'être complet, que relation et corrélation semblent être orientées en sens inverse pour ce qui est des rapports entre le niveau physique et le niveau socio-biologique : le niveau physique semble sélectionner le niveau socio-biologique, et le niveau socio-biologique semble spécifier le niveau

physique. Pour résumer, si un niveau est désigné par la formule Λ_*g° munie d'un nombre-indice selon l'ordre hiérarchique des sélections, on obtient :

$\Lambda_*g^{\circ}_1$ = niveau d'appréciations collectives (ou substance sémiotique immédiate)

$\Lambda_*g^{\circ}_2$ = niveau socio-biologique

$\Lambda_*g^{\circ}_3$ = niveau physique



Si cette conclusion ne peut être donnée qu'avec réserves et à titre d'hypothèse, la principale raison est que, à l'état actuel des recherches, le niveau d'appréciations collectives constitue, surtout dans le plan de l'expression et tout particulièrement pour la substance phonique, un objet mal étudié. Il est vrai que ces derniers temps les faits auditifs ont revendiqué en partie l'estime qui leur revient, mais ils sont à notre avis trop souvent confondus avec les faits physiques, ou acoustiques dans le sens propre. Bien que, en supposant le bien-fondé de notre hypothèse, la description par apperception, et surtout (vue la suprématie traditionnelle de la phonologie sur l'étude des autres substances de l'expression) la description auditive des sons du langage, soit le plus grand *desideratum* de la linguistique actuelle, les contours d'une telle discipline ne se dessinent encore que vaguement. Il paraît évident que, puisqu'il s'agit de dégager des appréciations relativement naïves, et dont le seul fondement « théorique » est à chercher dans ce que nous avons appelé le « corps de doctrine » adopté dans les opinions de la société, la « méta-langue » dont une telle discipline pourrait se servir pour atteindre ses buts ne saurait être que le langage de tous les jours. Les termes techniques de cette méta-langue seraient à puiser surtout dans certains adjectifs qualificatifs trouvés dans la langue même qu'on étudie (on est donc en présence d'un de ces cas où la méta-langue est identique, totalement ou en partie, à la langue-objet) : risquons au hasard quelques exemples relativement probables tels que, pour le français, 'clair' : 'sombre', 'fort' : 'faible', 'long' : 'bref', 'haut' : 'bas', 'pesant' : 'léger', etc. Quoi qu'il en soit, une telle étude demande comme préparatif indispensable un examen du

système d'adjectifs de la langue considérée et du substance de contenu qu'ils comportent. Elle demanderait en outre tout un nombre d'autres préparatifs qui, à l'état actuel des recherches, ne sont point, il faut l'avouer, à la portée immédiate du chercheur. Il faut y compter bien des faits d'ordre psychologique, y compris, entre autres choses, ceux de la synesthésie.

Chose curieuse, la linguistique, qui s'était mise en garde bien longtemps contre toute teinte de «psychologisme», semble ici, ne serait-ce que dans une certaine mesure et les proportions bien gardées, être de retour à l'«image acoustique» de F. de Saussure, et également au «concept», à condition d'interpréter ce mot en stricte conformité avec la doctrine que nous venons d'exposer, bref, reconnaître, bien qu'avec les réserves qu'il faut, que des deux côtés du signe linguistique on est en présence d'un «phénomène entièrement psychique»¹. Mais c'est plutôt une partielle coïncidence de nomenclatures qu'une analogie réelle. Les termes introduits par F. de Saussure, et les interprétations données dans le *Cours*, ont été abandonnés parce qu'ils prêtent à l'équivoque, et il convient de ne pas refaire les erreurs. D'ailleurs nous hésitons pour notre part devant la question de savoir dans quelle mesure les recherches que nous avons ici préconisées peuvent être considérées comme étant d'ordre psychologique; la raison est que la psychologie paraît être une discipline dont la définition laisse encore considérablement à désirer.

Ajoutons brièvement que l'examen ici envisagé ne se confond pas avec la psychologie linguistique dans le sens vague de l'étude de «sentiment linguistique», ni avec l'étude de l'esthétique du langage, ni d'ailleurs avec celle de la correction linguistique – autant de sujets qui sont liés ensemble mais qui constituent un domaine tout à fait à part.

Somme toute, le fait qu'une seule et même forme ou **g°* peut, à l'intérieur de chaque plan pris à part, être manifestée par deux ou plusieurs substances, ne se confond pas avec cet autre fait, bien différent, que chacune des substances comporte plusieurs niveaux (nous les avons prévus en nombre de trois) dont l'un est en tête, puisque sélectionné par les autres, et, par suite de cette circonstance, peut se définir comme la substance sémiotique immédiate. Substance et niveau ne se confondent pas. Il paraît que les niveaux constituent, sans égard à la substance considérée, un système universel (pour lequel il faut prévoir, naturellement, des lacunes possibles dans les réalisations concrètes), ce qui n'est pas le

¹ *Cours de linguistique générale*, p. 28 (nous citons la 2^e éd.).

cas des substances. Il y a d'ailleurs plusieurs autres circonstances, que l'on trouvera dans la suite, qui induisent à penser que les niveaux se comportent entre eux autrement que les substances entre elles, et – on peut l'ajouter – que ni les substances ni les niveaux ne constituent des strata différents: c'est au contraire l'ensemble de la catégorie composée des diverses substances (chacune organisée dans un système de niveaux) appartenant à une seule et même forme ou **g°* relevant d'un seul plan, qui constitue, par rapport à cette forme, un seul stratum, bien que diversifié de la façon indiquée.

Ceci encore est forcément hypothétique. Nous voudrions d'abord appeler l'attention sur certains faits, gagnés il est vrai par une induction amplifiante, fondée sur la simple expérience des sémiotiques jusqu'ici observées, et dont la plupart n'ont pas, à l'état actuel de nos connaissances, été examinées à fond. Ces faits concernent la nature des relations intrinsèques qui s'observent à l'intérieur de chaque stratum. La nature de ces relations intrinsèques semble être spécifique à la forme et à la substance respectivement, et susceptible par conséquent de définir une différence entre forme et substance à l'intérieur de chaque plan, tandis que, au contraire, les diverses substances et les divers niveaux semblent suivre à cet égard les mêmes règles. C'est tout au moins un indice heuristique pour ne pas confondre la différence entre substances et celle entre niveaux avec celle entre strata.

En combinant les vues traditionnelles sur la délimitation de la linguistique avec l'analyse fonctionnelle entreprise par la glossématique, tout le monde sera d'accord pour reconnaître que le domaine dévolu à la linguistique, le domaine qui lui est réservé et qui constitue son objet propre et spécifique, est constitué par l'ensemble des unités dont la plus large est la phrase¹ et dont la plus petite est le glossème. Il est vrai d'autre part que cette ligne de démarcation ne doit avoir rien d'absolu, et que par contre le point de vue élargi introduit par la glossématique et la nécessité d'une description exhaustive exigent non seulement que dans la description la hiérarchie de la forme, épuisée par l'établissement des glossèmes, soit accompagnée, s'il y a lieu, des hiérarchies des substances, mais aussi que l'analyse circonscrite par la ligne de démarcation indiquée soit précédée d'une analyse dégageant les unités plus larges (telles que, p.ex., productions littéraires, œuvres, chapitres, paragraphes; prémisses et

¹ Plus exactement: la *lexie* (*Selskab for nordisk filologi* [Copenhague], *Årsberetning for* 1948-49-50, p. 13).

conclusions, etc.). C'est ainsi que la sémiotique réclame le droit d'une discipline qui puisse servir de norme pour toutes les sciences de l'homme¹. Il n'en reste pas moins que, à condition de sauvegarder une collaboration utile, une division du travail s'impose. Or il paraît que la division traditionnelle (entre 1° sémiotique propre, à laquelle incombe le devoir spécifique d'accomplir l'analyse allant depuis la phrase jusqu'au glossème, 2° les disciplines de substances, telle que phonématique, graphématique, sémantique, et 3° autres disciplines telles que l'étude de la littérature, logique, etc.) reflète bien une certaine différence dans la nature des relations intrinsèques caractéristiques des trois domaines.

L'expérience fait voir que les relations contractées par les catégories d'unités larges (réléguées par la tradition à l'étude de la littérature, à la logique, etc.) sont normalement des réciprocités (et le plus souvent des combinaisons; on remarquera bien que nous parlons des relations mutuelles contractées par les seules catégories, et non des relations entre leurs membres, qui peuvent bien être autres²), tandis que les sélections entre catégories se rencontrent en sémiotique propre. Dans la procédure d'analyse on peut même fixer un stade où les sélections entre catégories se rencontrent pour la première fois, et l'expérience montre que ce stade coïncide si souvent avec ce qui est considéré comme le début de l'analyse sémiotique propre que l'apparition de la sélection entre catégories peut être utilisée comme critérium. Deux bases de division³ se succèdent par conséquent au cours de l'analyse : une première, réciprocité syntagmatique, pour les unités de grande étendue, et une deuxième, sélection, pour les unités sémiotiques propres, et qui est en vigueur depuis la première apparition d'une sélection entre catégories jusqu'au stade où se dégagent les taxèmes. Il va de soi d'ailleurs qu'on ne peut pas indiquer par une règle universelle quelles sont les réalités qui en chaque cas correspondent aux unités dégagées aux stades mentionnés. Le taxème est défini simplement comme l'élément dégagé au stade où l'analyse par sélection est épuisée ; les taxèmes sont après coup analysés en glossèmes dont les catégories sont par définition mutuellement solidaires⁴. Souvent, mais pas nécessairement, les taxèmes sont, dans la substance phonique, reflétés par les phonématèmes (y compris les phonèmes). De la même façon on peut donner à l'unité qui la première admet une analyse par

¹ Cf. *Prolegomena*, p. 63 et 69.

² *Prolegomena* p. 55.

³ V. *Prolegomena*, p. 54 sv.

⁴ *Prolegomena*, p. 89.

sélection une dénomination arbitraire : on l'appellera «lexie»¹. Souvent, mais pas nécessairement, elle correspondra à la phrase, dans tous les cas où celle-ci admet une analyse en principale (c.-à-d. sélectionnée) et subordonnée (c.-à-d. sélectionnante).

Dans le domaine de la substance au contraire, les connaissances dont nous disposons actuellement invitent à penser que les relations entre catégories sont, du moins aux stades initiaux de l'analyse, constamment des solidarités. Ceci semble être le cas pour toute substance et en même temps pour tous les niveaux.

Considérons comme un premier exemple le niveau socio-biologique de la substance phonique c'est-à-dire la «physiologie des sons», ou phonologie articulatoire. Ici toute unité, chaque son, doit être caractérisé par rapport à un répertoire de catégories (ou dimensions si l'on veut) dont chacune reflète un système sublogique² dont les pôles sont par exemple

sonore:sourd
nasal:oral
arrondi:non-arrondi
latéral:non-latéral
etc. etc.

De même, dans le niveau des appréciations de la substance phonique, c'est-à-dire dans le niveau auditif, chaque son doit être caractérisé par rapport à un répertoire de catégories dont nous avons essayé de donner plus haut quelques exemples. Dans le niveau physique (acoustique au sens propre), la situation est en principe la même. Il est d'ailleurs moins facile de donner de bons exemples pour ces niveaux, puisque la terminologie laisse encore à désirer et est souvent à cheval sur les deux niveaux.

Nous supposons que ce principe vaut pour toute substance et pour tout niveau, et qu'on est partout en présence de catégories mutuellement solidaires, si bien que chaque unité doit être caractérisée par rapport à toutes ces catégories, et se définit comme composée d'un élément provenant de chacune d'entre elles : toute catégorie est représentée par un de ses membres dans n'importe quelle unité.³

¹ Voir ici-même, p. 57, note.

² L'auteur, *La catégorie des cas* I (*Acta Jutlandica* VII 1, Aarhus 1935), p. 127.

³ Il va de soi qu'il faut prévoir, ici comme partout, des syncrétismes et des participations, selon le système reconnu par la sémiotique particulière qui fait l'objet de l'analyse. Ainsi un son, dans une langue donnée, n'est pas a priori nécessairement ou sourd ou sonore ; il peut être sourd et sonore (que ce soit alternativement ou à force d'un glissement au cours de son

La substance semble donc demander une base d'analyse différente de celle exigée par la forme sémiotique propre. Or, malgré ce principe de solidarité des catégories qui leur est commun, les diverses substances peuvent bien présenter des structures très différentes entre elles, et il en est sans doute de même, bien que probablement à un degré moindre, pour une seule et même matière faisant partie de sémiotiques différentes. Nous le considérons en outre comme probable que, à l'intérieur d'une seule et même substance faisant partie d'une seule et même sémiotique, il y a une certaine correspondance de structure interne dans les différents niveaux, de façon à rendre les niveaux connexes mutuellement superposables selon un principe qui reste encore à trouver. Une telle conformité ne se retrouve ni entre les diverses substances, ni entre substance et forme, ni d'ailleurs entre les deux plans γ^0 et g^0 . Cette considération nous conduit à éviter de classer les niveaux comme des strata.

La distinction opérée entre substance et niveau nous aidera à mieux comprendre le fait de la multiplicité des substances. Cette multiplicité possible est due à un fait curieux concernant le rapport mutuel entre les niveaux : le niveau d'appréciation, ou substance sémiotique immédiate, ne recouvre pas par nécessité le domaine intégral de chacun des autres niveaux ; il peut au contraire se concentrer à n'en refléter qu'un secteur choisi, si bien que, une fois fait ce triage, ce secteur choisi est seul projeté sur l'écran du niveau d'appréciation ; ce secteur seul est donc pertinent pour la substance dans un tel cas. Il est évident que ce qui constitue la véritable différence entre des substances telles que la substance phonique, la substance graphique, les signaux par pavillons etc. est le choix de secteur des niveaux socio-biologique et physique : il peut s'agir, pour se borner à une indication grossière, de l'ordre acoustique ou de l'ordre visuel, et ces deux secteurs peuvent encore se subdiviser, de façon à n'en

émission), et il peut (du moins théoriquement) recevoir la définition 'ni sourd ni sonore', laquelle représente la case neutre de la catégorie ; même dans le dernier cas, la catégorie est donc représentée. D'une façon générale, il n'y a jamais absence d'une catégorie dans une unité de substance. On voit que notre analyse diffère de celle des adhérents de la théorie des « traits distinctifs ». Nous en discuterons autre part les fondements. Ajoutons seulement, pour la clarté du présent exposé, que dans un exemple tel que celui fourni par le g russe, nous n'hésitons pas à reconnaître que c'est une consonne orale (ou, tout au moins, à la caractériser positivement par rapport à la catégorie 'nasal' : 'oral'). Omettre, dans la définition phonématique du g russe, toute mention de ce fait, serait commettre une fausse analogie d'après les analyses par sélection : on ne procéderait pas en d'autres cas de la même façon. Ainsi, données les unités *pe*, *po*, *to* (mais, au même stade de l'analyse, ni *te*, ni *e*), on peut et doit identifier le *p* de *pe* comme un *p*. De même, en regard de *tr* et *pr*, et de l'absence, au même stade de l'analyse, de *f* et de *pf*, on identifierait bien le *t* dans *tf*.

faire valoir qu'une partie, comme c'est quelquefois le cas pour les couleurs qui peuvent être pertinentes pour les signaux par pavillons mais non pour les caractères de l'alphabet.

Il s'ensuit qu'une telle délimitation de secteurs dans les deux niveaux inférieurs de la substance est la condition de la multiplicité des substances. Du moment que ce sectionnement manque à se produire, et que la substance couvre le domaine intégral des niveaux inférieurs sans se concentrer sur un secteur particulier, il ne peut y avoir qu'une seule substance.

Ce cas peut surtout être observé pour le plan du contenu des sémiotiques linguistiques, et c'est pourquoi les linguistes ne peuvent reconnaître pour le contenu de ces structures qu'une seule substance. La raison n'est pas loin : c'est qu'une langue est par définition une sémiotique passe-partout, destinée à former n'importe quelle matière, n'importe quel sens, donc une sémiotique à laquelle toute autre sémiotique peut être traduite sans que l'inverse soit vrai.¹ Ce caractère intégral de la substance de contenu d'une langue va jusqu'à inclure dans cette substance celle de l'expression, et d'ailleurs aussi les formes de la même langue, ce qui est la condition nécessaire pour pouvoir utiliser la langue comme la métalangue dont on se sert pour la décrire. La corrélation entre la substance du contenu et celles de l'expression est donc, dans le cas d'une sémiotique linguistique, une participation unilatérale complète, selon la formule $\alpha : A^2$.

Dans les sémiotiques non-linguistiques, au contraire, les niveaux sont toujours représentés par des secteurs, et une multiplicité de substances du contenu est par conséquent possible : une même forme du contenu admet diverses « interprétations ».

On peut ajouter que l'on peut prévoir également une structure où le domaine de la substance de l'expression occupe un domaine illimité. Ce cas se vérifie en effet pour les sémiotiques connotatives dont le plan d'expression est constitué par une sémiotique linguistique.

Notre thèse finale, qui va nous occuper maintenant, et à laquelle il a d'ailleurs été fait allusion déjà au début du présent article, concerne une série d'analogies frappantes qui règnent pour chacune des paires suivantes de strata : 1° substance du contenu et forme du contenu, 2° forme du contenu et forme de l'expression, 3° forme de l'expression et substance de l'expression. On peut en effet établir certaines lois qui dirigent les relations entre strata (manifestation d'une part, relation sémiotique ou

¹ V. *Prolegomena*, p. 70.

² Voir pour ces symboles surtout *La catégorie des cas I*, p. 113.

dénotation, de l'autre), ou plutôt les rapports qui existent entre les relations entre strata (relations « interstratiques » si on veut) d'une part et, de l'autre, les relations qui valent à l'intérieur d'un seul et même stratum (et que nous appellerons relations *intrinsèques*).

À l'intérieur de chacune de ces paires, les relations interstratiques consistent en une projection de certaines unités d'un stratum sur l'autre, et inversement. Grâce à cette projection surgissent, dans chaque stratum, outre les unités intrinsèques certaines autres, définies non par les relations reconnues par ce stratum même, mais par la projection, donc des unités qui, du point de vue du stratum considéré, sont étrangères, intruses, imposées à ce stratum par un autre ; nous les appellerons unités *extrinsèques*.

Considérons d'abord la paire centrale, celle qui est constituée par γ^0 et g^0 .

Dans chaque stratum de cette paire, les unités extrinsèques sont les deux faces du signe, liées entre elles par la relation sémiotique (ou, dans le cas d'une langue, la dénotation) ; nous proposons de les appeler *glossématiques*, et de désigner une glossématique par la formule $*g^{\wedge}$. Dans γ^0 , ces unités extrinsèques sont les « contenus de signes » ou *plérématiques* ($\gamma^{\wedge}$), imposées au plan du contenu par le plan de l'expression ; dans g^0 , les unités extrinsèques sont les « expressions de signes » ou *cénématiques* ($g^{\wedge}$), imposées au plan de l'expression par le plan du contenu.

À propos de ces unités nous avons quatre observations à faire.

1°.—Les unités en question, ou glossématiques, sont en principe toujours des *variantes*.

Tout le monde sera d'accord pour reconnaître que c'est souvent le cas, puisque c'est le cas banal des homonymes et des synonymes. Dans ce cas on dit que les glossématiques en question sont des variantes d'une même *glossie* (les plérématiques seront les variantes d'une même *plérie*, et les cénématiques seront les variantes d'une même *cénie* ; la formule employée pour indiquer une glossie sera) (, c.-à-d. des parenthèses renversées entre lesquelles sont mises les variantes, ou glossématiques, qui sont membres de la glossie en question).

Ainsi, le fait que, en français écrit, $g^{\wedge}$ -s sert à exprimer le pluriel de noms et, dans le verbe, la deuxième personne du singulier (*parle-s*) ou un syncrétisme de la première et de la deuxième personne du singulier (*fini-s*, *vend-s*) constitue une homonymie qui produit la plérie

('plur.', '2^e p. sg.', '1^{re}/2^e p. sg.')

De même, puisque $g^{\wedge}$ -e exprime le féminin d'adjectifs et le singulier

du présent du subjonctif¹ (*vend-e, -e-s*) ou d'un syncrétisme de l'indicatif et du subjonctif (*parl-e, -e-s*), on obtient la plérie

)'fém.', 'subj. prés. sg.', 'ind./subj. prés. sg.'

Inversement, les synonymies produisent des cénies, comme p. ex. celle constituée par les désinences du participe passé et par les racines du verbe *aller* :

)-é, -i, -u(
)all-, ir-, v-(

Mais il ne faut que peu de réflexion pour reconnaître que ce que la tradition nous décrit comme des homonymies et des synonymies ne constitue qu'un cas particulier d'un phénomène plus répandu, et qu'il n'y a qu'une différence de degré entre ces cas extrêmes et une foule d'autres où il est également facile de voir la différence des variantes. C'est aussi pourquoi l'homonymie et la synonymie restent dans la linguistique traditionnelle mal définies, et que la tradition tend souvent à élargir considérablement la valeur de ces termes. Il suffit sans doute de rappeler brièvement que les diverses significations d'un même mot nécessiteront sans doute dans bon nombre de cas des définitions partiellement différentes de la forme plérématique ; c'est ainsi que, en français, les mots *plume* ou *fille* constituent sans doute des pléries relativement complexes,² et que la forme phonématique du mot français « *plus* » permet d'établir une cénie

)*phɛ, phɪ, pyɛ, py, phys*(

ou que les diverses formes phonématiques prises par le thème d'adjectif « *grand-* » (devant voyelle initiale, devant consonne, devant *-e* féminin) constituent également une cénie comprenant plusieurs membres. En effet, à y regarder de plus près, les exemples foisonnent, et il convient de reconnaître que les glossématiques sont en principe toujours des variantes.

2°.—Les glossématiques sont *arbitraires*. Ce fait est trop connu pour qu'il y ait lieu d'y insister longuement. En effet, ni au point de vue interstratique ni au point de vue intrinsèque, il n'y a rien d'inhérent qui motive la relation sémiotique particulière pour chaque signe ni la forme particulière prise par la glossématique dans chaque cas donné. C'est aussi pourquoi les homonymies et les synonymies ont ce caractère fortuit, réunissant dans une même catégorie (glossie) des membres absolument dispartes

¹ On fait abstraction de l'imparfait du subjonctif pour éviter les complications inutiles.

² J. Vendryes, *Le langage*, p. 208.

et hétérogènes. En outre, sauf quelques cas qui constituent plutôt une exception qu'une règle (langues monosyllabiques par exemple), les glossématiques ne coïncident pas avec des unités intrinsèques ; les étendues des glossématiques sont arbitraires et diverses.

3°.—La troisième observation n'est qu'une conséquence et une explication de celles qui précèdent : la relation interstratique (en l'espèce, la relation sémiotique) relève de l'*usage*. Puisqu'elle ne présente en principe aucun rapport avec les fonctions intrinsèques, la relation interstratique n'a pas d'emprise sur le schéma,¹ si bien que les signes d'une langue peuvent changer du tout au tout sans que la structure interne de la langue en soit affectée.

4°.—Les unités intrinsèques dont une glossématique se compose peuvent être appelées *figures*² ; les figures minimales sont les taxèmes ; une glossématique peut être bâtie d'une seule ou de plusieurs figures. Mais il ne faut pas penser que les figures se dégagent par une analyse du signe : elles se dégagent au contraire uniquement par une analyse des unités intrinsèques. Le caractère arbitraire de la glossématique, et particulièrement de son étendue syntagmatique, suffit pour le faire voir. Or, ce qui nous semble ici particulièrement intéressant, c'est que *les unités intrinsèques dont on tire les figures peuvent être d'une étendue syntagmatique plus grande qu'une glossématique dans laquelle elles entrent*. Ainsi, les figures que l'on reconnaît, en français, dans $g_1 \widehat{al-}$, $g_1 \widehat{ir-}$ et $g_1 \widehat{v-}$ (formes phonématiques prises par la cénie du verbe « aller ») sont gagnées et définies à la base de la (pseudo-) syllabe, et de préférence de la (pseudo-)syllabe d'étendue maximale. (Remarquer aussi, d'ailleurs, que dans $g_1 \widehat{al-}$ et $g_1 \widehat{ir-}$ la frontière syllabique sépare les deux figures.)

Passons maintenant aux deux paires marginales, celles qui sont constituées par forme et substance, ou, plus exactement, par γ° et $\Lambda\gamma^\circ$ et par g° et Λg° , respectivement. On peut faire à propos de ces paires, et des unités dont elles consistent, exactement les mêmes observations que pour la paire centrale : sur bien des points essentiels, la manifestation, ou relation entre forme et substance à l'intérieur d'un plan, se comporte exactement comme la relation sémiotique ou dénotation. On n'a d'ailleurs guère besoin d'insister longuement sur les traits caractéristiques qui se retrouvent dans les deux paires marginales et qui viennent d'être décrits pour la paire centrale : la plupart d'entre eux sont bien connus. Ainsi, il est évident que

¹ Sur *schéma* et *usage* voir ici-même, p. 72 sv.

² V. *Prolegomena*, p. 29.

- 1° les unités extrinsèques sont, ici encore, des *variantes*¹ ;
- 2° les unités extrinsèques sont *arbitraires*, tout comme le choix de substance est, par rapport à une forme donnée, arbitraire ;
- 3° la relation interstratique, en l'espèce, la manifestation, relève de l'*usage*.

Sur ces trois points il y a donc une analogie très nette entre les deux paires marginales et la paire centrale, à condition évidemment de tenir compte des différences, énumérées plus haut, entre les deux types de paires, et dont la plus décisive est celle que la relation sémiotique est une solidarité tandis que la manifestation est une sélection.

Le quatrième point encore est un point d'analogie, et le seul point qui nous retiendra :

4°.—Pour disposer d'une terminologie relativement simple (correspondant à l'emploi des termes *glossématique*, *plérematie*, *cénématique* pour les variantes d'unités extrinsèques dans le domaine de la paire centrale de strata) nous proposons, pour le domaine des paires marginales de strata, d'appeler une variante d'une unité extrinsèque un *terme de manifestation* ; dans la forme, un terme de manifestation sera appelé une *manifestée* ; dans la substance, un terme de manifestation sera appelé une *manifestante*. Encore, vue l'analogie que nous allons décrire, nous proposons d'élargir l'emploi du terme *figure* de façon à le rendre utilisable aussi pour l'étude des rapports entre forme et substance. Donc, par *figures* on comprendra, dans la forme et dans la substance respectivement, les unités intrinsèques dont un terme de manifestation se compose. Ici encore, un terme de manifestation peut être bâti d'une seule ou de plusieurs figures. Un exemple d'une manifestante consistant en une seule figure est la grandeur phonique [Ń] en français qui a été citée plus haut : [Ń] manifeste un taxème de l'expression (*n*, en l'espèce) et est par conséquent une manifestante ; elle ne consiste qu'en une seule figure de la substance phonique, à savoir la nasalité.

Ici encore on peut montrer que les unités intrinsèques dont on tire les figures peuvent être d'une étendue syntagmatique plus grande qu'un terme de manifestation dans lequel elles entrent. A l'état actuel de nos connaissances, il sera sans doute le plus facile de démontrer ce fait en puisant les exemples dans la manifestation phonématique. Supposons que « *bec de gaz* » est prononcé avec un *k* sonore (que nous nous permettons ici d'écrire [g]) devant *d* ; l'unité sonore [-gd-] est une grandeur phonique qui est reflétée dans la forme par la manifestée correspondante, la-

¹ Sur la conception des variantes voir *Prolegomena*, p. 52 sv.

quelle est $-k(\partial)d-$, répartie sur une suite de (pseudo)syllabes, et décomposable en des taxèmes, ou éléments intrinsèques de la forme, qui ne se dégagent que de l'ensemble de cette suite. De même, la vocoïde nasale du mot français « *bon* » a pour manifestée correspondante une unité composée d'une voyelle + n , ce qui n'est démontrable qu'en comparant avec les cas où ces deux taxèmes sont répartis sur deux (pseudo)syllabes. La nasale vélaire de quelques langues, telles que le danois, a pour manifestée, du moins dans quelques cas, le groupe *ng*, à condition que ce groupe soit homosyllabique; il ne se décompose par conséquent en taxèmes qu'en partant de syllabes entières et même de groupes de syllabes. Ces exemples, qui servent à montrer la règle pour les manifestées, se multiplient facilement. Il ne serait pas moins facile d'en donner pour les manifestantes. Ainsi, le taxème *m*, dans « *mère* » par exemple, a pour manifestante le son [m]. Ce son peut être décomposé en figures phoniques, telles que 'nasalité', 'sonorité', 'occlusion buccale', etc. Or, ces figures sont tirées d'unités intrinsèques d'ordre phonique qui sont d'une plus grande étendue que le son même [m]; ainsi, la nasalité se trouve à travers le mot entier « *maman* » [māmā], qui par ce fait est en contraste avec le mot « *baba* »; la sonorité se trouve sur tout le parcours d'un énoncé tel que « *je vous aime bien, ma mère adorée* ».

Cette dernière observation nous semble présenter un intérêt particulier pour la méthode à employer dans l'analyse. La décomposition des unités intrinsèques de substance en des figures (définies, bien entendu, par des fonctions intrinsèques) peut souvent être rapportée à une opération qui dans la procédure est de beaucoup antérieure à celle où l'analyse de la forme permet de dégager les taxèmes. C'est dire que la bifurcation entre forme et substance commence à un moment plus avancé l'analyse qu'on ne le croit souvent, et que les deux hiérarchies se séparent déjà à ce stade. Dès le moment même où l'on rencontre une différence telle que celle entre « *baba* » et « *maman* », on est devant un choix : ou bien il faut procéder à diviser ces unités en des (pseudo)syllabes, (pseudo)voyelles, (pseudo)-consonnes, ou bien on les analyse d'emblée en nasalité et autres qualités phoniques. En vérité ce n'est pas un choix, mais une obligation de suivre les deux voies, mais évidemment—puisqu'il y a conflit entre elles—de les suivre séparément. Ce critérium pour la distinction entre forme et substance sémiotiques semble précieux.

D'une façon plus générale, les quatre observations que nous avons pu faire sur les analogies entre les paires de strata semblent constituer un critérium utile pour déterminer avec plus de rigueur et d'exactitude les

frontières entre strata. Nous croyons aussi qu'elles peuvent être utilisées négativement, et qu'elles peuvent servir à montrer, entre autres choses, que les diverses substances qui peuvent se trouver à l'intérieur d'un même plan, et les divers niveaux ne sont pas des strata différents. Ici encore, nous regardons la quatrième observation comme particulièrement décisive.

Au cours de la dernière partie de notre exposé on a eu l'occasion de considérer les faits de l'*usage*. Nous croyons en effet que les réflexions que nous avons maintenant terminées permettent de donner une définition non seulement de l'*usage*, mais aussi, plus généralement, de la *parole*, et, d'autre part, plus particulièrement, de la *norme*, dans la mesure où ce terme d'abstraction se montrerait utile. Nous soumettons ces définitions au lecteur :

On peut définir la *parole* par la rencontre même et l'entrecroisement des strata. La parole en effet est, en dernière analyse, tout ce qui est arbitraire dans le langage. La parole se définit comme l'ensemble des relations interstratiques effectivement exécutées.

L'*usage*, à son tour, est évidemment ce qu'il y a de stabilisé dans la parole. L'usage se définit comme l'ensemble des connexions¹ interstratiques effectivement exécutées. — Les combinaisons qui sont des variantes des connexions interstratiques appartiennent à la parole sans appartenir à l'usage. Elles constituent, en d'autres termes, ce qui reste de la parole en soustrayant l'usage. C'est ce qu'on appelle l'*acte* linguistique ou sémiotique.

À la différence de l'usage, la *norme* doit être l'ensemble des relations interstratiques admises.

Le schéma sémiotique (et linguistique) par contre est en dehors de cet ordre d'idées : ce terme ne se rapporte qu'aux fonctions intrinsèques dans la forme de chacun des plans pris à part.

Nous espérons que l'étude qu'on vient de lire pourra contribuer, du moins provisoirement, à parer à certains malentendus et certaines confusions qui, sauf erreur, se trouvent encore dans ce domaine qui, à y regarder de plus près, s'est trouvé être encore pratiquement vierge. Les résultats que nous croyons avoir obtenus laissent sans doute encore à désirer, et demanderont des précisions ultérieures, des corrections et des remaniements. La première condition d'un tel progrès est qu'on se serve de notions aussi bien définies que possible. On pourra, si on le désire,

¹ Ou *cohésions* (ainsi dans *Prolegomena*).

se complaire à bâtir des allégories plus ou moins spirituelles, en prétendant par exemple que la substance graphique 'exprime' la substance phonique, donc considérer ces deux substances comme des 'plans' du second degré, ou bien que les niveaux inférieurs seraient des 'substances' du second degré par rapport à la substance sémiotique immédiate considérée comme 'forme' du second degré. Mais nous avons justement voulu prémunir contre cet abus de métaphores et d'une terminologie qui porte encore l'empreinte de ce «corps de doctrine» qui constitue le niveau supérieur de la substance du contenu du langage, mais dont la science doit s'affranchir.

Addition 1970:

A la page 38, note 2, l'auteur renvoie à une traduction française de *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, "sous presse dans les *Travaux du Cercle ling. de Copenhague*", comprenant un index de termes et de définitions. Ce livre n'a pas paru. – La traduction française *Prolégomènes à une théorie du langage*, publiée par les Editions de Minuit en 1966, ne contient pas d'index.

Dans les autres notes l'auteur renvoie à la première édition de la traduction anglaise (1953), maintenant épuisée. Nous avons trouvé pratique d'ajouter ici des renvois à l'édition originale danoise (OSG), puisque la pagination de cette édition est indiquée aussi en marge des deux éditions anglaises.

p. 39, note 1: OSG p. 36.

p. 45, note 1: OSG p. 37.

p. 48, note 1: OSG p. 108.

p. 50, note 1: OSG p. 46.

p. 58, note 1: OSG p. 88 et 96.

note 2: OSG p. 77-78.

note 3: OSG p. 77.

note 4: *Prolegomena* p. 64, OSG p. 89.

p. 61, note 1: OSG p. 97.

p. 64, note 2: OSG p. 43.

p. 65, note 1: OSG p. 73 sv.

LANGUE ET PAROLE

(1943)

1. — A l'époque où Ferdinand de Saussure professait ses cours de linguistique générale, la linguistique s'était cantonnée complètement dans l'étude du changement linguistique, conçu sous un angle physiologique et psychologique. Cette sorte d'étude était seule à faire autorité ; l'exclusivisme était absolu ; il fallait s'accommoder au mot d'ordre sous peine d'être qualifié de profane ou d'amateur.

Il suffit de rappeler ce fait pour se rendre compte des difficultés qui ont dû se présenter à la pensée du maître et de l'importance que celle-ci était appelée à prendre.

Les difficultés ne sauraient guère être surestimées. Pour juger utilement du *Cours de linguistique générale*, il faut l'envisager comme le produit d'une situation. C'est ainsi seulement que s'explique mainte particularité dans les termes et notions utilisés, reflets du compromis inévitable et nécessaire pour établir le contact avec le passé et avec le présent, et c'est ainsi également que s'expliquent les retouches et les insistances, reflets de la réaction accomplie par la pensée du maître contre les influences du milieu.

L'importance est à la fois dans la simplicité, dans la cohésion et dans l'évidence de la doctrine qu'il oppose, tacitement, aux opinions convenues. Cette doctrine, ramenée à son essence absolue, est la distinction opérée entre *langue* et *parole*. L'ensemble de la théorie se déduit logiquement de cette thèse primordiale. C'est cette thèse qui se porte fatalement contre l'attitude accoutumée. F. de Saussure fait la découverte de la langue ; du même coup on prend conscience du fait que la linguistique de l'époque n'avait envisagé que la parole, et que la linguistique avait jusque-là négligé « son véritable et unique objet ».

Il est vrai que sous l'aspect de l'histoire, la découverte de la langue se réduit à une redécouverte. Cette constatation ne sert nullement à diminuer la valeur de l'exploit. Il s'agissait de dégager et d'introniser un principe

oublié et dédaigné. Pour ce faire, il fallait en rétablir l'estime sur une base entièrement nouvelle ; la linguistique qui avait abandonné la langue était une linguistique profondément différente de celle qui l'avait maintenue ; on avait fait dans l'intervalle la découverte du changement linguistique, du mécanisme physiologique de la parole, des variations psychologiques, de l'irrémissible défaillance de la grammaire antique. Il n'y avait aucun retour possible. La tâche consistait à établir une théorie dans laquelle les découvertes récentes retrouveraient leur place et leur droit.

Les termes dans lesquels se posait tout problème de la linguistique pré-saussurienne étaient ceux de l'acte individuel. Le dernier et capital problème était celui de la cause du changement linguistique, cherchée dans les variations et glissements de la prononciation, dans les associations spontanées, dans les actions de l'analogie. En dernière analyse, dans la linguistique pré-saussurienne, tout se ramène à l'action de l'individu ; le langage se réduit à la somme des actions individuelles. C'est ce qui constitue à la fois la profonde différence avec la nouvelle théorie et le point de contact qu'elle devrait exploiter pour se faire comprendre. C'est ainsi que, tout en admettant l'importance de l'acte individuel et son rôle décisif pour le changement, et en faisant de la sorte ample concession aux recherches traditionnelles, F. de Saussure arrive à établir quelque chose qui en diffère radicalement : une linguistique structurale, une *Gestaltlinguistik* destinée à supplanter ou du moins à compléter la linguistique purement associative de jadis.

Le point de vue structural une fois introduit en linguistique, il reste à faire un travail de très longue haleine pour en déduire toutes les conséquences logiques. Il est certain qu'encore aujourd'hui ce travail est loin d'être accompli.

On abordera cette tâche dans cet esprit positif qui a été si heureusement formulé par M. Sechehaye¹ : il s'agira d'une « collaboration » avec l'auteur du *Cours de linguistique générale*, « soit pour creuser plus avant qu'il n'a pu le faire les assises de la science linguistique, soit pour édifier d'une façon plus définitive la construction dont le *Cours* n'a pu fournir qu'une première et imparfaite ébauche ». On félicite le monde linguistique de la création d'une Société organisée en vue de favoriser cet ordre de recherches, et d'un organe qui y sera consacré.

2. – Puisqu'une structure est par définition un tissu de dépendances ou de fonctions (dans l'acception logico-mathématique de ce terme), une

¹ *Les trois linguistiques saussuriennes*, p. 3 (*Vox Romanica* V, 1940).

tâche principale de la linguistique structurale consistera à étudier les fonctions et leurs espèces. Il s'agira de faire un relevé des espèces de rapports nécessaires et suffisants pour pouvoir décrire de la façon la plus simple et la plus complète toute structure sémiologique. Cette tâche précède logiquement toutes les autres. Il nous suffira cependant ici de présenter brièvement d'entre les diverses espèces de fonctions celles dont nous aurons besoin pour l'argumentation qui va suivre.¹ Il s'agira de deux fois deux notions, très simples d'ailleurs : nous distinguons d'une part, 1° les dépendances bilatérales ou *interdépendances*, ayant lieu entre termes qui se présupposent mutuellement, et 2° les dépendances unilatérales ou *déterminations*, ayant lieu entre termes dont l'un (dit le *déterminant*) présuppose l'autre (dit le *déterminé*) mais non inversement. Nous distinguons d'autre part les *commutations* et les *substitutions* : à l'intérieur d'un paradigme il y a *commutation* entre deux termes du signifiant dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifié, et entre deux termes du signifié dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifiant. Il y a au contraire *substitution* entre deux termes d'un paradigme qui ne remplissent pas cette condition. Ainsi il y a toujours substitution entre variantes, commutation entre invariants.²

Cet armement de notions élémentaires nous permettra d'aborder le problème de savoir quelle est l'espèce de fonction qui existe entre langue et parole. C'est ce problème qui a été discuté récemment par M. Sechehaye dans le travail auquel il a été fait allusion plus haut.³ Nous l'aborderons pour notre part sans tenir compte au préalable de l'opposition entre synchronie et diachronie, et en nous cantonnant délibérément dans les cadres de la synchronie.

Pour résoudre le problème il faut procéder d'abord à une analyse des notions. Cette analyse fera voir que – si nous voyons juste – chacun des deux termes introduits par le *Cours* admet des acceptions différentes. Nous pensons qu'une grande partie des difficultés provient de cette ambiguïté.

¹ Pour les termes et notions employés et pour des exemples voir ici-même, p. 148 sv. Pour un tableau complet des fonctions sémiologiques que nous reconnaissons, le lecteur est prié de se reporter à notre travail *Contours d'une théorie du langage*, actuellement sous préparation dans les *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*.

² Pour plus de détails, voir nos travaux *Die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft* (*Archiv für vergleichende Phonetik* II, 1938) et *Neue Wege der Experimentalphonetik* (*Nordisk Tidskrift for Tale og Stemme* II, 1938) ; cp. aussi *Studi baltici* VI (1937), p. 9.

³ *Op. cit.*, surtout p. 8 sv.

3. – Considérons d'abord la *langue*. On peut la considérer

a) comme une *forme pure*, définie indépendamment de sa réalisation sociale et de sa manifestation matérielle ;

b) comme une *forme matérielle*, définie par une réalisation sociale donnée mais indépendamment encore du détail de la manifestation ;

c) comme un simple *ensemble des habitudes* adoptées dans une société donnée, et définies par les manifestations observées.

Nous opérons au préalable la distinction entre ces trois acceptions ; on se réserve d'étudier ensuite dans quelle mesure il sera utile de les conserver distinctes. Pour la commodité de notre exposé il est souhaitable de choisir des noms pour les désigner. Nous dirons :

a) *schéma*,¹ c.-à-d. langue forme pure ;

b) *norme*, c.-à-d. langue forme matérielle ;

c) *usage*, c.-à-d. l'ensemble des habitudes.

Pour fixer les idées, esquissons brièvement une application choisie au hasard : examinons la position de l'*r* français vis-à-vis de ces trois possibilités.

a) D'abord l'*r* français pourrait être défini 1° par le fait d'appartenir à la catégorie des consonnes, définie comme déterminant celle des voyelles² ; 2° par le fait d'appartenir à la sous-catégorie des consonnes admettant indifféremment la position initiale (soit *rue*) et la position finale (soit *par-tir*) ; 3° par le fait d'appartenir à la sous-catégorie des consonnes avoisinant la voyelle (*r* peut prendre la deuxième position dans un groupe initial [soit *trappe*] mais non la première³ ; *r* peut prendre la première position dans un groupe final mais non la deuxième⁴) ; et 4° par le fait d'entrer en commutation avec certains autres éléments appartenant avec lui à ces mêmes catégories (soit *l*).

Cette définition de l'*r* français suffit pour fixer son rôle dans le mécanisme interne (réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques) de la langue considérée comme *schéma*. Elle oppose l'*r* aux autres éléments appartenant à la même catégorie par le fait fonctionnel de la commutation ; ce qui le distingue de ces autres éléments n'est pas sa qualité propre

¹ Dans quelques travaux antérieurs (v. dernièrement *Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen*, p. 39 avec note et p. 40 [*Acta Jutlandica, Aarsskrift for Aarhus Universitet* vol. IX, fasc. 1, 1937]) nous disions *système* au lieu de *schéma*. Il nous a cependant paru utile de conserver le terme de *système* (et de même celui de *structure*) sans la restriction technique comportée par un tel emploi spécifique.

² Ici-même, p. 150.

³ Un cas comme *ry* est à interpréter comme *re-sy* (– indiquant la frontière syllabique).

⁴ Un cas comme *katr* est à interpréter comme *ka-tra*.

et positive, mais simplement le fait qu'il ne se confond pas avec eux.¹ Elle oppose la catégorie à laquelle *r* appartient aux autres catégories par les fonctions qui les définissent respectivement.² L'*r* français est ainsi défini comme une entité oppositive, relative et négative ; la définition donnée ne lui attribue aucune qualité positive, quelle que ce soit. Elle implique qu'il est un réalisable, non qu'il soit un réalisé. Elle laisse ouverte n'importe quelle manifestation : qu'il prenne corps dans une matière phonique ou graphique, dans un langage par gestes (soit dans l'alphabet dactylologique des sourds-muets) ou dans un système de signaux par pavillons, qu'il se manifeste par tel ou tel phonème ou par telle ou telle lettre d'un alphabet (soit l'alphabet latin ou l'alphabet morse), tout cela n'affecterait en rien la définition de notre élément.

Avec les autres éléments définis de façon analogue, l'*r* français constituerait la langue française considérée comme schéma, et, de ce point de vue, quelle qu'en soit la manifestation, la langue française reste identique à elle-même : la langue exécutée par les sourds-muets au moyen de leur alphabet par gestes, par les navires au moyen de leur alphabet par pavillons, par celui qui envoie un message au moyen de l'alphabet morse et par ceux qui parlent au moyen des organes vocaux, serait invariablement la langue française. Même si la prononciation habituelle du français changeait du tout au tout, la langue, considérée comme schéma, resterait la même, pourvu que les distinctions et les identités préconisées par elle soient sauvegardées.

b) Ensuite l'*r* français pourrait être défini comme une vibrante, admettant comme variante libre la prononciation de constrictive postérieure.

Cette définition de l'*r* français suffit en effet pour fixer son rôle dans la langue considérée comme *norme*. Elle oppose l'*r* aux autres éléments du même ordre, mais, cette fois, ce qui le distingue de ces autres éléments n'est pas quelque chose de purement négatif ; l'*r* français se définit maintenant comme une entité oppositive et relative il est vrai, mais munie d'une qualité positive : c'est par ses vibrations qu'il s'oppose aux non-vibrantes ; c'est par son articulation postérieure qu'il s'oppose aux autres constrictives ; c'est par sa prononciation constrictive qu'il s'oppose aux

¹ Cf. *Cours* p. 164 (nous citons la 2^e édition).

² Entre position initiale et position finale (2°), ainsi qu'entre position voisine de voyelle et position non voisine de voyelle (3°) il y a détermination. On se dispense cependant d'entrer sur ce point dans le détail de la démonstration, puisque cela présupposerait nécessairement une analyse totale de la syllabation et du consonantisme français (analyse dont les détails les plus délicats et en même temps les plus décisifs sont ceux de la position des éléments *a* et *b*).

occlusives. La définition présuppose une manifestation phonique donnée produite au moyen des organes vocaux. D'autre part elle réduit au minimum différentiel les qualités positives qu'elle lui attribue : c'est ainsi qu'elle n'implique aucune précision quant au lieu d'articulation. Même si la prononciation habituelle du français changeait à l'intérieur des limites prescrites par la définition, la langue, considérée comme norme, resterait la même.

Selon cette acception du terme *langue*, il y aurait autant de langues qu'il y aurait de manifestations possibles rendant nécessaire une définition différente : le français écrit serait une autre langue que le français parlé, le français exécuté au moyen de l'alphabet morse serait une autre langue que le français exécuté au moyen de l'alphabet latin, et ainsi de suite.

c) Enfin, l'*r* français pourrait être défini comme une vibrante sonore roulée alvéolaire ou comme constrictive sonore uvulaire.

Cette définition comprendrait toutes les qualités trouvées dans la prononciation habituelle de l'*r* français, et le fixerait ainsi comme élément de la langue considérée comme *usage*. La définition n'est ni oppositive ni relative ni négative ; elle épuise les qualités positives caractéristiques de l'usage, mais d'autre part elle s'y arrête : elle laisse à l'improvisation occasionnelle la possibilité de varier la prononciation à l'intérieur des limites prescrites par la définition. Même si la prononciation occasionnelle varie à l'intérieur de ces limites, la langue, considérée comme usage, reste la même. D'autre part, tout changement de la définition donnée entraînerait un changement de langue, et le français prononcé avec un *r* différent, mettons par exemple rétroflexe, pharyngal, chuintant, serait une autre langue que le français que nous connaissons.

4. — On s'aperçoit facilement que, d'entre ces trois acceptions du mot *langue*, celle qui conçoit la langue comme *schéma* est la plus proche du sens qu'on a l'habitude d'assigner à ce mot, lorsqu'il s'agit en pratique d'identifier une langue : le français télégraphié et le français des sourds-muets est en effet la même « langue » que le français « normal ». Si on veut parvenir à une définition qui touche l'essentiel du sens attribué dans la vie quotidienne et pratique au mot *langue*, c'est évidemment le sens de schéma qu'il faut retenir.

Aussi paraît-il que c'est cette première acception du terme *langue* que le *Cours de linguistique générale* vise surtout à soutenir. C'est elle seule qui

dépouille la langue de tout caractère matériel (phonique par exemple)¹ et qui sert à séparer l'essentiel de l'accessoire.² C'est elle seule qui justifie la fameuse comparaison avec le jeu d'échecs, pour lequel le caractère matériel des pièces reste sans importance, tandis que leur position réciproque et leur nombre seuls importent.³ C'est encore elle qui seule justifie l'analogie établie entre une grandeur linguistique et une pièce d'argent,⁴ échangeable avec une autre pièce d'un métal différent ou d'une autre effigie, avec un billet de banque, un papier de change, un chèque. C'est elle enfin qui est derrière la maxime fondamentale selon laquelle la langue est une *forme*, non une *substance*.⁵ On peut ajouter que c'est elle qui est derrière tout le *Mémoire sur le système primitif des voyelles* du même auteur, où le tout du système indo-européen est conçu comme un pur *schéma* composé d'éléments qui (bien que qualifiés de «phonèmes» faute de mieux) se définissent uniquement par leurs fonctions réciproques internes.⁶ Cette conception de la langue a, en effet, été reprise et développée par M. Sechehaye qui, dans son travail de 1908, soutient avec raison qu'on peut concevoir la langue sous un aspect algébrique ou géométrique et symboliser ses éléments arbitrairement de façon à en fixer l'individualité, mais non pas leur caractère matériel.⁷

D'autre part, cette idée du *schéma*, bien que nettement prédominante dans la conception saussurienne, n'en est pas le seul facteur constitutif. L'«image acoustique» dont il est parlé à maint endroit du *Cours* ne saurait être que la traduction psychique d'un fait matériel; elle attache donc la langue à une matière donnée et l'assimile à la *norme*.⁸ Il est dit en outre que la langue est l'ensemble des habitudes linguistiques;⁹ la langue ne serait donc rien qu'un usage.¹⁰ Il paraît, somme toute, que la définition de la langue n'est ni dans l'une ni dans l'autre des trois acceptions que

¹ *Cours* p. 21, 36, 56, 164.

² *Cours* p. 30.

³ *Cours* p. 43, 153 sv.

⁴ *Cours* p. 159 sv., 164.

⁵ *Cours* p. 157, 169.

⁶ Nous avons eu l'occasion d'appeler l'attention sur ce fait dans un travail datant de 1937 (*Mélanges Pedersen*, p. 39 sv.).

⁷ *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, p. 111, 133, 151.

⁸ Surtout *Cours* p. 32 et 56.

⁹ *Cours* p. 112.

¹⁰ Ce terme se trouve occasionnellement dans le *Cours* (ainsi p. 131, 138). C'est un héritage évident de la théorie présaussurienne (cp. p. ex. H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, 5^e éd., p. 32 sv., 405, etc.). D'autre part il paraît que le terme de *norme* (usité également par H. Paul et ses contemporains, v. *loc. cit.*) est à travers tout le *Cours* soigneusement évité.

nous avons distinguées, et que la seule définition universellement applicable consiste à déterminer la langue, dans l'acception saussurienne, comme un *système de signes*.¹ Cette définition générale admet de nombreuses nuances dont le maître de Genève a pu avoir pleinement conscience² mais sur lesquelles il n'a pas jugé utile d'insister ; les motifs qui ont pu déterminer cette attitude nous échappent naturellement.

5. – Les distinctions qu'on vient d'établir présentent l'avantage de nous éclairer sur les rapports possibles entre langue et parole dans l'acception saussurienne. Nous croyons pouvoir montrer que ces rapports ne se laissent pas fixer d'emblée, et que langue-schéma, langue-norme et langue-usage ne se comportent pas de la même façon vis-à-vis de l'acte individuel qu'est la parole. Considérons de ce point de vue successivement la norme, l'usage et le schéma.

1° La *norme* détermine (c.-à-d. présuppose) l'usage et l'acte, et non inversement. C'est, à notre avis, ce qui a été montré récemment par M. Sechehaye³ : l'acte et l'usage précèdent logiquement et pratiquement la norme ; la norme est née de l'usage et de l'acte, mais non inversement. Le cri spontané est un acte sans norme, ce qui n'empêche pas d'autre part qu'il soit en vertu d'un usage : notre nature psycho-physiologique nous impose incontestablement certains usages, mais derrière ces usages il n'y a pas nécessairement dans l'ordre matériel des signes quelque chose d'oppositif et de relatif qui rende possible d'en déduire une norme. La thèse de M. Sechehaye se justifie donc pleinement à condition de considérer la langue comme une norme, et sous cette condition seulement.

2° Entre *usage* et acte il y a interdépendance : ils se présupposent mutuellement. A l'endroit du *Cours* où l'auteur enseigne l'interdépendance de la langue et de la parole il est question expressément des « habitudes linguistiques ». ⁴ En opérant la distinction entre norme et usage on arrive à faire disparaître la contradiction apparente entre la vue professée dans le *Cours* et celle qui vient d'être avancée par M. Sechehaye. *Diuersi respectus tollunt omnem contradictionem.*

¹ *Cours* p. 26. Cf. A. Sechehaye, *Les trois linguistiques saussuriennes*, p. 7. – Sur la distinction entre *social* et *individuel*, voir plus loin.

² A la p. 25 du *Cours* il est dit que la langue « est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ».

³ *Les trois linguistiques saussuriennes*, p. 8 sv.

⁴ *Cours* p. 37.

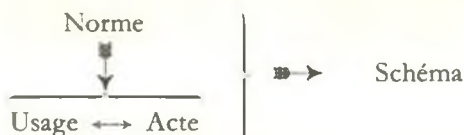
3° Le *schéma* est déterminé (c.-à-d. présupposé) par l'acte aussi bien que par l'usage et par la norme, et non inversement. Pour le faire voir il suffit de rappeler la théorie des valeurs établie par F. de Saussure, théorie intimement liée à la conception de la langue comme schéma. Cette face de la doctrine saussurienne mérite notre attention dans tous ses détails finement calculés. A ne considérer que l'aspect extérieur du problème on pourrait être tenté peut-être de comparer la valeur linguistique à une valeur purement logico-mathématique : tout comme 4 est une valeur attribuable à la grandeur *a*, les sons et les significations seraient les valeurs par rapport aux formes ; les formes seraient dès lors les variables et les faits matériels les constantes. Mais la comparaison qui se justifie est, on le sait, une autre : c'est celle qui rapproche non la valeur purement logico-mathématique, mais la *valeur d'échange des sciences économiques*. De ce point de vue, c'est la forme qui constitue la valeur et la constante, et c'est la substance qui renferme les variables, auxquelles différentes valeurs sont attribuables selon les circonstances. Ainsi une pièce de monnaie et un billet de banque peuvent changer de valeur, tout comme un son ou un sens peuvent changer de valeur, c.-à-d. d'interprétation¹ par rapport à différents schémas. Il est vrai d'autre part que, pour être de beaucoup préférable à la comparaison avec la valeur purement logico-mathématique, la comparaison avec la valeur d'échange cloche sur un point fondamental, ce qui ne manque pas d'être observé par le maître : une valeur d'échange est définie par le fait d'égaliser telle quantité déterminée d'une marchandise, ce qui sert à la fonder sur des données naturelles, tandis qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place.² Une valeur économique est par définition un terme à double face : non seulement elle joue le rôle de constante vis-à-vis des unités concrètes de l'argent, mais elle joue aussi elle-même le rôle de variable vis-à-vis d'une quantité fixée de la marchandise qui lui sert d'étalon. En linguistique au contraire il n'y a rien qui corresponde à l'étalon. C'est pourquoi le jeu d'échecs et non le fait économique reste pour F. de Saussure l'image la plus fidèle d'une grammaire. Le schéma de la langue est en dernière analyse *un jeu* et rien de plus. D'ailleurs on pourrait dire que dès le moment où les diverses nations ont abandonné l'étalon métallique pour adopter l'étalon papier, il s'est produit dans le monde économique une situation plus comparable à la structure

¹ *Cours* p. 37.

² *Cours* p. 116.

simple d'un jeu et d'une grammaire. Mais la comparaison de la langue schéma avec un jeu reste plus exacte et plus simple. D'autre part, c'est la notion de valeur, empruntée (pour le jeu aussi bien que pour la grammaire) aux sciences économiques, qui sert le mieux à nous éclairer sur l'espèce de fonctions qui lie le schéma aux autres couches du langage : tout comme une pièce d'argent est en vertu de la valeur et non inversement, le son et la signification sont en vertu de la forme pure et non inversement. Ici comme partout, c'est la variable qui détermine la constante et non inversement. Dans tout système sémiologique, le schéma constitue la constante, c'est-à-dire la présupposée, tandis que par rapport au schéma la norme, l'usage et l'acte sont les variables, c'est-à-dire les présupposantes.

En conservant au préalable les distinctions opérées plus haut, on arrive donc au tableau suivant, où $\longleftrightarrow$ est employé comme signe d'interdépendance et $\Rightarrow$ comme signe de détermination (constante $\longleftrightarrow$ constante ; variable $\Rightarrow$ constante ; constante $\Leftarrow$ variable) :



6. — Les quatre notions sur lesquelles nous avons jusqu'ici opéré ne sont évidemment pas sur le même pied. Les diverses espèces de fonctions qu'on vient de reconnaître entre elles le font déjà voir. En outre on se rend compte immédiatement qu'en passant successivement du schéma par la norme et l'usage vers l'acte, on n'accomplit pas une descente proportionnellement graduée ; on franchit dans cette marche certaines frontières qu'il convient maintenant de fixer.

Selon la doctrine du *Cours*, la frontière principale et décisive est celle entre *langue* et *parole*. Or c'est à dessein que pendant les dernières parties de notre argumentation nous avons suspendu ces deux termes ; il s'agira maintenant de les réintroduire en vue de discerner leurs projections exactes sur notre tableau provisoire de quatre termes. L'heure nous est venue pour considérer la *parole*.

Selon la doctrine du *Cours*, la parole se distingue de la langue par trois

qualités : elle est 1° une *exécution*, non une institution ;¹ 2° *individuelle*, non sociale ;² 3° *libre*, non figée.³

Or ces trois caractères s'entrecroisent : toute exécution n'est pas nécessairement individuelle ni nécessairement libre ; tout ce qui est individuel n'est pas nécessairement une exécution ni nécessairement libre ; tout ce qui est libre n'est pas nécessairement individuel. Il paraît donc que les trois caractères sont également indispensables pour la définition, et que la suppression d'un seul d'entre eux servirait à la fausser.

La notion de *parole* se révèle donc comme une notion aussi complexe que celle de la langue, et il serait tentant de la soumettre à une analyse analogue à celle qui vient d'être accomplie pour la notion de langue, et de voir ce qui arriverait si on supprimait les deux des trois caractères alternativement pour n'en conserver chaque fois qu'un seul. Il nous suffira d'envisager une seule de ces diverses simplifications possibles :

On pourrait considérer l'*exécution* en faisant abstraction des distinctions entre l'individuel et le social et entre le libre et le figé.

Du même coup on serait amené à identifier le schéma seul à l'institution et à identifier tout le reste à l'exécution.

Une discipline qui aurait pour objet l'exécution du schéma se trouverait posée devant deux tâches, qui ont été en effet nettement formulées par le *Cours* en parlant de la *parole*⁴ : il s'agirait de décrire 1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code du schéma, et 2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons.

D'un point de vue sémiologique, il paraît évident que le *Cours* a raison en renfermant tout le mécanisme psycho-physique dans les cadres de la parole, et de déterminer la « phonologie » comme une discipline qui ne relève que de la parole.⁵ C'est ici que se trouve la frontière essentielle : celle entre la forme pure et la substance, entre l'incorporel et le matériel. Cela revient à dire que la théorie de l'institution se réduit à une théorie du schéma, et que la théorie de l'exécution renferme toute la théorie de la substance, et a pour objet ce que nous avons appelé jusqu'ici la norme, l'usage et l'acte. Norme, usage et acte sont d'autre part intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable : l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et

¹ *Cours* p. 30.

² *Cours* p. 24, 30 sv., 38.

³ *Cours* p. 172.

⁴ *Cours* p. 31.

⁵ *Cours* p. 56.

l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la théorie de l'exécution ; la norme n'est en réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager.

En fait, l'exécution du schéma serait nécessairement un usage : usage collectif et usage individuel. Nous ne voyons pas comment de ce point de vue il serait possible de maintenir la distinction entre le *social* et l'*individuel*. Tout comme la parole peut être considérée comme un document de la langue, l'*acte* peut être considéré comme un document de l'usage individuel, et l'usage individuel à son tour comme un document de l'usage collectif ; il serait même vain et inutile de les considérer autrement. On répondra que dans ces conditions on ne tiendrait pas suffisamment compte du caractère libre et spontané, du rôle créateur de l'acte ; mais ce serait une erreur, puisque l'usage ne saurait être qu'un ensemble de possibilités entre lesquelles tout acte aurait libre choix ; en décrivant l'usage il convient de tenir compte de la latitude de variation qu'il admet, et cette latitude, pourvu qu'elle soit enregistrée de façon exacte, ne serait jamais dépassée par l'acte ; du moment où elle le serait apparemment, la description de l'usage serait à remanier. Il paraît donc que par définition il ne peut rien y avoir dans l'acte qui ne soit pas prévu par l'usage.

La *norme*, d'autre part, est une fiction, – la seule fiction qu'on rencontre parmi les notions qui nous intéressent. L'usage, comprenant l'acte, ne l'est pas. Le schéma non plus. Ces notions représentent des réalités. La norme, par contre, n'est qu'une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode. Tout au plus elle constitue un corollaire convenable pour pouvoir poser les cadres à la description de l'usage. A strictement parler, elle est superflue ; elle constitue quelque chose de surajouté et une complication inutile. Ce qu'elle introduit, c'est simplement le *concept* derrière les faits rencontrés dans l'usage ; or la logique moderne nous a suffisamment instruits sur les dangers qui résident dans une méthode tendant à hypostasier les concepts et à en vouloir construire des réalités. A notre avis certains courants de la linguistique moderne se réfugient à tort dans un réalisme mal fondé au point de vue de la théorie de la connaissance ; il y aurait avantage à redevenir nominalistes. La preuve est que le réalisme complique au lieu de simplifier, et sans élargir si peu que ce soit le domaine de notre connaissance. Le linguiste, qui a pour tâche d'étudier le rapport entre le nom et la chose, devrait être le premier à éviter de les confondre.

Par une analyse préalable des notions, nous croyons avoir dégagé ce qu'il y a d'essentiel et de vraiment neuf dans la *langue* saussurienne : c'est ce

que nous avons appelé le *schéma*. Ce résultat nous a conduit, d'autre part, à une nouvelle simplification qui nous amène à proposer de considérer la distinction entre *Schéma* et *Usage*¹ comme la seule subdivision essentielle qui s'impose à la sémiologie, et de substituer cette subdivision à celle entre *Langue* et *Parole* qui, si nous voyons juste, n'en constitue qu'une première approximation, historiquement importante, mais théoriquement imparfaite.

¹ Nous proposerions comme traduction de ces termes : en anglais, *pattern* et *usage* ; en allemand, *Sprachbau* et *Sprachgebrauch* (ou *Usus*) ; en danois, *sprogbygning* et *sprogbrug* (*usus*), respectivement. En français il serait peut-être possible de se servir du terme *charpente* (*de la langue*) comme synonyme de *schéma*.

NOTE SUR LES OPPOSITIONS SUPPRIMABLES

(1939)

Des recherches de linguistique générale entreprises récemment ressort de plus en plus le fait particulièrement intéressant d'une analogie de structure entre les deux *plans* de la langue : celui du contenu et celui de l'expression. La distinction dans les deux plans entre *forme et substance*, dont nous croyons avoir montré autre part la nécessité, n'est pas la seule analogie qui se présente; d'autre part elle est la plus profonde, puisqu'on n'arrive pas à reconnaître les autres analogies sans partir de cette distinction élémentaire. La distinction entre la forme et la substance une fois faite, on est à même d'établir dans le domaine de la forme, selon une méthode rigoureusement identique dans les deux plans, les *espèces* et les *types*. Sous sa forme la plus simple, la distinction des *espèces* est celle entre les paradigmes qui se prêtent, totalement ou en partie, à entrer dans un rapport de direction, et ceux qui ne s'y prêtent pas; dans le plan du contenu ou « plérématique », on aboutit de la sorte à distinguer les morphèmes et les plérèmes; dans le plan de l'expression ou « cénématique », les prosodèmes et les cénèmes. Sous sa forme la plus simple, la distinction des *types* est, pour les morphèmes et les prosodèmes, celle entre les paradigmes qui se prêtent, totalement ou en partie, à caractériser un énoncé complet (« catalysé »), et ceux qui ne s'y prêtent pas; c'est dans le plan plérématique la distinction entre morphèmes extenses (personne, diathèse, emphase, aspect, temps, mode) et morphèmes intenses (cas, comparaison, nombre, genre, article); dans le plan cénématique, c'est la distinction entre les modulations et les accents. Pour les plérèmes et les cénèmes, la distinction des types est celle entre les unités centrales (unités radicales et voyelles respectivement) et marginales (unités dérivatives et consonnes respectivement).

On se dispense d'entrer ici dans le détail de ces distinctions, qui a été

développé provisoirement dans plusieurs publications précédentes,¹ et dont on trouvera l'exposé définitif dans notre *Outline of Glossematics*. Rappelons simplement que ces distinctions, aussi bien que les distinctions ultérieures qui en découlent (p. ex. celle qui permet de définir les diverses catégories de morphèmes à l'intérieur d'un seul et même type) sont gagnées par un examen des *fonctions* qui s'observent dans le domaine de la *forme* à l'intérieur d'un seul et même plan : les faits observés sont à la fois des faits fonctionnels et des faits formels.

Outre cette fonction entre formes appartenant à un seul et même plan (*fonction de forme*) il y en a d'autres. Le rapport qui s'observe entre la forme et la substance est une fonction également (dite *manifestation*), et qui présente également une analogie entre les deux plans. A ces fonctions *homoplane*s il importe d'ajouter la fonction *hétéroplane* qui a lieu entre les unités des deux plans et qui sert à constituer le signe linguistique en tant que tel. C'est cette dernière fonction qui, par l'épreuve de la commutation, permet de dresser l'inventaire des différences formelles dans les deux plans et l'inventaire des unités minimales (p. ex. «phonèmes») qui en résulte.

En examinant de plus près les faits particuliers qui s'observent ou bien dans la langue en général, ou bien dans telle langue particulière, on se rend compte qu'il y a certains faits qui s'observent plus facilement dans l'un des deux plans, d'autres qui s'observent plus facilement dans l'autre. Ce n'est pas dire que, dans la langue en général, les faits en question ne soient pas présents dans les deux plans à la fois. C'est dire simplement que, en partant forcément des données connues de la linguistique traditionnelle, on aperçoit souvent plus facilement un fait donné dans l'un des deux plans que dans l'autre. Il s'ensuit qu'il sera toujours recommandable, utile et même nécessaire de confronter autant que possible les deux plans, et de ne pas se contenter de les étudier séparément. Il est certain que le linguiste aurait toujours avantage à comparer les deux plans, et à mener cette comparaison jusqu'au bout. La linguistique actuelle est encore loin de tirer profit de cette possibilité.

Puisque la forme se définit uniquement par la fonction, le but du linguiste est de postuler, pour chaque fait particulier, une raison fonctionnelle partout où il est possible de le faire. On ne saurait le faire qu'en prenant son point de départ dans la fonction même, et en procédant par conséquent selon une méthode strictement *déductive*. Pour sauvegarder la méthode immanente et proprement linguistique, et pour en assurer le

¹ Voir *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague*, IV, p. 3.

plus grand rendement possible, il convient de prendre résolument son point de départ dans les fonctions pures et dans les formes qu'elles permettent de dégager, pour projeter ensuite le système ainsi obtenu sur les faits de la substance.

Dans le système linguistique il n'y a peut-être pas de domaine plus susceptible de nous éclairer sur la nécessité d'une telle méthode que celui des *oppositions*. L'épreuve même de la commutation ne permet de saisir entre les unités dégagées («phonèmes» etc.) que de simples *différences*. Mais ces diverses différences ne sont pas toutes du même ordre. Inductivement, et à ne considérer que les faits de substance, on peut les classer a priori de diverses façons, par exemple en les concevant toutes comme des oppositions¹ déductivement, et en se fondant sur les fonctions de forme, on aboutit à une distinction a posteriori, non seulement possible mais nécessaire, entre les oppositions véritables (et linguistiquement pertinentes en tant que telles) d'une part et les différences pures et simples de l'autre. Ce n'est que la fonction de forme qui nous fournit un critérium objectif et empirique permettant de distinguer ce qui au point de vue de la langue est distinct, et de faire le départ entre les différences qui sont en même temps des oppositions linguistiques et les différences qui au point de vue linguistique ne restent que des différences. Sans l'appui de la fonction de forme, tout classement est possible, et aucun classement n'est nécessaire. Au point de vue de la fonction de forme, un seul classement se révèle comme étant à la fois possible et nécessaire.

Le cas de la «suppression» ou de la «neutralisation» d'une différence linguistique, étudié récemment par le regretté Prince Trubetzkoy² et par M. A. Martinet,³ donne de ce principe une illustration particulièrement nette. Les recherches du Prince Trubetzkoy et de M. Martinet ont fait voir que les «oppositions», définies en elles-mêmes par des faits de substance (en l'espèce, par des faits phoniques), réclament au point de vue linguistique une importance toute particulière dans les cas où elles sont

¹ Dans la doctrine phonologique on a commencé par faire le départ entre les «corrélations», conçues comme des oppositions dans le sens propre du terme, et les «disjonctions», qui se réduiraient à de simples différences (voir N. S. Trubetzkoy, *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, p. 96 sv., avec renvois bibliographiques). Plus tard le Prince Trubetzkoy a proposé un classement différent en traitant en principe toute différence comme une opposition (*Journal de psychologie* XXXIII, p. 5 sv. ; voir surtout p. 17).

² *Travaux du Cercle linguistique de Prague* VI, p. 29 sv. En nous reportant à la doctrine phonologique, nous employons le terme de «suppression» (au lieu de «neutralisation»), en suivant la terminologie utilisée par le Prince Trubetzkoy dans ses dernières publications (voir aussi *Journal de psychologie*, XXXIII, p. 12 sv.).

³ *ibid.* VI, p. 46 sv.

accompagnées d'un fait de fonction. La suppression d'une différence est due à un conditionnement fonctionnel et est en elle-même d'ordre purement formel, puisqu'elle consiste en la fusion de deux formes sans égard à la substance spécifique dans laquelle elles se manifestent. L'« opposition » par contre, considérée en elle-même et abstraction faite de sa suppression possible, reste par définition un fait de substance, et qui se définirait d'une façon toute différente en passant d'une substance à une autre, p. ex. de la substance phonique à la substance graphique. Le Prince Trubetzkoy a très bien dit que, à la suite de cette circonstance, c'est la suppression seule qui permet d'établir une opposition « phonologique » selon un principe objectif et sans tenir compte de faits extra-linguistiques.¹ M. Martinet a vu également que pour une « corrélation » ordinaire l'appareillement est d'ordre phonique, tandis que dans le cas de la « neutralisation » il est d'ordre fonctionnel.²

Cette découverte est susceptible d'amener une révolution dans les conceptions de la phonologie. La phonologie³ s'était placée dès le début sur le terrain de la méthode inductive, en se proposant de monter graduellement de la substance à la forme, des faits concrets aux faits de plus en plus abstraits. Mais le rôle particulier joué par la suppression par rapport à l'opposition suffit pour faire voir qu'il y aura lieu de renverser les termes, et de se placer de prime abord sur le terrain de la forme et de la fonction pure pour en déduire après coup les faits de substance. Le caractère linguistique des faits phoniques (y compris les faits phonologiques) ne se laisse définir qu'à la base d'un examen des fonctions.

Un coup d'oeil jeté sur le plérématique servira à élucider ce qui se passe dans le plan cénématique. Dans le plan plérématique le *sincrétisme* est connu depuis longtemps ; il consiste précisément en une fusion conditionnée de deux formes et constitue le contrecoup exact de la suppression des différences cénématiques. Puisque dans la linguistique traditionnelle la « phonologie » et la « morphologie » ont été toujours séparées par une cloison absolument étanche, on a fermé les yeux sur les analogies entre les deux domaines,⁴ en s'empêchant ainsi d'en tirer profit des deux côtés. La linguistique traditionnelle est prisonnière de l'illusion qui consiste à

¹ »mit völliger Objektivität und ohne Heranziehung ausserlinguistischer Forschungsmittel«, *op. cit.*, p. 34.

² *op. cit.*, p. 49. Cp. *ibid.*, p. 52.

³ Par les termes de « phonologie » et de « phonologue » nous désignons simplement les travaux et les auteurs qui se réclament eux-mêmes de ce nom.

⁴ Le Prince Trubetzkoy les a signalées incidemment, *Journal de psychologie*, XXXIII, p. 13, note.

croire que, si les faits de l'expression sont la plupart du temps restreints à agir à l'intérieur de leur propre plan, et sans avoir des répercussions sur le plan du contenu, les faits du contenu sont presque constamment en jeu sur les deux plans à la fois. C'est une erreur. Chaque plan a son organisation à lui il est vrai, mais chaque plan a des répercussions sur l'autre. Dans le signe linguistique, le signifiant et le signifié sont deux faits complémentaires, interchangeables et exactement égaux ; il serait erroné d'attribuer à l'un des deux plans une priorité par rapport à l'autre, et de vouloir prétendre que l'un des deux plans soit subordonné à l'autre et non inversement. En latin il y a un syncrétisme entre les unités plérématiques 'nominatif' et 'accusatif' sous la dominance du neutre ; ce syncrétisme agit sur le plan cénématique, de sorte que deux unités cénématiques, servant à exprimer deux unités plérématiques qui ne diffèrent que par l'opposition 'nominatif' : 'accusatif', se confondent et deviennent structuralement identiques (ainsi p. ex. *-um* et *-um*, dont le contenu ne comporte pas seulement 'nom./acc.', mais aussi, indifféremment, 'singulier', 'neutre', et 'degré positif'). En russe il y a une fusion analogue entre les unités cénématiques *t* et *d* sous la dominance de la position finale ; ce syncrétisme agit sur le plan plérématique, de sorte que deux unités plérématiques, exprimées par deux unités cénématiques qui ne diffèrent que par l'opposition *t* : *d*, se confondent et deviennent structuralement identiques (ainsi 'race' et 'bouche', dont l'expression ne comporte pas seulement *t/d*, mais aussi, indifféremment, *r*, *o*, et l'accent 1: 'ro¹/d').

D'autre part il peut y avoir fusion entre deux unités sans répercussion dans le plan opposé. Dans russe *na^d/t* 'au-dessus de' il y a la même fusion que dans *ro^d/t*, mais sans que deux unités plérématiques se confondent. En allemand il y a syncrétisme du génitif et du datif lorsque ces cas sont régis par la préposition *längs* (*längs des Strandes* et *längs dem Strande* étant absolument synonymes), mais sans que deux unités cénématiques se confondent.

Les différences entre les deux plans par rapport à la suppression des différences ne sont qu'apparentes. Le *syncrétisme*, tel qu'on le connaît de la plérématique, consiste en une fusion totale de deux unités, et le terme même de syncrétisme doit être réservé pour désigner ce cas ; dans l'exemple cénématique qu'on vient de citer du russe, la suppression ne se manifeste pas par une fusion totale des deux unités, mais par le remplacement de *d* par *t*, c'est-à-dire par le procédé que nous avons appelé *impli-cation*. Mais il convient de ne pas surestimer cette différence. D'une part il ne s'agit que d'une différence de la manifestation dans la substance d'un

seul et même fait formel. D'autre part la différence observée entre les deux plans par rapport au mode de manifestation n'est pas absolue. La cénématique connaît aussi les syncrétismes ;¹ la voyelle phonique [ə] du russe est un syncrétisme de *a* et de *o*, par exemple. Et la plérématique connaît les implications également ; ainsi le français distingue deux degrés d'emphase dans les formes pronominales *me* (emphase faible) et *moi* (emphase forte) ; régi d'une préposition, le pronom prend toutefois invariablement la forme de l'emphase forte ; c'est dire que dans ces conditions l'emphase faible est impliquée dans l'emphase forte. On est donc ici en présence d'un de ces cas où au prime abord certains faits s'observent mieux dans l'un des deux plans que dans l'autre, sans que cela tienne à une différence réelle entre les deux plans.

La comparaison avec le plan plérématique est utile parce que dans le plan plérématique on connaît mieux le fait dont il s'agit. Les paradigmes morphématiques dans lesquels le syncrétisme est surtout fréquent constituent, on le sait, des séries d'oppositions. Il est évident que, dès que le système linguistique pose un paradigme,² il pose en même temps une corrélation. Or cette corrélation, encore purement formelle, exige d'être reflétée dans la substance par une opposition. Nous avons étudié autre part les configurations qui s'observent dans ces oppositions de substance, et les formules auxquelles on peut les ramener.³ Ces formules reposent sur la loi générale de participation.⁴ En effet l'usage répond très souvent aux exigences de la norme en reflétant les corrélations par des participations ; sous la forme la plus simple, la participation se présente comme une opposition privative⁵ binaire, désignée par nous par les caractères « A. C'est l'opposition simple entre un terme marqué (merkmaltragend) et un terme non-marqué (merkmалlos). D'autre part une corrélation peut être manifestée aussi par une opposition exclusive ; l'exclusion ne constitue qu'un cas spécial de la participation, et consiste en ceci que certaines cases du terme extensif ne sont pas remplies.

¹ D'entre les possibilités prévues par M. Martinet, *op. cit.* p. 55, les cas 1° et 2° sont des implications, tandis que les cas 3° et 4° sont des syncrétismes. Cf. N.S. Trubetzkoy, *op. cit.*, p. 33. — Le cas 1° du tableau de M. Martinet constitue des implications bilatérales (multilatérales) ; cp. Trubetzkoy, *op. cit.*, p. 36. La différence de ces implications d'avec les implications unilatérales est sans importance au point de vue formel.

² Le paradigme est défini par le nombre limité de ses membres. Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* ², p. 175.

³ La catégorie des cas 1, p. 111-126. Le lecteur est prié de se reporter à ce travail pour les termes qui seront utilisés dans la suite.

⁴ *Op. cit.*, p. 102.

⁵ N. Trubetzkoy, *Journal de psychologie*, XXXIII, p. 14.

Une opposition linguistique, telle qu'elle s'observe dans la substance, est donc le reflet de la corrélation entre les membres d'un paradigme. Elle ne peut être trouvée qu'en partant du fait même du paradigme, c'est-à-dire de la fonction de forme, pour décrire selon un procédé déductif comment ce paradigme se manifeste dans la substance. Il y a des cas où il y a plusieurs manifestations possibles, et où la description reste ambiguë. Mais il y en a d'autres où un autre fait de fonction vient s'ajouter au fait simple du paradigme, savoir la fusion qui vient d'être étudiée entre deux formes à l'intérieur du paradigme. Sans l'appui de ce fait il reste souvent impossible d'indiquer si un terme donné (p. ex. du couple β B) est intensif ou extensif, et quelle est l'orientation du paradigme. C'est la fusion qui décide, la fusion ne pouvant avoir lieu qu'entre un terme intensif et un terme extensif (par exemple, entre un terme marqué et un terme non-marqué).¹ La fusion, considérée comme fait de substance, s'explique donc par le fait que la forme linguistique exige entre les termes confondus cette opposition particulière qui pourrait recevoir la dénomination de *polarité*, l'opposition entre un terme intensif et un terme extensif.

C'est ainsi que les faits plérématiques servent à corroborer les derniers résultats de la phonologie en ce qui concerne les rapports entre la suppression et les faits purement fonctionnels. Mais on ne saurait plus parler ni de suppression ni de neutralisation. Ces termes présupposent l'opposition ; mais l'opposition ne préexiste pas à la suppression, tout au contraire, elle est constituée par la suppression même. Le fait primaire est la *superposition* de deux formes différentes ; la superposition se manifeste en une fusion ; elle a pour effet de provoquer une polarité entre les termes qui se superposent l'un à l'autre.

Les remarques qui précèdent sont forcément incomplètes et sommaires. Nous avons voulu simplement saisir un point où il y a une conformité particulière entre la doctrine phonologique et la nôtre, et où nous apprécions d'une façon toute particulière la pénétration de la pensée du Maître disparu à la mémoire duquel ce volume est dédié.

¹ Ici-même, p. 164.

THE CONTENT FORM OF LANGUAGE AS A SOCIAL FACTOR

Prorectorial Address at the Copenhagen
University Annual Celebration
(1953)

In 1897 Michel Bréal, the first Professor of Linguistics at the Collège de France, published a work entitled *Essai de sémantique*, in which he laid the foundations of that branch of linguistics christened by him semantics, a term of Greek derivation, and comprising the study of linguistic forms, including the semantic content of words.

This study was not indeed entirely new. But the ancient Greeks and Romans held respectively Greek and Latin to be the only languages worthy of serious study; and mediaeval linguistic scholarship, which was in fact in the main semantics, was likewise confined entirely to Latin. After this, a long period was spent in collecting material. The 19th century would probably have had every qualification for a study of the semantic content of the linguistic forms of the various languages but for two events, which from our point of view must be described as unfortunate, namely, the discovery that language is constantly changing, and the realization that the linguistic mechanism of expression is of a physiological nature. As a result, 19th century linguistics at a decisive phase acquired a historical and scientific bias. Language was regarded as an organism, and phonetic laws as natural forces acting blindly. On this basis a form of linguistics was successfully established which may indeed be termed the most exact branch of humanistic scholarship, but which on the other hand tended to ignore the linguistic content, and thus the human element.

Bréal's book broke with the past, and blazed a trail for the future. He vigorously attacks a form of linguistics that confines its attention to vowels and consonants, or the history of language, and overlooks the human element in the life of a language and in its development. Moreover—and this will be of interest to us here—Bréal criticises linguistics because it repudiates every practical purpose, in the same way, he says,

The Content Form of Language as a Social Factor: n° 149 de la bibliographie. Traduction du danois par M^{lle} Ingeborg Nixon.

as an astronomer who calculates the movements of the celestial bodies, but is uninterested in the practical conclusions that can be drawn from these as to the tides. Bréal thinks it would do linguistics no harm to have practical as well as theoretical aims. He believes that it is precisely through studying the semantic content of linguistic forms that an applied form of linguistics can be created side by side with the theoretical form.

For a long time Bréal's work stood practically alone. Recently, however, especially in the United States, semantics in many widely differing aspects has become a very considerable part of both theoretical and applied linguistics. Semantics is still the subject of much uncertainty and discussion; but all linguists today will agree on one point, namely, the importance of endeavouring to build up a science of semantics, a scientifically founded and scientifically substantiated doctrine of the semantic content of linguistic forms, including words; this is clearly not only of theoretical interest, but may also be of direct importance to the future of mankind.

I shall venture to illustrate this by indicating several changes, partly in the material of linguistics, and partly in linguistics itself, that make this a problem of immediate interest.

A few years ago a book was published by an English writer on the part played by a language in the community, and he here demonstrated something he called the Linguistic Revolution. He was referring to the invention of the mechanical reproduction of human speech, and the possibility of immediate communication brought about particularly by radio telephony. Certainly language as a means of communication has acquired a radius and a power far beyond anything it has hitherto had, and we are forced to accept all the consequences of this. Only some of these conclusions, and those not even the most profound or the most far-reaching, were drawn by the above-mentioned writer. This again is due to other, apparently quite different, linguistic revolutions that have taken place in our time.

An internal revolution within linguistics was brought about by the theory put forward by Ferdinand de Saussure in a series of lectures in Paris, and published in 1916, after his death, a theory which present-day linguistics is trying to utilize and develop. Among the many considerable changes in the conception of language introduced by Saussure and his followers must be mentioned first of all the establishment of the fact that the spoken language is not merely a physiological or acoustic phenome-

non, but a system of signs, to be studied in conjunction with other sign systems, not only graphic signs but every other kind of sign and symbol, including gesture and facial expression, so intimately connected with the spoken language. All sign systems have certain structural features in common, of which those of the spoken language are only a special instance; in addition to which it must be remembered that the spoken language in many ways functions in combination with these other sign systems.

Moreover, Saussure and his followers have shown that it is incorrect to regard the sign as a mere expression. A language in the wider sense, including, that is, our customary spoken language, is a system of signs, or of sign components, shaping both expression and content in a specific way in each individual language. The whole bulk of meaning, as one might call it, the sum of all that can be expressed by means of signs, is specifically and arbitrarily shaped by the sign system of each language to fit the content form or the semantic form of that language. The familiar European languages have at their disposal, with certain slight differences, the two distinct pronouns *he* and *she*, i.e. two different signs, which shape the content-substance and place a definite limit to it. Certain other languages, such as Chinese, Finnish, and Hungarian, do not place this limit; they have only one pronoun, that is, one sign, which signifies or can be translated "he" or "she" indifferently, or to put it in another way, have the two variants "he" and "she", all according to the context. The familiar European languages distinguish between *brother* and *sister*; Malay, however, does not make this distinction, and possesses only one sign or word signifying "brother" or "sister" indifferently, so that only the context or paraphrasing can make it clear which of the two semantic variants is intended. Again, other languages do not merely distinguish between male and female siblings, but also between elder and younger; thus Chinese and Hungarian, for instance, have four words corresponding to our two words *brother* and *sister*, namely a word signifying "elder brother", one signifying "younger brother", one "elder sister", and one "younger sister". That is, the content form of these languages draws more distinctions within the content-substance than do our languages. We also find that one and the same substance-area in the content is formed in different ways in different languages, so that though there are distinctions in both languages they are drawn in different places, and are thus obliquely placed in relation to each other. A familiar illustration of this is the relation of the two English words *tree* and *wood* to the two Danish words *træ* and

skov. The line between *tree* and *wood* is not the same as the line between *træ* and *skov*, the semantic variant "wood in the form of material" in distinction to "wood in the form of a plant" being in English formed as a variant under the word *wood*, and in Danish as a variant under the word *træ*.

These observations are of course by no means new in themselves, since these differences in the distinctions drawn in the linguistic form systems are the chief stumbling-block in all translating; but it is only through the theory put forward by Saussure and his followers that this observation has been correctly interpreted. Their point of view has of course dire consequences for semantics. The semantic form is not distinct from the language; on the contrary, it is an important part of the language itself.

What can be described as a linguistic revolution has also taken place within other spheres of modern scholarship. Logic, in its most recent forms, has transformed itself into a theory of signs, made itself dependent upon linguistics, and raised the semantic question as a fundamentally linguistic subject. An additional theoretical reason, therefore, why the linguist should feel bound to make a study of the semantic form.

But there are also important practical reasons for this. In 1939 a Czech colleague visited me here in Copenhagen; the modern theory of signs is his special field, and he said to me at that time: "What a perfect Eldorado for the theory of signs we are living in, now that the sign has simply run amuck." "*Le signe est devenu fou*" was what he actually said in the French-speaking company where we were. And it may certainly be said to be yet another linguistic revolution that with the modern aids made available to us by technology the sign system, language, and content form have become a force that no ruler can or will neglect to utilize. Hitler said that he would start the masses moving by forming their will, and neither he nor anyone else with similar intentions could be blind to the importance of signs and symbols for achieving this object. Radio, now combined with television, which considerably increases the effect of the spoken word, is an important instrument of international politics. He who has the desire and the ability to do so sets in motion the will of the masses not merely by the use of words and gestures, but by symbols such as the swastika or the hammer and sickle, or by brass bands and trumpets; by these means a certain *Weltanschauung*, as it was once called, is banged and hammered into the consciousness and subconsciousness of every single individual, to such a degree that reality has already out-

stripped the grotesque visions of the future depicted by Aldous Huxley in *Brave New World*. Propaganda is able to exploit language as never before; more, it is able to transform it, and adapt it to its requirements, and whoever aims at being a dictator would do well to study semantics. Language is so constituted that new signs can always be formed from the sign components, and as the relation between form and substance and between content and expression is arbitrary, the linguistic content form and the linguistic semantic system can—with sufficient skill and knowledge—be manipulated; and not only can new words be created, with new or old meanings, but new meanings, or distorted meanings, can imperceptibly be incorporated in old words. These dangers are increased by the fact that the technical means of communication of our day are unaffected by frontiers: signs, slogans and propaganda are spread throughout the world.

This is a linguistic revolution in that it has given rise to an entirely new relationship between languages and linguistic communities. It has long been realized that however widely languages may differ, they may come to resemble each other if there is cultural communication between them. Kristian Sandfeld has shown how the Balkan languages, which are of widely different origin, have drawn very close to each other. It has also been proved by Michel Bréal's successor Antoine Meillet that languages having a common origin, though they diverge during their development, may nevertheless in that development exhibit certain common, parallel features, as a consequence of a common cultural environment; and he has shown that the European languages, particularly the West European, share a large number of features, which can hardly all be due to their common origin, or to the traditional cultural influence of Greek and Latin, but must derive from a homogeneous way of life. Cases of this kind are known to linguists as linguistic associations: thus there is a Balkan linguistic association, and a European, or more specially a West European association. [See p. 16, note.]

The latest linguistic revolutions have produced linguistic associations of very wide geographical extent, with common political sign systems, a common political terminology, or ideology as it is called, using a term borrowed from one of these systems. The famous iron curtain is a semantic frontier between two huge linguistic associations, each with its specific content form in the whole of that substance-area that may be called political in the widest sense. The lack of understanding between these two worlds is in the last analysis, if it could be overcome at all, a

question of translation. The constitutionally determined frontiers between the signs do not run parallel, and as those in power frequently make use of the same sign expressions, in spite of the fact that the semantic content is wholly or partly different, false translations constantly occur. When a West-European linguist, together with certain other Western scholars, is described in a Soviet treatise as a reactionary and capitalistic bourgeois, and the sole reason given for this is the use by him and his colleagues of certain technical grammatical terms, it seems to us senseless or meaningless, because in our world the same words, i.e. the same expressions, in so far as they can be transferred to our languages at all, cannot be related to any semantic content that has even the remotest connection with the matter in hand. The two great linguistic associations in East and West run foul of each other owing to mutual incomprehension. They accuse each other of having no *democracy*, and no *freedom*; and *democracy* and *freedom* are among the signs that when analysed within the given sign system can be shown to have utterly different semantic contents in the two associations.

It is often the case in the history of scholarship that ideas that come to the fore in a particular period have in fact been uttered at an earlier date, but without attracting notice. Our present subject is a case in point. "To write in Danish is to write in water" said Georg Brandes once, and the same might be said of Swedish. As early as 1880 Esaias Tegnér, a grandson of the great poet, and like him a professor at Lund University, wrote a book in Swedish with a title that is of interest in this connection: "The Power of Language over Thought". It contains the following passage:

"The air-movement expressed in our writing by the two letters *gå*, and in Latin by a solitary little *i*, is perhaps not enough to stir a feather. But it can transport a human being, or a whole army, to the ends of the earth.

And if the sound-waves take the form of the words *country*, *freedom*, *honour*, and if at the right moment they reach the right ears, the waves may... swell into a storm that will send thrones toppling and change the destiny of nations... if the sound-waves pass from the lips of the master to the ears of the disciple, even as a faint whisper, they may roll across continents with an ever-increasing roar... and turn the thoughts and ways of life of millions of people into hitherto unknown courses."

The time has come for scholarship seriously to consider Tegnér's theories. It should be realized that the way may be long. Scholars of the present day are engaged—perhaps predominantly so—in studying not the signs, but the sign components, and their construction into signs. This is a necessary preliminary to understanding the signs themselves. Pure theoretical scholarship must always precede applied scholarship. But without prejudice to profounder studies, scholarship should always be conscious of the debt it owes to man and to society.

POUR UNE SÉMANTIQUE STRUCTURALE

(1957)

1. — La question qui est ici mise en discussion est née d'une situation.

Impliquée déjà dans la notion de *langue* dans l'acception saussurienne (opposée à la *parole* d'une part, au *langage* de l'autre), l'idée de *structure* s'est emparée des esprits de bon nombre de linguistes pendant les dernières décades (ce n'est que dans les années 30 que les termes mêmes de *structure*, *structural*, *structuralisme* deviennent usuels en linguistique), et s'est imposée sans doute à l'esprit de tout linguiste dans les deux domaines où elle se présente avec une évidence tellement nette que l'idée paraît indispensable : le plan de l'expression (phonèmes, graphèmes) d'une part, et le domaine de la morphologie, de l'autre. Quelques abus mis à part, comme ceux commis par une prétendue stylistique exclusivement affective et par quelques tendances de la phonétique expérimentale classique, abus qui ont ceci de commun d'avoir perdu de vue la fonction linguistique des faits étudiés, la structuration évidente des objets examinés avait, dans les deux domaines qui viennent d'être indiqués, créé forcément, et d'une façon quasi inévitable, un structuralisme avant la lettre, et on a dans toutes les époques reconnu ou établi des systèmes phoniques (ou graphiques) et des systèmes morphologiques (ou grammaticaux) conçus en principe comme des réseaux de rapports (surtout de corrélations). A ces disciplines la linguistique structurale n'a fait que fournir une formule qui s'adapte, et s'adapte particulièrement bien ; à suivre toute la courbe du développement de notre science, en essayant de regarder les choses au-dessus de la mêlée et de faire abstraction des débats qui aujourd'hui retentissent encore autour de nous, on découvrira sans doute à la longue qu'une comparaison impartiale des méthodes pratiques utilisées en matière de phonologie et de morphologie par la linguistique classique et celles utilisées par la linguistique structurale fait sentir plutôt une continuation

Pour une sémantique structurale : n° 159 de la bibliographie. Rapport présenté au VIII^e Congrès international des linguistes sur la question : *Dans quelle mesure les significations des mots peuvent-elles être considérées comme formant une structure ?*

qu'une rupture, et que la contribution apportée à ces disciplines par la linguistique structurale consiste essentiellement en une prise de conscience, une précision du principe qui dirige la méthode, méthode qui s'était déjà avérée inévitable.

Si la morphologie et la syntaxe sont considérées comme deux disciplines distinctes entre elles (et non comme deux axes qui s'entrecroisent et restent interdépendants : axe « associatif » ou paradigmatique et axe syntagmatique), la conception d'une syntaxe structurale se prête déjà, à la différence de la morphologie, aux critiques des esprits sceptiques. Aussi croyons-nous qu'une syntaxe structurale ne sera concevable qu'à condition d'abandonner le schisme qui la sépare traditionnellement de la morphologie, de rompre les cloisons étanches établies entre ces deux « disciplines » et de reconnaître que corrélations (morphologiques) et relations (ou rapports syntagmatiques) se conditionnent mutuellement, et que le secret du mécanisme grammatical est dans le jeu combiné entre catégories morphologiques contractant des relations « syntaxiques » (p. ex. prépositions et cas) et unités syntagmatiques contractant des corrélations et formant catégories, et que par conséquent les morphèmes sont à concevoir comme les éléments fondamentaux qui par leur force de relations établissent la proposition (Sapir¹). C'est ainsi seulement que la nécessité d'une méthode structurale d'ordre « syntaxique » crève les yeux, et que la rection (y compris la concordance), fait éminemment structural, revendique l'estime qui lui revient.

S'il y a un domaine où le scepticisme à l'égard du point de vue structural retrouve son véritable champ d'aventure et son vrai terrain de jeu, c'est celui du *vocabulaire*. Par opposition aux phonèmes (au sens large) (et aux graphèmes etc.) aussi bien qu'aux morphèmes,² les éléments du vocabulaire, les *vocables* ou *mots*, ont ceci de particulier d'être nombreux, voire même d'un nombre en principe illimité et incalculable. Il y a plus : le vocabulaire est instable, il change constamment, il y a dans un état de langue un va et vient incessable de mots nouveaux qui sont forgés à volonté et selon les besoins et de mots anciens qui tombent en désuétude et disparaissent. Bref, le vocabulaire se présente au premier abord comme la négation même d'un état, d'une stabilité, d'une synchronie, d'une structure. A première vue, le vocabulaire reste capricieux et juste le contraire d'une *structure*. C'est pourquoi tout essai pour établir une descrip-

¹ E. Sapir, *Language*, 1921, pp. 89 sqq., 107 sqq., 133 sqq.

² Nous employons *morphème* dans le sens européen du terme (cf. p. ex. *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, p. 321, et J. Vendryes, *Le langage*, 1921, p. 86).

tion structurale du vocabulaire, et, à plus forte raison, une sémantique structurale, semble être voué à l'échec et devient facilement la proie du scepticisme. C'est aussi pourquoi la *lexicologie* reste une case vide dans la systématique de notre science, et qu'elle se réduit forcément à n'être qu'une *lexicographie*, ou simple énumération d'un effectif instable et indéci de certaines grandeurs mal définies auxquelles on attribue un fatras inextricable de multiples emplois différents et apparemment arbitraires. Enfin, c'est pourquoi la *sémantique*, ce fruit tardif parmi les disciplines linguistiques,¹ est née d'un diachronisme et en partie d'un psychologisme exclusifs, et qu'elle a des difficultés à trouver ses assises dans les cadres d'une linguistique structurale. A la différence de la phonologie et de la grammaire structurales, une sémantique structurale ne saurait guère se réclamer de devanciers. Il y a un abîme qui la sépare des anciens essais pour établir une sémantique universelle ou *ars magna*, culminant dans la *scientia generalis* ou *characteristica generalis* de G. W. Leibniz,² mais reposant, pour le principe de la méthode et pour l'essence de son idée, sur l'*Ars generalis* de Raymond Lullus (XIII^e siècle) qui, en utilisant un système ingénieux de cercles concentriques, arrive à pouvoir établir $9^6 = 531.441$ combinaisons de ses catégories fondamentales qui sont les suivantes (et qui d'ailleurs, comme l'a montré L. Couturat³, pourraient permettre de parvenir à $511^6 = 17.804.320.388.674.561$ combinaisons, en se fondant sur un calcul différent de celui de Lullus):

QUAESTIONES	PRINCIPIA		SUBJECTA	VIRTUTES VITIA	
	ABSOLUTA	RESPECTIVA			
UTRUM	bonitas	differentia	deus	justitia	avaritia
QUID	magnitudo	concordantia	angelus	prudentia	gula
QUARE	duratio	contrarietas	caelum	fortitudo	luxuria
QUOMODO	potentia	principium	homo	temperantia	superbia
EX QUO	cognitio	medium	imaginativa	fides	acedia
QUANTUM	volutas	finis	sensitiva	spes	invidia
QUALE	virtus	majoritas	vegetativa	charitas	ira
UBI	veritas	aequalitas	elementativa	patientia	mendacium
QUANDO	gloria	minoritas	instrumentativa	pietas	inconstantia

La linguistique a été libérée de ces spéculations grâce à la séparation toujours grandissante entre la linguistique d'une part et la logique réelle

¹ On peut la considérer comme définitivement fondée dès 1897 par Michel Bréal (*Essai de sémantique, science des significations*).

² G. W. Leibniz, *Dissertatio de arte combinatoria*, 1666.

³ L. Couturat, *La logique de Leibniz*, 1901, p. 37.

ou logique des concepts, de l'autre. Sans cette scission historique l'*ars magna* aurait pu devenir pour la linguistique une impasse comparable à celle créée par les essais plus modernes pour établir une phonologie universelle ou science universelle des sons (ou de phonèmes dans le sens d'espèces phoniques), essais avec lesquels elle a exactement ceci de commun de méconnaître le caractère spécifique du système d'un état de langue donné, et les différences entre les langues. C'est dans ce sens que l'on peut qualifier ces essais comme aprioriques : c'est par l'empirisme linguistique qu'ils sont réfutés. Si une fois le grand principe de tels essais d'analyse sémantique est à reprendre, ce sera sur une base toute différente : ces essais ont le grand mérite d'entamer une analyse du contenu sémantique ; ils ont échoué par la seule faute d'être aprioriques. On peut dire qu'ils ont échoué non par le principe mais par la méthode. Mais même ce qui restait pour quelque temps de leurs résultats dans la linguistique empirique fut condamné à rester temporaire : telles les répercussions laissées des grands tableaux sémantiques du moyen-âge dans les *vocabularia harmonica* et recueils polyglottes d'ordre lexical¹ qui accomplissent une sorte d'onomasiologie fondée sur un système hiérarchique de sémantique universelle qui constitue sans doute un compromis entre certains besoins pratiques (la prétendue connaissance de certaines notions ou certains mots « élémentaires » ou universels qui se retrouveraient dans toute langue) et des retentissements, lointains il est vrai, mais indéniables, des grands systèmes du type qui nous est fourni par Lullus, dont surtout les *SUBJECTA* ont eu du succès : on trouve presque constamment en tête de ces listes des notions telles que 'dieu', 'ange', 'ciel', 'homme'. Les répercussions sont encore évidentes dans les premiers essais de classifications génétiques : pour Joseph Justus Scaliger,² le principal critérium adopté pour la classification des langues européennes est le mot signifiant 'dieu', qui fournit les quatre familles : langues à *deus* ou *Latina matrix*, langues à *θεός* ou *Graeca matrix*, langues à *gott* ou *Teutonica matrix*, langues à *bog* ou *Sclavonica matrix*.

Même si le problème de la méthode analytique en sémantique reste, et reste entier, on a baissé irrévocablement le rideau sur les essais d'autrefois, et sauf le principe même, qui évoque le besoin d'une analyse, il n'y a dans les méthodes de jadis rien qui puisse être repris par une sémantique structurale à venir. C'est pourquoi la situation actuelle de la sémantique diffère profondément de celle des autres disciplines linguistiques. C'est

¹ Le plus fameux est celui de P. S. Pallas, *Linguarum totius orbis vocabularia comparativa*, 1787.

² 1599 (Scaligeri, *Opuscula varia antehac non edita*, 1610, 119 sqq.).

pourquoi la sémantique classique a tendu à se perdre en des essais littéraires d'une allure quasi anecdotique,¹ et que la sémantique structurale n'en est encore qu'à ses premiers débuts. C'est enfin pourquoi la *structure sémantique* suscite de l'intérêt et pourquoi il est naturel, dans la situation actuelle, de la porter sur le programme d'un congrès international.

2. — Pour pouvoir répondre utilement à la question posée il faut d'abord définir ce qu'on comprend par *structure*. Il nous semble que la linguistique structurale a déjà rempli cette tâche et a fourni une définition fondée sur des arguments.² Nous nous permettons de la soumettre à la discussion : Est *structure* une *entité autonome de dépendances internes*. *Structure* s'emploie ici « pour désigner, par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux. Cette idée est le centre de ce qu'on appelle aussi théorie des formes ».³ La théorie de la forme ou théorie des formes « consiste à considérer les phénomènes non plus comme une somme d'éléments qu'il s'agit avant tout d'isoler, d'analyser, de disséquer, mais comme des ensembles (*Zusammenhänge*) constituant des unités autonomes manifestant une solidarité interne, et ayant des lois propres. Il s'ensuit que la manière d'être de chaque élément dépend de la structure de l'ensemble et des lois qui le régissent. Ni psychologiquement, ni physiologiquement, l'élément ne préexiste à l'ensemble : il n'est ni plus immédiat ni plus ancien ; la connaissance du tout et de ses lois ne saurait être déduite de la connaissance séparée des parties qu'on y rencontre ».⁴ Ajoutons encore une citation : il faut entendre l'idée de *forme* « sur le modèle d'un système où l'on ne peut enlever ou ajouter une partie sans altérer les autres ou sans déterminer un regroupement général ».⁵ C'est sur une idée identique que se fonde la linguistique structurale.⁶ Comme nous l'avons dit plus longuement ailleurs,⁷ il faut comprendre par *linguistique structurale* un ensemble de recherches reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est *scientifiquement légitime* de décrire le langage comme étant une structure, dans le sens adopté plus haut pour ce terme.

¹ Comme ceux d'Arsène Darmesteter (*La vie des mots*, 1886) et de ses imitateurs.

² Voir ici-même, p. 21-26.

³ André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* III, 1932, p. 117.

⁴ Ed. Claparède, chez André Lalande, *op. cit.*, III, p. 55.

⁵ P. Guillaume dans *Journal de psychologie* 1925, p. 797 (cf. André Lalande, *loc. cit.*).

⁶ V. Brøndal dans *Acta linguistica* I, p. 6.

⁷ Ici-même, p. 27-35.

Insistons encore (comme nous l'avons fait autrefois) sur le caractère hypothétique de la linguistique structurale, – et, par conséquent, en l'espèce, de la sémantique structurale. Il est dit simplement qu'il faut le considérer comme scientifiquement légitime de tenter l'expérience d'une sémantique structurale.

Si nous estimons que l'expérience doit être faite, c'est que nous sommes persuadé que la sémantique scientifique est à ce prix.

Il n'y a ni connaissance ni description scientifique possible d'un objet quelconque sans recours à un principe structural, – en prenant le terme *structure* dans le sens que nous venons de lui attribuer. Toute description scientifique présuppose que l'objet de la description soit conçu comme une structure (donc, *analysé* selon une méthode structurale qui permet de reconnaître des rapports entre les parties qui le constituent) ou comme faisant partie d'une structure (donc, *synthétisé* avec d'autres objets avec lesquels il contracte des rapports qui rendent possible d'établir et de reconnaître un objet plus étendu dont ces objets, avec l'objet considéré, sont des parties). Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à un article (ici-même, p. 27–35) où nous avons argumenté en faveur de cette hypothèse. L'hypothèse est d'ailleurs corroborée manifestement par le développement historique et l'état actuel de la sémantique. Il a été dit plus haut que la lexicologie (*desideratum* évident d'une linguistique qui se réclame d'être systématique) s'est réduite forcément au rôle d'une simple lexicographie ; et pourquoi ? La réponse n'est pas loin : c'est qu'on a le choix fatal entre une description structurale et une description non-scientifique qui se réduit à une pure énumération. Il en est de même d'ailleurs pour la sémantique qui se contente d'une existence purement anecdotique.

On objectera peut-être que, s'il en est ainsi, l'adoption d'une méthode structuraliste n'est pas imposée par l'objet de l'investigation, mais qu'elle est choisie arbitrairement par l'investigateur. On est ainsi de retour à l'ancien problème, débattu au moyen-âge, de savoir si les notions (concepts ou classes) dégagées par l'analyse résultent de la nature même de l'objet (*réalisme*) ou si elles résultent de la méthode (*nominalisme*). Ce problème est évidemment d'ordre épistémologique et dépasse les cadres du présent exposé et la compétence du linguiste en tant que tel. D'autre part ce problème est forcément présent à l'esprit du linguiste moderne aussi bien que du physicien et, d'une façon générale, de tous les scientifiques engagés en des questions méthodologiques. Nous croyons aussi que ce problème est un de ceux pour la solution desquels l'épistémologie

est réduite à avoir recours, dans une très large mesure, aux sciences spéciales, et à tirer profit de leurs expériences. Nous croyons aussi que la linguistique pourra contribuer utilement à la solution. Le problème s'impose le plus fortement en sémantique, dont la méthode est actuellement moins développée ; mais en principe il ne s'impose pas moins pour l'étude de l'expression.¹ Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la solution nominaliste soit seule à permettre plus d'une analyse possible d'un même objet.² Même dans le cas où il y a plus d'une seule analyse possible, le réaliste reste libre de croire que l'équivoque est inhérent à la nature de l'objet soumis à l'analyse. Ceci revient à dire que la solution, par réalisme ou par nominalisme, du problème épistémologique, en tant que problème théorique, n'est pas pertinent pour le linguiste, et que le linguiste en tant que tel peut s'en passer. Le problème se réduit à celui de la méthode à choisir, et des principes choisis pour l'analyse. La question de la méthode et des principes d'analyse incombe surtout à chaque science spéciale. C'est ainsi que les sciences spéciales ont des répercussions sur l'épistémologie générale, et que le problème reste commun à la linguistique et à l'épistémologie. La question de la méthode et des principes d'analyse se définit dans les cadres d'une science donnée – de la linguistique, en l'espèce – tout en permettant des généralisations qui dépassent les cadres de cette science. Ce problème une fois posé, l'attitude nominaliste est dépourvue de son caractère présumé arbitraire, et ne donne aucunement libre chemin aux jongleries. Quelle que soit l'attitude adoptée, réaliste ou nominaliste, le problème de la méthode reste seul pertinent. D'un point de vue très général on le revêt du terme réaliste d'*empirisme*, qui est susceptible d'une définition nominaliste. Ce fait reste, même si la définition est encore soumise à la discussion.³

3. – Introduire la notion de *structure* dans l'étude des faits sémantiques est y introduire la notion de *valeur* à côté de celle de *signification*, selon la méthode qui a été exposée d'une façon nette et fondamentale dans le fameux chapitre⁴ du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure qui réunit, comme dans le foyer d'une lentille, les idées constitutives de la linguistique analytique. C'est en tirant les conséquences logiques de ces

¹ Le problème a été discuté récemment en linguistique américaine sous la devise de «*God's truth*» opposé à «*bocus-pocus linguistics*».

² Cf. Y. R. Chao, «The non-uniqueness of phonemic solutions of phonetic systems» dans *Bulletin of the Institute of History and Philology, Academia Sinica*, IV, 4, Shanghai 1934, pp. 363-397.

³ Cf. mes *Prolegomena to a Theory of Language*, p. 6.

⁴ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, chap. IV, particulièrement § 2.

idées, conséquences qui ont été tirées par la linguistique moderne pour la théorie de l'expression, et qui doivent être tirées dans la même mesure pour celle du contenu, que l'on arrive à établir le principe d'une sémantique structurale.

La fonction décisive est la *commutation*,¹ ou corrélation qui contracte une relation avec une corrélation du plan opposé de la langue. Deux membres d'un paradigme appartenant au plan de l'expression (ou au signifiant) sont dits *commutables* (ou *invariants*) si le remplacement de l'un de ces membres par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans le plan du contenu (ou dans le signifié) ; et inversement, deux membres d'un paradigme du contenu sont commutables si le remplacement de l'un par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans l'expression. Deux membres d'un paradigme qui ne sont pas commutables peuvent être appelés *substituables* (ou *variantes*). On peut, s'il y a lieu, élargir ces notions de façon à les faire valoir non pour les paradigmes seulement, mais pour les catégories (p.ex. la catégorie des cas sans égard à la distinction entre les divers paradigmes qu'elle comporte : paradigmes pronominaux, nominaux, etc. ; la catégorie des consonnes sans égard à la distinction entre position initiale et finale de syllabe, etc.), en admettant ainsi l'existence de variantes « contextuelles » ou « combinatoires », dont chacune relève de son paradigme à elle, à côté des variantes libres qui relèvent d'un seul et même paradigme. Il y a *syncrétisme* dans le cas spécial où, en des conditions syntagmatiques déterminées, une commutation est obligatoirement suspendue (et, par conséquent, remplacée par une substitution) : ainsi, la commutation qui s'observe en latin et en allemand, dans le plan du contenu, entre le nominatif et l'accusatif, est suspendue sous la dominance du neutre (*bonum, gutes*) et cède, sous cette condition, la place à un syncrétisme entre les deux cas.

Tel est, on le sait, le principe fondamental du procédé, auquel nous nous bornons ici.

Tout comme, en partant du plan de l'expression, on constate que [s] et [z] (s sourd et sonore) sont commutables en français (témoin *cousin: cousin, poisson: poison*), en anglais (*biss: his, princess: princes*) et dans certaines autres langues, mais substituables en danois par exemple, et que dans bon nombre de langues (bien que de façons diverses) il y a commutation entre la série de consonnes connue sous le nom de *tenues* (p, t, k) et celle connue sous le nom de *mediae* (b, d, g), mais substitution en finnois par

¹ Voir dernièrement Eli Fischer-Jørgensen, « The Commutation test and its application to phonemic analysis », dans *For Roman Jakobson*, 1956, pp. 140 sqq.

exemple, on peut, en partant du plan de contenu, constater qu'entre 'masculin' et 'féminin' (ou 'mâle' et 'femelle') il y a commutation dans le pronom personnel du français (*il:elle*), de l'anglais (*he:she*) et d'autres langues, mais substitution dans celui du finnois, du hongrois et du chinois, puisque dans ces langues le remplacement de l'une de ces grandeurs sémantiques par l'autre dans le pronom personnel ne peut pas entraîner un remplacement analogue dans l'expression : 'il' et 'elle' se rendent indifféremment en finnois par *hän*, en hongrois par *ő*, en chinois par *shè*.

De même, à ne considérer que les signes non composés, les quatre grandeurs sémantiques 'frère aîné', 'frère cadet', 'sœur aînée' et 'sœur cadette' sont toutes mutuellement commutables en chinois et en hongrois, tandis que dans la plupart des langues européennes il y a dans ces signes substitution entre 'aîné' et 'cadet', et que le malais présente une substitution à la fois entre 'aîné' et 'cadet' et entre 'frère' et 'sœur'¹ :

	hongrois	français	malais
‘frère aîné’	<i>bátya</i>	<i>frère</i>	<i>sudarā</i>
‘frère cadet’	<i>öccs</i>		
‘sœur aînée’	<i>néne</i>	<i>sœur</i>	
‘sœur cadette’	<i>hug</i>		

D'une façon générale les noms de parenté offrent des matériaux particulièrement instructifs et facilement abordables pour la comparaison des langues au point de vue de la commutation et de la substitution, surtout parce que ces termes sont souvent particulièrement bien définis, et que la comparaison est souvent facile à opérer. La comparaison se complique, mais devient d'un certain point de vue plus impressionnante encore, dès le moment où elle révèle un manque de congruence entre les structures examinées, comme dans l'exemple²

français	allemand	danois
<i>arbre</i>	<i>Baum</i>	<i>træ</i>
<i>bois</i>	<i>Holz</i>	
<i>forêt</i>	<i>Wald</i>	<i>* skov</i>

¹ Cet exemple est classique et a été étudié dès 1861 par August Friedrich Pott, voir H. Steintal, *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*, remanié par Franz Misteli, 1893, p. 1.

² *Prolegomena to a Theory of Language*, p. 34.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, suffisent pour élucider le principe et pour permettre d'en tirer les conséquences qu'il faut. Du principe même de la commutation découle la nécessité de reconnaître, à l'intérieur de la langue même, deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. En des termes saussuriens : le signe est le total du signifié et du signifiant. Plus encore : le signe est établi par la relation qui réunit ces deux faces. Encore c'est la commutation qui fait voir que cette relation constitutive du signe, cette *fonction sémiotique* qui est constitutive de la langue même, change d'un état de langue à l'autre, et que par conséquent la structure du contenu ainsi que celle de l'expression diffère selon les états de langue qui s'observent. C'est par l'épreuve de la commutation que l'on parvient à dégager les différences structurales entre les états de langues, et à faire un premier pas décisif vers une typologie linguistique. C'est en effet l'épreuve de la commutation qui seule permet de déterminer le nombre des membres d'une catégorie reconnu par un état de langue donné, et les comparaisons font voir que ce nombre peut être fort différent : l'effectif de cas, de prépositions, de temps, de modes, de conjonctions etc. etc. peut différer du tout au tout en passant d'une langue à l'autre. Ce n'est pas tout : l'épreuve de la commutation, et les comparaisons qu'elle permet d'établir, font souvent voir comment les membres d'une catégorie sont différemment agencés au point de vue paradigmatique, que les limites entre les membres ne se recouvrent pas (comme dans l'exemple de *arbre:bois:forêt*) ou qu'il peut y avoir participation (ou remplacement facultatif) entre eux (p.ex. suppléance d'un membre « marqué » par un membre « non-marqué » ; p.ex., dans bon nombre de systèmes de genres grammaticaux, suppléance du féminin par le masculin, et, dans les systèmes de temps, suppléance fréquente du prétérit et du futur par le présent). – Tout ceci prémunit d'une façon décisive contre tout essai de prendre comme base des classements extra-linguistiques : « Dans tous ces cas nous surprenons donc, au lieu d'idées données d'avance, des *valeurs* émanant du système » (F. de Saussure).¹ C'est la découverte de la commutation, et du principe de l'arbitraire du signe, qui sauvegarde la méthode empirique et qui interdit tout retour à l'*ars magna*.

4. – Il reste à donner à la *valeur* sa place exacte par rapport à la *signification*. L'exposé lumineux du *Cours* de F. de Saussure nous éclaire particulièrement bien sur cette question² : « La valeur, prise dans son aspect

¹ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, chap. IV, § 2, fin.

² *op. cit.*, chap. IV, § 2.

conceptuel, est sans doute un élément de la signification, et il est très difficile de savoir comment celle-ci s'en distingue tout en étant sous sa dépendance... Faisant partie d'un système, [le mot] est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose... Quand on dit que [les valeurs] correspondent à des concepts, on sous-entend que ceux-ci sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas... il est bien entendu que ce concept n'a rien d'initial, qu'il n'est qu'une valeur déterminée par ses rapports avec d'autres valeurs similaires, et que sans elles la signification n'existerait pas...»

L'épreuve de la commutation permet d'opérer la distinction fondamentale et décisive entre *forme* et *substance*, dans le plan du contenu aussi bien que dans celui de l'expression.¹ Le rapport entre forme et substance est arbitraire au même titre que celui entre contenu et expression : l'arbitraire du signe se trouve ainsi dédoublé d'un arbitraire entre forme et substance dans chacun des deux plans.

Sans considérer encore la valeur, c'est la signification qui constitue le domaine propre de la substance du contenu. Par rapport à la forme du contenu, la signification a justement ceci de particulier d'être arbitraire, tout comme la phonation par rapport à la forme de l'expression. La forme, de son côté, est constituée par les fonctions (relations sur l'axe syntagmatique, corrélations sur l'axe paradigmatique) contractées par les grandeurs qu'elle comporte, ou, plus exactement : les fonctions définissant ces grandeurs.

La valeur relève-t-elle de la signification ou de la forme du contenu, ainsi définies ? Au premier abord il pourrait paraître que la valeur est à cheval sur les deux : par opposition à la *forme pure*, définie par les fonctions internes, la valeur pourrait sembler représenter la *forme matérielle*, la façon dont la substance se plie à la forme pure. Nous croyons cependant que c'est une erreur, qui ne serait pas en conformité avec la notion de valeur telle qu'elle est conçue par F. de Saussure. Ayant un caractère purement différentiel, oppositif et négatif, la valeur n'a encore rien de sémantique. La valeur, prise dans le sens saussurien, est dans les deux plans de la langue *l'élément qui sert à définir l'agencement paradigmatique des corrélations*. Le nombre de termes qui définit l'effectif d'une catégorie et

¹ Ici-même, p. 36-81.

d'un paradigme, et qui détermine le champ d'action de chacun d'entre eux *en puissance* ; les participations possibles (ou remplacements facultatifs) dont on vient de parler, et le sens qu'elles sont appelées à prendre, — tout ceci s'observe et se prédit sans aucun recours à la substance. C'est ainsi qu'on peut constater l'identité du système des genres grammaticaux en latin et en allemand, ou celui des temps (non composés) en anglais, en danois et en allemand, en y comprenant tout ce qui relève de la valeur, mais sans introduire aucun élément de signification.

Du principe même de l'arbitraire de la manifestation, c.-à-d. de la relation entre forme et substance, découle la conséquence logique qu'une même forme peut revêtir diverses substances. Dans l'état actuel des recherches ce fait apparaît avec une netteté particulière dans le plan de l'expression, où il se présente très souvent à l'observation immédiate : une même forme peut être manifestée, par exemple, par une substance phonique et par une substance graphique. Cet exemple est utile pour faire voir la distinction exacte entre forme et substance, et la position exacte de la valeur par rapport à cette distinction. Non seulement tout ce qui est relationnel, mais tout ce qui est corrélationnel et différentiel concerne la forme et reste indépendant des faits matériels de la manifestation. Dès qu'on y ajoute un élément matériel d'ordre ou bien spécifiquement phonique ou bien spécifiquement graphique, on est devant un fait de substance. Le fait différentiel reste un fait de forme, et de forme pure, à condition de ne pas ajouter encore, dans la définition, un trait différentiel d'ordre phonique ou graphique.

Que la valeur reste ainsi un élément de la forme pure devient d'ailleurs évident par les comparaisons établies par F. de Saussure avec le jeu d'échecs et les valeurs économiques : « non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur ». ¹ Une pièce d'argent est échangeable avec une autre d'un métal différent ou d'une autre effigie, avec un billet de banque, un papier de change, un chèque ; « ce n'est pas le métal d'une pièce de monnaie qui en fixe la valeur ». ²

Ajoutons, pour être complet, que ce qui vaut pour la description de la valeur vaut pour celle des variantes au même titre. Une fois données les fonctions formelles, un simple calcul mathématique permet d'en prédire

¹ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, chap. III, C, cf. aussi chap. V, fin.

² F. de Saussure, *op. cit.*, chap. IV, § 3.

le nombre possible (c'est pour les variantes contextuelles un nombre limité et exactement défini, pour les variantes libres (de chaque variante contextuelle) un nombre en principe illimité). Au moment d'y ajouter une description des sons prononcés ou des traits de plume, *mais pas avant ce moment*, on est dans le domaine de la substance.¹

Pour décrire la manifestation des invariants on peut choisir divers procédés, dont le plus satisfaisant semble être celui qui consiste à établir par abstraction un « concept » ou terme générique rendant compte autant que possible de toutes les manifestations de variantes qu'il y a lieu de constater comme possibles.² C'est ainsi que, dans le plan de l'expression, on doit définir le *phonématème* et le *graphématème* (le *phonème* et le *graphème*). D'une façon analogue, c'est ce procédé qui permet de définir le *sématème*, en réunissant dans un « concept » ou terme générique les significations particulières qu'il y a lieu de considérer comme possibles en partant d'un usage donné dont on peut déduire, en suivant ce procédé, une norme. Mais phonématème (phonème), graphématème (graphème) et sématème ne se confondent nullement avec la valeur ; elles en restent au contraire nettement distinctes. Elles constituent la « *forme matérielle* » ; mais « *forme matérielle* » ne veut dire qu'un reflet de la forme pure, projetée sur la substance, se nourrissant de ses bienfaits, et obtenu par une induction surajoutée des significations particulières qui, d'une façon analogue, sont les projections matérielles des variantes offertes par la forme pure.

Nous estimons que ces considérations permettent déjà de répondre utilement à la question de savoir dans quelle mesure les significations peuvent être considérées comme formant une structure. Elles peuvent – et doivent – être considérées ainsi pour deux raisons : (1) parce que les significations particulières dépendent d'un calcul de variantes qui se déduit logiquement des relations possibles prévues dans la description de la forme, et (2) parce que les « significations » générales ou sématèmes dépendent de valeurs qui relèvent également de la forme et définissent les corrélations possibles. Les significations, elles, ne se confondent d'ailleurs nullement ni avec les variantes ni avec les valeurs ; variantes et valeurs sont d'un ordre différent.

A cette réponse il y a lieu d'ajouter trois remarques : sur les *niveaux de significations* (§ 5), sur l'*analyse des signes* (§ 6) et sur les *niveaux de l'analyse sémantique* (§ 7).

¹ Cf. *Prolegomena to a Theory of Language*, pp. 52-54.

² Cf. ici-même, p. 218 sv.

5. — La substance sémantique comporte plusieurs *niveaux* ;¹ les niveaux extrêmes, et en même temps les niveaux les plus importants et les plus connus, sont le niveau physique d'une part, et le niveau d'apperception et d'évaluation ou d'appréciation collective, de l'autre. Pour donner une description exhaustive et adéquate de l'ensemble il faut évidemment décrire tous les niveaux, et leurs rapports mutuels. Pour ce qui est de ces derniers, il y a entre les niveaux un ordre hiérarchique qu'il convient de dégager. De toute évidence c'est la description par évaluation qui s'impose immédiatement, et c'est le niveau d'appréciation qui constitue la constante qui est présupposée (sélectionnée) par les autres niveaux, y compris le niveau physique (qui, on le sait, peut manquer), et qui seul permet, entre autres choses, de rendre compte d'une façon scientifiquement valable des « métaphores ». Ce n'est pas par la description physique des choses signifiées que l'on arriverait à caractériser utilement l'usage sémantique adopté dans une communauté linguistique et appartenant à la langue qu'on veut décrire ; c'est tout au contraire par les évaluations adoptées par cette communauté, les appréciations collectives, l'opinion sociale. La description sémantique doit donc consister avant tout en un rapprochement de la langue aux autres institutions sociales, et constituer le point de contact entre la linguistique et les autres branches de l'anthropologie sociale. C'est ainsi qu'une seule et même « chose » physique peut recevoir des descriptions sémantiques bien différentes selon la civilisation envisagée. Cela ne vaut pas seulement pour les termes d'appréciation immédiate, tels que 'bon' et 'mauvais', 'beau' et 'laid', ni seulement pour les choses créées directement par la civilisation, telles que 'maison', 'chaise', 'roi', mais aussi pour les choses de la nature. Non seulement 'cheval', 'chien', 'montagne', 'sapin' etc. seront définis différemment dans une société qui les connaît (et les reconnaît) comme indigènes et dans telle autre pour laquelle ils restent des phénomènes étrangers. Mais l'éléphant est quelque chose de bien différent pour un Hindou ou un Africain qui l'utilise et le cultive, qui le redoute ou qui l'aime, et d'autre part pour telle société européenne ou américaine pour laquelle l'éléphant n'existe que comme un objet de curiosité exposé dans un jardin d'acclimatation et dans les cirques ou les ménageries. Le 'chien' recevra une définition sémantique tout à fait différente chez les Eskimos, où il est animal de trait, chez les Parses, dont il est l'animal sacré, dans telle société hindoue où il est réprouvé comme paria, et dans nos sociétés occidentales dans

¹ Un exposé plus étendu de la question des niveaux de substance se trouve dans *La stratification du langage*, ici-même, p. 51 sv.

lesquelles il est surtout l'animal domestique dressé pour la chasse ou pour la vigilance. Dans tous ces cas la définition zoologique serait au point de vue linguistique nettement insuffisante. Il faut comprendre qu'il ne s'agit pas ici d'une différence de degré mais d'une différence essentielle et profonde. Par rapport aux habitudes traditionnelles il ne faut plus dire que dans telle société le chien est l'animal méprisé mais, inversement, que l'animal méprisé est le chien, et on entrevoit qu'une même définition peut valoir, selon les sociétés et par conséquent selon les langues, pour des « choses » tout à fait différentes à d'autres égards ; on entrevoit la possibilité que l'« être méprisé » peut être dans telle société le chien, dans telle autre la prostituée, dans une troisième société la sorcière ou le bourreau, et ainsi de suite. On entrevoit que de telles définitions sémantiques auront de graves répercussions sur l'analyse purement formelle des unités en question.

6. – Non seulement il y a divers niveaux de la substance sémantique, mais les unités mêmes sont de plusieurs niveaux : signes plus étendus (mots p. ex.), signes minima (racine, affixe) (exemple : *in-dé-com-pos-able-s*), parties de signes. Au niveau du signe (du mot p. ex.), l'effectif des unités est souvent illimité ; par exemple, les noms substantifs d'une langue constituent normalement une *classe ouverte*. A ces classes ouvertes s'opposent cependant les *classes fermées* : mots outils, affixes, désinences, etc., p. ex. la classe des prépositions, celle des conjonctions, et, d'une façon générale, tout ce qui est connu sous le nom de classes grammaticales ; mais les classes fermées se retrouvent dans le domaine propre au lexique : parmi les adjectifs primaires il y a très fréquemment de petites classes fermées, souvent de deux membres seulement : 'grand' : 'petit', 'long' : 'bref', 'beau' : 'laid', 'chaud' : 'froid'. Une description structurale ne pourra s'effectuer qu'à condition de pouvoir réduire les classes ouvertes à des classes fermées. Dans la description structurale du plan de l'expression on a réussi à opérer cette réduction, en concevant les signes comme composés d'éléments dont un effectif relativement bas suffit pour accomplir la description. Il s'agira d'utiliser un procédé analogue pour la description du plan du contenu.¹ Il y a des cas évidents, et connus depuis longtemps, où le contenu d'un signe est décomposable selon un principe analogue à celui qui détermine la décomposition de l'expression. Ainsi, tout comme la désinence latine *-ibus* se compose de quatre éléments d'ex-

¹ J'ai traité plus longuement de cette possibilité dans *Prolegomena to a Theory of Language*, pp. 42 sqq.

pression : *i*, *b*, *u* et *s*, elle se compose de deux éléments de contenu, à savoir : 'datif/ablatif' et 'pluriel'. Tout comme le signe anglais *am* se compose de deux éléments d'expression : *a* et *m*, il se compose de cinq éléments de contenu : 'be' ('être') + '1^{re} personne' + 'singulier' + 'présent' + 'indicatif'. Ces éléments se dégagent, on le sait, dans les deux plans par l'épreuve de la commutation. C'est ce procédé qu'il conviendra de généraliser. Il reste à faire un très grand travail pour ordonner tous les faits lexicaux au point de vue de ce principe. Mais un très grand travail préparatoire a déjà été fait par la lexicographie : les définitions lexicographiques des dictionnaires monolingues sont en effet une première importante approximation à cette tâche. — Ajoutons qu'il y a lieu souvent de constater un *syncrétisme* de deux ou plusieurs éléments dans le contenu d'un seul et même signe ; ainsi le 'renard' est l'animal 'roux' et l'animal 'rusé', etc. Ajoutons aussi que souvent un élément entrant dans un signe appartenant à une classe ouverte peut s'identifier à un autre qui est connu d'une classe fermée : ainsi 'masculin' et 'féminin' (ou 'mâle' et 'femelle') dans 'taureau' et 'vache', etc. (morphèmes thématiques et convertis¹).

7. — La décomposition du signe que nous envisageons n'a pas pour conséquence d'abandonner la description sémantique des signes dans leur totalité, et même des signes d'étendue différente et appartenant à des niveaux différents. Ici encore l'analogie est absolue avec l'analyse de l'expression et avec la description phonologique par exemple. La description phonologique ne se réduit pas à une pure description de la prononciation des phonèmes seuls : au contraire, la description complète exige qu'on y ajoute la prononciation des phrases, des syllabes, du « mot phonétique ». De même, la description sémantique ne se réduit pas à la pure description sémantique des éléments de contenu dégagés par l'analyse, mais le devoir subsiste de décrire la manifestation des unités plus larges. La *signification du mot* reste, après l'analyse comme avant, un sujet essentiel de la sémantique, et le « mot sémantique », le mot lexical, ou le mot tout court, réclame ses droits. En combinant ainsi les niveaux de signes avec la considération des niveaux sémantiques on parviendra à une *lexicologie* en principe analogue à celle proposée récemment par M. G. Matoré,² « discipline sociologique utilisant le matériel linguistique que sont les mots ». En trouvant les « mots-clefs » caractéristiques d'une société à une époque donnée, et en dégagant le réseau fonctionnel des mots subordon-

¹ Voir mon essai *La nature du pronom*, ici-même, p. 192-198.

² G. Matoré, *La méthode en lexicologie*, 1953.

nés qui en dépendent, et la hiérarchie qui le détermine, la sémantique, ainsi conçue, deviendra corollaire ou vedette de l'histoire et d'une façon générale de l'anthropologie sociale. En matière de linguistique, le mot-clé *structure* fournirait une illustration : c'est en effet ce mot qui est en tête de la linguistique actuelle.

LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE

(1939)

a) MÉTHODE

1. — *Méthode apriorique et empirique*

1.1. La *structure* est le trait constitutif d'une langue, comme, d'une façon générale, d'un système. La structure relève du fait que les parties du système dépendent l'une de l'autre et n'existent qu'en vertu de cette dépendance, et que les dépendances à leur tour dépendent l'une de l'autre également. Qui dit structure dit *dépendance* entre les faits d'un système (c'est-à-dire, entre les parties d'un système et entre les dépendances qu'elles engagent). Donc, étudier une structure est étudier des dépendances. Pour reconnaître une structure selon son principe inhérent et constitutif, il faut se placer de prime abord sur le terrain des dépendances et les prendre pour norme de toutes les classifications. C'est cette attitude simplement que nous voudrions qualifier ici d'*empirique*. Toute autre attitude méconnaîtrait le principe inhérent et constitutif de la structure même et sera désignée, par suite de cette circonstance, comme *apriorique*.

Nous considérons comme la première tâche du rapporteur de faire le bilan de l'état actuel des études par rapport à la méthode appropriée. Notre premier devoir est donc d'indiquer si la structure morphologique a été étudiée jusqu'ici selon une méthode empirique ou non. Avant d'y répondre, nous insérerons cependant, pour la commodité de notre exposé, quelques précisions préalables sur la notion même de la dépendance (1.1.1 – 1.1.2) et sur la définition de la méthode adoptée (1.1.3).

1.1.1. En vertu du principe général (valable pour toute opération scientifique) qui veut que, toutes choses égales d'ailleurs, la solution la plus simple soit préférable à toutes les solutions plus compliquées, il est superflu de décrire à part les dépendances dont l'existence est la consé-

La structure morphologique: n° 47 de la bibliographie. Rapport présenté au V^e Congrès international de linguistes (imprimé avant la date du congrès; la séance prévue pour la présentation n'a pas eu lieu, à cause de la guerre mondiale). Reproduit ici avec quelques coupures.

quence logique ou mécanique d'autres dépendances, et qui n'existent qu'en vertu de ces autres dépendances.

L'imparfait de l'indicatif présente en français alternativement la signification d'un passé imperfectif et celle de l'«irréel» supposé. Ce fait constitue en français une dépendance entre les deux significations en question ; mais cette dépendance n'existe qu'en vertu de la dépendance séparée entre chacune de ces significations et l'imparfait de l'indicatif. Ce qui réunit les deux significations, c'est la forme grammaticale et rien de plus. Sans la forme grammaticale, il n'y aurait en français aucune dépendance entre les deux significations. Il suffit donc de constater la dépendance entre l'imparfait de l'indicatif d'une part, les deux significations de l'autre, pour que l'on soit à même d'en déduire logiquement, et par une opération immédiate, la dépendance qui se trouve entre les deux significations.

La description d'une structure est donc épuisée par la description de ces dépendances qui ne sont pas purement dépendantes, et le principe de la simplicité veut qu'on ramène la structure à un réseau de telles dépendances. Ces dépendances peuvent recevoir le nom de *fonctions*, les dépendances purement dépendantes celui de *rapports*. En l'espèce il y a une fonction entre l'imparfait de l'indicatif français d'une part, et les deux significations du passé imperfectif et de l'«irréel» supposé, de l'autre ; entre les deux significations il y a un rapport qui découle mécaniquement de la fonction constatée. Il suffit donc de constater la fonction pour pouvoir conclure au rapport. On décrit une structure, on en découvre le mécanisme en ramenant les dépendances qu'elle comporte à des *fonctions*.

Le principe qui vient d'être énoncé vaut pour toute structure et pour tout système. Mais nous estimons que en matière linguistique il présente une importance particulière. Il y a deux considérations surtout qui nous conduisent à y insister :

1° La fameuse maxime selon laquelle *tout se tient dans le système d'une langue* a été souvent appliquée d'une façon trop rigide, trop mécanique et trop absolue. Il convient de bien garder les proportions. Il importe de reconnaître que tout se tient, mais que tout ne se tient pas dans la même mesure, et que à côté des interdépendances il y a aussi des dépendances purement unilatérales aussi bien que de pures constellations. Le système linguistique est d'une souplesse plus délicate que la maxime précitée, prise au pied de la lettre, ne le fait supposer ; et s'il est vrai que le système se tient, la tâche du linguiste est de découvrir dans quelle mesure il se tient, et sur quels points il ne se tient pas. La structure ne se confond pas avec l'interdépendance ; la notion même de structure implique la possi-

bilité d'une indépendance relative entre certaines parties du système. Décrire la structure c'est rendre compte des dépendances et des indépendances à la fois.

2° En négligeant le principe on en reste, dans le domaine des significations, à une description mécanique et extérieure, et on court le risque d'ignorer la face essentielle du problème sémantique. Négliger le fait que la fonction entre la forme grammaticale et les significations particulières prime le rapport entre celles-ci, c'est hypostasier ce rapport et réduire la définition sémantique de la forme même à un simple répertoire de significations différentes ; on substituerait de la sorte à la signification fondamentale, à l'idée platonique renfermée dans la forme, une famille de significations particulières qui resterait un amas chaotique, et on n'y remédierait pas par le succédané qui consiste à leur assigner, à titre de nom de famille, quelque signification générale, ou à conférer à l'une d'entre elles, choisie arbitrairement, les titres de chef de famille ou de signification principale ; on n'y remédierait pas davantage en considérant la prétendue signification générale comme un faisceau de qualités sémantiques et en conférant à l'une d'entre elles, choisie selon un principe non moins arbitraire, les titres de marque pertinente (*relevantes Merkmal*) ; un tel procédé, qui semble devenir à la mode actuellement, par une phonologisation de la sémantique, ne constitue qu'un autre aspect de la théorie de la famille de significations ou de la signification principale, et souffre des mêmes inconvénients.

Une variante (aussi bien qu'une qualité) est toujours fonction d'une forme ; une signification particulière (ou une qualité sémantique) — qu'elle soit « principale » (« pertinente ») ou non — est toujours fonction d'une signification fondamentale, qui ne se confond pas avec la signification « générale », mais qui en diffère par son plus haut degré d'abstraction, et dont on peut, non pas trier mécaniquement, mais déduire logiquement les significations particulières.

(On ne se dissimulera pas dès maintenant que la méthode empirique implique la nécessité d'un procédé déductif ; on reviendra sur ce point (a 2). Les formes grammaticales et leurs significations constituent dans toute langue une hiérarchie qui ne se dégage que déductivement. C'est pourquoi il nous est impossible de montrer ici comment le principe énoncé pourrait s'appliquer à l'exemple invoqué plus haut : les deux significations particulières constatées dans l'imparfait de l'indicatif français se déduisent de la signification fondamentale de cette forme ; mais à son tour la signification fondamentale de l'imparfait se déduit de celle

de l'aspect en général, et celle de l'aspect se déduit de celle des morphèmes dits verbaux, et ainsi de suite. La définition sémantique de n'importe quelle forme grammaticale présuppose toute une procédure déductive et irréversible qui ne connaît que son propre ordre et à laquelle il n'y a qu'une seule entrée possible.)

1.1.2. Les fonctions constituent donc le principe qui est derrière celui de la dépendance, et par conséquent le véritable principe inhérent et constitutif de la structure. C'est par suite de cette circonstance que la tâche du linguiste consiste à ramener les dépendances à des fonctions. Ceci permet de préciser ce qu'il faut entendre par la méthode que nous avons appelée empirique: c'est la méthode qui se place de prime abord sur le terrain des *fonctions* et les prend pour norme de toutes les classifications. Toute autre méthode méconnaîtrait le principe fondamental de la structure même et serait apriorique. En face d'une structure, la méthode empirique est la méthode *fonctionnelle*.

Le système linguistique est un système sémiologique. Dans un tel système, la fonction principale, celle qui sert à différencier le système sémiologique de tout autre système et qui en constitue la *differentia specifica* et le trait fondamental, est la fonction qui établit le *signe* en tant que tel, la fonction qui réunit le signifiant et le signifié ou l'expression et le contenu, en d'autres termes, le lien qui réunit chaque signifié avec son ou ses signifiant(s) respectif(s), et inversement, et le fait même qu'une pensée peut devenir signifié et qu'une phonation peut devenir signifiant. La condition la plus élémentaire d'une méthode empirique est donc de respecter cette fonction fondamentale et de la prendre pour norme de toutes les classifications.

C'est cette fonction sémiologique fondamentale qui seule permet de dresser, pour un système linguistique donné, l'inventaire des valeurs qui y appartiennent, au moyen de ce procédé que nous avons appelé l'épreuve de la *commutation*,¹ et qui consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a des quantités sémantiques qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement de l'expression. Si dans un nom du grec ancien on substitue l'idée de «deux» à celle de «plusieurs», cette substitution peut entraîner un changement de l'expression (de la forme extérieure du nom), tandis que la même substitution, opérée dans un nom français,

¹ Voir surtout nos articles *Neue Wege der Experimentalphonetik* (*Nordisk Tidsskrift for Tale og Stemme* II), p. 154, 158, et *Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft* (*Archiv für vergleichende Phonetik* II), p. 218 (tirage à part, p. 14).

ne peut pas avoir cet effet ; c'est là la raison nécessaire et suffisante pour reconnaître que le grec ancien possède un nombre duel et que le français n'en possède pas. C'est la même épreuve qui nous oblige à reconnaître trois genres dans le nom allemand, deux dans le nom français, et aucun dans le nom anglais ; trois articles (article « défini », article « indéfini » et article zéro) en anglais, deux en grec ancien et aucun en latin. C'est cette épreuve encore qui seule permet de reconnaître que le latin n'admet pas la distinction admise par le grec entre le subjonctif et l'optatif, et ainsi de suite.

La violation la plus grave de la méthode empirique serait donc celle qui consiste à négliger la fonction sémiologique même et l'épreuve de commutation qui en découle, et à méconnaître le fait élémentaire que c'est l'expression (le signifiant) qui décide du nombre et de la délimitation des valeurs du contenu (ou du signifié). La grammaire qui ne tiendrait pas compte de l'expression constituerait le modèle le plus flagrant d'une grammaire *a priori*.

Mais la fonction sémiologique n'est pas la seule qui compte dans le système d'une langue, et il y a d'autres fonctions dont il faut tenir compte en même temps. Les valeurs minimales dont on vient de parler (en l'espèce, les morphèmes) ne sont pas les seules quantités fonctionnelles de la langue. Une valeur est fonction de la catégorie à laquelle elle appartient, et la catégorie à son tour est fonction d'une catégorie plus large. Ici encore, on est en face de la déduction hiérarchique qui ne connaît que son propre ordre, et les délimitations qu'elle impose n'admettent aucune infraction. Établir une catégorie qui ne se reconnaît pas par la fonction serait encore négliger les exigences de la méthode empirique ; une catégorie est définie par sa fonction au sein du système, c'est-à-dire par une fonction entre signes, et toute autre catégorie admise par la théorie serait donc par définition une intruse apriorique.

Ces deux péchés contre la bonne méthode – celui qui consiste à négliger la fonction sémiologique et celui qui consiste à négliger la fonction des catégories – se combinent facilement, l'un entraînant l'autre. A cause de l'interdépendance des fonctions la commutation doit s'accomplir toujours à l'intérieur d'une seule et même catégorie. Or, à force de négliger les limites entre les catégories (en d'autres termes : à force de négliger les fonctions qui les séparent) on arrive facilement, et par un glissement pour ainsi dire imperceptible, à relâcher le contrôle de la fonction sémiologique et à dresser un inventaire de valeurs qui ne correspond pas aux faits objectifs. Vouloir décrire le système morphologique d'une langue sans

tenir compte de la hiérarchie fonctionnelle qui la domine serait méconnaître la structure de cette langue.

Ainsi, la commutation possible des mots français *deux* et *plusieurs* ne prouve pas l'existence d'un nombre duel dans cette langue. Pour le soutenir il faudrait franchir la frontière, interdite par la structure de la langue, entre la catégorie des morphèmes et celle des sémantèmes, pour réunir arbitrairement ce que la langue veut séparer ; de la sorte, on arriverait à enrichir l'inventaire des valeurs morphématiques du français d'un élément qui en réalité ne s'y trouve pas. De même, en appliquant mécaniquement, et sans tenir compte des catégories, l'épreuve de la commutation au verbe allemand, on arriverait au résultat que les deux significations d'aspect contenues dans l'imparfait et dans le passé défini du français respectivement peuvent, en se substituant l'une à l'autre, entraîner un changement de l'expression : à la commutation entre *il parlait* et *il parla* peut correspondre celle entre *er sprach* et *er hat gesprochen*. En conclure à l'existence d'une différence d'aspects en allemand serait méconnaître le fait que, à la différence du français, les significations en question ne sont pas renfermées dans un morphème ; pour le soutenir il faudrait pouvoir prouver le caractère morphématique du verbe *haben*, c'est-à-dire nier son caractère de verbe. Si d'un certain point de vue les « temps composés » sont des temps, et si les « aspects composés » sont des aspects, ils se trouvent à un niveau fonctionnel bien différent de celui de la catégorie des morphèmes flexionnels.

Pour pouvoir dresser l'inventaire des prépositions et celui des cas propres à un état de langue il ne suffit pas d'appliquer d'une façon mécanique l'épreuve de la commutation. Il faut savoir distinguer d'abord, par un critérium fonctionnel, ce qui est sémantème et ce qui est morphème. Un emploi particulier d'une forme casuelle peut paraître totalement synonyme de la préposition qui peut la régir (cp. *multis cum lacrimis* et *multis lacrimis*), et il s'en sépare par la fonction seule. Sans tenir compte de ces faits de fonction on arriverait facilement à identifier les divers emplois de l'ablatif latin avec les prépositions synonymes, et à répartir l'ablatif sur les prépositions respectives, au point de méconnaître l'existence même de l'ablatif, et de nier en même temps l'existence des prépositions en question en tant que telles. D'un point de vue opposé on pourrait en venir à scinder une préposition latine comme *in* en deux, selon son régime. Dans la catégorie des cas aussi bien que dans celle des prépositions, qui se confondrait avec elle, la négligence des faits fonctionnels qui séparent le sémantème du morphème amènerait presque inévitablement celle de la

fonction sémiologique fondamentale : on arriverait à reconnaître des cas différents là où, à l'intérieur de la catégorie casuelle, l'épreuve de la commutation ferait voir qu'il n'y en a qu'un seul, puisque les prétendus « cas » ne sont pas commutables. On arriverait de la sorte à établir un schéma sublinguistique dont les rubriques ne se recouvrent plus avec les limites entre les signes, donc un schéma inadéquat, extra-linguistique et apriorique. Mais il y a plus encore. L'expérience montre que du moment où l'on cesse de respecter les fonctions linguistiques objectivement données, on s'est engagé sur une pente dont il n'y a pas de retour possible, et en vue de sauvegarder l'harmonie et l'équilibre du schéma établi on s'aventure plus au large et finit par établir, en s'appuyant ou bien sur le système des prépositions, ou bien sur le système casuel d'autres langues, ou bien encore sur quelque considération « logique », qui échappe complètement au contrôle, un schéma tout à fait en l'air qui peut s'élargir et se subdiviser sans fin.¹

Il va de soi qu'il ne s'agit pas seulement de respecter objectivement les catégories les plus fondamentales et les plus larges, comme celle des sémantèmes et celle des morphèmes, mais aussi les catégories plus étroites qui en dérivent, et qui se distinguent également par des critères fonctionnels. Signalons particulièrement l'importance de ce principe dans le domaine des « parties du discours » et de leurs sous-catégories.

De toute évidence les catégories connues sous le nom traditionnel de « parties du discours » sont en principe d'ordre fonctionnel. Dans les langues où elles existent, les deux grandes parties du discours, et quelques sous-catégories à l'intérieur du nom telles que le substantif et l'adjectif, sont distinguées par leur fonction différente.² Les parties du discours ainsi définies constituent un système de catégories fonctionnelles, qui fait partie de la structure morphologique de la langue. Ce qui les définit au sein de cette structure, c'est leur fonction et non leur signification. Il serait donc illégitime de faire figurer dans ce système, à côté des catégories fonctionnelles et de plain-pied avec elles, d'autres qui ne présentent pas de fonction spécifique, et de les considérer, malgré cette circonstance, comme coordonnées ou comme subordonnées par rapport aux catégories fonctionnelles. Ce serait là une méthode à la fois illogique et apriorique.

¹ Cf. les observations faites dans notre livre *La catégorie des cas I* (*Acta Jutlandica* VII, 1, Aarhus-Copenhague, 1935), p. 90 sv.

² Voir nos *Principes de grammaire générale* (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser* XVI, 1, 1928), p. 198 sv., 296 sv.

Par exemple, il serait illégitime de faire entrer le nom propre dans le système des parties du discours, si on ne peut pas définir et délimiter cette catégorie par quelque critérium de fonction. L'élever au même rang que le nom et le verbe et le considérer comme coordonné avec eux (voire même comme supérieur à eux) serait tout à fait arbitraire et n'entre pas en ligne de compte ; tout au plus on pourrait essayer d'en faire une sous-catégorie à l'intérieur du nom. On pourrait la définir par son immobilité à l'égard de la catégorie du nombre ou de celle des articles, par exemple. Or il est certain que dans bon nombre de langues la catégorie fonctionnelle ainsi établie ne se recouvrirait pas avec le nom propre dans le sens traditionnel de ce terme. Le nom propre n'est presque jamais une partie du discours. Maintenir cela n'est pas nier l'existence du nom propre ; c'est lui donner la place qui lui revient, à l'extérieur de la structure morphologique de la langue.

Autre exemple. Les prépositions peuvent être définies comme des unités qui, sans être des verbes, déterminent un cas (ou, d'une façon plus générale mais moins précise, un terme nominal primaire). D'un point de vue rigoureux il faut donner une place à part à ces prétendues prépositions qui, tout en possédant la faculté indiquée, ne la réalisent pas toujours (p. ex. lat. *ab*, qui joue aussi le rôle de préverbe) ; elles se distinguent fonctionnellement des prépositions dont le régime nominal est constant et nécessaire (p. ex. lat. *sine*). Les prépositions se subdivisent encore selon leur régime ; il y a par exemple en latin une sous-catégorie comprenant les prépositions qui déterminent l'accusatif et une autre comprenant celles qui déterminent l'ablatif. Toutes ces subdivisions sont justifiées et nécessaires. Mais il serait apriorique et illégitime d'opérer, à l'intérieur de la catégorie des prépositions, d'autres subdivisions que celles qui s'imposent par les faits de fonction, et de se laisser guider par exemple par quelque considération purement sémantique pour établir, au sein de la catégorie, un noyau comprenant les prépositions « véritables » qui n'indiquent que la relation dite pure sans rien ajouter.

Ce qui est caractéristique de la méthode apriorique, c'est qu'on néglige la fonction qui constitue le signe et les fonctions qui s'opèrent entre signes ; en d'autres termes, qu'on néglige la structure de la langue, et par conséquent la langue même. Tout fait de langue est par définition fonction du signe ; la méthode apriorique consiste à le considérer comme étant fonction d'autre chose. Le linguiste qui voudrait procéder selon cette méthode abandonnerait le point de vue sémiologique et cesserait d'être linguiste.

La fonction sémiologique fondamentale sert à distinguer les deux classes les plus larges et les plus simples de la langue : le plan du contenu (du signifié) et celui de l'expression (du signifiant). On a parlé jusqu'ici des catégories qui s'observent dans le plan du contenu, parce que c'est à l'intérieur de ce plan que se pose le problème de la structure morphologique. Mais ce qui vient d'être dit sur le plan du contenu vaut pour le plan de l'expression également, et il y a lieu d'y insister dès l'abord en vue de faire voir que le principe de la structure linguistique dépasse les cadres de la structure morphologique, qui ne constitue de ce principe qu'une réalisation particulière.

L'épreuve de la commutation s'applique dans le plan de l'expression dans l'ordre inverse : elle consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a de quantités phoniques (graphiques) qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement du contenu, principe qui a été largement utilisé par la phonologie.¹ C'est donc le contenu qui décide du nombre et de la délimitation des valeurs de l'expression ; le phonème (graphème) est distinctif par rapport au contenu, comme la valeur du contenu (p. ex. le morphème) est distinctive par rapport à l'expression. Le grand mérite de la phonologie est d'avoir insisté sur le fait que différentes variantes phoniques ou « sons » sont fonctions d'une valeur d'expression, définie par la fonction sémiologique, tout comme les différentes variantes sémantiques ou « significations particulières » qui sont fonctions d'une valeur de contenu, définie par la fonction sémiologique. La variante d'expression se comporte par rapport à sa valeur comme la variante sémantique à la sienne ; la dépendance entre les variantes d'un même phonème n'est pas une fonction mais un simple rapport, dirigé, au même titre que le rapport entre les diverses significations particulières réunies sous une même valeur, par le principe de l'arbitraire du signe, et par conséquent variant d'un état de langue à l'autre.

La phonétique qui néglige ce principe sémiologique et fonctionnel est une discipline apriorique qui ne tient pas suffisamment compte des faits de langue. La tâche du linguiste ne consiste ni à présenter un amas chaotique de sons particuliers, ni à établir des familles de sons munies d'une étiquette générale et comprenant un membre principal, ni à établir des faisceaux de qualités phoniques en conférant à l'une d'entre elles, choisie arbitrairement, les titres de marque pertinente. Dans le domaine qui nous occupe, la tâche du linguiste consiste à découvrir pour chaque phonème une phonation fondamentale dont on peut déduire logiquement les phonations particulières ou variantes.

C'est donc la fonction qui doit être prise pour norme de toutes les classifications. Établir un tableau de sons sans tenir compte des fonctions, établir un tableau éternel des sons du langage, serait un procédé apriorique de tous points analogue à l'apriorisme qui consiste à établir un tableau de significations ou un tableau de « catégories logiques » valables pour toute pensée.

Mais, ici encore, la fonction sémiologique n'est pas la seule qui compte. Il y en a d'autres dont il faut tenir compte en même temps, et s'il est illégitime d'établir des catégories de valeurs de contenu définies par la signification seule sans tenir compte des limites prescrites par la structure fonctionnelle, il n'est pas moins illégitime d'établir des catégories de valeurs d'expression définies par les faits phoniques seuls sans tenir compte des limites prescrites par la structure fonctionnelle. Le procédé

¹ Voir dernièrement A. Martinet dans les *Acta linguistica*, vol. I, fasc. 1, 1939.

habituel de la phonologie consiste à établir d'abord, à l'appui de critères purement phoniques, des catégories d'oppositions entre les phonèmes dégagés par l'épreuve de la commutation; une fois ces catégories établies, on procède après coup, dans une autre discipline appelée morphonologie, à examiner le rendement fonctionnel des phonèmes. Selon ce procédé les phonèmes ne sont pas définis par leur rendement fonctionnel mais par leur caractère phonique. Mais il convient de renverser les termes et d'établir les catégories d'après les fonctions. Dans le plan de l'expression comme dans celui du contenu, c'est la fonction seule qui compte. En négligeant ce fait on tombe fatalement sous le coup d'une méthode apriorique qui n'est pas adéquate à la réalité de la langue.

1.1.3. Les méthodes apriorique et empirique pourraient recevoir aussi les dénominations de *subjective* et d'*objective* respectivement: toute classification apriorique se fait de toutes pièces et sans vérification possible; son unique raison d'être est dans l'appréciation subjective et arbitraire du théoricien. Que cette appréciation soit née de quelque considération métaphysique ou du «sentiment linguistique» – qu'elle résulte de réflexion ou d'introspection, peu importe. Non seulement toute métaphysique, mais aussi tout psychologisme est par définition apriorique. La structure d'une langue est une donnée objective; à l'instar de toute autre donnée objective, elle se prête à des interprétations diverses: à l'interprétation objective, conforme à son objet, et à n'importe quelle interprétation subjective, conforme à quelque idée préconçue, théorique ou pratique, intelligente ou naïve, intellectuelle ou sentimentale, consciente ou non. Il convient de se méfier de l'interprétation subjective sous ses aspects variés: souvent elle prend une allure quasi-objective en agissant sous le couvert de quelque objectivation artificielle.

Les méthodes apriorique et empirique pourraient être qualifiées aussi de *transcendante* et d'*immanente* respectivement. On reviendra sur cette distinction (b 1).

La distinction entre méthode apriorique et méthode empirique ne se recouvre pas avec celle entre méthode *déductive* et *inductive*. On discutera cette dernière plus loin (a 2).

1.2. La discipline établie par les Grecs sous le nom de *grammaire* est une théorie largement apriorique. Il ne s'agit pas de savoir si elle l'est complètement ou en partie; il suffit de savoir si elle est rigoureusement empirique ou non. Une théorie à cheval entre l'apriorisme et l'empirisme est par définition apriorique, c'est-à-dire inadéquate à son objet, et on ne saurait y remédier par quelque accommodage qui servirait à corriger les erreurs les plus évidentes sans arriver à constituer une totalité cohé-

rente. Pour établir une théorie empirique il faut faire table rase de toute théorie apriorique possible ou antérieure, même si la théorie apriorique en question renferme certains éléments qui pourraient à la rigueur, et à les prendre isolément, être qualifiés d'empiriques. Pour évaluer une théorie par rapport à la distinction entre l'apriorisme et l'empirisme il ne s'agit pas de doser la part exacte de chacune des deux méthodes ; il s'agit de répondre par oui ou par non.

C'est la grammaire gréco-latine qui constitue la base de la grammaire européenne. La grammaire classique, même sous ses aspects les plus modernes et les plus scientifiques, repose sur cette tradition forte et invétérée. La critique de la grammaire classique a été faite à maintes reprises. Mais il est difficile de s'en affranchir, et on est loin d'y avoir réussi jusqu'ici. De la doctrine classique la linguistique a passé dans une époque critique, mais le nouveau classicisme qui en devra surgir ne se dessine encore que vaguement, et les essais qui ont été faits pour établir une doctrine nouvelle tombent encore fatalement, et souvent sans en avoir conscience, sous le régime de la doctrine classique. Il est difficile de savoir oublier.

La grammaire, ou théorie apriorique du contenu linguistique, définit le plus souvent (totalement ou en partie, ce qui n'importe pas) les catégories par les significations, non par les fonctions, et les catégories qu'elle établit selon cette méthode ne se recouvrent pas avec les catégories réelles.¹ Si dans une certaine mesure les parties du discours par exemple ont été mieux définies dans Denys de Thrace que dans la grammaire moderne, c'est que les critères adoptés par l'auteur de la *Τέχνη* n'ont pas paru valables pour les langues modernes. On a fait la découverte que les démarcations fonctionnelles trouvées dans la langue grecque ne sont pas universelles, et pour sauver la doctrine classique il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de la sorte de plus en plus de la structure morphologique.

Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant. « Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité ».² Les faits ontologiques, pour intéressants qu'ils puissent paraître, ne fournissent pas le moyen de donner d'une catégorie linguistique une définition précise.³ Les conséquences

¹ Voir nos *Principes de grammaire générale*, p. 28 sv.

² F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*³ (Paris 1922), p. 155.

³ Cf. *Principes de grammaire générale*, p. 29, note.

qu'on peut tirer de ce fait sont diverses. Certains grammairiens font du caractère flottant des faits sémantiques leur doctrine fondamentale et cherchent à rétablir la grammaire sur les bases de la psychologie. Certains autres se déclarent résolument et ouvertement contre l'empirisme et établissent un tableau de catégories constant et éternel, emprunté à quelque doctrine logique (souvent même à la doctrine aristotélicienne), et dont ils avouent consciemment le caractère apriorique. Ces deux courants dominent aujourd'hui, s'appuyant en dernière analyse l'une sur la théorie de Wundt,¹ l'autre sur un rationalisme métaphysique. Des deux côtés on ferme les yeux sur les faits de fonction et sur la structure morphologique de la langue. On hypostasie les faits ontologiques et sémantiques et néglige les faits fonctionnels et grammaticaux.

Par une réaction positiviste contre ces méthodes (et contre laquelle ces méthodes ont réagi à leur tour) on se raccroche au caractère spécifique de l'expression en vue d'y trouver un point d'appui plus solide et plus tangible. Ici on oublie que l'objet qu'il s'agit d'examiner relève du contenu et non de l'expression de la langue. L'épreuve de la commutation veut que, pour que deux quantités soient pertinentes, elles puissent provoquer, en se substituant l'une à l'autre, un changement dans le plan opposé, mais un changement quelconque, et sans égard au caractère spécifique de ce changement. Pour établir deux phonèmes il suffit de savoir que leur substitution mutuelle peut entraîner quelque changement du contenu, quel qu'il soit, et en réalité le changement du contenu est bien différent en passant d'un cas à l'autre. De même, pour établir deux quantités de contenu (par exemple deux morphèmes) il suffit de savoir que leur substitution mutuelle peut entraîner quelque changement de l'expression, quel qu'il soit, et le caractère spécifique de ce changement reste sans importance pour l'établissement et la définition des quantités du contenu. Les diverses désinences de la flexion latine ne dissimulent pas l'identité des morphèmes qu'elles expriment ; ils s'identifient par leur fonction identique. L'opposition entre l'interrogation et l'assertion peut s'exprimer, dans une même langue ou dans deux langues différentes, de façons diverses : ici par des modulations, ici par des affixes, ici par l'ordre des mots ; peu importe : l'opposition est établie si elle peut s'exprimer d'une façon ou d'une autre, et même si l'expression diffère d'un cas à l'autre, l'interrogation et l'assertion engagent dans le plan du contenu des fonctions analogues qui suffisent pour prouver qu'on est en présence de catégories

¹ Voir les paroles très justes prononcées en 1908 par A. Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (Paris), p. 33 sv.

identiques. Dans un autre domaine de la morphologie, l'ordre des mots sert, en anglais par exemple, à distinguer des morphèmes dont les fonctions sont de tous points analogues à celles dévolues aux affixes casuels du latin ou du pronom anglais ; les fonctions suffisent pour identifier la catégorie des cas malgré l'expression différente. La grammaire qui s'appuie sur le caractère spécifique de l'expression est donc aussi apriorique que celle qui se fonde sur la signification seule.

La grammaire européenne a commencé par être une théorie idiosynchrone. Toute grammaire européenne est encore actuellement dans une large mesure une considération d'un système moderne au point de vue du mécanisme gréco-latin. C'est dire que toute grammaire européenne a constitué jusqu'ici un exemple de *squinting-grammar*,¹ en calquant le système d'une langue sur celui d'une langue différente. Le calque est fait non en dégageant en grec et en latin quelque principe fondamental dont on pourrait déduire les faits particuliers de la structure de n'importe quelle langue, mais en transportant d'une façon superficielle et extérieure les faits particuliers mêmes du grec et du latin pour les généraliser de main ferme. Même les faits particuliers et arbitraires de l'expression spécifique sont généralisés tels quels. Puisque l'ordre des mots en latin et en grec est libre et ne sert qu'aux buts de l'emphase et du style, on en conclut que dans n'importe quelle langue l'ordre des mots n'a rien à voir avec les catégories morphématiques reconnues par la grammaire classique. On pourrait prétendre aussi bien que dans la déclinaison de toute langue *-m* et *-n* ne peuvent exprimer que l'accusatif et le nominatif. Si on ne tire pas cette conséquence logique, c'est que le jeu des désinences est, même en grec et en latin, trop varié pour qu'on risque des affirmations. Par contre, en grec et en latin l'ordre des mots est un fait à part, qui n'exprime pas les catégories grammaticales reconnues. Et c'est pourquoi dans la théorie l'ordre des mots a été un fait à part depuis l'antiquité.

Les faits particuliers de l'expression spécifique en grec ancien et en latin ont eu des répercussions fatales sur la grammaire européenne. C'est en effet la structure singulière et aberrante de ces deux dialectes indo-européens qui a décidé la structure de la théorie grammaticale d'aujourd'hui, et dont on proclame maintenant la valeur universelle. La structure de la théorie se plie docilement à la structure particulière du grec et du latin. Pour une analyse primitive, telle qu'elle a été faite déjà par les

¹ O. Jespersen, *The System of Grammar* (Londres-Copenhague 1933), p. 46 [= *Id.*, *Linguistica* (Copenhague 1933), p. 345].

philosophes préhistoriques, et qui reste en principe jusqu'aujourd'hui, le grec présente deux grands faits relativement autonomes : le Mot, c'est-à-dire l'étiquette d'une chose (*ὄνομα*), et la Proposition, qui se confond avec la pensée (*λόγος*). Il est donc tout indiqué d'étudier d'une part le mot, en y comprenant, au fur et à mesure que la théorie progresse, ses divers « cadences » ou « cas », dits aussi ses flexions (*πίπτεις*), et d'autre part, indépendamment de cette étude, dans une discipline qui s'appelle « composition », le groupement des mots dans la proposition (*σύνταξις*). C'est l'autonomie du mot dans les anciens dialectes indo-européens, mise en lumière par Gauthiot (autonomie qui par ailleurs n'est que fort relative), qui a été la *conditio sine qua non* de cette séparation. Si le grec et le latin avaient été de caractère « analytique », « polysynthétique », « agglutinant » ou « isolant », ils n'auraient pas invité à cet aménagement de la théorie ; dans tous ces types de langues les faits paradigmatiques et syntagmatiques s'enchevêtrent trop pour que l'on puisse réussir à établir des cloisons étanches entre la morphologie et la syntaxe, au point d'en faire deux disciplines autonomes et indépendantes. Pour ce faire il faut pouvoir se fonder sur ce « type de langue » qu'on appelle flexionnel ; c'est par ailleurs un « type » bien à part, car (Gauthiot l'a montré) on ne connaît pas d'autres exemples de ce type que les anciens dialectes indo-européens ; c'est dans eux seuls que le mot garde cette autonomie relative qui fait la base de la théorie. Un type morphologique – et un type morphologique unique au monde – a décidé la structure de la théorie.

La grammaire apriorique, divisée en morphologie et syntaxe, a évolué. Elle admet des nuances. Les définitions de la morphologie et de la syntaxe fourmillent et sont encore sujettes à discussion. Par hasard les deux notions fondamentales qui portent l'édifice, le Mot et la Proposition, restent encore à définir. La théorie s'enrichit de plus en plus par la connaissance intime d'un nombre de langues de plus en plus grand. La pratique s'adapte à ces connaissances dans la mesure du possible. Aujourd'hui, morphologie et syntaxe se définissent différemment en théorie il est vrai ; la définition pratique est acquise : dans toutes les théories, et selon toutes les définitions théoriques proposées, la morphologie est la théorie des formes, et la syntaxe celle du rendement fonctionnel des formes reconnues en morphologie. La syntaxe ne peut être abordée que par celui qui connaît d'avance les faits de la morphologie.

La structure de la théorie de l'expression finit par se plier à celle de la théorie du contenu. On découvre que dans l'expression il y a des formes également ; on les étudie dans la phonologie ; on couronne ces études en

établissant une syntaxe phonologique, dite morphonologie, qui étudie après coup le rendement fonctionnel des phonèmes.

Mais, nous l'avons déjà dit, il convient de renverser les termes. Tout mécanisme comprend deux sortes de dépendances : la dépendance paradigmatisque (c'est la dépendance «ou-ou» entre termes alternatifs ou la disjonction logique) et la dépendance syntagmatique (c'est la dépendance «et-et» entre termes coexistants ou la conjonction logique) ; c'est la dépendance entre ces deux sortes de dépendances qui constitue le mécanisme et qui en conditionne et détermine le jeu. En faisant abstraction des simples rapports comme il convient, les fonctions paradigmatisques sont les corrélations, et les fonctions syntagmatiques sont les relations. Or ces deux sortes de fonctions sont fonctions l'une de l'autre ; le système, qui est par définition paradigmatisque, n'existe qu'en vertu de la conjonction syntagmatique.¹

Ainsi la catégorie, classe fondamentale de la paradigmatisque, est définie par la faculté de ses membres d'entrer en des relations spécifiques ; et l'unité, classe fondamentale de la syntagmatique, est définie par l'appartenance de chacun de ses membres à une catégorie spécifique. La catégorie des morphèmes et celle des sémantèmes sont définies réciproquement par la relation spécifique contractée dans la chaîne entre les membres appartenant à chacune des deux catégories. Le syntagme minimal (qui se recouvre souvent avec le mot) consiste d'une base (exprimée par un thème) sémantématique et d'une caractéristique (exprimée souvent par une désinence) morphématique ; c'est le fait que la base et la caractéristique sont fonctions l'une de l'autre, et que la caractéristique sert à déterminer la base, qui définit le sémantème et le morphème respectivement. Il n'y a pas d'autre définition possible, et le fait en question ne comprend pas d'autre réalité objective. La catégorie des sémantèmes est définie par la faculté de ses membres de se combiner pour former des unités susceptibles d'être déterminées par une caractéristique, c'est-à-dire par leur faculté de former des bases ; et la catégorie des morphèmes est définie par la faculté de ses membres de se combiner pour former des unités susceptibles de déterminer une base, c'est-à-dire par leur faculté de former des caractéristiques.

Mais ce qui vaut pour le syntagme minimal vaut pour tout syntagme. Tout ce qui est connu sous les noms de rection et de concordance est une relation qui est fonction de catégories de régimes et de régissants. La

¹ Cf. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*², p. 177-180, 185-188.

catégorie des prépositions est définie par la faculté de ses membres de régir des cas d'une façon spécifique, et le syntagme constitué par la préposition et son cas est en vertu de l'existence de ces catégories. Il serait facile de multiplier les exemples.

Ce qui vaut pour le contenu vaut en principe pour l'expression également (cf. F. de Saussure, *Cours*³, p. 180). L'accent est fonction de la syllabe qu'il caractérise, et inversement ; à l'intérieur de la syllabe certaines consonnes peuvent entrer en groupe avec certaines autres, certaines voyelles peuvent former diphthongue, et ces unités consonantiques et vocaliques sont fonctions les unes des autres. La catégorie des accents, des consonnes, des voyelles et leurs sous-catégories sont ainsi définies par la faculté de leurs membres d'entrer en des unités relationnelles. Il n'y a pas d'autre définition empirique possible, et elle s'impose immédiatement.

C'est ainsi que la structure de la grammaire reflète celle d'un état de langue particulier et d'une analyse superficielle de cet état de langue. La grammaire comparative de l'indo-européen a su s'affranchir dans une large mesure de cet inconvénient ; mais on l'a fait en remplaçant le traditionalisme par un diachronisme qui considère tout système au point de vue de l'indo-européen primitif. La *squinting-grammar* traditionnelle a été remplacée par une *squinting-grammar* indo-européenne. Il n'y a qu'une nuance qui les sépare.

2. — *Méthode inductive et déductive*

La distinction entre méthode inductive et déductive ne se confond pas avec celle entre méthode empirique et apriorique. Le mouvement qui va du particulier au général ou inversement du général au particulier est indépendant du caractère apriorique ou apostérieur du général et du particulier.

Si ce principe est vrai d'une façon générale, il s'impose en matière linguistique avec une force particulière. Les catégories de la langue sont des faits à la fois généraux et apostérieurs, à la fois abstraits et objectifs. Dans la langue, comme dans tout système sémiologique, la forme dans laquelle se coule la pensée est une donnée empirique qui s'impose objectivement. Impossible par conséquent de confondre dans ce domaine empirisme et induction.

On a déjà vu en outre que en matière linguistique la méthode empirique implique la méthode déductive. Reconnaître une structure c'est dégager la hiérarchie qui la domine, en descendant déductivement des catégories les plus larges et les plus abstraites (on a dit plus haut : les plus

simples, ce qui revient au même) aux catégories de plus en plus étroites et de moins en moins abstraites (par conséquent, de plus en plus complexes). La structure de la langue s'impose immédiatement à l'esprit observateur et a donc tous les caractères d'un objet empiriquement accessible. Car la méthode empirique est celle qui part des évidences vérifiables pour progresser aux faits moins évidents au premier abord mais qui se vérifient après coup. C'est ainsi que quelques grandes catégories simples, abstraites et fondamentales de la structure linguistique ont été reconnues de bonne heure et pour ainsi dire immédiatement : contenu et expression, sémantème et morphème, les diverses catégories morphologiques. On a pu les préciser plus tard et pourra encore les préciser ; on les a reconnues par le fait même qu'elles s'imposent. Il y a certaines évidences primitives sur lesquelles on ne ferme pas les yeux. D'autre part les catégories les plus inférieures, les plus complexes et les moins larges, ont été reconnues tard par la linguistique ; telles les sons dont l'étude détaillée ne surgit qu'au XIX^e siècle. C'est que ces faits à la fois minimes et complexes ne sont pas immédiatement accessibles par une méthode empirique, et c'est en effet par un apriorisme qu'on les a introduits.

D'autre part, on a vu que l'empirisme de la linguistique classique est fermement restreint et ne constitue aucune méthode conséquente ; l'empirisme de cette époque n'est que l'empirisme inévitable, celui qui consiste à reconnaître grossièrement les évidences qui crèvent les yeux. En principe la méthode est apriorique. Et par la faute d'être apriorique, elle devient dans une large mesure inductive.

Il est vrai que en principe les deux distinctions opérées sont indépendantes l'une de l'autre. On peut en effet concevoir une grammaire à la fois apriorique et déductive : une grammaire qui prend son point de départ dans quelque système extra-linguistique (qu'il soit par ailleurs réel ou non) pour en déduire les faits linguistiques. Toute grammaire qui confond « logique » et linguistique y appartient par définition, depuis Aristote jusqu'au rationalisme métaphysique professé par quelques contemporains. On peut concevoir d'autre part une grammaire à la fois apriorique et inductive ; elle est représentée par la confusion de la linguistique avec la psychologie ; mais elle est représentée, d'une façon plus générale, par toute doctrine qui prend son point de départ dans les significations seules sans apporter des idées préconçues, donc par toute grammaire qui se contente d'un amas chaotique de significations particulières sans se rendre compte du lien fonctionnel qui les réunit.

On peut concevoir ensuite une grammaire à la fois empirique et inductive. Elle s'arrêterait bien vite, en échouant devant les insuffisances de l'induction incomplète. Pour les raisons que nous avons développées elle ne joue dans l'histoire de la morphologie aucun rôle.

Il y a enfin la méthode à la fois empirique et déductive, qui est seule adéquate à la réalité, et qui s'impose avec nécessité. Une valeur sémantique par exemple ne se reconnaît pas par les significations particulières ; une valeur ne se reconnaît que par son opposition à d'autres valeurs, et l'opposition à son tour est en vertu de sa catégorie et s'explique par elle seulement. On ne saurait jamais reconnaître la valeur en collectionnant scrupuleusement et patiemment, selon un procédé inductif, toutes les significations particulières qui se rencontrent pour conclure après coup du particulier au général. Cette possibilité est une illusion ; on n'arriverait jamais à collectionner toutes les significations particulières d'une valeur, et la conclusion n'aboutirait jamais ; car l'induction reste par définition incomplète. Impossible de savoir si la collection est complète ou non ; mieux encore : on peut être sûr qu'elle ne l'est jamais, puisqu'il ne s'agit pas de collectionner les significations particulières réalisées dans un texte donné, mais de collectionner les significations particulières *possibles*. Et le nombre des significations possibles dépasse par définition celui des significations réalisées. Les significations possibles sont potentiellement renfermées dans la valeur dont elles émanent, et on ne possédera jamais la totalité du particulier sans se placer dès l'abord sur le point d'Archimède fourni par le général.

Impossible donc de conclure inductivement de la parole à la langue. impossible de conclure inductivement de l'*usage* à la *norme* ; la latitude de variabilité est toujours moins grande dans l'usage que dans la norme, et un usage donné ne constitue qu'une réalisation de certaines possibilités admises par la norme sans les épuiser.¹

3. - Grammaire générale et grammaire universelle

Dans les paragraphes qui précèdent on a considéré la méthode à employer pour reconnaître la structure d'une langue. Mais les prétentions de la linguistique sont plus hautes : on voudrait reconnaître la structure du langage en général. Or ce qui a été dit vaut pour la grammaire générale au même titre que pour la grammaire particulière.

Ici encore la méthode *empirique* s'impose, la méthode apriorique pré-

¹ Voir *La catégorie des cas*, I, p. 51, 88.

domine. Une grammaire générale ne se fait pas en alléguant quelque principe extra-linguistique, qu'il soit d'ordre logique, psychologique, biologique, sociologique, ou qu'il soit emprunté à telle théorie philosophique ou à telle autre. Une grammaire générale ne se fait pas non plus par les généralisations prématurées de la *squinting-grammar*, et la grammaire générale ne se confond pas avec la grammaire gréco-latine, ni avec celle de l'indo-européen primitif. La grammaire générale ne s'acquittera de sa tâche qu'à condition de devenir *grammaire comparative*. C'est la comparaison des langues qui permet d'établir la grammaire du langage.

Mais ici encore la méthode empirique implique la méthode *déductive*. Sous peine d'en rester à jamais à l'induction incomplète, la grammaire comparative que nous envisageons doit être dès l'abord une *grammaire générale*. D'un certain point de vue la langue est au langage ce qu'est la parole à la langue et l'usage à la norme : c'est la réalisation d'un réalisable. Le système du langage est un système de réalisables généraux, et non un système de réalisés universels. La grammaire générale ne se confond pas avec la grammaire *universelle*. La grammaire générale est faite par la reconnaissance des faits réalisables et des conditions immanentes de leur réalisation.¹

Or pour établir la grammaire générale il suffit de reconnaître le réalisable derrière le réalisé ; mieux encore : de déduire le réalisé en multipliant le réalisable avec sa condition. Ici encore la méthode empirique consiste à reconnaître le général évident vérifiable et à en déduire le particulier.

Pour ce faire il importe de savoir remonter au dernier principe à chaque pas de l'observation. A ce propos rappelons encore cette parole de Goethe dont le Président a fait la devise du Congrès dernier² :

*Willst du dich am Ganzen erquicken,
So musst du das Ganze im Kleinsten erblicken.*

Ici la linguistique partage le sort de toute science. Le but de toute science est de savoir conclure du constaté au possible, de prévoir la possibilité d'une réalisation, d'élever un édifice dont les cadres sont à la fois assez étroits pour exclure tout ce qui lui reste étranger, et assez spacieux pour y caser toute possibilité et pour être gardé des surprises imprévues par l'induction.

¹ Cf. *Principes de grammaire générale*, p. 103 sv., 268 sv.

² *Actes du IV^e Congrès international de linguistes*, p. 29.

C'est par la combinaison de la méthode empirique et déductive qu'on s'affranchira de la scolastique et de la grammaire classique et qu'on résoudra objectivement le problème de la structure morphologique du langage.

b) DÉLIMITATION

1. — *Morphologie et linguistique (sémiologie)*

Prise au pied de la lettre, *structure morphologique* est une dénomination à la fois trop vaste et nettement pléonastique. Il n'y a ni structure sans forme, ni forme sans structure. Le problème de la structure morphologique est le problème de la *forme* tout court. La connaissance d'un objet présuppose la connaissance d'une forme et a lieu par l'intermédiaire d'une forme. Le phénomène amorphe n'a aucune existence (existence = connaissance immédiate possible). Connaître la véritable nature d'un objet est trouver la forme dont il est fonction. En l'espèce, le problème de la *forme* linguistique est le problème linguistique (sémiologique) dans son intégralité absolue.

La langue est une forme et rien de plus. Le terme de *morphologie*, dans le sens qu'il reçoit d'habitude en linguistique, est une survivance qui est loin de répondre à nos connaissances actuelles. Cénématique, phonématique, phonémique, phonétique (de l'école de D. Jones), phonologie (de l'école de N. Trubetzkoy), phonométrie – sans énumérer encore les multiples nuances présentées par quelques-unes de ces diverses disciplines – se sont accordées à reconnaître que l'expression comporte une forme aussi bien que le contenu. La forme de l'expression s'ajoute à celle du contenu. Tout dans la langue est forme. Toute linguistique est morphologie.

La forme est définie par les fonctions et s'oppose à la *substance*¹ : dans le plan du contenu, à la substance des idées ; dans le plan de l'expression, à celle des sons (ou d'autres moyens d'expression). Une substance ne se reconnaît que par une forme, apriorique ou apostériorique. La forme apostériorique dont on peut déduire la substance des idées ou les significations est la forme du contenu linguistique, la seule forme apostériorique en matière d'ontologie. Par conséquent la morphologie linguistique permet seule l'établissement d'une ontologie empirique. Il n'y a pas de philosophie sans linguistique.

Toute forme peut revêtir une substance. La norme lui permet en prin-

¹ Cf. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*², p. 169.

cipe de revêtir n'importe laquelle : le signe est en principe arbitraire. Mais l'usage a ses préférences et tend à réaliser une affinité entre une forme donnée et la substance dans laquelle elle se manifeste.

La valeur, dont il a été question plus haut, n'est que la projection d'une forme dans la substance, la manifestation usuelle d'une forme (c'est-à-dire, pour le répéter : d'un fait fonctionnel). La signification particulière en est autant, car les variantes à leur tour sont également les manifestations d'une forme ; pour les variantes combinatoires (p.ex. le génitif adnominal et adverbial en latin) cela va sans dire, puisqu'elles engagent des relations différentes ; mais il en est de même des variantes dites libres, puisqu'elles se répartissent selon la loi de la contingence mise en lumière en phonométrie par MM. E. et K. Zwirner.

A la morphologie s'ajoute donc la théorie de la substance ou, dans le domaine qui nous occupe, la sémantique, et à la théorie de la norme s'ajoute celle de l'usage. La tâche de la linguistique structurale n'est donc pas épuisée en déduisant forme de forme ; on peut déduire également la substance possible de la forme, et l'usage possible de la norme.

La linguistique classique, et la linguistique critique qui lui a succédé, ont estropié les termes techniques – souvent dès leur création – au point de les rendre inutilisables dans une théorie exacte. Garder les termes traditionnels veut dire rester incompréhensible. C'est pourquoi nous proposons le terme de *glossématique* pour indiquer la linguistique à la fois empirique et déductive, et qui par cette méthode s'oppose à la grammaire et à la phonologie.

La méthode glossématique ne vaut pas que pour la linguistique. Elle est utilisable et nécessaire pour n'importe quelle sémiologie, et c'est sur cette base élargie qu'il faut l'établir. La méthode déductive exige qu'on parte des termes les plus généraux possible. On ne saurait établir une linguistique immanente dans le sens étroit de ce terme. C'est sémiologie immanente qu'il faut dire, et c'est sous cette réserve seulement qu'on peut réclamer la méthode *immanente* (cf. a 1.1.3).

2. – La morphématique et ses divers aspects

L'introduction du terme *glossématique* pour désigner d'une façon générale l'étude, nécessairement empirique et déductive, de la forme sémiologique, nous permet de revenir sans malentendu possible sur l'analyse de la notion de *morphologie* dans l'acception traditionnelle, et qu'il s'agit pour nous de préciser à la lumière de la méthode glossématique.

Au prime abord la morphologie se distingue :

1° de la théorie des sémantèmes, ou mieux : de la théorie des non-morphèmes compris dans la base du syntagme ; en terminologie traditionnelle : de la *lexicologie*. Par opposition à cette discipline, la morphologie traditionnelle a pour seul objet les éléments compris dans la caractéristique, dits aussi les *morphèmes*. Dans la mesure où elle dépasse ces limites et pénètre dans le domaine de la base, c'est uniquement pour établir les catégories de bases définies par leur faculté d'entrer en relation avec certaines caractéristiques, c'est-à-dire les parties du discours, et nullement pour analyser la base même et en déterminer les éléments. Nous ne croyons pas pour notre part que cette démarcation soit tenable. D'une part la méthode déductive exige qu'on parte de l'ensemble global et qu'on le considère, même dans ses subdivisions, comme une totalité ; d'autre part la lexicologie, science éminemment mécanique et chaotique jusqu'ici, retrouverait son principe structural en s'approchant de la morphologie et en la prenant pour modèle ; ajoutons à ce propos que la démarcation ne se fait pas d'une façon mécanique ou extérieure : il y a des unités telles que les prépositions, les conjonctions, les pronoms, qui sont à cheval sur les deux domaines, et si la lexicologie a grandement besoin d'une analyse structurale, il n'en est pas moins que la morphologie a besoin d'une analyse plus approfondie de la base.¹ Nous constituons en effet la théorie glossématique du contenu comme une discipline globale, la *plérematique* : les éléments plérematiques (que nous appelons plérematèmes) sont de deux espèces : les *plérèmes*, destinés à former les bases, et les *morphèmes* ; mais nous entrevoyons la présence possible de morphèmes non seulement dans la caractéristique (*morphèmes fondamentaux*), mais aussi dans la base (*morphèmes convertis*).² On le dit ici en passant. Contentons-nous de constater que l'objet de la discussion qui nous occupe est le *morphème*, par opposition au plérème. On peut en tirer une conséquence terminologique : on peut abandonner dès maintenant le terme ambigu de *morphologie* et lui substituer le terme plus précis de *morphématique*.

2° de la théorie de l'expression ou *cénématique*, qui s'oppose à la plérematique et en constitue le corrélat. En terminologie traditionnelle : la morphologie se distingue de la phonologie (dans le sens large de ce terme).

Mais il reste à faire des distinctions importantes négligées par la grammaire classique, et à en supprimer d'autres maintenues par elle.

¹ Cf. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*², p. 186 sv.

² Voir ici-même, p. 155.

La morphématique se distingue en effet par définition :

1° de la *sémantique*. Les morphèmes ne se définissent pas par leur signification ni par leur valeur sémantique, mais par leurs fonctions. Valeur et significations possibles se déduisent de la forme, et non inversement. L'usage se déduit de la norme. La substance du contenu est à part et n'entre pas dans la structure.

2° de la théorie des *formants*, c'est-à-dire des unités cénématiques servant à exprimer les unités morphématiques. La théorie des formants ne se confond ni avec la morphématique, branche de la plérématique, ni avec la sémantique, ni avec la cénématique ou théorie de la norme de l'expression. L'étude morphématique de la préposition latine *sine* consiste à reconnaître les corrélations plérématiques dont elle fait partie : la description est épuisée en principe en disant qu'elle est une préposition, qu'elle détermine l'ablatif, et qu'elle entre éventuellement en corrélation avec d'autres prépositions qui ont les mêmes relations. L'étude sémantique de la préposition *sine* consiste à lui assigner une valeur, corrélatrice avec les autres valeurs de la même catégorie, et à montrer comment les significations particulières peuvent s'en déduire. L'étude morphématique et l'étude sémantique qui en dérive se font indépendamment du fait que la préposition en question s'exprime par une unité renfermant un *s*, un *i*, un *n* et un *e*, et présentant une relation définie (« ordre » défini) entre ces quantités. Constaté ceci est indiquer le *formant* de l'unité morphématique qui nous intéresse. A son tour l'étude des formants est différente de la cénématique : l'étude du formant ne fait pas voir que *s* et *n* sont des consonnes, entrant, selon les combinaisons possibles, en deux catégories consonantiques différentes, et que *i* et *e* sont des voyelles, entrant, selon les lois des diphtongues latines, en deux catégories vocaliques différentes. La structure et la norme de l'expression, étudiées par la cénématique, ne relèvent pas de l'étude des formants. Les formants relèvent de l'usage et non de la norme, et en effet le formant pourrait changer au point de devenir méconnaissable sans entraîner aucun changement ni de la définition morphématique et sémantique de notre préposition, ni du système cénématique de la langue.

D'autre part il faut, on l'a vu, abandonner la distinction entre morphologie et *syntaxe*, et reconnaître l'interdépendance primordiale des relations et des corrélations.

Pour étudier utilement la structure morphématique et sa typologie, il faut donc tout d'abord procéder à une révision profonde de la doctrine traditionnelle. De ce point de vue encore le terme traditionnel prête à

l'équivoque : on peut comprendre par « morphologie » 1° l'étude de la fonction des morphèmes ; 2° l'étude de la valeur et des significations des morphèmes (étude qui présuppose la notion même de morphème et qui par conséquent est une discipline subordonnée à la première, dont elle est à déduire) ; 3° l'étude des formants ou des unités adoptées par l'usage pour exprimer les morphèmes (même remarque que pour 2°).

c) PROCÉDÉ

1. — *Les aspects du problème et l'ordre de leur traitement*

Pour répondre aux exigences de la méthode déductive l'étude de la norme doit précéder celle de l'usage ; l'étude du contenu doit précéder celle de son expression ; l'étude de la fonction plérématique doit précéder celle de la substance plérématique (valeur et signification).

Pour répondre aux exigences de la méthode empirique l'étude des relations doit précéder en principe celle des corrélations.

2. *Points de vue synchronique et évolutif*

Il faut séparer rigoureusement ces deux points de vue. Pour répondre aux exigences de la méthode empirique l'étude synchronique doit précéder l'étude évolutive. Celle-ci consiste à juxtaposer des états successifs (Meillet). De plus dans l'étude évolutive il convient de distinguer l'évolution de la norme ou *métachronie* et celle de l'usage (y compris la substance) ou *diachronie*.¹ La métachronie étudie les conditions de changement intérieures, contenues dans la structure fonctionnelle de la langue même ; la diachronie étudie l'intervention des facteurs extrinsèques. Sans opérer cette distinction, et sans que la métachronie précède déductivement la diachronie, on ne sera pas à même de doser la part exacte des facteurs intrinsèques et extrinsèques, condition indispensable pour pouvoir reconnaître la causalité interne de l'évolution.

Ce qui a été dit vaut pour la morphématique générale au même titre que pour la morphématique particulière, celle-ci ne présentant en dernière analyse que la déduction de celle-là. La morphologie générale vise à établir la structure du langage et sa *typologie*, c'est-à-dire les conditions de réalisation. C'est d'abord une typologie synchronique, applicable après coup aux faits évolutifs. La typologie ne saurait être en elle-même

¹ Voir *La catégorie des cas* I, p. 109 sv.

évolutive ; la typologie des langues de l'humanité ne se confond pas avec l'évolution de ces langues. La structure du langage ne se confond pas avec son origine. Le maintenir serait abandonner à tort la distinction nécessaire et fondamentale entre synchronie et évolution.

d) CONCLUSION

L'étude de la structure morphématique doit aboutir, on l'a vu, à une typologie générale d'ordre synchronique, qui saura distinguer les caractères universels et spécifiques, et établir les solidarités entre faits spécifiques, et dont on pourra dériver les lois générales dirigeant l'évolution, en établissant les optimums absolus et relatifs de la forme pure et de l'affinité entre forme et substance et entre forme et expression. Pour aboutir à cette fin il faut d'abord disposer d'une théorie empirique appropriée. Cette théorie n'a pas été encore établie, et il serait donc vain de vouloir bâtir aujourd'hui des hypothèses typologiques ou évolutives d'ordre général. La linguistique en reste déjà depuis trop longtemps à se contenter des intuitions spirituelles et des généralisations inductives ; l'heure est venue à notre avis pour établir la linguistique comme une science.

L'histoire de la linguistique en est encore au prologue, et ce que nous venons de donner a été forcément un prologue également. Nous nous sommes borné pour notre part à présenter le problème de la méthode, et à faire ressortir dans quels termes doit se poser le problème qui nous occupe.

Le problème même reste à résoudre, et d'abord celui de la théorie. Pour notre part nous avons proposé une théorie qui répondrait aux exigences méthodiques qui viennent d'être posées. Voir notre *Essai d'une théorie des morphèmes*, dans les *Actes du IV^e Congrès international de linguistes*, p. 140 sv.¹ ; comparer aussi, pour la procédure déductive de la glossématique, *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, p. 271 sv., et, pour la fonction entre le paradigmatic et le syntagmatic, notre article sur *La notion de rection*, dans les *Acta linguistica*, vol. I, fasc. 1, 1939², ainsi que notre communication au présent Congrès, traitant du « caractère linéaire » du signifiant³. Nous renvoyons en outre à L. Hjelmslev et H.-J. Uldall, *An Outline of Glossematics* (sous presse). Nous signalons enfin la

¹ ici-même, p. 152-164.

² ici-même, p. 139-151.

³ n° 48 de la bibliographie.

communication qui sera présentée à notre Congrès par M. H.-J. Uldall, qui traitera du système morphématique du maïdu et constitue une application de notre théorie.

Thèses :

I. – Dans l'étude de la structure morphologique, la méthode appropriée est celle qui fait de la fonction la norme de toutes les classifications.

II. – La fonction linguistique est une donnée apostérieure et évidente. La méthode fonctionnelle est donc une méthode empirique.

III. – La grammaire a été jusqu'ici en principe d'ordre apriorique.

IV. – La méthode empirique implique la nécessité d'une méthode déductive.

V. – La structure morphologique constitue une hiérarchie qui ne connaît que son propre ordre, et qui ne peut être reconnue qu'au moyen d'une procédure irréversible.

VI. – La structure morphologique est un réseau de fonctions paradigmatiques et syntagmatiques qui sont en fonction les unes des autres.

VII. – La grammaire générale n'est pas une grammaire universelle, mais la théorie des réalisables et de leurs conditions.

VIII. – La forme linguistique, définie par la fonction, est arbitraire par rapport à la substance (à la signification) ; il n'y a entre forme et substance qu'une affinité.

IX. – Le morphème ne se confond pas avec son contenu ; les significations possibles sont à déduire des formes, et l'usage de la norme.

X. – Le morphème ne se confond pas avec son expression ; le morphème relève de la norme, son expression de l'usage.

XI. – L'étude des évolutions se distingue radicalement de l'étude synchronique. Elle comporte l'étude métachronique, qui examine l'évolution de la norme, et l'étude diachronique, qui examine l'évolution de l'usage. La métachronie prime la diachronie.

XII. – La typologie ne se confond pas avec l'étude des évolutions.

XIII. – L'établissement d'une théorie à la fois empirique et déductive est la condition indispensable de toute hypothèse utile d'ordre synchronique, évolutif ou typologique.

LA NOTION DE RECTION

(1939)

*Il reste à faire un grand travail pour
ordonner les faits linguistiques au point
de vue de la langue même.*

A. Meillet.¹

1. — *La rection en linguistique structurale.* — Le terme de linguistique structurale marque encore aujourd'hui un programme plutôt qu'une réalisation. Née d'hier, la linguistique structurale est encore loin de s'être développée complètement ou de s'être organisée d'une façon définitive. Il serait même prématuré et téméraire de formuler dès aujourd'hui de quelque façon précise et détaillée le programme dont elle s'inspire. Ce n'est que la devise même qui se présente à l'esprit impartial, et pour l'énoncer il faut s'en tenir à une formule très large et forcément provisoire : est linguistique structurale toute linguistique qui voit dans la langue une structure et qui fait de la structure la norme de toutes ses classifications.

Cette définition suffit en effet pour caractériser d'emblée les efforts faits dans ce domaine, et pour servir d'étiquette préalable à l'orientation nouvelle de la linguistique, orientation qui est née de besoins intérieurs ressentis assez vivement pour assurer que du point de vue adopté il n'y aura pas de retour possible.

Il est certain d'autre part que la définition n'est que provisoire, et qu'elle ne satisfait pas aux exigences plus rigoureuses. Si le but est acquis, les moyens sont encore sujets à discussion. Si la linguistique structurale a pour objet la structure, cet objet même reste encore à étudier et à définir. La devise déclanchera l'action, et le programme la réalisation. C'est pour servir à ce travail que notre revue voit le jour.

Pour notre part nous avons indiqué ailleurs² quelles sont les principales conséquences logiques à tirer du point de vue adopté, et esquissé les cadres d'une méthode structuraliste, en insistant sur les différences qui la séparent de celle de la linguistique classique. Nous croyons avoir fait

La notion de rection : n° 50 de la bibliographie.

¹ *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. viij.

² Voir ici-même, p. 113 sv.

ressortir que la structure d'une langue est un réseau de dépendances, ou, pour le dire d'une façon à la fois plus exacte, plus technique et plus simple, un réseau de fonctions. La structure constitue une hiérarchie qui ne connaît que son propre ordre et à laquelle il n'y a qu'une seule entrée possible ; pour la reconnaître selon son principe inhérent il faut suivre une procédure à la fois déductive et irréversible, en descendant graduellement des faits les plus abstraits (généraux, simples) aux faits de plus en plus concrets (particuliers, complexes). La méthode qui se borne strictement à observer cette hiérarchie déductive a été qualifiée par nous d'empirique. Ajoutons par ailleurs que cette qualification n'implique rien de métaphysique. Le principe de la simplicité, valable pour toute science, veut que, toutes choses égales d'ailleurs, la solution la plus simple soit préférable à toutes les solutions plus compliquées. Or la méthode empirique, ou méthode sémiologique immanente, qui voit dans la fonction de signe le fait fondamental de l'objet étudié, constitue une solution plus simple que n'importe quelle méthode apriorique qui aux faits sémiologiques surajoute des faits extra-sémiologiques qui ne servent qu'à la complication inutile, d'une part par leur présence même, de l'autre par l'impossibilité de leur vérification sur la matière sémiologique. La méthode empirique est donc celle simplement qui observe le principe de la simplicité.¹

On n'insistera pas ici davantage sur ces conséquences logiques de la linguistique structurale. Il suffit de les signaler brièvement pour faire voir que c'est par le point de vue structural seulement, et par les conséquences logiques qui en découlent, que la linguistique réussira enfin à monter au rang d'une science, et à s'affranchir définitivement des appréciations subjectives et vagues, des intuitions spirituelles et des généralisations inductives et prématurées dont elle a été jusqu'ici prisonnière. La linguistique structurale, et elle seule, pourra mettre fin à la situation déplorable qui a été si bien caractérisée par Meillet : « Chaque siècle a eu la grammaire de sa philosophie... Il y a autant de linguistiques qu'il y a de linguistes ». Une fois la linguistique structurale réalisée, elle amènera d'un coup l'objectivation de notre science.

Si la linguistique structurale constitue un point de vue nouveau, et si

¹ Pour la méthode empirique tout fait linguistique est fonction du signe. Mais on peut concevoir des méthodes aprioriques qui considèrent les faits linguistiques comme étant fonction d'autre chose. C'est dire qu'on peut concevoir une linguistique à la fois apriorique et fonctionnelle, une linguistique opérant sur des fonctions sans observer le principe inhérent de la structure proprement linguistique. C'est pour cette raison surtout que le terme, souvent utilisé, de *linguistique fonctionnelle* nous paraît trop large pour pouvoir être adopté tel quel comme synonyme de *linguistique structurale*.

la méthode à la fois déductive et empirique qui en découle n'a été jusqu'ici pratiquée d'une façon suivie ou logique, tout lien avec le passé n'en est pas pour cela définitivement rompu. Si la linguistique classique a procédé dans une large mesure selon des méthodes inductives et aprioriques, il ne s'ensuit pas qu'elle l'ait fait au détriment de toute tentative déductive ou empirique. Il y a en effet des fonctions sémiologiques qui s'imposent avec tant d'évidence qu'on ne réussit jamais à les négliger complètement. La fonction sémiologique n'est donc pas une notion nouvelle ; ce qui est nouveau, c'est le point de vue structural qui met la fonction sémiologique au premier plan et la considère comme le trait constitutif de la langue.

C'est pourquoi il sera utile, tout en adoptant le point de vue structural avec toutes les conséquences qui en découlent, de conserver le contact avec le passé et de partir des conquêtes de la linguistique classique partout où elles s'affirment fructueuses. Il y aura donc toujours lieu de pénétrer l'histoire de notre science et de doser la part exacte des *nova et vetera*. Aussi prévoyons-nous des études de ce genre dans la présente revue.

Pour la présente étude nous avons saisi une notion susceptible à la fois d'élucider les rapports qui unissent la linguistique structurale avec la linguistique classique, et de faire voir comment nous voulons entendre la linguistique structurale : à savoir la notion de *rektion*, qui est d'importance capitale pour la linguistique classique aussi bien que pour la linguistique structurale. Etant une fonction entre signes, la rektion est en effet un fait structural reconnu par la doctrine classique, donc une de ces notions qu'il convient de conserver, tout en la soumettant à une analyse plus stricte et plus suivie.

On ne s'absorbera pas dans les détails de l'historique de notre problème. Dans l'ordre d'idées qui va nous occuper, les nuances qui séparent les divers courants de la linguistique classique intéressent moins que la conformité qui s'y observe. A la voir de haut, la linguistique classique n'a évolué que fort peu depuis une antiquité reculée et constitue aujourd'hui une doctrine fermée et absolue, qu'il s'agira de mettre en rapport avec celle de la linguistique structurale.

2. — *La rektion en linguistique classique*. — La linguistique classique se divise, on le sait, en deux branches principales : la *phonologie* (terme utilisé depuis les débuts du XIX^e siècle¹ et consacré depuis Schleicher²) et la

¹ Voir Christen Møller, *Thesen und Theorien der Prager Schule* (*Acta Intlandica* VIII, 2, Aarhus 1936), p. 5.

² *Compendium der vergleichenden grammatik*, p. 1.

grammaire. Dans les deux branches certains faits structuraux particulièrement évidents se sont imposés à l'esprit depuis les premiers débuts des études. En phonologie la forme fonctionnelle a été reconnue en principe dès la première analyse de la langue, mais a été en partie négligée incidemment dans la dernière moitié du XIX^e siècle;¹ dans ce domaine la linguistique structurale lutte encore pour récupérer les positions perdues. En grammaire par contre, les faits fonctionnels ont été de tout temps observés dans une certaine mesure. C'est donc en grammaire que les rapports possibles entre la linguistique structurale et la linguistique classique, considérée d'emblée, sont surtout évidents.

Ce qui constitue la particularité de la phonologie de la dernière moitié du XIX^e siècle, c'est que, du moins en partie, on ferme les yeux sur la forme, définie par la fonction, pour s'en tenir d'une façon beaucoup trop exclusive à l'étude de la substance destinée à remplir la forme (en l'espèce : de la substance phonique). D'ailleurs cette particularité subsiste encore au début du XX^e siècle, et la phonologie de nos jours, en définissant les éléments par des critères phoniques seulement, en porte manifestement l'empreinte. D'autre part il paraît qu'en grammaire l'insuffisance des définitions par substance (en l'espèce : substance ontologique ou signification) a été toujours sentie, et on a vu la nécessité d'y suppléer par des définitions fonctionnelles, déterminant la forme destinée à incorporer la substance. Ainsi, à côté des définitions sémantiques qui n'ont pas laissé de jouir d'une très grande considération, on admet des définitions de fonction pure. On distingue cas adnominaux, cas adverbaux, cas prépositionnels. D'une façon générale on tend souvent, et surtout au moyen-âge,² à définir les cas comme des régimes ; inversement, une telle conception influence inévitablement celle de la diathèse qui est en fonction du cas. De plus, on définit le mode par la subordination, donc par la rection également, et à côté de la définition par substance selon laquelle le subjonctif est le mode de l'irréel, on admet une définition par forme selon laquelle le subjonctif est le mode de subordination. On est souvent même amené à admettre la supériorité des définitions fonctionnelles ou par forme par rapport aux définitions sémantiques ou par substance qui prêtent souvent à l'équivoque et restent fuyantes et difficilement maniables. On ne saurait citer à cet égard un meilleur exemple que celui du genre grammatical : ici la définition sémantique paraît insuffisante ou

¹ Voir *Archiv für vergleichende Phonetik* II, p. 111 sv.

² Voir l'auteur, *Principes de grammaire générale* (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-filol. Medd.* XVI, 1, Copenhague 1928), p. 159.

même impossible, et ce n'est que la définition fonctionnelle, déterminant le genre comme un indice de concordance, qui fournit un point de repère solide et véridique.

C'est en se fondant sur de telles considérations que la grammaire réussit – du moins grossièrement et d'une façon rudimentaire – à présenter le *paradigme*, à établir en partie la *catégorie*, et à reconnaître, avec une netteté particulière, le fait de la *rection*.

3. – *Catégorie et rection*. – Il est facile de voir – même si la grammaire ne tire pas consciemment cette conséquence – que ces trois notions se conditionnent mutuellement. La catégorie est un paradigme muni d'une fonction définie, reconnue la plupart du temps par un fait de rection. Si les prépositions constituent une catégorie particulière au sein du système, c'est qu'elles constituent un paradigme défini par la faculté de ses membres de régir des cas ; de plus les prépositions se rangent naturellement en des sous-catégories selon les cas qu'elles régissent. Si les conjonctions constituent une catégorie, c'est également qu'elles constituent un paradigme dont les membres peuvent régir une proposition (un verbe, des modes ou des temps) ; de toute évidence les conjonctions se rangent en des sous-catégories selon leur régime (selon la nature de la proposition régie ; selon le mode ou le temps qu'elles régissent). L'adjectif et l'adverbe sont des catégories par le fait que leurs membres peuvent déterminer ou (ce qui revient au même en pratique) être régis par un substantif et un verbe respectivement. Dans tous ces cas, et dans beaucoup d'autres, la catégorie est établie par la rection, non par la signification ; il y a d'autres mots que les prépositions et les conjonctions qui indiquent la relation, et il y a d'autres mots que l'adjectif et l'adverbe qui indiquent la qualité. Si par conséquent on prétend définir une catégorie par la signification, on le fait en assignant une étiquette sémantique à une catégorie établie d'abord par des critères fonctionnels. La signification est un fait qui ne se reconnaît que déductivement, et présuppose la fonction.

Dans tous les cas observés on peut renverser les termes. Si les prépositions et leurs sous-catégories sont définies par le fait de définir certains cas, ces cas constituent de toute évidence une catégorie par le fait d'admettre la fonction de régime prépositionnel. La catégorie des cas peut se définir comme un paradigme dont certains membres subissent la rection de prépositions et de verbes. Les verbes constituent des catégories selon leur régime : verbes transitifs et intransitifs, verbes à datif, etc. Le mode et l'aspect peuvent se définir comme des paradigmes dont certains membres subissent la rection de conjonctions. Le substantif peut

se définir par sa faculté d'être déterminé par (ou de régir) un adjectif, le verbe par sa faculté d'être déterminé par (ou de régir) un adverbe. Nous ne prétendons pas que ces définitions soient définitives ; il nous suffit de signaler qu'elles sont possibles, et qu'elles constituent pour ainsi dire la conséquence naturelle et logique des vagues suggestions faites par la grammaire.

Catégorie et rection sont donc en fonction l'une de l'autre ; la catégorie se reconnaît en tant que telle par la rection, et la rection à son tour est en vertu de la catégorie. Le syntagmatique et le paradigmatic se conditionnent constamment. Aussi n'a-t-on jamais réussi malgré tous les efforts, à séparer complètement la morphologie et la syntaxe. On ne saurait le faire qu'en abandonnant résolument toute méthode empirique ou immannente. A condition de conserver si peu que ce soit un procédé objectif, on est forcé d'introduire des considérations manifestement « syntaxiques » en « morphologie » – en y introduisant par exemple les catégories de la préposition et de la conjonction dont la seule raison d'être est dans le syntagmatique – et de caser dans la « syntaxe » des faits pleinement « morphologiques » – en réservant forcément à la « syntaxe » la définition de presque toutes les formes que l'on prétend avoir reconnues en « morphologie ».

4. – *Critique de la notion traditionnelle de rection.* – Dans la grammaire le point de vue fonctionnel, tout en se faisant valoir dans une certaine mesure, ne fait en réalité que poindre vaguement et ne revendique pas encore tous les droits qui lui reviennent. Il ne constitue pas le point de vue fondamental et unique. C'est ainsi que la notion même de la rection, notion nécessaire à toute considération fonctionnelle, reste mal définie, et que, avant d'être utilisée en linguistique structurale, elle doit être soumise à une analyse critique. Indiquons brièvement les principaux défauts de la notion traditionnelle de rection, telle qu'elle se présente en grammaire.

1°. – *L'étendue des unités engagées dans la rection n'est pas nettement délimitée.* C'est le défaut le plus extérieur, et celui auquel on peut remédier le plus facilement : évidemment il convient toujours de fixer *l'étendue minimale*. Ainsi on peut dire – et en grammaire on dit indifféremment – qu'une conjonction régit une proposition, qu'elle régit le verbe de cette proposition, et qu'elle régit le mode ou le temps de ce verbe ; qu'une préposition régit un nom, et qu'elle régit le cas de ce nom ; qu'un terme primaire (substantif) régit un terme secondaire (adjectif), et que le cas, le nombre et le genre du terme secondaire est en concordance avec ceux du terme

primaire. Evidemment, pour préciser, et pour choisir entre ces diverses possibilités, c'est l'unité minimale qu'il faut considérer : c'est la concordance entre les morphèmes fondamentaux du terme primaire et secondaire qui constitue leur fonction mutuelle ; la base reste à part, et ne se définit qu'après coup, comme base de terme primaire (de substantif) et de terme secondaire (d'adjectif) respectivement, par le caractère de régissant ou de régime des morphèmes dont elle est susceptible ; de même, c'est le cas et non le nom entier qui est régi par la préposition ; c'est le mode ou le temps, et ni le verbe entier ni la proposition entière qui est régi par la conjonction. Souvent il importe de faire rigoureusement le départ : dans *uolō pueri lūdant*, le présent de *lūdant* est régi par un morphème fondamental (le présent) de *uolō*, tandis que le subjonctif de *lūdant* est régi par la base du verbe *uolō*. Dire simplement que le temps et le mode de la proposition subordonnée sont régis par le verbe de la proposition principale serait confondre des faits qu'il convient de séparer.

2°. — *La grammaire établit à tort une différence essentielle entre la rection et la concordance.* Pour la concordance entre le genre, le nombre et le cas du terme primaire et secondaire il a fallu abandonner il y a longtemps cette distinction, en ramenant la concordance au principe général de la rection.¹ Mais le fait est plus général. Si on reconnaît la concordance entre la personne du pronom et celle du verbe dans *ego sum*, et la concordance entre l'élément démonstratif compris dans le pronom d'une part et l'article défini de l'autre dans οὗτος ὁ ἀνὴρ, on ne voit aucun obstacle à admettre au même titre une concordance entre la préposition et son cas, ou entre la conjonction et son mode. On pourrait faire deux objections apparentes :

D'une part, on pourrait tirer argument du fait que la préposition n'est pas définie par la simple signification du cas qu'elle régit, mais qu'elle renferme de toute évidence d'autres éléments encore, et que, d'une façon analogue, la conjonction est plus complexe que le mode qu'elle régit et renferme plus d'éléments que la signification simplement modale ; mais l'argument ne décide pas, vu que à toute probabilité le pronom ne se réduit pas non plus à la simple signification de 1^{re} personne et de démonstratif respectivement, mais que lui aussi renferme des éléments ultérieurs. Pour délimiter nettement l'unité engagée dans la rection, et pour en fixer l'étendue minimale, il convient plutôt de constater qu'il y a dans la préposition un élément casuel et dans la conjonction un élément modal qui régissent un élément identique renfermé dans leur régime. De la sorte la

¹ *Principes de grammaire générale*, p. 141 sv.

rection se réduit à une concordance. Vu l'impossibilité qu'il y a de définir inductivement les faits de signification, les faits fonctionnels de la rection nous forcent plutôt à constater dans l'unité régissante un élément sémantique défini par sa concordance avec le régime. Ce procédé seul est en conformité avec le principe de simplicité et avec la méthode empirique.

D'autre part, on pourrait essayer de faire valoir que dans la rection de personne entre pronom et verbe et dans la rection de forme démonstrative entre pronom et article il n'y a qu'un seul régissant et qu'un seul régime, alors que souvent plusieurs prépositions et plusieurs conjonctions régissent un même cas et un même mode (ou temps) respectivement, ou *vice versa*. Mais ce serait invoquer un fait de statistique et non un fait de principe. Qu'une préposition régisse un, deux ou trois cas, ou qu'un cas soit régi par une, deux ou plusieurs prépositions, ne change rien au fait que la préposition ou le cas en question peut être considéré comme renfermant un élément identique à un élément de l'autre terme de la rection ; la différence entre les divers cas régis par une même préposition ou entre les diverses prépositions régissant un même cas ne peut pas être dans l'élément responsable de la rection, mais doit être cherchée dans quelque autre élément renfermé dans la même unité. Il n'y a donc entre la rection de terme à terme et la rection de série à série qu'une différence graduelle, et ici encore la différence entre rection et concordance se réduit à rien.

D'une façon générale les limites entre la rection et la concordance sont flottantes et ne jouent aucun rôle au point de vue structural.

3°. — *La grammaire ne définit pas d'une façon logique ou uniforme l'orientation de la rection.* La notion de rection implique par définition celle d'une orientation ou d'un sens défini : la rection est le mouvement logique et irréversible d'un régissant à un régi. On ne saurait donc pas définir une rection donnée sans pouvoir indiquer selon un principe uniforme lequel des termes est régi et lequel est régissant. De ce point de vue la grammaire ne nous fournit aucun critérium utilisable et procède en pratique d'une façon manifestement arbitraire. Cela n'est pas fortuit : l'orientation dépend de la nature même de la rection, et on ne saurait connaître l'orientation de la rection sans définir d'abord la rection même ; or, ici comme un peu partout, où il est question de définitions théoriques, la linguistique classique nous délaisse complètement.

En vue de trouver le fait qui décide l'orientation il convient de partir d'un exemple simple et net. Un tel exemple est fourni par le rapport entre certaines prépositions et leurs cas et entre certaines conjonctions et leurs

modes. On est en présence d'un fait de concordance, et on se demande pourquoi il est nécessaire de concevoir cette concordance comme unilatérale, et de définir la préposition comme régissante et le cas comme régi sans que l'inverse soit possible. Il paraît qu'il n'y a qu'une seule réponse qui s'impose : de toute évidence *le terme régi est celui des deux qui est appelé nécessairement par l'autre*. Une préposition telle que lat. *sine* appelle nécessairement l'ablatif, tandis que l'ablatif n'appelle pas nécessairement la préposition *sine* (ou quelque autre préposition du même ordre).¹ Il apparaît que la rection se définit comme un *appel nécessaire*, ce qui explique la nécessité de distinguer un appelant et un appelé.

Appliquons d'abord notre résultat à un exemple plus compliqué et par conséquent moins net au prime abord : le rapport entre le terme primaire et le terme secondaire (ou entre substantif et adjectif). Ici la concordance en genre, en nombre et en cas n'est pas indépendante, mais présuppose l'existence de la jonction : pour qu'il y ait la concordance en question, il faut d'abord qu'il y ait un terme primaire et un terme secondaire qui puissent la contracter. Or, à ne considérer que le terme primaire et secondaire en eux-mêmes, et en faisant abstraction au préalable de la concordance, il est évident que c'est le terme secondaire qui est l'appelant et le terme primaire qui est l'appelé : un terme primaire peut apparaître sans terme secondaire, mais non inversement. C'est donc le terme secondaire qui régit le terme primaire. Le contraste avec la théorie classique n'est pas si grand qu'il pourrait paraître au prime abord ; en considérant non pas les termes eux-mêmes mais la concordance en genre, en nombre et en cas, qui est seule considérée par la doctrine classique, la rection prend l'orientation inverse. Cette concordance ne peut avoir lieu, nous l'avons dit, que s'il y a déjà un terme primaire et un terme secondaire. Or sous cette condition c'est évidemment le genre, le nombre et le cas du terme primaire qui régissent le genre, le nombre et le cas du terme secondaire, du moins dans toute langue où un substantif peut être immobile (indéclinable) par rapport à ces morphèmes (fait qui s'observe particulièrement souvent pour le genre). Il serait erroné de prétendre par exemple que l'adjectif secondaire décide le genre de *templum*, le nombre de *tenebrae*, le cas de *nefas*, parce que les morphèmes en question ont été

¹ Il va de soi qu'il convient de faire abstraction des accidents de la parole et de s'en tenir uniquement aux faits de la norme ; l'idée d'obligation, impliquée dans celle de l'appel nécessaire, relève par définition de la norme seule. C'est ainsi que avant d'aborder l'analyse des faits en question il faut procéder à une *catalyse* (ici-même, p. 153 ; *Archiv für vergleichende Phonetik* II, p. 218).

déjà décidés une fois pour toutes par les bases auxquelles ils s'ajoutent. Ce sont donc les morphèmes du terme primaire qui régissent ceux de l'adjectif, et non inversement¹.

On peut dire, en conclusion, – en employant une terminologie qui se montrera utile – que la rection (ou la concordance) est, dans les cas qui viennent d'être étudiés, une *détermination*.² La préposition détermine son cas ; le terme secondaire détermine son terme primaire ; le genre, le nombre et le cas du terme primaire déterminent ceux du terme secondaire adjectif.

Les cas examinés jusqu'ici n'épuisent pas tous les faits compris en grammaire sous le terme général de rection. Mais ceci nous fait passer à un autre point de notre argumentation.

4°. – *La notion de rection n'épuise pas les fonctions possibles.* Logiquement, la détermination, ou appel nécessaire d'un terme par un autre, n'est pas la seule possibilité fonctionnelle qui se présente. La détermination est une dépendance unilatérale et obligatoire. Mais on pourrait concevoir, par contraste, d'une part une *interdépendance* ou dépendance bilatérale et obligatoire, de l'autre une pure *constellation* ou dépendance facultative. En effet les deux cas sont souvent réalisés, et, qui plus est, un examen de ces possibilités fait voir que la conception de la rection est encore assez fuyante et varie d'un cas à l'autre suivant le point de vue adopté. Si on considère par exemple l'ablatif latin, et si, au lieu de considérer chaque fait de rection pris à part (comme on l'a fait plus haut pour la préposition *sine*), on établit une catégorie comprenant tous les termes qui peuvent entrer dans un rapport de rection avec l'ablatif (prépositions, verbes), on verra que entre cette catégorie globale et l'ablatif il y a *interdépendance* (puisque l'ablatif n'apparaît pas en dehors des rections ; même dans un cas tel que *Romā uenire* rien n'empêche de concevoir l'ablatif comme contractant un rapport de rection avec le verbe). Si, d'autre part, au lieu de considérer la préposition *sine* on choisit une préposition telle que *ab*, on constate entre cette préposition et l'ablatif une pure *constellation*, puisque l'ablatif n'appelle pas nécessairement cette préposition et que cette préposition n'appelle pas nécessairement l'ablatif (on sait qu'elle joue aussi le rôle de préverbe). Ceci nous conduit immédiatement au point suivant :

¹ [Nous concevons maintenant le problème d'une façon moins compliquée : c'est de tous les points de vue le terme secondaire (l'épithète) qui « régit » (sélectionne) le terme primaire, et cette sélection se laisse définir comme ayant lieu entre les caractéristiques (ou morphèmes). Cp. ici-même, p. 206 (1956).]

² Cette terminologie est en conformité avec celle de M. Charles Bally (*Linguistique générale et linguistique française*, Paris 1932, p. 43 sv.).

5°. — *L'étendue des catégories engagées dans la rection n'est pas nettement délimitée.*

Il paraît que sans une délimitation plus précise des catégories engagées dans la rection étudiée on ne saurait décider si on est en présence d'une détermination, d'une interdépendance ou d'une constellation. Mais le critérium se trouve facilement. On a vu déjà que la rection est en vertu de la catégorie, et que la catégorie se définit comme un paradigme muni d'une fonction définie. C'est dire que, pour reconnaître la rection sans ambiguïté, *les termes considérés ne doivent pas être plus larges qu'un paradigme ni moins larges qu'une catégorie.* La 'catégorie globale' que nous avons établie plus haut, comprenant les prépositions et les verbes régissant l'ablatif, dépasse manifestement les cadres d'un seul paradigme (puisque les verbes et les prépositions ne sont pas mutuellement commutables à la même place de la chaîne). D'autre part, l'argument invoqué pour la différence entre *sine* et *ab* conserve sa valeur : par la fonction différente ces deux prépositions appartiennent à deux catégories différentes, dont aucune ne dépasse les cadres d'un paradigme. (Il est vrai qu'on a trop simplifié en considérant *ab* à l'état isolé : c'est la catégorie de *ab*, *dē*, *ex*, etc. qu'il faut dire. *sine* constitue, à ce qu'il paraît, une catégorie à un seul terme.)

6°. — *La rection est une notion insuffisante, puisqu'elle ne comprend que les relations hétérosyntaxmatiques.* C'est ici que le terme de détermination, introduit plus haut, se montre utile. Conformément à la terminologie traditionnelle, on peut conserver le terme de *rection* pour désigner la *détermination hétérosyntaxmatique*.¹ Mais à l'intérieur d'un même syntagme on retrouve des déterminations aussi bien que des interdépendances et des constellations qui sont de tous points analogues à celles qui s'observent entre des syntagmes. Ainsi la caractéristique détermine la base (puisque un mot peut comprendre une base sans caractéristique, comme dans les prépositions et les conjonctions), et les éléments dérivatifs déterminent le radical. Entre les morphèmes d'une même caractéristique il y a le plus souvent interdépendance (p.ex. entre cas, genre et nombre dans le nom latin). Et entre les mots-bases d'un composé il peut y avoir constellation. Ces faits ne se distinguent de ceux examinés plus haut que par le fait même d'être homosyntaxmatiques.

¹ Dans un travail antérieur nous avons remplacé le terme de rection par celui de *direction*, et dans le même travail nous avons dit *détermination bilatérale* au lieu d'*interdépendance* (ici-même, p. 134 sv.). Rappelons en passant que le terme de *combinaison* peut être utilisé pour la constellation syntaxmatique; pour plus de simplicité, nous n'avons pas dans le présent travail utilisé des termes spéciaux pour distinguer les fonctions syntaxmatiques (relations) et paradigmatisques (corrélations).

5. – *Catégorie et relation.* – La détermination, l'interdépendance et la constellation s'observent dans le paradigmatique (réseau de fonctions entre termes alternatifs) aussi bien que dans le syntagmatique (réseau de fonctions entre termes coexistants). Le paradigmatique même détermine le syntagmatique, puisque d'une façon générale et en principe on peut concevoir une coexistence sans alternance correspondante, mais non inversement. C'est par cette fonction entre le paradigmatique et le syntagmatique que s'explique leur conditionnement réciproque. La *relation* ou fonction syntagmatique et la *corrélation* ou fonction paradigmatique sont en fonction l'une de l'autre. Le *système* de la langue est établi par l'ensemble des corrélations et des *catégories* constituées par elles, et les catégories à leur tour se définissent syntagmatiquement. La linguistique structurale n'est donc pas uniquement la théorie du système linguistique, mais forcément, et en même temps, la théorie des faits syntagmatiques qui en constituent le contre-coup nécessaire.

6. – *La fonction sémiologique.* – Ces distinctions permettent de définir d'une façon plus précise la fonction sémiologique, celle qui réunit le plan du contenu à celui de l'expression. Cette fonction est une relation, puisque les deux plans sont coexistants et non alternatifs. Entre les deux plans il y a interdépendance, puisqu'ils sont complémentaires. Mais entre les unités des deux plans il y a constellation (puisque l'idée n'évoque pas nécessairement le signifiant, et que le signifiant n'évoque pas nécessairement l'idée).

7. – *La rection dans le plan de l'expression.* – Les relations s'observent dans le plan de l'expression aussi bien que dans celui du contenu. Nous avons donné déjà ailleurs¹ des exemples qui servent à montrer qu'entre les accents et entre les modulations il y a détermination syntagmatique. Cette détermination est d'ordre hétérosyntagmatique, puisqu'elle dépasse la frontière de la syllabe qui est le syntagme minimal de l'expression.² On est donc en présence d'une rection. – Mais le fait des relations homosyntagmatiques est dans le plan de l'expression bien connu également.³ La voyelle d'une syllabe est déterminée par les consonnes, comme dans le plan du contenu le radical est déterminé par les dérivatifs. Entre les voyelles d'une diphtongue et entre les consonnes d'un groupe il peut y

¹ *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, p. 268 sv.

² *op. cit.*, p. 270.

³ *op. cit.*, p. 267 sv.

avoir détermination, interdépendance ou constellation suivant les cas qui s'observent.¹

8. — *Conclusion.* — Dans les deux plans, le mécanisme linguistique est épuisé par la description des relations et des corrélations et de leurs fonctions mutuelles. Cette description est indépendante de la substance dans laquelle se manifestent les termes des fonctions. De la sorte la linguistique structurale s'affranchit de toutes idées métaphysiques préétablies sur la substance de contenu (tableau éternel des catégories de la pensée) et sur la substance d'expression (tableau éternel des sons du langage). Elle s'affranchit de la sorte de tout apriorisme et de toute induction, et elle s'organise comme une science autonome.

¹ Voir ici-même, p. 154, et H.-J. Uldall dans les *Proceedings of the Third Int. Congr. of Phon. Sc.*, p. 273 sv.

ESSAI D'UNE THÉORIE DES MORPHÈMES

(1938)

La langue est une forme organisée entre deux substances,¹ dont l'une lui sert de *contenu* et l'autre d'*expression*. Les éléments de cette forme, ou *glossèmes*, sont donc, d'une part, les éléments servant à former le contenu, ou *plérématèmes* (de πλήρης : qui peuvent être remplis d'un contenu), et, de l'autre, les éléments servant à former l'expression, ou *cénématèmes* (de κενός : qui ne peuvent pas être remplis d'un contenu). Les deux *plans* de la langue qui sont ainsi constitués, le plan plérématique et le plan cénématique, offrent dans leur structure une analogie parfaite.

On sait que le mécanisme de la langue² est établi par un réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques³ qui se conditionnent mutuellement ; soit en cénématique :

l ũ d õ

e

n

s

et en plérématique :

<i>puer-</i>	<i>ĩ</i>	<i>lũd-</i>	<i>unt</i>						
= 'puer'	'nom.'	'plur.'	'lud'	'3 ^e pers.'	'actif'	'prés.'	'plur.'	'indic.'	
'domin'	'acc.'	'sing.'	'curr'	'1 ^{re} p.'	'passif'	'impf.'	'sing.'	'subj.'	
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

Chacun des glossèmes et chacune de leurs catégories est défini par sa *fonction*, c.-à-d. par ses rapports syntagmatiques possibles ; la fonction

Essai d'une théorie des morphèmes : n° 35 de la bibliographie. Communication présentée au IV^e Congrès international de linguistes.

¹ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 155-169. (2^e éd., Paris 1922.)

² F. de Saussure, *op. cit.*, p. 176-184.

³ F. de Saussure, *op. cit.*, p. 170-175. C'est pour éviter le psychologisme adopté dans le *Cours* de F. de Saussure que je substitue le terme de « rapport paradigmatique » à celui de « rapport associatif ».

peut être hétéroplane (fonction d'un plan à l'autre¹) ou homoplane (ayant lieu à l'intérieur d'un seul et même plan de la langue). Les glossèmes ayant une même fonction homoplane constituent une *catégorie*, ce qui veut dire un paradigme fonctionnel. Le rapport paradigmatic entre les membres d'une catégorie peut être appelé *corrélation*. C'est ce rapport qui est à la base du système linguistique. Tout glossème est défini par le fait d'appartenir à une catégorie donnée, c'est-à-dire par sa place dans le système.

Les catégories les plus larges et les plus simples sont les deux plans, définis par une fonction hétéroplane.² En descendant à l'intérieur de chacune de ces deux catégories on passe successivement par des catégories à la fois de plus en plus restreintes et de plus en plus complexes. Mais la structure de cette hiérarchie est dans les deux plans exactement la même.

Pour pouvoir évaluer d'une façon efficace le rendement des diverses fonctions définissant les catégories, il faut procéder d'abord à une *catalyse*, c'est-à-dire à une opération par laquelle la chaîne syntagmatique est complétée de façon à satisfaire à toutes les fonctions conditionnant la forme de la chaîne. Une chaîne telle que *lūdunt* se fait catalyser ou bien en *puert lūdunt* ou bien en *liberī meī lūdunt*, puisque c'est la fonction entre le «sujet» et le «verbe» qui est responsable du nombre et de la personne de *lūdunt*. Puisque les «mots» introduits par la catalyse renferment le plus souvent certains éléments qui restent sans importance pour la fonction considérée (puisque p.ex. le choix entre *puer-* et *liber-* n'est pas pertinent pour le choix de la personne et du nombre de *lūdunt*), la catalyse dépend non seulement des faits de fonction, mais aussi de la situation dans laquelle la chaîne est actualisée (c'est-à-dire de l'ensemble du «contexte» dans le sens élargi de ce terme). Pour que la catalyse soit admissible, deux conditions doivent être remplies : la chaîne établie par la catalyse doit être linguistiquement possible (dans l'usage considéré), et la catalyse ne doit entraîner aucune altération du sens. Ainsi il serait inadmissible de catalyser *lūdō en ego lūdō*, puisque cet élargissement entraînerait une altération du sens (introduction d'un élément emphatique). On se rend compte de

¹ C'est cette sorte de fonction qui se révèle par la «commutation». Voir *Studi baltici* VI, p. 9; l'auteur, *Die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft*, dans *Archiv für vergleichende Phonetik* II, juillet 1938; l'auteur, *Neue Wege der Experimentalphonetik*, dans *Nordisk Tidskrift for Tale og Stemme* II, p. 153 sv.

² Plus exactement : par une combinaison hétéroplane. Voir plus loin.

la différence méthodique qui sépare la catalyse de la théorie classique du « sous-entendu », qui donnait libre chemin à l'arbitraire.

Dans la hiérarchie des catégories, on distingue d'abord, dans les deux plans, la catégorie des *exposants* et celle des *constituants*. L'espèce de fonction qui entre ici en ligne de compte est la *direction*, que nous allons définir.

Les fonctions sont de diverses espèces. Sans vouloir aborder encore la classification complète des fonctions possibles, signalons la distinction évidente entre les fonctions *facultatives* et les fonctions *obligatoires*. Dans toute fonction il y a deux catégories qui s'appellent mutuellement ; or cet appel peut être nécessaire ou non. Si l'appel n'est pas nécessaire, ni de l'un ni de l'autre côté, la fonction est facultative. Si l'une des deux catégories entrant dans la fonction appelle nécessairement l'autre, et/ou inversement, il y a fonction obligatoire. En laissant de côté au préalable les faits de défectivité et de simplification (fonction conditionnant les syncrétismes), la fonction facultative peut recevoir le nom de *combinaison*, et la fonction obligatoire celui de *détermination*. Il y a combinaison cénématique p. ex. entre les consonnes *f* et *l* du français : elles peuvent entrer en fonction mutuelle en constituant un groupe (cf. *fleur*), mais *f* peut être là sans *l* (cf. *faire*) et *l* sans *f* (cf. *leur*). Il y a combinaison plérématique entre les mots-bases d'une chaîne (d'ordinaire le choix et le groupement des mots sont libres du point de vue de la langue, et réglés seulement par des considérations de logique et de réalité). Dans une langue qui n'admet que les syllabes fermées il y aura détermination cénématique entre le point vocalique et le consonantisme final. Il y a d'ordinaire détermination plérématique entre le mot-base et le morphème flexionnel, et encore dans tous les cas ordinaires de « rection ». ¹

D'un autre point de vue, il faut distinguer la fonction *homosyntaxmatique* (ayant lieu à l'intérieur d'un seul et même syntagme) et la fonction *hétérosyntaxmatique* (fonction entre des éléments appartenant à des syntagmes différents). En plérématique, le rapport du mot-base aux morphèmes qui lui appartiennent est un fait de fonction homosyntaxmatique, alors que dans la plupart des langues les faits connus sous le terme classique de « rection » sont des faits de fonction *hétérosyntaxmatique* (puisque dans la plupart des langues le « mot » correspond au syntagme minimal.)

Le groupement libre des mots-bases dans la chaîne est un fait de combinaison hétérosyntaxmatique. La combinaison homosyntaxmatique se trouve dans quelques types de composés. Si en latin la catégorie des cas

¹ J'évite le terme classique de « rection » qui est mal défini et prête souvent à l'équivoque, surtout lorsqu'il s'agit de constater lequel des termes est « régi » et lequel est « régissant ».

et celle des genres¹ sont toujours coexistants dans un syntagme, on est en présence d'une détermination (bilatérale) homosyntagmatique. Dans un exemple tel que *liberī meī*, par contre, il y a détermination hétérosyntagmatique entre cas, genre et nombre dans *liberī* et les mêmes catégories dans *meī*. C'est la détermination hétérosyntagmatique que, pour plus de brièveté, j'appelle *direction*².

Or c'est la direction qui définit l'exposant par opposition au constituant. Ces paradigmes dont des membres peuvent entrer dans un rapport de direction, sont des paradigmes d'*exposants*. Les paradigmes qui ne présentent pas cette particularité sont des paradigmes de *constituants*. En cénématique, les exposants sont les prosodèmes (dont les unités sont les accents et les modulations), et les constituants sont les cénèmes (dont les unités sont les voyelles et les consonnes). En plérématique, les exposants sont les morphèmes, et les constituants sont les plérèmes (dont les unités peuvent être divisées en radicaux et dérivatifs,³ correspondant à la division cénématique en voyelles et consonnes). Les *morphèmes*, qui font l'objet de ma communication, sont donc les exposants plérématiques et correspondent aux prosodèmes en cénématique.

Si, en des conditions déterminées, un exposant fait partie d'un paradigme dont aucun membre ne peut être dirigé, l'exposant est dit *converti*.⁴ La base d'un pronom renferme souvent des morphèmes convertis.⁵ Si, en des conditions déterminées, un exposant fait partie d'un paradigme dont des membres peuvent être dirigés, l'exposant est dit *fondamental*. Le morphème (flexionnel) ordinaire est un morphème fondamental.

La distinction opérée entre exposants et constituants permet de définir le *syntagme* : Est syntagme une unité composée d'un thème et des exposants fondamentaux qui le caractérisent et qui peuvent être appelés la *caractéristique* du syntagme.

Les exposants fondamentaux se divisent en deux catégories définies par la fonction homosyntagmatique. Les exposants *extenses* sont ceux qui peuvent caractériser un énoncé catalysé ; les exposants *intenses* sont ceux qui ne possèdent pas cette faculté. Les prosodèmes extenses fournissent

¹ Pour être exact il faut ajouter : fondamentaux. Voir plus loin.

² Dans la dernière rédaction de la théorie, le terme de *direction* est réservé à désigner la « direction nexique » (ici, p. 156), tandis que le terme *rection* est repris pour désigner n'importe quelle sélection hétérosyntagmatique. Cp. p. 149, note.

³ Il serait illicite d'assimiler les dérivatifs aux morphèmes, comme on l'a fait d'habitude jusqu'ici.

⁴ Voir *Studi baltici* VI, p. 41.

⁵ Voir ici-même, p. 192-198.

les modulations ; les prosodèmes intenses fournissent les accents. A grossièrement parler, les morphèmes extenses sont les morphèmes « verbaux », les morphèmes intenses sont les morphèmes « nominaux » (voir le tableau synoptique, p. 157). Un syntagme dont la caractéristique est une unité minimale d'exposants intenses est dit *syntagmatème* ; c'est en cénématique la *syllabe*, en plérématique le *nom* ordinaire.¹ Un syntagme dont la caractéristique est une unité minimale d'exposants extenses est dit *nexus* ; en plérématique le *nexus* renferme souvent un noyau sur lequel la caractéristique extense tend à se concentrer : c'est le *verbe*. Mais elle ne cesse pas pour cela de pouvoir caractériser l'ensemble de l'énoncé catalysé. Dans *nōs lūdīmus*, la 1^{re} personne caractérise l'ensemble de l'énoncé. Dans *Caesar uicit Gallōs* et dans *Gallī a Caesare uictī sunt*, c'est tout ce qui est énoncé qui est conçu à l'actif ou au passif. Il en est de même de l'aspect et du mode : le plus souvent c'est l'ensemble de l'énoncé qui est teint d'une certaine conception temporelle, aspectuelle, modale. L'emphase enfin peut servir à mettre en relief un énoncé complet par opposition à un autre.

Ensuite, chacune des deux grandes catégories que nous venons d'établir, les intenses et les extenses, se divisent en 4 catégories possibles selon les faits de direction. Pour cette distinction c'est la direction *nexique* qui décide.

C'est un fait connu que les syntagmes peuvent se grouper ensemble en des unités plus larges : plusieurs *nexus* (grossièrement : « phrases »), dont les caractéristiques (extenses) contractent un rapport de direction, constituent une *nexie* (grossièrement : « période ») ; plusieurs *syntagmatèmes*, dont les caractéristiques (intenses) contractent un rapport de direction, constituent une *syntagmatie*. De ce point de vue un énoncé catalysé consistant d'un seul *nexus* est une *nexie simplexe*, et un *syntagmatème* qui dans un énoncé catalysé ne contracte pas de direction avec d'autres *syntagmatèmes* est une *syntagmatie simplexe*. On comprend par *direction nexique* une direction qui sert à établir une *nexie* ; des exemples évidents sont fournis par le rapport du « sujet » au « prédicat » ou par le rapport, p. ex. modal, entre le verbe de la « proposition principale » et le verbe de la « subordonnée ». Une direction qui ne sert pas à établir une *nexie* peut être dénommée *direction jonctionnelle*, et la *syntagmatie* établie par elle peut recevoir le nom de *jonction*.²

¹ Voir l'auteur, *La syllabation en slave*. *Beležev Zbornik*, Belgrade 1937, p. 313 sv.

² Les concepts de « *nexus* » et de « *jonction* » ainsi définis ne correspondent que grosso modo au « *nexus* » et à la « *jonction* » de Jespersen. Ils en diffèrent par le fait d'être définis du point de vue de la forme et non de celui de la substance (plérématique).

Tableau synoptique		Catégories intenses, objectives	Catégories extenses, subjectives
Relation (direction nexique homosexuelle ; catégorie dyna- mique)	1 ^{re} dim. (dynamique) : direc- tion (rapprochement – éloignement) 2 ^{me} dim. (statique) : cohé- rence – incohérence 3 ^{me} dim. (subjective) : sub- jectivité – objectivité	<i>cas</i>	<i>personne et diathèse</i>
Intensité (direction nexique hétéronexuelle ; catégorie statique)	Dimension : intensité forte – intensité faible	<i>comparaison</i>	<i>emphase</i>
Consistance (direction nexique homosexuelle et hétéronexuelle ; catégorie statique)	1 ^{re} dim. (statique) : état discret – état compact 2 ^{me} dim. (dynamique) : ex- pansion – concentration 3 ^{me} dim. (subjective) : massif – ponctuel	<i>nombre et genre</i>	<i>aspect (temps y compris)</i>
Réalité (direction nexique homosexuelle ou hétéronexuelle ; catégorie ni statique ni dynamique)	1 ^{re} dim. (statique) : non- réalité – réalité 2 ^{me} dim. (subjective) : réali- sation désirée – négation de réalisation désirée 3 ^{me} dim. (dynamique) : non- réalisation – réalisation	<i>article</i>	<i>mode</i>

La catégorie intense des *cas* et la catégorie extense de *personne* et de *diathèse* sont définies par le caractère *homosexuel* de la direction nexique qu'elles contractent, celle-ci ne pouvant jamais dépasser les frontières d'un seul nexus.

Cas: Un cas peut être dirigé d'un cas (fait de concordance) ou d'une préposition (c.-à-d. d'un cas converti), ce qui assure son caractère de morphème fondamental. D'autre part ces espèces de direction, décisives pour la distinction des cas fondamentaux et convertis, sont pour la plupart des directions jonctionnelles et n'entrent pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit de définir la catégorie des cas par opposition aux autres catégories morphématiques. Les seules directions nexiques contractées d'ordi-

naire par les cas sont celle entre cas et diathèse et celle entre le cas du «sujet» et celui du «prédicat». Or les unités contractant ces directions appartiennent toujours à un seul et même nexus. Dans les nexus *Caesar uicit Gallōs* et *Gallī uicti sunt*, les cas nominatif et accusatif doivent leur présence à des rapports de direction (entre cas et cas et entre cas et diathèse) purement homonexuels.

Personne : La personne du verbe peut être dirigée par un pronom personnel sujet (personne convertie), ce qui assure son caractère de morphème fondamental. De plus, cette direction est de caractère nexique et sert à définir la personne comme catégorie à direction nexique homonexuelle ; dans *nōs uicimus*, la personne fondamentale de *uicimus* est dirigée par la personne convertie de *nōs* qui appartient au même nexus. D'autre part, si la personne peut contracter une direction hétéronexuelle, cette direction est toujours de caractère jonctionnel. Dans la nexie *moi, qui ne suis pas marié, fais souvent moi-même le ménage*, la 1^{re} personne du verbe *suis* repose sur une direction hétéronexuelle ; mais elle dépend uniquement d'un seul membre du nexus voisin, à savoir de *moi* (il n'y a pas de direction de personne entre *fais* et *suis* ; cf. *c'est moi qui l'ai fait*, tournure qui montre que la concordance en personne entre les verbes n'est pas obligatoire). Par conséquent cette sorte de direction n'entre pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit de définir la catégorie des personnes par opposition aux autres catégories morphématiques, et ne compromet pas la définition de la personne comme une catégorie de morphèmes extenses à direction nexique purement homonexuelle.

Diathèse : D'ordinaire les diathèses ne contractent des directions qu'avec les cas (on l'a vu déjà en parlant des cas). En latin par exemple, *uenitur* 'on vient' fait voir qu'une diathèse peut être présente sans la coexistence d'un nominatif sujet ; c'est dire que c'est le cas qui appelle obligatoirement la diathèse, et non inversement : la diathèse est dirigée par le cas et non inversement, ce qui suffit pour définir la diathèse comme fondamentale. De plus, cette direction est nexique et invariablement homonexuelle.

La catégorie intense de la *comparaison* et la catégorie extense de l'*emphase* sont définies par le caractère *hétéronexuel* de la direction nexique qu'elles contractent, celle-ci dépassant toujours nécessairement les frontières d'un seul nexus.

Comparaison : L'énoncé *Pierre chante mieux que Paul* doit être d'abord catalysé en *Pierre chante mieux que Paul (ne) chante*, chaîne qui consiste dès maintenant de deux nexus. Or c'est la présence du nexus voisin, com-

portant la conjonction *que*, qui est responsable de la présence du comparatif; le comparatif est ici dirigé, donc fondamental, et la direction est d'ordre nexique et de caractère hétéronexuel.

Emphase : Dans *c'est Pierre, ce n'est pas Paul*, l'emphase du terme *Paul* dirige celle du terme *Pierre*. L'emphase peut donc être dirigée et est par conséquent fondamentale. La direction est hétéronexuelle et peut être nexique (cf. aussi : *il crie, il ne chante pas*). Une emphase à un terme peut être catalysée en une emphase à deux termes hétéronexuels.

La catégorie intense du *nombre* et du *genre* et la catégorie extensive de l'*aspect* (et du *temps*) sont définies par le caractère *simultanément homonexuel et hétéronexuel* de la direction nexique qu'elles contractent.

Nombre et genre : Dans la nexie catalysée *cum Caesar ad Gallōs uēnisset, ii sē et trādiderunt*, il y a direction nexique entre le sujet et le verbe de chacun des deux nexus, et direction nexique entre les deux nexus. Le caractère fondamental du genre et du nombre du sujet est évident ; dans le verbe (genre et) nombre est le plus souvent converti. Il va de soi que pour démontrer le caractère simultanément homonexuel et hétéronexuel de la direction nexique il faut choisir une nexie complexe. Dans une nexie simplexe la faculté du nombre et du genre de contracter une direction nexique simultanément homonexuelle et hétéronexuelle ne peut pas être exploitée ; d'ailleurs tout morphème peut exister en dehors des directions ; les fonctions sont, comme tous les faits du système linguistique, de pures possibilités qui peuvent être utilisées ou non selon les circonstances.

Aspect (et temps) : L'aspect du verbe peut être dirigé par une conjonction (qui par conséquent renferme un morphème converti), cf. en latin *dum* suivi du présent ; c'est une direction nexique homonexuelle. De plus l'aspect du verbe peut dans une «subordonnée» être dirigé par l'aspect de la «proposition principale», selon la règle de la *consecutio temporum* ; c'est là une direction nexique hétéronexuelle. Or ces deux sortes de direction, qui prises à part ne constituent qu'une situation où toutes les possibilités ne sont pas utilisées à la fois, peuvent se combiner.¹

La catégorie intense des *articles* et la catégorie extensive des *modes* sont définies par le caractère *alternativement homonexuel et hétéronexuel* de la direction nexique qu'elles contractent.

Article : Dans οὗτος ὁ ἀνὴρ, l'article converti de οὗτος dirige l'article de ὁ ἀνὴρ ; ce fait élémentaire est un exemple de direction jonctionnelle, qui par conséquent ne compte pas lorsqu'il s'agit de définir la catégorie

¹ Cp. Stolz & Schmalz, *Lateinische Grammatik*, 5^e éd. par M. Leumann & J. B. Hofmann, Munich 1928, p. 702.

des articles par opposition aux autres catégories morphématiques, mais qui d'autre part suffit déjà pour assurer le caractère fondamental (souvent contesté) de l'article dans le syntagmatème ὁ ἀνὴρ. La direction nexique se trouve sous sa forme homonexuelle dans le rapport entre sujet et prédicat ; puisque le sujet peut rester sans prédicat mais non inversement (en tenant compte de la catalyse), c'est ici l'article du prédicat qui dirige l'article (d'ordinaire c'est l'ensemble de la catégorie des articles) dans le sujet ; p. ex. danois *mand-en er gammel-0* 'l'homme est vieux', *en-mand er gammel-0* 'un homme est vieux', avec l'« article zéro » dans le prédicat. (Si au contraire on dit *mand-en er den gaml-e* 'l'homme est le vieux, l'ancien', l'article « défini » du prédicat doit son existence à la force dirigeante d'un terme hétéronexuel qui peut le plus souvent être révélé par la catalyse). D'autre part on sait que l'article « défini » sert souvent à indiquer ce qui est connu à l'interlocuteur : *l'homme*, c'est l'homme que vous savez, l'homme dont je vous ai parlé déjà, donc c'est souvent l'homme dont il a été fait mention dans un nexus précédent. Cf. p. ex. : *Il y avait un homme dans la pièce ; l'homme avait un couteau à la main*. Il y a ici direction nexique hétéronexuelle. Donc la catégorie des articles admet indifféremment la direction nexique homonexuelle et hétéronexuelle, mais à la différence de la catégorie du nombre et du genre elle n'en admet pas la combinaison.

Mode : Dans *uolō (ut) pueri lūdant*, le mode subjonctif est dirigé par une unité hétéronexuelle, *uolō* (qui comporte un mode converti, cas ordinaire pour les verbes dits modaux). Dans *utinam lūdant*, le subjonctif est dirigé par une conjonction homonexuelle (et qui comporte, elle aussi, un mode converti). A la différence des aspects, les modes n'admettent pas la combinaison des deux procédés.

— En descendant encore plus loin dans la hiérarchie des catégories, chacune des catégories morphématiques qu'on vient d'établir se divise en *dimensions*.¹ Les dimensions sont définies par une détermination bilatérale. Par exemple, un morphème de personne et un morphème de diathèse s'accompagnent toujours, abstraction faite de la personne convertie du pronom, et un morphème de nombre et un morphème de genre s'accompagnent toujours, abstraction faite du nombre converti du verbe.

— Somme toute, il semble qu'on a réussi à définir chacune des catégories morphématiques par des critères purement fonctionnels et purement formels, sans tenir compte de la substance du contenu, c'est-à-dire des « significations ». Ce sont de telles définitions qui seules assurent à la

¹ Voir l'auteur, *La catégorie des cas I* (*Acta Jutlandica* VII, 1, Aarhus-Copenhague 1935), p. 95 sv., 127 sv.

linguistique une méthode objective.¹ C'est en se fondant sur ces définitions purement morphologiques qu'on peut procéder à l'examen, non moins indispensable à la linguistique, de la substance du contenu, qui est en elle-même amorphe, mais qui se fait décrire à travers les démarcations fixes posées par la forme linguistique.

Entre forme et substance il n'y a aucun lien nécessaire, le signe linguistique restant en principe arbitraire ; cela n'empêche pas d'autre part qu'il puisse y avoir un lien possible. C'est ainsi que, sans qu'il y ait conformité absolue entre les catégories que nous venons d'établir et certaines catégories notionnelles, il y a toutefois une certaine *affinité*, qui fait qu'une catégorie notionnelle se prête avec une facilité particulière à être formée dans une catégorie morphologique donnée, et que l'on peut prévoir un optimum où cette affinité aboutit à une harmonie absolue entre forme et substance.

C'est cet optimum – souvent réalisé d'ailleurs – qui est envisagé dans le tableau synoptique où j'ai esquissé les significations fondamentales qu'il paraît possible d'établir pour chacune des catégories, en descendant de la catégorie intense et de la catégorie extense jusqu'aux dimensions. Il va de soi que ces définitions sémantiques doivent être d'un tel degré d'abstraction qu'elles permettent d'expliquer, par une simple déduction, toutes les *variantes* (significations particulières) manifestées et toutes les variantes possibles. Il est évident a priori que la conception traditionnelle, selon laquelle le nombre indique la quantité, le genre indique le sexe, et l'aspect indique le temps, est une erreur fondamentale. Ces faits ne constituent que des variantes qui se manifestent assez souvent il est vrai, mais qui par ailleurs ne se manifestent pas sans exceptions, et qui ne constituent qu'une seule des possibilités renfermées en germe dans la signification générale ou valeur des morphèmes en question.

Dans le tableau synoptique les dimensions ont été rangées arbitrairement dans l'ordre qui s'observe dans les catégories intenses. Dans ces catégories, la dimension qui a été désignée comme la première est celle qui a le plus de résistance, celle qui est toujours présente si la catégorie est réalisée. Dans les catégories extenses, les dimensions sont *subverties* : la hiérarchie des dimensions se déroule dans l'ordre inverse. La valeur de la personne grammaticale est celle de subjectivité-objectivité ; la valeur principale des diathèses est celle de cohérence-incohérence (par exemple au moyen il y a cohérence entre le sujet et le verbe). Dans l'aspect, la

¹ Voir l'auteur, *Principes de grammaire générale* (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser XVI, 1), Copenhague 1928, surtout p. 28.

dimension la plus résistante est celle du massif et du ponctuel. Dans les modes, la dimension la plus résistante est celle de non-réalisation-réalisation (signification dubitative ou assertive, exprimée dans beaucoup de langues par les intonations, p. ex. dans l'interrogation), et la deuxième dimension est celle de réalisation désirée et de sa négation (il y a par exemple réalisation désirée dans l'impératif). La troisième dimension – la moins résistante – sous le mode est celle de non-réalité-réalité (connue p. ex. de la conjugaison négative de quelques langues) ; elle est en même temps la première dimension sous l'article, l'article « défini » servant à désigner la réalité psychologique (mais objective) d'un concept.

La différence entre les dimensions appartenant à une même catégorie se résume en une différence entre le point de vue subjectif (évaluation purement subjective de la part du sujet parlant) et le point de vue objectif, et à l'intérieur du point de vue objectif, en une différence entre le point de vue dynamique et le point de vue statique. En tenant compte de la hiérarchie des dimensions et de la subversion des catégories, les catégories intenses deviennent des catégories objectives, c'est-à-dire des catégories dans lesquelles les dimensions les plus résistantes sont celles qui comportent le point de vue objectif, et les catégories extenses deviennent des catégories subjectives, c'est-à-dire des catégories dans lesquelles les dimensions les plus résistantes sont celles qui comportent le point de vue subjectif. Mais cette distinction absolue tend à s'effacer en descendant par l'axe vertical ; c'est ainsi que sous l'article et sous sa subvertie, le mode, la dimension subjective occupe la position médiane.

Les catégories à direction nexique homonexuelle sont celles dont la première dimension met au premier plan le point de vue dynamique. Les catégories à direction nexique hétéronexuelle sont simultanément statiques et dynamiques. Les catégories qui admettent simultanément la direction nexique homonexuelle et hétéronexuelle sont celles dont la première dimension met au premier plan le point de vue statique. Les catégories enfin dont la direction nexique est alternativement homonexuelle et hétéronexuelle, peuvent être définies comme étant ni nettement statiques ni nettement dynamiques. – On se demande si on est ici en face de l'optimum véritable, et si cette répartition asymétrique ne relève pas plutôt d'un accident statistique. En tout état de cause la situation décrite est celle qui s'observe d'ordinaire.

Les catégories morphologiques que nous avons énumérées sont *générales*, elles ne sont pas *universelles*. Elles ne sont pas réalisées dans le système de n'importe quel état de langue, mais elles résident dans le sys-

tème du langage à titre de *possibilités*.¹ Ces catégories sont mutuellement *autonomes*, non *complémentaires*, c'est-à-dire même si les catégories ne se réalisent pas toutes dans une langue donnée, on peut déterminer celles des catégories qui s'y réalisent; même si, au cas extrême, une seule catégorie se réalise, on peut en constater l'existence et identifier la catégorie réalisée par rapport au système du langage. Par là les catégories dont nous parlons s'opposent aux simples *plérématèmes*, qui ne sont pas autonomes mais complémentaires; c'est pourquoi par exemple un système à 3 genres s'organisera autrement qu'un système à 2 genres; c'est aussi pourquoi on ne saurait envisager une langue possédant un seul genre grammatical; si le nombre de genres passe sous le chiffre 2, les genres disparaissent. Il est vrai que les *dimensions*, qui sont les catégories générales minimales, occupent à l'égard de cette distinction une situation à part: l'existence d'une seule dimension peut être constatée, mais du point de vue morphologique on ne saurait l'identifier par rapport aux autres dimensions de la même catégorie; ce ne sont que les faits de signification qui en permettent l'identification.

Les catégories ou corrélations dont nous avons parlé jusqu'ici sont donc les catégories ou corrélations *préétablies* du langage, *préexistant* à la langue, générales et réalisables. Ce sont les combinaisons et les déterminations qui les réalisent dans une langue donnée. Mais à l'intérieur de chaque dimension il peut y avoir des catégories ou corrélations plus petites constituées par les syncrétismes et quelques faits analogues. Ces catégories et corrélations sont d'une nature différente. Sans préexister dans le langage, elles s'établissent dans chaque langue prise à part. Ce sont les déféctivations et les simplifications qui les établissent dans une langue donnée.

Ceci nous permet de procéder à la classification complète et définitive des *fonctions*:

- 1° *Sélection* = fonction qui réalise une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont autonomes.
 - a) *Combinaison* = sélection facultative.
 - b) *Détermination* = sélection obligatoire (unilatérale ou bilatérale).
- 2° *Dominance* = fonction qui établit une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont complémentaires.
 - a) *Déféctivation*.
 - β) *Simplification*.

¹ Voir l'auteur, *Principes de grammaire générale*, p. 271.

Ajoutons qu'il est justifié de dire que les catégories établies par la dominance sont des corrélations. On peut montrer que les *syncrétismes*, résultantes de la simplification, ne peuvent avoir lieu qu'entre un terme intensif et un terme extensif. Dans le système que j'ai établi autre part,¹ et que je suis obligé de me dispenser de répéter ici, les termes intensifs sont $\alpha \beta \gamma$, les termes extensifs A B Γ . Pour donner un exemple, citons le genre de l'adjectif en latin. C'est une dimension comprenant trois termes : le féminin, le masculin et le neutre : *ea is id*. Dans *bonam bonum* il y a syncrétisme entre le masculin et le neutre. Dans *gravis grane* il y a syncrétisme entre le féminin et le masculin. Jamais il n'y a syncrétisme particulier entre le féminin et le neutre. La raison est que le féminin et le neutre sont intensifs tous deux. Les syncrétismes exigent donc le système

$$\beta \text{ f.} \quad B \text{ m.} \quad \gamma \text{ n.,}$$

système qui est en effet en conformité avec les significations.

Dire que chacun des syncrétismes et chacune des corrélations établies par la simplification ne préexiste pas dans le langage n'est donc pas nier la présidence d'un principe structural.

— La théorie ici essayée, qui constitue une synthèse intégrale dont on n'a pu esquisser que les contours,² aura, si je vois juste, des conséquences à la fois pour la linguistique et pour la philosophie. En dernier lieu je tiens à insister sur les conséquences philosophiques. En résumant les dimensions à l'intérieur de chaque catégorie, on a abouti à une table de quatre catégories aprioriques et fondamentales : celle de la *relation*, celle de l'*intensité*, celle de la *consistance* et celle de la *réalité*. Les faits du langage nous ont conduits aux faits de la pensée.

La langue est la forme par laquelle nous concevons le monde. Il n'y a pas de théorie de la connaissance, objective et définitive, sans recours aux faits de langue.

Il n'y a pas de philosophie sans linguistique.

¹ *La catégorie des cas I*, p. 112 sv.

² L'ensemble de la théorie sera développé dans Louis Hjelmslev & H. J. Uldall, *Outline of Glossematics*.

LE VERBE ET LA PHRASE NOMINALE

(1948)

Le verbe 'être' constitue le centre nécessaire de toute théorie du verbe.

D'une part, le verbe 'être', dans toutes les langues qui le possèdent, semble représenter l'idée verbale à l'état pur, le verbe par excellence ; si on voulait établir une hiérarchie sémantique des verbes, c'est le verbe 'être' qui en constituerait le sommet, le verbe le plus léger, celui qui renferme en lui le minimum d'éléments significatifs, et les éléments qui ont chance d'être essentiels à n'importe quel verbe ; c'est pourquoi on l'a qualifié de bonne heure (avec une terminologie peu pratique il est vrai) de « *verbe substantif* ». Le fait se reflète souvent dans le signifiant même ; ainsi l'indo-européen dispose de deux séries de désinences, la série *-*mi* et la série *-*ō*, dont la première semble être dévolue aux verbes les plus légers ou « abstraits », renfermant moins d'éléments sémantiques, tandis que la série *-*ō* est réservée aux verbes plus « concrets », dont la structure sémantique est plus complexe ; or, non seulement le verbe 'être' appartient dès l'origine aux verbes en *-*mi*, mais, partout où la conjugaison en *-*mi* se réduit ou tend à disparaître, c'est le verbe 'être' qui résiste le plus obstinément.

D'autre part, le verbe 'être' semble réaliser, plus nettement que n'importe quel autre verbe, et pour ainsi dire à l'état nu, ce qui est la fonction essentielle du verbe dans la phrase : la prédication dans le sens large. Verbe d'existence, le verbe 'être' se fait aussi *copule* et constitue ce qui semble être le centre de la phrase dite nominale (*pater bonus est*). Or, cette copule peut à son tour se faire superflue ; elle se réduit à zéro en donnant existence ainsi à la *phrase nominale pure* (*omnia praeclāra rara ; uōx populī uōx dei*). Ici l'abstraction, et l'effacement du contenu essentiel du verbe, dépasse ses limites et finit par abolir l'idée verbale même.

Quand, en 1910, il a publié sa thèse sur *La phrase à verbe « être » en latin*, M. J. Marouzeau a donc traité d'un sujet qui est au centre même du pro-

blème général du verbe. Dans cette étude fondamentale, M. Marouzeau a examiné non seulement l'ordre des mots, qui l'a retenu plus tard, mais aussi le problème de la phrase nominale pure.¹ Il a pu s'appuyer, pour son étude, sur le mémoire par lequel A. Meillet avait, en 1906, fondé la théorie de la phrase nominale,² mémoire qui avait été suivi par les études de M. Jules Bloch, de Robert Gauthiot et de Ch. Sacleux sur la phrase nominale (et le verbe 'être') en sanskrit, en finno-ougrien et en bantou respectivement.³ On sait que, plus tard, Meillet est revenu deux fois sur le problème pour le situer plus explicitement dans l'ensemble d'une théorie générale du verbe⁴ et de la phrase.⁵

Ces auteurs ont inauguré dans la linguistique moderne les études sur la phrase nominale et sur le verbe. Les réflexions que nous voudrions ici offrir à l'un d'entre eux ne visent qu'à réinterpréter, à la lumière d'une théorie plus récente, les faits qu'ils ont apportés. Nous présentons ces réflexions – forcément sommaires et incomplètes – en prenant notre point de départ dans la théorie classique (1-2), pour examiner ensuite la phrase nominale (pure) (3). Cet examen nous permettra de tirer certaines conclusions pour les morphèmes dits verbaux (4), pour les rapports entre verbe et nom (5) et pour la définition du verbe (6). On finira par esquisser quelques généralisations qui permettent de situer notre conception du verbe dans une théorie d'ensemble valable pour la structure linguistique considérée sous un aspect plus large (7).

1.1. Notre théorie s'écarte sur deux points essentiels de la doctrine classique. D'une part, nous nions le caractère verbal des morphèmes de conjugaison, et nous considérons ces morphèmes comme caractérisant non le verbe, mais la proposition entière. D'autre part, nous reconnaissons la présence de tels morphèmes même dans la phrase nominale pure, qui par conséquent ne peut pas être considérée comme dépourvue d'éléments «verbaux», si on prend ce terme dans le sens classique.

1.2. Pour confronter ces points de vue avec la doctrine classique, il sera utile de rappeler brièvement celle-ci, non en la reproduisant, mais

¹ J. Marouzeau, *La phrase à verbe «être» en latin*, Paris, 1910, p. 133 et suiv., 285 et suiv.

² A. Meillet, *La phrase nominale en indo-européen* (*M.S.L.*, 14 [1906-1908], p. 1-26).

³ Jules Bloch, *La phrase nominale en sanskrit* (*ibid.*, p. 27-96); Robert Gauthiot, *La phrase nominale en finno-ougrien* (*M.S.L.*, 15 [1908-1909], p. 201-236); Ch. Sacleux, *Le verbe «être» dans les langues bantoues* (*ibid.*, p. 152-160).

⁴ A. Meillet, *Sur les caractères du verbe*, 1920 (= *id.*, *Linguistique historique et linguistique générale* [I], Paris, 1921, p. 175-198).

⁵ A. Meillet, *Remarques sur la théorie de la phrase*, 1921 (= *id.*, *Linguistique historique et linguistique générale*, II, Paris, 1936, p. 1-8) (surtout p. 4-5).

en la ramenant à une formule. Reproduire les théories des auteurs servirait à faire voir plutôt les nuances qui les séparent que l'idée qui leur est commune ; ce serait faire œuvre inutile pour notre but. Ce qui est utile, et ce qu'il faut pour pouvoir évaluer la grammaire classique du point de vue moderne, c'est de chercher en quelle mesure les doctrines qu'elle énonce permettent une formulation valable en linguistique générale, ou (en usant d'un terme saussurien) panchronique. En cherchant une telle formule, il faut cependant prendre garde de ne pas compromettre la doctrine classique, qui est née de la considération de quelques langues (le grec et le latin d'abord, l'indo-européen ensuite), donc « idiochronique », ¹ mais qui n'est soutenable à la longue qu'à condition de pouvoir devenir panchronique.

1.3. La linguistique d'aujourd'hui se pose le but principal d'énoncer des propositions panchroniques : son objet n'est plus circonscrit par des frontières régionales ; son objet n'est pas telle ou telle langue, mais *la langue* tout court. Or, on peut prévoir deux sortes d'énoncés panchroniques :

- 1° les énoncés *universels*, c'est-à-dire valables pour toute langue, et destinés à décrire des faits qui sont (supposés) *réalisés* partout, sans aucune condition ;
- 2° les énoncés *généraux*, c'est-à-dire valables pour toute langue d'une structure donnée, et destinés à décrire des faits qui sont (supposés) *réalisables* partout où les conditions sont les mêmes.

2.1. La doctrine classique du verbe et de la phrase nominale peut être ramenée à quatre propositions, à savoir : deux définitions (dont l'une universelle et l'autre générale), un théorème et une loi (qui sont tous deux d'ordre général). On peut les formuler ainsi qu'il suit.

Définition universelle : Est *verbe* un mot qui, partout où il conserve (I) sa signification, indique un « procès », et qui dans les contextes où cette signification n'est pas conservée, sert d'outil grammatical pour la prédication.² – Cette définition est universelle, parce qu'elle implique toutes les langues qui possèdent des verbes. La définition veut que tout verbe de n'importe quelle langue puisse indiquer un « pro-

¹ Pour la terminologie, voir surtout A. Sommerfelt, dans *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap*, 9 (1938), p. 240-249.

² Cf. surtout Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.* [I], p. 175, 179 ; II, p. 4 ; *M.S.L.*, 14, p. 1 ; *Introduction à l'étude comparative des langues i.-e.*, 5^e éd., Paris 1922, p. 156, 316-318 ; Marouzeau, 1910, p. 24, *L'ordre des mots dans la phrase latine*, II, Paris, 1938, p. 5.

cès», mais que certains verbes dans quelques langues admettent deux variantes¹ : une qui conserve cette signification, et une autre qui la perd et qui se réduit à un simple indice de la prédication. De ces deux variantes, la première (et les verbes qui n'admettent que cette seule signification) est appelée par définition *verbe réel*, et la dernière *verbe copule*.² (Ainsi le verbe 'être' est, en tant que verbe d'existence, un verbe réel, alors qu'en d'autres conditions il se réduit à un verbe copule.)

Définition générale : Est *verbe* un mot conjugué (ou conjugable).³ – (II) Cette définition est générale, parce qu'elle implique qu'une langue sans conjugaison ne possède pas de verbes.⁴

Théorème général : Les verbes constituent une classe de mots (ou (III) partie du discours) principale, qui s'oppose essentiellement à celle des noms (le nom admettant la définition universelle d'un mot indiquant ce qui n'est pas un «procès», et la définition générale qui le détermine comme un mot décliné [ou déclinable]).

Loi générale : Le centre de la proposition est constitué par un verbe (IV) fini. [Cette partie de la loi peut être transformée en une définition qui énonce que la proposition est une phrase comportant un verbe fini.] Mais, dans certaines conditions, on trouve des phrases qui, tout en étant équivalentes de propositions, ne comportent pas d'éléments verbaux ; on les appelle (par définition) *phrases nominales (pures)*.⁵

¹ Il est vrai que la théorie classique ne distingue pas de façon explicite les variantes et les invariants.

² Marouzeau, 1910, p. 25, *L'ordre des mots dans la phrase latine*, I, Paris, 1922, p. 7.

³ Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.* [I], p. 176. Depuis l'antiquité, la flexion temporelle a été considérée comme la conjugaison par excellence, et le verbe est défini la plupart du temps comme le mot temporel (*Zeitwort*). Toutefois, Aug. Schleicher, qui dans une étude détaillée (*Die unterscheidung von nomen und verbum in der lautlichen form* = *Abh. d. philol.-hist. Cl. d. Kön. Sachs. G. d. W.*, IV, V, 1865) s'est fait défenseur de la définition (II), voyait dans la flexion personnelle le trait constitutif du verbe.

⁴ Schleicher admettait explicitement cette conséquence (*op. cit.*, p. 506). Sa vaste étude comparative donne comme résultat que, parmi les langues du monde, les langues i.-e. sont seules à connaître un verbe dans le sens propre du terme.

⁵ Depuis le travail de Meillet (*M.S.L.*, 14) (cp. *Ling. hist. et ling. gén.* [I], p. 179 ; II, p. 5), les linguistes de langue française ont l'habitude d'appeler toute phrase prédicative, avec ou sans copule, *phrase nominale* (*pater bonus est et omnia praeclara rara*), et de réserver le terme de *phrase verbale* aux autres propositions (type *pater dicit*). Cette terminologie nous semble peu logique et apte à créer des inconvénients. Pour désigner la phrase prédicative sans copule, il faut avoir recours au terme incommode de *phrase nominale pure* (Meillet, *M.S.L.*, 14, p. 1 ; Marouzeau, 1910, p. 133 ; J. Vendryes, *Le langage*, Paris 1921, p. 144, etc.). M. Marouzeau se trouve même contraint à dégager une *phrase nominale pure proprement dite* (1910, p. 136 et suiv., 294).—

2.2. Une critique approfondie de ces quatre propositions consistera avant tout à dégager les prémisses (en partie implicites) sur lesquelles elles reposent. Au lieu d'une telle critique, négative en principe, nous choisirons ici le procédé plus positif qui consiste à introduire d'autres prémisses, dont la discussion permettra en même temps de priver la doctrine classique d'une partie de son fondement.

Mais, avant de procéder à une telle critique implicite des quatre propositions, nous pouvons tout de suite en écarter la première : la définition universelle (1). Cette définition est inutilisable pour deux raisons :

1° Elle dépend de la définition du «procès», qui reste vague,¹ et qui n'est pas de nature à offrir des critères objectifs ou pratiquement maniables ;

2° Tous les essais pour définir le «procès» d'une façon qui satisfasse à la définition universelle du verbe se heurtent au fait qu'il y a des mots qui indiquent manifestement des «procès», mais dont il est souhaitable de garder une définition qui assure leur caractère nominal : *fuite, conversation, pensée*.

On peut faire observer d'ailleurs que les deux définitions citées (I-II) ne s'excluent pas mutuellement, puisqu'elles opèrent à des niveaux différents : la définition universelle est d'ordre sémantique, la définition générale est d'ordre structural (ou grammatical) (dans le sens restreint de ces termes). Nous écartons donc la définition sémantique (I), et des définitions traditionnelles du verbe il n'y a que la définition structurale (II) qui nous reste.

Il nous semble plus logique et plus simple de ne parler de *phrases nominales* que dans les cas où le verbe manque (les phrases du type *pater bonus est* seraient donc à désigner comme des phrases verbales [prédicatives]), donc de remplacer le terme de *phrase nominale pure* par celui de *phrase nominale* tout court. Dans la *Linguistique*, Paris, 1921, p. 48 ; 2^e éd., Paris, 1944, p. 36 et suiv., M. Marouzeau tend vers cet emploi simplifié ; Ch. Bally l'adopte (*Linguistique générale et linguistique française*, Paris, 1932, p. 130 ; 2^e éd., Berne, 1944, p. 162 et suiv.). Nous l'adopterons pour notre part dans la suite.

En anglais, le terme *nominal sentences* est employé pour désigner les phrases prédicatives sans copule par O. Jespersen (*Philosophy of Grammar*, Londres, 1924, p. 120). M. L. Bloomfield (*Language*, New-York, 1933, p. 173) distingue les *prédications narratives* et les *prédications équationnelles*, les dernières étant les phrases prédicatives sans copule ; cette innovation nous semble peu heureuse.

¹ Même si le «procès» est spécifié par d'autres termes tels que «acte» ou «état», ou «passage d'un état à un autre» (Meillet, *M.S.L.*, 14, p. 1 ; *Ling. hist. et ling. gén.* [I], p. 175), et, à plus forte raison encore, s'il est remplacé par la formule énigmatique «rd» que nous proposait V. Brøndal (*Ordklasserne*, Copenhague, 1928, p. 104 ; résumé français, p. 251) (la théorie de Brøndal n'est qu'une répétition de la doctrine classique en des termes encore plus obscurs et que l'auteur n'avait pas pris le soin de définir).

Notre résultat implique que les deux dernières propositions : le théorème (III) et la loi (IV), qui reposent sur la définition qu'on donne du verbe, ne sont soutenables, dans les cadres de la grammaire classique, que dans la mesure où la définition générale (structurale) qu'elle propose peut être maintenue.

3.1. La définition structurale (II) implique une solidarité entre verbe et conjugaison, ou, en d'autres termes, entre le verbe et les morphèmes dit verbaux. Cette solidarité est contestable. Un examen de la phrase nominale¹ suffit pour le faire voir. Nous croyons, en effet, pouvoir maintenir la proposition suivante :

Loi générale : Toute phrase nominale² comporte dans son contenu³ certains éléments que la grammaire traditionnelle devrait logiquement reconnaître comme des éléments verbaux, sans qu'elle comporte nécessairement de verbe. (V)

3.2. Considérons les exemples latins qui nous ont déjà servi de modèles préalables de la phrase nominale.

omnia praeclāra rāra (Ex. 1)

uōx populī uōx dei (Ex. 2)

En analysant le contenu de l'exemple (1), il est évident qu'il faut compter, outre les divers éléments renfermés dans les trois mots 'omnia', 'praeclāra' et 'rāra', encore trois éléments au moins, à savoir : 'infectum', 'présent' et 'indicatif'.⁴ La preuve est fournie par le fait que, dès qu'on voudrait remplacer l'infectum par l'autre aspect, le présent par un autre temps, ou l'indicatif par un autre mode, l'expression changerait nécessairement du même coup. Entre ces éléments possibles du contenu, il y a, en effet, commutation selon les formules⁵

¹ C'est-à-dire phrase nominale pure, cf. p. 168, n. 5.

² C'est-à-dire phrase nominale pure (cf. p. 168, n. 5) d'une langue qui connaît aussi les phrases verbales.

³ Au lieu de *signifié* et *signifiant*, nous disons *contenu* et *expression*, respectivement. Notre loi n'implique pas nécessairement que les éléments en question comportent une *signification* ; ce sont des *formes*, qui peuvent être pourvues ou dépourvues de « substance ».

⁴ Cette constatation, facile en elle-même, n'est évidemment pas la nôtre (cp. p.ex. Meillet, *M.S.L.*, 14, p. 20 ; Marouzeau, 1910, p. 161 et suiv. ; J. Vendryes, *op. cit.*, p. 146 ; Ch. Bally, *loc. cit.*), mais il nous semble qu'on n'y a pas insisté suffisamment jusqu'ici, et qu'on n'en a pas tiré toutes les conséquences qu'il faudrait.

⁵ Dans les formules de cette sorte, la première ligne donne le contenu, la deuxième l'expression ; ∃ signifie 'exprimé par' ; le point-virgule (;) est choisi pour désigner la commutation.

- (a) 'infectum' ; 'perfectum'
 3 0 ; *fuēre*
- (b) 'présent' ; 'prétérit' ; 'futur'
 3 0 ; *erant* ; *erunt*
- (c) 'indicatif' ; 'subjonctif'
 3 0 ; *sint*

Il est facile de voir qu'une constatation analogue peut être faite pour l'exemple (2) ; les morphèmes d'aspect, de temps et de mode sont les mêmes que dans le premier exemple, bien que les commutations amènent d'autres expressions (*fuit, erat, erit, sit*).

3. 3. On peut se demander à ce propos si, entre les deux exemples étudiés, il y a une différence qui corresponde à celle entre les deux séries de commutations. Ces deux séries diffèrent par le nombre grammatical ; est-il légitime d'en conclure à l'existence d'un morphème « verbal » de nombre dans nos exemples ? Si le problème n'admet pas une solution dans ces termes, c'est que le nombre « verbal » est, dans toutes les phrases de ce type, un fait d'accord. Un problème analogue est celui de la personne grammaticale.¹ Il faudra reprendre ces deux questions d'un autre point de vue pour trouver un argument décisif (3. 6).

Un autre problème qui se pose immédiatement est celui de la diathèse. Si on l'aborde, on découvre que les séries de commutations établies plus haut ne sont pas les seules possibles ; il y en a d'autres, valables au même titre : le zéro de l'exemple (1) entre en commutation non seulement avec *fuēre, erant* et *erunt, sint*, mais aussi avec *dicta sunt, dicēbantur* et *dicentur, dicantur*, et avec *habita sunt, habēbantur* et *habēbuntur, habeantur*. On ne saurait donc dire si le zéro de notre exemple exprime l'actif ou le passif. Ici encore, le problème ne peut pas être tranché dans ces termes ; on le retrouvera (3. 6).

Donc, tout ce qu'on peut affirmer pour le moment, c'est que le contenu de nos exemples comporte les trois éléments 'infectum', 'présent' et 'indicatif'.

3. 4. Cette affirmation vaut pour n'importe quelle phrase nominale prédicative du latin préclassique et classique. Il serait inutile de multi-

¹ Il n'est guère possible de mettre la catégorie de personne sur le même pied que celles d'aspect, de temps et de mode, ainsi que l'exposé de Meillet pourrait inviter à le croire (*M. S. L.*, 14, p. 20) ; la construction : *Quoniam tu servus. — Servus ego ?* (Marouzeau, 1910, p. 163) est à considérer comme normale.

plier ici les exemples ; il suffit de parcourir les matériaux dépouillés par M. Marouzeau pour voir immédiatement que tous les exemples permettent la même analyse.

Il est vrai que l'on pourrait en principe prévoir certaines exceptions, ou, pour mieux dire, certains cas contraires, qui, pour autant qu'ils existent en réalité, seraient bien définis et ne feraient pas difficulté. Mais il paraît que même ces cas sont inexistants ou excessivement rares. Il est facile de circonscrire les conditions de ces cas possibles :

1° On pourrait prévoir une réserve pour les constructions que M. Marouzeau a, avec raison, qualifiées d'elliptiques.¹ Il s'agirait d'une part de ces constructions où un même verbe, effectivement documenté dans le contexte, vaut pour deux ou plusieurs phrases parallèles ou connexes : *Meum illuc facinus, mea stultitia est*. On pourrait s'attendre à ce qu'une telle construction puisse se transporter mécaniquement dans le *perfectum*, dans le prétérit, dans le futur et dans le subjonctif, tout en conservant le zéro d'expression. Ce serait comme si on voulait dire, en français : *Moi j'étais là, et ma femme également*. Il s'agirait, d'autre part, d'une phrase nominale encadrée dans un contexte qui en assurerait une perspective de passé ou de futur ; tel un contexte narratif où tout se rapporterait au passé. Dans ce cas, il s'agirait d'un même morphème temporel qui, effectivement documenté dans le contexte, vaudrait pour deux ou plusieurs phrases parallèles ou connexes. — Mais il apparaît que ces cas possibles ne se vérifient guère : le latin évite l'ellipse dès qu'il ne s'agit pas du présent de l'indicatif ; seulement il ne l'évite pas pour le présent historique.²

2° On pourrait s'attendre à ce que 'perfectum', 'prétérit', 'futur' et 'subjonctif' soient en principe admissibles dans le contenu d'une phrase nominale, dès que les règles mécaniques de la construction latine obligeraient à les interpoler dans le contenu du zéro. Il s'agirait ici, d'une part, de toutes sortes de *consecutio temporum et modorum* et, de l'autre, de faits de rection, comme, par exemple, du subjonctif avec *ut*. Or, M. Marouzeau n'a relevé qu'un seul exemple d'une phrase nominale à *consecutio*, à savoir : *non potis, si accesserit* (Plaute, *Mil.* 1270), qui comporte un futur exprimé par zéro.³ Pour le subjonctif avec *ut*, il y a un exemple de zéro dans Térence, *And.* 119-120 : *Et uoltū, Sosia, adeō modestō, adeō uenustō, ut*

¹ Marouzeau, 1910, p. 136.

² Marouzeau, 1910, p. 162.

³ Marouzeau, 1910, p. 154.

nihil supra : il est vrai que M. Marouzeau pense pouvoir éliminer même cet exemple unique en supposant une interruption.¹

Bien que ces cas ne soient guère documentés, il paraît recommandable de faire les réserves théoriques qui viennent d'être indiquées : on ignore, en effet, dans quelle mesure la parole a pu s'affranchir de la norme qui nous est transmise dans les textes.

Mais, ces réserves faites, notre règle se vérifie sans exception.

3. 5. En vue de fixer tout d'abord le caractère de ces éléments méconnus que nous avons dégagés dans le contenu de la phrase nominale prédicative du latin classique et préclassique, insistons sur les traits suivants :

1° Ces éléments s'expriment tous par zéro. Ce zéro d'expression est une variante qui en des conditions déterminées prend la place des expressions explicites du même élément (ou du même groupe d'éléments) ; ainsi 'présent infectum' est exprimé en latin, selon les conditions, par la désinence *-m* (*sum*, *amem*, etc.), par la désinence *-0-0²* (*amō*, *scribō*, etc.), et par zéro (phrase nominale), ces diverses expressions constituant autant de variantes dont chacune est liée à des entourages déterminés. C'est là un phénomène tout à fait banal ; on peut comparer, en effet, que 'nominatif-vocatif singulier' s'exprime, selon les conditions, par diverses désinences telles que *-a* (*puella*), *-s* (*uōx*), etc., et par zéro (*consul*). — Les éléments en question sont, par conséquent, dès qu'ils entrent dans une phrase nominale, homonymes ; 'présent' s'exprime par un zéro, 'infectum' par un autre zéro, 'indicatif' par un troisième zéro ; l'expression des éléments en question peut être rendue, s'il y a lieu, par *0-0-0*, tout comme *consul* peut être noté *consul-0-0*, où l'un des zéros exprime le nombre et l'autre le cas.

2° Les éléments en question sont effectivement présents, au même titre que les éléments exprimés par zéro dans le mot *consul*. On les constate immédiatement, par l'épreuve de la commutation, et sans recours à aucune interpolation ; on n'a pas besoin de procéder à une catalyse³ pour les révéler.

3° Tous ces éléments sont membres du paradigme ordinaire de la conjugaison ; ainsi, le contenu de la phrase *omnia praeclāra rāra* comprend exactement les mêmes morphèmes 'présent', 'infectum', 'indicatif' qu'une phrase verbale telle que *libenter hominēs id quod uolunt crēdunt*, et les commutations possibles sont dans les deux phrases exactement les

¹ Marouzeau, 1910, p. 162.

² Le zéro devant *-ō* s'oppose à divers éléments explicites qui peuvent s'intercaler, tels que *-u-er-* de *ama-u-er-o*, *-s-er-* de *scrip-s-er-o*, *-b-* de *ama-b-o*.

³ Voir ici-même, p. 153.

mêmes : il y a, dans l'une de ces phrases aussi bien que dans l'autre, un membre de la catégorie du temps, un membre de celle de l'aspect et un membre de celle du mode. De plus, le rôle fonctionnel de ces éléments est dans les deux phrases exactement le même : il s'agit, dans les deux cas, de *morphèmes fondamentaux*, c'est-à-dire d'éléments dont chacun appartient à un paradigme dont un membre au moins peut être dirigé par une autre unité du contexte.¹

3. 6. Dans une phrase verbale, les morphèmes fondamentaux forment une caractéristique dont la base (2) est, à en croire la grammaire traditionnelle, identique à la base du verbe. Une telle caractéristique se compose, en latin, d'un morphème de temps, d'aspect, de personne, de mode et de diathèse, tandis que le nombre exprimé dans le verbe est un morphème converti et ne fait pas partie de la caractéristique.² Dans la phrase nominale, il doit s'agir également d'une caractéristique ; nous avons trouvé jusqu'ici dans cette caractéristique trois éléments : un morphème de temps, d'aspect et de mode ; nous avons signalé provisoirement (3. 3) le problème de l'existence possible dans cette caractéristique d'un morphème de nombre, de personne et de diathèse ; l'heure est venue de reprendre ce problème.

Dans une caractéristique, il y a solidarité entre les catégories de morphèmes qui en font partie ; ainsi, dans la caractéristique d'une phrase verbale du latin, il y a solidarité entre la catégorie du temps, celle de l'aspect, celle du mode, celle de la personne et celle de la diathèse ; pour chaque phrase verbale sans exception, chacune de ces catégories fournit un représentant pour faire partie de la caractéristique. En face de la phrase nominale, deux interprétations sont possibles a priori : ou bien la caractéristique de la phrase nominale est moins riche que celle de la phrase verbale, et ne comporte que trois morphèmes en regard des cinq morphèmes de la phrase verbale ; ou bien la situation de la phrase verbale peut être généralisée et valoir aussi pour la phrase nominale. D'entre ces deux interprétations possibles, nous choisissons la dernière, pour deux raisons : d'abord, la généralisation proposée ne comporte aucune contradiction ; ensuite, cette interprétation, et elle seule, permet de rendre compte d'un fait qui a été observé plus haut (3. 3), à savoir que, si on introduit expérimentalement un verbe dans la phrase nominale, ce verbe exige quelquefois l'actif et quelquefois le passif. On ne saurait rendre compte de ce fait qu'en supposant dans la phrase nominale un *synchrétisme insoluble* entre

¹ On se permet de renvoyer ici aux définitions données ici-même, p. 155 sv., 193 sv.

² Voir ici-même, p. 159.

les deux diathèses ; la catégorie de la diathèse est donc représentée. On est donc ici en présence d'un syncrétisme des diathèses exprimé par zéro, tout comme dans *consul-0* on est en présence d'un syncrétisme de 'nominatif' et de 'vocatif' exprimé par zéro. En effet, dans *consul*, on n'admet ce représentant de la catégorie des cas que par une généralisation tout à fait analogue à celle que nous venons d'opérer pour la phrase nominale ; on sait que, dans la caractéristique des autres noms latins, la catégorie des cas est solidaire de celle du nombre, et que cette caractéristique est solidaire d'une base de substantif ; on généralise, en introduisant ces catégories dans *consul*, où leurs représentants sont exprimés par zéro.

Il s'ensuit logiquement que la caractéristique d'une phrase nominale comporte en latin, au même titre que celle d'une phrase verbale, un morphème de personne ; dans les exemples étudiés, c'est un morphème de 3^e personne ; mais, selon le contexte, il peut s'agir aussi des autres personnes grammaticales ;¹ donc, en faisant abstraction des contextes particuliers, il s'agit d'un syncrétisme soluble des trois personnes. – D'autre part, rien n'autorise à introduire dans la caractéristique de la phrase nominale un morphème de nombre ; il est vrai qu'un verbe fini du latin comprend dans son contenu un morphème de nombre ; mais ce morphème est converti² et fait partie de la base du verbe, non de la caractéristique. La question de savoir si la phrase nominale comporte un tel morphème converti de nombre dépend donc entièrement de la question de la présence ou de l'absence d'une base verbale dans une telle phrase ; pour le moment, nous pouvons nous contenter de constater que, si la phrase nominale comporte un tel morphème, ce morphème n'appartient pas à la caractéristique ; on verra d'ailleurs que la phrase nominale n'en comporte pas (3. 8).

3. 7. On peut donc conclure que les phrases nominales qu'on vient d'étudier renferment une caractéristique comprenant cinq morphèmes fondamentaux, qui sont tous exprimés, dans les circonstances, par zéro (cp. 3. 5, 1°). D'entre ces cinq morphèmes, trois (temps, aspect, mode) s'observent immédiatement par l'épreuve de la commutation (3. 5, 2°), tandis que les morphèmes de personne et de diathèse sont interpolés par catalyse.³ Au point de vue du membre par lequel elles se font représenter

¹ Cp. p. 171, note.

² Nous suivons la terminologie que nous avons proposée ici-même, p. 155. (Dans la rédaction définitive de notre théorie, nous dirons *thématisé* au lieu de *converti* dans le sens attribué ici à ce terme).

³ Cp. p. 173, n. 3.

dans la caractéristique de la phrase nominale, les cinq catégories morphématiques en question ne se comportent pas de la même façon. La catégorie de la personne peut se faire représenter par n'importe quel membre : la phrase nominale peut être à la première, à la deuxième, à la troisième personne. La catégorie de la diathèse jouit en principe de la même liberté, mais peut en outre se faire représenter par un syncrétisme insoluble de ses membres. D'autre part, la catégorie de temps se fait toujours représenter par le présent, à l'exclusion du futur et du passé ; de même, la catégorie de l'aspect se fait toujours représenter par l'infectum, à l'exclusion du perfectum, et la catégorie du mode se fait toujours représenter par l'indicatif et non par le subjonctif. La limitation imposée à ces trois catégories pose un problème particulier : on peut se demander s'il y a une raison qui commande ce choix du présent, de l'infectum et de l'indicatif, à l'exclusion des autres temps et de l'autre aspect et mode. C'est un fait significatif que, de toute évidence, les morphèmes choisis pour remplir ce rôle sont justement ceux qui, chacun dans sa catégorie, sont les membres les plus extensifs (les termes « non-marqués » par excellence). Cette constatation est facile à faire et ne manque pas d'intérêt. Pour diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, nous pensons cependant qu'il serait téméraire d'ériger cette observation en règle générale. Il s'agit plutôt, si nous voyons juste, d'une tendance, manifeste et très répandue il est vrai, mais pas nécessairement universelle, à choisir, partout où les conditions le permettent, le membre le plus extensif d'une catégorie pour remplir de préférence les fonctions qui peuvent être exprimées par un zéro. C'est d'ailleurs une tendance générale qui s'observe en d'autres cas encore, par exemple pour les morphèmes nominaux de bon nombre de langues.

3. 8. Il a été établi que la phrase nominale (prédicative) (du latin classique et préclassique) comporte une caractéristique « verbale ». Ceci donné, il y a lieu de se demander si une telle phrase comporte une base verbale également. En d'autres termes, il s'agit de savoir si, à cet égard encore, la situation de la phrase verbale peut être généralisée et valoir aussi pour la phrase nominale.

En soulevant cette question, il faut tout d'abord observer que, dans la phrase nominale du latin, on ne saurait remplacer le zéro par une expression verbale explicite sans courir le risque d'amener un changement dans le contenu. Ce changement est un changement d'*emphasis*, ou, pour choisir un terme qui est peut-être préférable, de *relief*. Ce qui distingue (ou qui peut distinguer) *omnia praeclāra rāra* d'une phrase verbale possible

telle que *omnia praeclāra sunt rāra*, est la différence entre le degré excessif et le degré normal du relief bas ; nous ne prétendons pas que cette différence soit nécessairement réalisée ; elle *peut* se réaliser, et se réalise souvent ; l'expression zéro représente le membre extensif (« non-marqué ») de la corrélation.¹ Dès qu'un verbe donné est introduit à l'état explicite, le « relief » peut changer. La différence constatée est comparable à celle entre *sum* et *ego sum*, sans cependant se confondre avec elle : *sum* représente le relief bas, *ego sum* le relief haut du sujet grammatical. Dans les deux cas, il y a commutation entre le zéro et l'expression explicite.

En face de cette situation, deux interprétations sont possibles a priori : on peut considérer le zéro comme exprimant ou bien le relief bas excessif simplement, ou bien le verbe + ce degré de relief. Mais le verbe qu'il s'agirait ainsi d'introduire dans le contenu différencierait d'un cas à l'autre et resterait la plupart du temps indécis : il ne saurait s'agir, en effet, que d'un *synchrétisme* de tous les verbes théoriquement possibles dans les phrases nominales de la langue considérée (cf. 3. 3 ; d'une façon générale, le *synchrétisme* serait, selon les cas, soluble ou insoluble, ce qui ne change rien au principe). On pourrait donc dire que, selon la dernière interprétation, le verbe serait exprimé par zéro pour deux raisons : parce que la prédication doit être entendue au relief bas excessif, et parce que le verbe de la phrase en question n'est pas un seul verbe déterminé, mais un *synchrétisme* de tous les verbes possibles en cette position.

Le choix entre ces deux interprétations possibles n'est pas une question de fait ; il n'y a rien dans les faits mêmes qui puisse induire à préférer l'une de ces possibilités à l'autre ; les faits restent ambigus ; c'est donc uniquement une question de méthode. Or, du point de vue de la méthode, nous sommes enclin à considérer la première interprétation comme la plus prudente et la plus facile à justifier. Notre raison théorique est que l'in-

¹ On peut résumer le système des reliefs dans le schéma suivant, où α indique les termes intensifs et A les termes extensifs :

	α : relief haut	A : relief bas
α : degré normal	expression énergique ou renforcée	expression « normale »
A : degré excessif	expression très énergique ou particulièrement renforcée	expression zéro

Le fait qui vient d'être observé permet de conclure que, sans être dévolue exclusivement au verbe ou à la phrase, la catégorie du relief (ou de l'« emphase ») est une catégorie « verbale », et qu'il faut compter un morphème de relief dans la caractéristique « verbale ». On a déjà prévu cette situation autrefois (ici-même, p. 157, 159).

introduction du syncrétisme verbal resterait conjecturale au plus haut degré, parce qu'elle reposerait sur une catalyse où l'on part d'une grandeur introduite par catalyse : l'interpolation d'une base verbale se justifierait par l'existence d'une caractéristique « verbale » ; or, cette caractéristique « verbale » a, à son tour, été introduite en tant que telle par une catalyse (3. 6). Une telle catalyse au deuxième degré ne nous semble par recommandable : elle complique au lieu de simplifier.¹

L'interprétation que nous proposons est donc celle qui consiste à considérer le zéro de la phrase nominale du latin comme l'expression du relief bas excessif de la prédication, et sans que le contenu de la phrase comporte une base verbale.

Nous proposons cette interprétation même pour les exemples du type *Certumnest ? – Certum* (Pl., *St.* 613). Ici encore, il y a différence de relief : en répondant par *certum est*, on insisterait sur la prédication, par opposition à la réponse simple *certum*. Sur ce point de détail, nous ne nous rangeons pas à l'avis de M. Marouzeau, qui élimine ces cas en les qualifiant d'elliptiques.²

3. 9. Ces diverses réflexions faites, l'heure est venue de faire intervenir un autre type de phrase nominale, à savoir celle qui, selon la grammaire traditionnelle, n'est pas de nature prédicative. Ce type diffère du type prédicatif par le fait que, en règle générale, il ne comporte pas de sujet explicite. On réserve souvent le terme de phrase nominale (pure) à la désignation des prédications ; mais on arrive de la sorte à séparer ce qui appartient ensemble et à réunir des choses radicalement différentes. La grammaire traditionnelle établit à tort un abîme entre les phrases monorèmes et dirèmes ; cette distinction n'est qu'un héritage de la logique classique et ne correspond à aucune réalité linguistique ; du point de vue linguistique, la différence essentielle est celle entre les phrases sans verbe, ou phrases nominales, d'une part, et les phrases verbales, de l'autre.

Alors qu'une phrase latine telle que *fac, uixit, pluit, dormitur*, est une phrase verbale tout à fait ordinaire, les phrases monorèmes, du type *ostreās, cauneās*, sont des phrases sans verbe et, par conséquent, des phrases nominales. À la base des réflexions qui précèdent, l'interprétation de ce nouveau type de phrase nominale ne constituera guère de difficulté. Le nouveau type est, en effet, en principe analogue à celui qui vient

¹ Cet argument est une application du principe de simplicité que l'on trouvera dans nos *Prolegomènes à une théorie du langage* (édition danoise : *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Copenhague, 1943, p. 18).

² Marouzeau, 1910, p. 136.

d'être étudié. On ne saurait introduire un verbe explicite sans changer le relief ; il reste donc vrai qu'une telle phrase ne comporte pas de base verbale.¹ D'autre part, le nom à l'accusatif appelle un appui, qui est la caractéristique de la phrase. Or, cette caractéristique a ceci de particulier, par comparaison avec celle du premier type de phrase nominale, qu'elle reste indécise par rapport au mode ; en introduisant expérimentalement une idée verbale, on hésiterait entre plusieurs possibilités telles que *emite* (impératif), *emātis* (subjonctif), *uenditō* (indicatif), etc. Donc, il y a ici syncrétisme total entre les modes.² On peut remarquer, en outre, qu'il doit y avoir syncrétisme des personnes grammaticales également.

Les mêmes raisons qui nous ont conduit à reconnaître dans la phrase nominale prédicative la présence d'une caractéristique « verbale » malgré l'absence d'une base verbale nous induisent évidemment à conclure qu'une phrase telle que *cauneās*, sans comporter de base verbale, comporte une caractéristique composée d'un représentant de chacune des catégories morphématiques « verbales » : temps, aspect, mode, personne, diathèse et relief. Les représentants du relief, du temps et de l'aspect s'observent immédiatement par l'épreuve de la commutation³ (ainsi il y a commutation de relief entre *cauneās* et *cauneās emite*, etc., commutation de temps entre *cauneās* et *cauneās emerent*, etc., commutation d'aspect entre *cauneās* et *cauneās uenditānī*, etc.),⁴ tandis que les morphèmes de mode, de personne et de diathèse sont interpolés par catalyse. Le représentant choisi pour chacune des catégories est en fonction de cette situation méthodologique : si le mode, la personne et la diathèse ne se font pas constater directement, c'est que le zéro de *cauneās* exprime un syncrétisme pour chacune de ces catégories : le syncrétisme total empêche nécessairement d'appliquer l'épreuve de la commutation.

La règle générale qui vaut pour la phrase nominale du latin, abstraction faite du type de phrase nominale dont il peut s'agir, est donc plus large que celle qui a été formulée plus haut pour la phrase nominale prédicative. On peut conclure en disant que toute phrase nominale du latin comprend

¹ Notre résultat est donc en pratique le même que celui de Madvig, *Sprogvidenskabelige Strøbemærkninger*, Copenhague, 1871, bien que l'argumentation soit autre. Le problème structural est différent du problème psychologique du « sous-entendu ».

² Il n'est peut-être pas superflu de signaler expressément que nous ne reconnaissons comme appartenant à la catégorie du mode que des formes finies ; les formes nominales du verbe seront étudiées à part (5).

³ Il est vrai que pour l'aspect il faut faire abstraction de la variante constituée par le cas où la phrase est entendue à l'impératif, puisque l'impératif domine toujours en latin un syncrétisme des aspects.

⁴ Ici, comme partout dans notre exposé, l'ellipse proprement dite reste à part (cf. 3. 4. 1°).

une caractéristique « verbale » (sans base verbale), et que cette caractéristique comprend les grandeurs suivantes : 'relief bas excessif' + 'présent' + 'infectum' + le syncrétisme (soluble la plupart du temps) 'indicatif/subjonctif/impératif' + le syncrétisme (souvent soluble) '1^{re} personne/2^e personne/3^e personne' + le syncrétisme (soluble ou insoluble selon les cas) 'actif/passif'.

Cette conclusion nous aidera à comprendre ce qui se passe pendant l'évolution ultérieure du latin. Si dans la latinité postérieure on fait usage de phrases nominales du type *pāx uobiscum*, où l'on est en présence d'une variante qui admet l'interprétation 'subjonctif', ceci n'est pas une innovation de principe, mais simplement une nouvelle application de l'ancienne règle. Il a toujours été possible en latin de construire des phrases nominales où le syncrétisme modal permet la solution par 'subjonctif', et l'innovation consiste simplement à tirer parti de cette possibilité.

3. 10. La recherche qui vient d'être entreprise sur la phrase nominale du latin (3. 2-3. 9) sert donc à justifier la loi que nous avons établie (3. 1).

Cette loi n'est pas particulière au latin. Il apparaît que, dans les langues qui possèdent des morphèmes « verbaux », le contenu d'une phrase nominale en comporte toujours. Le principe est le même partout, mais l'application varie : c'est le système de la langue considérée, et son effectif de morphèmes « verbaux », qui décident des morphèmes de la phrase nominale. Outre les morphèmes qui, tels que le morphème du relief bas excessif du latin, sont particulièrement dévolus à l'expression zéro, le zéro d'une phrase nominale ne peut contenir que des morphèmes qui sont admis dans la même langue pour un verbe à expression explicite.

Il apparaît, d'autre part, que les morphèmes contenus dans ce zéro constituent toujours une caractéristique « verbale » complète : chacune des catégories morphémiques dont on trouve un représentant dans la caractéristique « verbale » ordinaire, se fait représenter par un membre dans la caractéristique correspondante de la phrase nominale. Il faut cependant noter le fait que ce représentant peut être un syncrétisme, voire même un syncrétisme qui est inconnu à la phrase verbale (témoin les modes, les personnes et les diathèses du latin).

Ce dernier fait est pratiquement important : il permet de prévoir un état de langue possible où la caractéristique de la phrase nominale serait composée uniquement de syncrétismes (solubles ou insolubles selon les circonstances) ; au stade culminant, ces syncrétismes seraient tous totaux, c'est-à-dire comprenant chacun tous les membres de la catégorie qu'il représente. Cette éventualité extrême ne constitue, en effet, que la

conséquence logique et inévitable des observations qui viennent d'être faites ; en établissant une théorie grammaticale, il faut évidemment laisser entrer cette éventualité dans le calcul. Mais une telle situation, bien que possible et prévisible de toute évidence, ne serait pas directement constatable en elle-même : en présence d'un tel état de langue, on ne disposerait plus de l'artifice qui nous a servi jusqu'ici de moyen d'investigation : l'épreuve de la commutation ferait défaut, cette épreuve étant par définition impuissante devant les syncrétismes totaux. Pour un tel état de langue, on ne saurait donc maintenir notre loi que par une généralisation, généralisation logiquement inévitable et qui ne comporte aucune contradiction, et, par conséquent, scientifiquement légitime et scientifiquement nécessaire.

En principe, une généralisation analogue est applicable dans une langue où une partie des catégories morphématiques « verbales » (par exemple une seule de ces catégories) est représentée dans la phrase nominale par un syncrétisme total, tandis que les autres catégories se font représenter par des membres dont l'épreuve de la commutation permet de constater la présence. C'est une telle généralisation que nous venons d'opérer pour le latin.

Ce sont ces réflexions qui nous permettent de dépasser le stade d'une simple *hypothèse* et de soutenir notre résultat à titre de *loi*. Il est certain à priori qu'aucune langue à morphèmes fondamentaux de l'ordre « verbal » ne peut échapper à cette loi, et notre affirmation ne demande pas de vérification inductive. On peut conclure que *notre loi (V) signifie la réfutation de la loi (IV)* : dans une langue dont le système comprend des morphèmes fondamentaux « verbaux », une phrase nominale en contient *nécessairement* ; il est donc faux de prétendre qu'une telle phrase soit dénuée d'éléments « verbaux ».

Il serait intéressant, d'autre part, de faire voir en détail comment la loi s'effectue en des langues de structures diverses. Il faudrait, pour être complet, une démonstration comparative, qui dépasse les cadres de la présente étude, mais à laquelle elle est destinée à préparer la voie.

3. 11. Une telle enquête systématique servirait entre autres choses à faire voir l'extension énorme prise par la phrase nominale dans les langues. La fréquence des cas où on la rencontre dépasse toutes les prévisions. On pourrait imaginer une langue où la verbalisation irait si loin que toute phrase devrait être nécessairement verbale. Il va de soi, par ailleurs, qu'un tel type linguistique doit être compris dans notre calcul théorique. La question est de savoir si cette possibilité correspond à une réalité empirique. En prenant une langue aussi « verbalisée » que l'esquimo

par exemple, où toute prédication ordinaire se fait au moyen d'une dérivation verbale (tout adjectif ou substantif attribut de nos langues se rend d'ordinaire par un verbe : *ajorpoq* 'il est mauvais' ; *wigdlarner-uv-oq* 'elle est veuve', du thème verbal *wigdlarner-uv-* 'être veuve', formé sur *wigdlarneq* 'veuve',¹ *wanga-uv-unga* 'c'est moi', verbe à la première personne, dérivé de *wanga* 'moi', etc.), on voit tout de même que, malgré cette circonstance, la phrase nominale occupe une place parmi les constructions admises. Non seulement la langue admet des phrases monorèmes telles que *púmik*² '[apportez] un sac!', *naiat* '[voilà] des mouettes', mais une prédication normale à sujet pronominal consiste en la juxtaposition simple du pronom et de l'attribut (*serfaq una* 'c'est un guillemot', *aqigssit uko* 'ce sont des perdrix blanches'³), et l'usage marque une prédilection manifeste pour une construction sans verbe fini où celui-ci est remplacé par un participe en fonction prédicative.⁴

3. 12. L'enquête que nous envisageons ferait voir pour chaque état de langue quels sont les morphèmes et les syncrétismes morphématiques choisis pour être exprimés par le zéro de la phrase nominale. Il semble très rare que toutes les catégories « verbales » dont dispose la langue en question soient dans la caractéristique de la phrase nominale représentée par un syncrétisme total. Dans la plupart des langues qui connaissent la catégorie grammaticale du temps, la phrase nominale est entendue au présent, à l'exclusion des autres temps grammaticaux admis par le système de la langue ; ainsi en sanskrit,⁵ en russe, en bantou,⁶ en hongrois,⁷ manse (vogoule),⁸ khante (ostiak),⁹ komi (zyriène),¹⁰ udmurt (votiak), et mari (tchérémisse),¹¹ pour s'en tenir à des langues qui font abondamment

¹ Litter. 'qui a perdu son mari', participe d'un dérivé verbal de *ure* 'mari'.

² Au nominatif, qui est en eskimo le cas de l'objet.

³ *Una* et *uko* sont le singulier et le pluriel respectivement du pronom anaphorique.

⁴ Voir L. I. Hammerich, *Personalendungen und verbalsystem im eskimoischen* (— *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-filol. Medd.*, XXIII, 2), Copenhague, 1936, p. 46 et suiv., avec renvois.

⁵ J. Bloch, *op. cit.*, p. 93. — C'est le cas même pour les constructions très usitées du type *tenoktam* 'il a dit', littér. 'ab eo dictum [scil. est]'; ici c'est le participe (*niktam*) qui sert à indiquer le prétérit, alors que la prédication, exprimée par zéro, est au présent (dans le même sens où l'on est autorisé à dire que la phrase française *il a dit* est au présent).

⁶ Sacleux, *op. cit.*, p. 152 et suiv.

⁷ Gauthiot, *op. cit.*, p. 202.

⁸ *Ibid.*, p. 202 et suiv.

⁹ *Ibid.*, p. 206 et suiv.

¹⁰ *Ibid.*, p. 209 et suiv.

¹¹ *Ibid.*, p. 213. — Nous jugeons les faits du mordve autrement que Gauthiot (p. 215 et suiv.). Le mordve est une langue « verbalisée » dont la structure rappelle celle de l'eskimo ; le fait que la troisième personne du singulier s'exprime au présent par une désinence zéro ne saurait, selon nous, constituer une phrase nominale ; l'attribut reste verbal, et mordve *kula-0* 'il est mort'

usage de la construction nominale et qui ont été étudiées suffisamment de ce point de vue. Pour les langues qui, comme le latin, utilisent la construction nominale sans la favoriser particulièrement, on peut faire la même observation ; c'est le cas des langues les plus connues de l'Europe occidentale.¹ – On peut ajouter que les langues qui admettent une distinction d'aspects réservent souvent (comme le latin) la phrase nominale à un seul d'entre eux (d'ordinaire à l'infinitif ou à l'imperfectif). – De plus, la construction nominale représente très souvent un relief particulier (le relief le moins élevé reconnu par la langue en question), sauf dans les langues qui, comme le russe, ignorent le verbe copule et sont incapables d'opérer une distinction analogue à celle entre *beātus ille* et *beātus est ille*.

Mais, en dehors des catégories du temps, de l'aspect et du relief, le syncrétisme est un fait fréquent. Pour ce qui est des modes et des personnes, la phrase nominale *prédicative* favorise souvent un seul morphème à l'exclusion des autres (ainsi l'indicatif dans bon nombre de langues,² et la troisième personne, par exemple, en hongrois, en mari et en khante septentrional, alors que, par exemple, le russe, le manse, le komi, l'udmurt et le khante méridional syncrétisent les personnes, pouvant faire entrer, comme le latin, n'importe laquelle d'entre elles dans la phrase nominale); mais, dès qu'on tient compte des autres phrases nominales possibles, cette prédilection disparaît souvent. – Pour les

est directement comparable à esk. *toq-ur-oq*, où la désinence explicite joue le même rôle que la désinence zéro du mordve.

¹ Ajoutons deux remarques. D'abord, comme pour le latin (3-4, 1^{er}), il faut tenir compte du fait que le présent admet souvent la variante que l'on appelle présent historique. Une phrase nominale peut donc bien désigner le passé, mais seulement dans les cas où la même notion (avec le seul changement de relief) pourrait être rendue dans la même langue par un présent historique. Ensuite, il y a lieu de remarquer que le temps « verbal » est dans les langues modernes de l'Europe occidentale souvent converti; on trouvera ce fait plus loin dans ce même paragraphe.

² On a vu que le latin postclassique présente un syncrétisme de l'indicatif et du subjonctif, la variante subjonctive étant réalisée dans le type *pax vobiscum*. Il y a cependant lieu de noter que les constructions du type *pax vobiscum*, constructions à deuxième élément prépositionnel (ou, dans quelques langues, à deuxième élément casuel entendu au sens prépositionnel), occupent une place à part et offrent souvent des traits particuliers. Plusieurs langues manifestent une certaine prédilection pour la variante subjonctive dans les phrases nominales prédicatives de ce type (cf. *fred med dit støv* 'paix à tes cendres'; *skidt med det* 'je m'en fiche' [littér. 'merde pour ça']). Gauthiot a signalé une différence intéressante entre les langues finno-ougriennes à cet égard : le hongrois et le manse n'admettent pas la construction sans verbe dans ces cas ; le khante hésite ; le komi, l'udmurt et le mari l'admettent ; la situation du finnois est curieuse : il l'admet pour ces cas justement, mais l'évite pour les prédications ordinaires (Gauthiot, p. 202, 208 et suiv., 217 et suiv., 219).

nombres, le syncrétisme est normal, bien qu'il y ait des exceptions : le mari n'admet la phrase nominale qu'au singulier.

Il y a, cependant, lieu de faire remarquer que ce qui vient d'être dit est forcément provisoire. Notre bilan est bâti sur les descriptions grammaticales qui représentent nos connaissances actuelles, et elles ne sont pas toutes sur le même pied et restent vagues sur certains points essentiels. Elles ne permettent pas, entre autres choses, d'opérer la distinction entre morphèmes fondamentaux et morphèmes convertis. Il peut donc y avoir des langues où certains morphèmes, énumérés dans les grammaires, ne font pas partie de la caractéristique.

Par exemple, dans toute langue où la *consecutio temporum* est inexistante ou dans laquelle elle n'est pas observée obligatoirement, il faut conclure que les morphèmes de temps qu'on y observe sont convertis, et les compter parmi les éléments de base. Il paraît que la majorité des langues modernes de l'Europe occidentale tombent sous le coup de cette réserve. Mais, chose curieuse, la phrase nominale est dans la plupart de ces langues toujours au présent. C'est dire qu'elle comprend, outre la caractéristique, un élément de base : la base verbale est constituée par le présent même. C'est là une situation qui diffère de celle que nous avons envisagée jusqu'ici, et qui peut être plus fréquente qu'on ne le pense. Il est vrai, d'autre part, qu'elle ne change rien au principe ; elle ne fait qu'ajouter une application inattendue.

3. 13. Une enquête systématique et comparative de la phrase nominale dans les différentes langues servirait aussi à nous éclairer sur les conditions d'existence de certains faits linguistiques, non seulement de la construction nominale même, mais aussi de certains faits connexes qui entrent en rapport avec elle.

La construction nominale, possible en principe dans toute langue qui possède des morphèmes fondamentaux de l'ordre « verbal », n'est en elle-même qu'un simple fait d'usage. Que la possibilité de cette construction soit utilisée ou non, le schéma de la langue¹ reste le même. C'est pourquoi l'emploi que l'on fait de la phrase nominale dans une société linguistique donnée est soumis à toutes sortes d'influences externes. Gauthiot déjà avait appelé l'attention sur la ressemblance frappante entre la construction nominale du russe (qui est dans sa forme actuelle une innovation) et celle des langues finno-ougriennes, et proposé d'attribuer le développement russe à une influence de ces langues voisines.² Il ne

¹ Ici-même, p. 69-81.

² Gauthiot, *op. cit.*, p. 224 et suiv. (et *H. S. L.*, XIII, 1, p. xxvi et suiv.).

paraît pas moins évident que le succès extraordinaire de la construction nominale en sanskrit est dû à l'influence des idiomes dravidiens où la phrase nominale à participe est de règle.¹ D'une façon générale, l'histoire de la phrase nominale dans chaque langue, et le rôle qu'elle est appelée à prendre dans les sociétés et époques diverses, s'explique par les faits sociaux et par les tendances des populations.

Ce n'est pas dire que l'évolution prise par la phrase nominale soit indépendante de la structure linguistique. La structure de la langue est un des facteurs qui peuvent en influencer l'extension, en favorisant ou en entravant les tendances des sujets parlants. Les possibilités de l'ordre des mots dans un état de langue donné, et la présence ou l'absence de certaines catégories nominales, surtout celle des articles, déterminent dans une large mesure les destins de la construction nominale. L'arabe distingue rigoureusement *el-bēt el-'ālī* 'la grande maison', avec répétition de l'article, et *el-bēt 'ālī* 'la maison est grande'. Le hongrois distingue *a magas ház* 'la grande maison' de *magas a ház* ou *a ház magas* 'la maison est grande', où l'article et l'ordre des mots interviennent pour favoriser un emploi non ambigu de la phrase nominale. Le latin n'est pas dans une situation si favorable : l'article lui manque, et le fait de la liberté, absolue en principe, de l'ordre des mots demande une précision qui doit venir d'ailleurs et qui souvent ne peut être donnée que par la copule. On s'explique donc aisément pourquoi la construction du type *uirgō pulchra*, au sens de « la fille est jolie » (Tér., *Ph.* 104), n'a pas eu beaucoup de succès en latin : elle se confond trop facilement avec la jonction 'la jolie fille'.

Parmi les faits linguistiques qui entrent en rapport avec la phrase nominale, il faut compter aussi le pronom personnel et anaphorique, et, à plus forte raison encore, la copule même.² Une langue telle que le russe, qui ignore la copule, est par ce fait forcée de donner à la phrase nominale une allure beaucoup plus rigide, stéréotype et mécanique, qu'une langue qui, dans chaque cas, pour revêtir un sens donné d'une forme linguistique, dispose de deux constructions : une nominale et une verbale. Le jeu stylistique raffiné qui peut en résulter s'observe surtout dans les langues qui admettent ce double procédé pour toutes les personnes grammaticales ; ainsi le latin peut distinguer finement entre *beātus ego* et *beātus sum*, comme le lituanien peut exprimer 'je suis reconnaissant' en disant

¹ Voir *Les langues du monde*, Paris 1924, p. 358 (J. Bloch) ; cp. maintenant J. Bloch, *Structure grammaticale des langues dravidiennes*, Paris, 1946, p. 88.

² Le travail de Sacileux a fait voir de façon intéressante les transitions possibles entre pronom et copule.

ou bien *às dekingas* ou bien *dekingas esù* (alors que le russe est réduit à dire *ja blagodären*), en donnant ainsi expression à un jeu compliqué de reliefs.¹

4. Notre loi générale (3.1) permet de conclure que la grammaire traditionnelle a commis une erreur en qualifiant les morphèmes que nous avons étudiés de morphèmes verbaux. Il n'y a aucune solidarité entre la base verbale et la caractéristique dont nous parlons, puisque l'examen de la phrase nominale nous a révélé la présence d'une telle caractéristique et en même temps (dans la plupart des cas) l'absence totale d'une base verbale. Nous sommes amené à la conclusion suivante :

Théorème général : Les morphèmes dits « verbaux » appartiennent (VI) à la phrase prise dans son ensemble, et non au verbe seul. Nous les appelons par définition *morphèmes extenses fondamentaux*.

Ainsi, la différence entre *beātus ille* et *beātus est ille* consiste uniquement en ceci que la première phrase ne contient pas de base verbale, alors que la deuxième en contient (ce qui amène un changement de relief). Les deux phrases contiennent indifféremment une caractéristique, qui est, *dans les deux cas indifféremment*, une caractéristique de phrase. Dans cette caractéristique, il n'y a qu'un morphème qui change en passant de l'une de ces phrases à l'autre : c'est le morphème de relief.

Notre résultat justifie une façon de parler qui est courante en grammaire scolaire : on dit souvent qu'une phrase est au subjonctif, au présent, etc. On ne saurait mieux rendre compte de l'état de fait.

5. Notre résultat a pour effet de dissoudre complètement la notion traditionnelle du verbe. Un verbe n'est plus, comme on l'a toujours pensé, une base pourvue d'une caractéristique. Le verbe est dès maintenant une base nue ; le verbe s'identifie avec ce que nous avons appelé jusqu'ici la base verbale. Cette base nue ne reste cependant pas nécessairement nue dans toutes les conditions. Elle peut, en effet, en des conditions déterminées, revêtir une caractéristique. Mais ce n'est jamais une caractéristique extense (car, il faut bien le retenir, dans *dormitur*, *uixit*, etc., la caractéristique est caractéristique de la phrase) ; c'est au contraire une caractéristique intense, c'est-à-dire nominale. Dès le moment où un verbe (base nue) revêt une caractéristique qui lui est propre, et qui n'appartient pas à la phrase, le verbe se révèle comme un nom : c'est le gérondif (*aman-*

¹ On peut remarquer en passant que, dans les langues de ce type, où le pronom personnel (explicite) est de rigueur dans la phrase nominale à sujet de première et deuxième personne, le pronom personnel (*ego*, etc.) n'indique pas nécessairement le relief haut (comme dans *ego amo*), mais n'importe quel relief : c'est la forme explicite (« emphatique ») qui est extensive (« non marquée »), et la forme sans pronom (forme « non emphatique ») (type *amo*) qui est intensive (« marquée »).

dum), c'est le participe, c'est l'infinitif (τὸ εἶναι, *das essen, le dîner*), et – nous l'avons déjà dit – c'est le nom verbal (y compris *uōx, dicis causā, etc.*). En un mot, c'est le *verbe infini*, au sens large. Résumons dans une formule :

Théorème général : Tout verbe (base nue) peut en principe être (VII) transformé en un nom en y ajoutant des morphèmes « nominaux » (plus exactement : *morphèmes intenses fondamentaux*) ; cette condition remplie, on l'appelle par définition *verbe infini*.

Ce théorème est en contradiction avec la définition (II) : ce qui est conjugué (ou conjugable) n'est pas le verbe, mais la phrase. Le verbe fini n'a pas de morphèmes de conjugaison.

Il va de soi que nous ne nions pas le fait que, dans l'*expression*, c'est d'ordinaire le verbe qui reçoit les affixes de conjugaison. Mais notre analyse ne porte pas sur l'*expression* ; notre résultat vaut pour le *contenu*. Le fait que les morphèmes extenses fondamentaux, pour autant qu'ils sont exprimés de façon explicite et non par zéro, s'expriment par des affixes attachés à l'*expression* du verbe devient justement naturel dès qu'on se rend compte que le verbe ne comporte pas de caractéristique et que, par conséquent, l'*expression* du verbe n'a pas besoin d'affixes ; rien de plus naturel, par conséquent, que de choisir cette place libre dans la chaîne graphique et phonique pour y caser l'*expression* des morphèmes extenses ; c'est évidemment la solution tout indiquée. C'est naturel aussi parce que le verbe est une partie essentielle de la phrase verbale, et souvent la seule partie nécessairement présente (cf. *dormitur, uixit, exī*), et parce que c'est souvent le verbe qui domine les syncrétismes et les déféctivations de la caractéristique extense (cf. *ōdī* qui demande le perfectum, *ūtor* qui demande l'infectum). Ces affixes s'ajoutent donc à l'*expression* du verbe parce que cette place est bonne et qu'il n'y a pas d'autre place à choisir. C'est une position de fait, non une position de droit. Il n'y a rien dans le contenu qui les prédestine à cette place. C'est un simple refuge qui se présente et dont ils tirent naturellement profit.

Donc, si la caractéristique extense peut être présente sans verbe (témoin la phrase nominale), le verbe à son tour (qu'il soit fini ou infini) est *toujours* dénué de caractéristique extense. Il n'y a donc aucune connexion entre le verbe et la caractéristique externe, ou, au point de vue du contenu, entre verbe et conjugaison. Non seulement ils ne s'appellent pas mutuellement : ils se repoussent.

La grammaire traditionnelle, qui confond morphèmes fondamentaux et morphèmes convertis, est sur ce point dupe d'une illusion parce qu'elle reconnaît une conjugaison temporelle (et aspectuelle) pour certaines for-

mes nominales du verbe telles que le participe et l'infinitif.¹ Dans les formes infinies de cette sorte, les faits de direction font voir que le temps et l'aspect sont convertis, donc parties de la base.²

Mais le théorème (VII) sert à réfuter en même temps le théorème (III). La limite entre verbe et nom tend à s'effacer, et il faut bien remarquer que la raison n'est pas l'existence du verbe infini (bien que ce fait, reconnu par la grammaire traditionnelle, ne laisse évidemment pas de lui causer certains troubles); la raison est plus profonde; la raison est que tout verbe fini (base nue) est un nom potentiel, et que tout nom est un verbe potentiel; tout verbe peut se transformer en nom; tout nom (base nominale) peut se transformer en verbe.³ Transformation directe ou par dérivation; mais transformation. Si nous écartons la caractéristique intense qui est comprise dans le nom complet (dans les langues qui possèdent des morphèmes intenses fondamentaux), la base nominale qui nous reste ne se distingue plus du verbe, qui est aussi une simple base destinée à recevoir, en des conditions déterminées, une caractéristique nominale. Verbe et nom ne sont pas foncièrement différents; ils sont au contraire foncièrement identiques; il ne nous reste qu'une simple base, qui peut jouer deux rôles différents: celui d'un nom (à caractéristique intense) et celui d'un verbe fini (sans caractéristique); il ne nous reste qu'une simple base qui admet deux variantes: une variante nominale et une variante verbale.

6. Notre dernière tâche consistera à remplacer les définitions traditionnelles du verbe (I-II) par une autre qui tienne compte des résultats nouveaux.

L'unité constituée d'une base⁴ et de la caractéristique qui lui appartient peut recevoir la dénomination de *syntagme*.

Si la caractéristique est intense, le syntagme en question peut être appelé *syntagmatème*; ⁵ quand il s'agit du contenu linguistique, le syntag-

¹ Signalons en passant que l'infinitif latin est à part parce qu'il peut être fini; la confusion traditionnelle est donc ici moins grave.

² Dans le substantif anglais *see-saw* 'bascule', le temps grammatical est converti également, ce qui n'est pas pour étonner, par ailleurs, parce qu'il l'est même dans le verbe fini, cf. 3. 12. Le temps grammatical se trouve en effet extrêmement souvent à l'état converti.

³ Cette possibilité est utilisée différemment par les langues. Il en est qui vont très loin et offrent des illustrations impressionnantes: angl. *merry-go-round* 'manège de chevaux de bois'; autres exemples v. O. Jespersen, *A Modern English Grammar*, 6 (1942), p. 120 et suiv.

⁴ L'expression d'une base est un *thème*.

⁵ Nous ne faisons ici que répéter, pour la commodité de notre exposé, quelques termes que nous avons proposés antérieurement. Cp. surtout ici-même, p. 152 sv.

matème est identique au *nom*. La base d'un syntagmatème – en l'espèce, la base d'un nom – peut comprendre des morphèmes extenses convertis (cf. 5), mais – cela va sans dire – non des morphèmes extenses fondamentaux.

Si la caractéristique est extense, le syntagme en question peut être appelé *nexus* ; ce terme, qui est commode parce que sans ambiguïté, peut être remplacé, quand il est question du contenu, par celui de *proposition*, qui en français se prête mieux que le terme « phrase » à cet emploi ; mais il faut entendre que la « phrase nominale » est une espèce particulière de ce que nous appelons ici proposition (3). La base d'un nexus – en l'espèce, la base d'une proposition – peut comprendre toutes sortes de morphèmes convertis ; pour autant qu'elle comporte des noms (sujet, objet, attribut, etc.), elle comprend aussi des caractéristiques nominales, donc des morphèmes intenses fondamentaux.

Ajoutons que les unités de syntagmatèmes peuvent être appelées *syntagmaties*, et les unités de nexus *nexies*. Sur le plan du contenu linguistique, la syntagmatie hypotactique est la *jonction*, et la nexie hypotactique est la *phrase*.¹

D'une façon générale, la solidarité entre base et caractéristique est loin d'être absolue. En parlant du contenu linguistique, il est particulièrement important de se rendre compte du fait qu'une base peut manquer de caractéristique. Une telle base nue peut être appelée *pseudo-syntagme*. Il y a des *pseudo-noms* et des *pseudo-propositions* ; pseudo-noms sont, par exemple, les prépositions et les conjonctions (véritables, c'est-à-dire non pourvues de flexion), mais aussi le *verbe* (considéré comme base nue) ; – les pseudo-propositions sont les *interjections*.

Tout pseudo-syntagme possède le pouvoir potentiel de se transformer en syntagme ; cette possibilité est utilisée différemment par les langues, mais elle est très souvent utilisée. La transformation du pseudo-nom *verbe* en nom donne comme résultat le *nom verbal* ou le *verbe fini*.

Quand le verbe reste pseudo-nom, on l'appelle d'ordinaire *verbe fini*. Un verbe fini est solidaire de la proposition *dans certaines conditions déterminées* (qui ne sont pas les mêmes dans toutes les langues). Ce qui conditionne sa présence dans la proposition est le plus souvent le degré de *relief*.

¹ A consulter, J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, 2^e éd., Paris, 1943, s. vv. *phrase* et *proposition*. M. Marouzeau reconnaît la possibilité de parler de « propositions nominales » aussi bien que de « phrases nominales ». – Nous utilisons le terme *phrase* pour désigner l'unité de la principale et de la subordonnée.

C'est cette *solidarité conditionnée du verbe avec la proposition* qui nous fournit le critérium par lequel le verbe peut être défini.

A l'appui de définitions ultérieures, on peut formuler ce fait de solidarité de façon à satisfaire à une idée traditionnelle qui contient une certaine vérité : cette solidarité se manifeste parfois par le fait que le verbe est le lien qui sert à réunir sujet et attribut. Nous voudrions formuler cette nature du verbe en le définissant comme une *conjonction de proposition*. Expliquons-nous.

Par un *connectif*, nous comprenons une grandeur qui, en des conditions déterminées, est solidaire d'unités complexes d'un degré donné. Ceci permet de définir la *conjonction* comme un pseudo-nom qui joue le rôle de connectif. On dira par convention, par exemple, que lat. *sed* est une conjonction « *de phrase* » ou « *de période* » : il sert, en effet, à réunir les parties dont se compose une phrase ou une période complexe.

Dans le même sens, et en tenant compte des définitions données, on peut définir le verbe comme une conjonction « *de proposition* ». On arrive à tenir compte ainsi de son rôle de lien entre le sujet et l'attribut ; on remarque, d'autre part, que la définition n'implique pas que ces membres de proposition soient nécessairement présents.

C'est ainsi que nous arrivons à notre définition du verbe :

Définition générale : Est verbe une conjonction de proposition. (VIII)

7. Nous enseignons depuis longtemps que les deux faces du signe linguistique, celle du contenu et celle de l'expression, sont construites selon les mêmes principes. Nous pensons que l'étude qui précède servira à confirmer cette thèse. Ce n'est qu'en se rendant compte de la structure véritable du contenu de la « phrase nominale », telle que nous croyons l'avoir découverte, que l'analogie du principe structural du contenu avec celui de l'expression devient vraiment évidente.

Sur le plan de l'expression, le syntagmatisme est la *syllabe*, et la caractéristique intense est le degré d'*accent*. La syllabe correspond donc au nom ; la syllabe est, si l'on veut, le nom de l'expression, et le nom est la syllabe du contenu. De même, l'accent est, si l'on veut, la caractéristique « nominale » de l'expression, et la caractéristique nominale est l'accent du contenu. La variation des degrés de l'accent d'une même base syllabique est, si l'on veut, la *déclinaison* de l'expression. Comme le contenu, l'expression aussi connaît des *nexus* ; sur le plan de l'expression, la caractéristique extense est la *modulation*. La modulation correspond donc à cette caractéristique que l'on qualifie traditionnellement de « verbale » ; c'est, si l'on veut, la caractéristique « verbale » de l'expression, et la caractéristi-

que «verbale» est la modulation du contenu. La variation des modulations d'une même base nexuelle est, si l'on veut, la *conjugaison* de l'expression. Or, cette analogie devient particulièrement évidente dès le moment où l'on se rend compte que la caractéristique dite «verbale» n'est pas verbale en réalité, mais nexuelle ; c'est caractéristique de proposition qu'il faut dire, comme on le voit par notre analyse de la «phrase nominale». Cette analyse faite, tout s'arrange et s'éclaire, et on voit facilement que le contenu connaît des caractères extenses au même titre que l'expression, et de la même nature que ceux de l'expression.

LA NATURE DU PRONOM

(1937)

Dans ses fameux *Principes de linguistique psychologique* le P. J. van Ginneken a montré que les perceptions et les représentations ne suffisent pas pour expliquer l'existence des catégories linguistiques, et que celles-ci (et plus particulièrement les « parties du discours » constituées par les « flexibilia ») peuvent recevoir une explication en ajoutant aux perceptions et aux représentations les différents faits d'adhésion qui les accompagnent. Parmi les différences d'adhésion (d'assentiment, de reconnaissance ou de conviction de la réalité d'une perception ou d'une représentation) qui s'observent et qui permettent de définir les différences des catégories linguistiques, c'est la troisième, celle entre l'adhésion *indicative* et l'adhésion *significative*, que nous nous proposons d'étudier brièvement ici. C'est par l'adhésion indicative que le P. van Ginneken a défini le *pronom*. Dans le pronom il n'y a pas de représentation intuitive, il ne reste qu'une représentation in potentia, une « unanschauliche Vorstellung » ; la réduction des détails de la représentation atteint zéro. Par suite l'adhésion cesse d'être significative et est réduite à être simplement indicative.

En déterminant ainsi la nature du pronom le maître néerlandais a créé une formule qui embrasse d'une façon globale ce qu'il y a de vrai dans toutes les définitions tentées depuis l'antiquité, définitions constamment tâtonnantes, souvent contestées, toujours incomplètes, parce que moins profondes. La définition du pronom comme « nomen uicarium » (l'ἄντωνμία des Grecs), reproduite constamment sous des aspects divers, détermine, bien que superficiellement, l'emploi auquel se prête naturellement un mot à adhésion indicative, un mot pour ainsi dire sans « signification » proprement dite, et par conséquent utilisable dans tous les cas où pour une raison ou pour une autre il ne s'agit pas de se représenter un objet et d'y adhérer significativement. Les deux caractères du pronom qui ont été de tout temps considérés comme fondamentaux, l'ἀναφορά et la δεῖξις, s'expliquent facilement par le même principe. Le fait que le

pronom comporte une «signification» (plus correctement : un emploi) particulièrement variable, et qu'il semble emprunter tout son contenu lexical au contexte, fait qui est à la base p. ex. des théories modernes établies par Noreen¹ et par Jespersen,² n'est qu'une conséquence du même principe fondamental. La théorie du «sarvanāman-» des grammairiens indous, reprise indépendamment par le grammairien danois J. Kinch,³ la théorie de la σημειωσις de Tyrannio, la définition par la «capacitas formarum» trouvée par Duns Scot et adoptée de nos jours par Brondal,⁴ tout s'explique et s'unifie par l'idée fondamentale de l'adhésion indicative. Les particularités du pronom s'expliquent par le fait évident que les mots appartenant à cette catégorie ne présentent aucun contenu significatif, aucun contenu «sémantique» dans le sens traditionnel de ce terme. Une simple observation des faits montre en effet que le seul contenu positif qu'on puisse trouver dans un pronom est celui que l'on retrouve d'ordinaire dans les morphèmes. Le contenu positif du pronom est purement *morphématique*.⁵

Ceci permettra de donner, sur la base de la définition sémantique et psychologique qui a été si heureusement trouvée, une définition intralinguistique, c'est-à-dire purement fonctionnelle, de la catégorie du pronom.

Du point de vue fonctionnel nous avons proposé autrefois⁶ de définir le pronom par son immobilité à l'égard des articles (cf. ὁ δεῖνα, ἐγώ, chacun avec son article [le dernier avec l'article zéro] mais sans aucun autre article possible) et par sa faculté de régir un terme connexe à l'égard des articles (cf. οὐτός ὁ ἀνὴρ, *such a thing, mon ami*, sans aucun autre article possible dans le terme régi). Il n'est pas douteux que cette particularité morphologique du pronom trahit un caractère fonctionnel plus fondamental qui est à la base également de la particularité sémantique qui vient

¹ *Vårt språk* 5.280 sv. *Einführung in die wissenschaftliche Betrachtung der Sprache* 251 sv. (Halle 1923).

² Surtout *Language* 123 («shifters») (Londres 1922). Plus tard Jespersen a émis une opinion qui s'approche plus immédiatement de la définition du P. van Ginneken : Jespersen : *Linguistica* 329 sv. («Pronouns are indicators») (Copenhague 1933).

³ *Nogle Bemærkninger i Anledning af en påtænkt dansk Sproglære* 6 (Ribe 1854). *Dansk Sproglære* 8 (Ribe 1856).

⁴ *Ordklasserne* 24, 110 (Copenhague 1928).

⁵ C'est à bon droit que les pronoms étaient désignés «Formwörter» par K.-F. Becker (*Organism der Sprache* 130, 136 sv. [Francfort 1827]) et par K.-W.-L. Heyse (*System der Sprachwissenschaft*, publ. par H. Steintal 101 sv. [Berlin 1856]).

⁶ *Principes de grammaire générale* 331 sv. (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-filol. Meddelelser* 16, 1, 1928).

d'être mentionnée. La définition morphologique que nous avons donnée n'indique pas un simple fait de déflectivité ; s'il en était ainsi, elle réclamerait à tort le titre de définition, car il y a nombre de mots qui sont déflectifs à l'égard de certaines catégories flexionnelles sans qu'ils soient pour cela des pronoms. Mais le fait morphologique indique que dans le pronom l'article est *converti*, c'est-à-dire absorbé par la base¹ même, et qu'il a abandonné son rôle flexionnel ordinaire. On le voit déjà par le fait que les pronoms tels que οὗτος, ὅδε, ἐκεῖνος, ἐξάτερος, ἀμφώ, bien qu'ils soient eux-mêmes munis de l'article zéro, imposent au terme connexe l'article défini, par une rection qui est de tous points comparable à une concordance ordinaire. La conjugaison objective du hongrois, dévolue par définition à un verbe à objet « défini », est de rigueur dans un verbe dont l'objet est un pronom à article zéro au même titre que dans un verbe dont l'objet est muni de l'article défini. Mais la preuve est fournie par le fait que le concept d'article (de « détermination ») qui est incontestablement contenu d'une façon obligatoire dans les pronoms envisagés, n'est pas dû à un fait de rection, ne doit pas sa présence à l'action sélectionnante d'un terme connexe. C'est ce fait qui d'une façon générale permet de distinguer le morphème fondamental (le morphème flexionnel ordinaire) des éléments entrant dans la base, qu'il s'agisse de morphèmes convertis ou de plérèmes (éléments comportant une véritable signification « lexicale ») : est morphème un élément qui possède la faculté de faire partie d'une unité sélectionnée ; est plérème un élément qui ne possède pas cette faculté. Un morphème qui conserve cette faculté est appelé fondamental ; dès qu'il l'abandonne en des conditions déterminées, il est dans ces conditions un morphème converti.² En effet, c'est cette nature générale du morphème qui permet de prouver le caractère morphématique de l'article : dans οὗτος ὁ ἀνὴρ, l'article ὁ est sélectionné par οὗτος.

Le contenu purement morphématique du pronom s'explique donc naturellement par le fait que la base du pronom est constituée par des morphèmes convertis. Mais du fait qui vient d'être observé il ne faut pas conclure que tous les morphèmes entrant dans un pronom soient à l'état converti. En maint cas ils sont sélectionnés et par conséquent fondamentaux. Dans les pronoms grecs qui viennent d'être examinés l'article est converti, mais le cas, le nombre, le genre restent fondamentaux, puisque sélectionnés par le terme connexe. Dans les pronoms personnels l'article

¹ La base d'un mot est égal au mot moins les éléments flexionnels (ou morphèmes fondamentaux, voir plus loin). La base est le contenu du thème.

² Pour cette théorie cp. ici-même, p. 155.

est converti comme dans tout pronom ordinaire (c'est en l'espèce l'article zéro), mais la personne grammaticale ne l'est pas – contrairement à ce que l'on pourrait attendre – puisqu'il y a entre le pronom et le verbe une concordance bilatérale, c'est-à-dire sélection de la personne du verbe par celle du pronom et inversement (*ὥς καὶ ἡμεῖς λέγομεν καὶ ὑμεῖς ὁμολογεῖτε*). Il peut encore arriver qu'un même morphème soit présent dans un pronom à la fois à l'état converti et à l'état fondamental. C'est ce qui s'observe pour le morphème de la 3^e personne dans *ἐκεῖνος* et dans *ille* ; ces pronoms entrent dans un paradigme de personnes converties avec *οὗτος*, *hic* (1^{re} personne convertie) et *iste* (2^e personne convertie ; le paradigme grec est défectif), mais tous les pronoms constituant ce paradigme sont de la 3^e personne fondamentale (cf. *τοῦτο ἐστὶ*, *hoc est*).

Si jusqu'ici nous avons emprunté de préférence nos exemples au grec, c'est pour des raisons purement pratiques, cette langue présentant en même temps l'article fondamental et l'article converti. A notre définition morphologique du pronom il a été objecté qu'elle ne semble valable que pour certains états de langue. C'est une erreur, car les catégories morphématiques sont plus universelles qu'on ne le pense d'ordinaire. Si dans un état de langue une catégorie morphématique peut être réalisée à l'état fondamental sans être réalisée à l'état converti, l'inverse est vrai également. Une fois dégagé le caractère essentiel du pronom, qui est la cause de son immobilité à l'égard des articles fondamentaux, ce caractère se retrouvera dans n'importe quel état de langue. Les pronoms démonstratifs et les pronoms indéfinis sont dans toute langue des articles convertis, même si la langue ignore les articles fondamentaux. Dans les langues de ce type la catégorie des articles est présente pour ainsi dire in potentia, cantonnée dans la base à l'état converti, mais prête à surgir à l'état fondamental dès le moment où la langue se transforme et les conditions y sont favorables. C'est le cas du latin (cf. aussi l'opposition *alius: alter*). C'est d'ailleurs le cas du grec même, puisque le pronom indéfini *τις* présente manifestement un article indéfini à l'état converti bien que le grec ancien ignore l'article indéfini fondamental. Ce qui vaut pour les catégories vaut pour chaque morphème également. C'est ainsi encore que dans toute langue le pronom interrogatif est la conversion du mode interrogatif, bien que ce mode soit rarement réalisé à l'état fondamental (il l'est en eskimo par exemple). On ne saurait imaginer d'autre explication de ce pronom.

D'autre part, dans une langue qui ignore les articles fondamentaux il serait illégitime de poser un article converti dans les pronoms autres que

ceux dont le contenu en témoigne, c'est-à-dire dans les pronoms autres que les démonstratifs et les indéfinis. Puisque dans ces autres pronoms l'indice fourni par leur rapport aux articles fondamentaux nous échappe, et que par conséquent l'hypothèse de l'article converti ne peut être prouvée, il est plus prudent de conclure que dans les pronoms en question (il s'agit par exemple des pronoms personnels du latin par opposition à ceux du grec) les morphèmes sont tous fondamentaux. Ce n'est pas encore dire que ces pronoms ne soient pas des « mots ». Puisqu'ils renferment les morphèmes de personne (et de diathèse : pronom réfléchi) sans appartenir au verbe et sans être eux-mêmes des verbes¹ on est amené à conclure qu'ils sont des syntagmes au même titre que les « mots » ordinaires. Leur base doit donc être constituée, non par des morphèmes convertis, mais par un syncrétisme de tous les plérèmes nominaux de la langue. C'est ainsi qu'il faut expliquer leur rôle de nomina uicaria, c'est-à-dire le fait qu'ils renferment toutes les significations nominales possibles, prêtes à surgir alternativement à titre de variantes sémantiques selon les exigences du contexte. Par ce fait ils n'occupent aucune place à part : le syncrétisme total dont nous parlons doit être présent dans les autres pronoms également, à côté des morphèmes convertis. Dans les deux cas les détails de la représentation se réduisent à zéro : abstraction faite des morphèmes convertis le contenu de la base pronominale est tout et rien. Mais on voit qu'il y a deux sortes de pronoms : outre les pronoms *endocentriques*, dont la base absorbe un ou plusieurs morphèmes, et qui sont de règle en grec, il y a les pronoms *exocentriques*, dans lesquels tous les morphèmes restent en dehors de la base, et qui sont fréquents en latin.

Les pronoms endocentriques peuvent se transformer en des pronoms exocentriques, et ensuite, en supprimant le syncrétisme de la base, se réduire à de purs morphèmes. C'est ce qui se passe lorsque le démonstratif *ille* devient en roman un article fondamental. Le passage à l'état exocentrique est un réarrangement systématique qui s'accomplit par saut. Mais la dernière phase de la transformation est difficile à observer, vu la difficulté qu'il y a dans certains cas à constater le syncrétisme dans le thème. L'évolution peut donc s'arrêter à un stade intermédiaire où l'unité en question permet indifféremment l'interprétation comme pronom et comme unité purement morphématique. Cette situation se présente plus facilement pour les pronoms exocentriques qui ne passent pas par la

¹ Personne et diathèse sont des catégories extenses et qui se concentrent sur le verbe (ici-même, p. 157 sv.). Le pronom est un nom par le fait d'être susceptible de morphèmes de cas (fondamentaux) (*Principes de grammaire générale* 316, 331).

première phase de l'évolution. C'est ainsi que le pronom personnel *ego* etc. est arrivé à jouer en français un rôle indécis. La définition du morphème, fondamental et converti, n'en souffre point. Ce n'est que la présence du syncrétisme dans la base qui laisse place au doute.

En conséquence de ces faits les pronoms exocentriques sont moins stables que les pronoms endocentriques. Si l'existence des pronoms exocentriques est trop menacée la langue peut réagir en convertissant quelques-uns de leurs morphèmes pour les transformer ainsi en des pronoms endocentriques. Il paraît que ce processus s'observe dans quelques faits néerlandais étudiés par le P. van Ginneken¹ : dans cette langue la concordance en genre semble être abolie, c'est-à-dire le genre cesse dans le pronom d'être sélectionné.

La catégorie pronominale qui vient d'être circonscrite ne coïncide pas avec la catégorie traditionnelle (qui par ailleurs présente des limites extrêmement flottantes). Les numéraux et les noms propres y appartiennent tout en occupant à l'intérieur de la catégorie une place fonctionnelle à part que nous ne discuterons pas ici.

Il faut s'attendre à trouver le même phénomène à l'intérieur de la catégorie du verbe aussi bien que dans celle du nom. Il faut qu'il existe des « proverbes », ou, puisque cet expédient terminologique nous est fermé, disons des pronoms verbaux au même titre que les pronoms nominaux. Le P. van Ginneken l'a indiqué lui-même.²

Si les pronoms nominaux présentent surtout l'article à l'état converti, c'est le mode qui est surtout converti dans les pronoms verbaux. Ce sont les verbes dits « modaux ». Souvent ils présentent une immobilité à l'égard des modes fondamentaux comparable à celle des pronoms nominaux à l'égard des articles fondamentaux.

Mais il y a aussi des pronoms verbaux exocentriques : c'est dans beaucoup de langues le verbe « faire »,³ qui renferme en un syncrétisme total toutes les significations verbales possibles.

La catégorie du participe, qui chevauche en équilibre entre celle du verbe et celle du nom, connaît aussi les pronoms. Le P. van Ginneken a signalé quelques types de ces pronoms-participes.⁴

¹ *Grondbeginselen van de schrijfwijze der Nederlandsche taal* 142 sv. (Hilversum 1931).

² *Principes de linguistique psychologique* 117. Voir aussi R. Lenz, *La oración y sus partes*³ 63, 238, 319-23 (Madrid 1925) ; G. v. d. Gabelentz, *Die Sprachwissenschaft*⁴ 101 (Leipzig 1901). L'idée a été adoptée par quelques grammairiens danois (J. Byskov, *Dansk Sproglaere*⁵ 36 [Copenhague 1923] ; E. Rehling, *Dansk Grammatik* 40 sv. [Copenhague 1924]).

³ *Principes de linguistique psychologique* 117.

⁴ *Principes de linguistique psychologique* 109-111.

Les pronoms se retrouvent partout ; aucune catégorie ne s'en passe. Le grammairien danois H.-G. Wiwel a dit avec raison que le pronom constitue une «catégorie transversale».¹ Le pronom se subdivise d'une façon naturelle selon les catégories dans lesquelles il entre. De même qu'il y a des pronoms nominaux, des pronoms verbaux et des pronoms-participes, il y a aussi des pronoms-substantifs, des pronoms-adjectifs, des pronoms-adverbes. Il peut y avoir des sous-catégories fonctionnelles, comme le nom propre à l'intérieur des pronoms-substantifs. La préposition, la conjonction sont des adverbes endocentriques, définis respectivement par leurs rections. La négation ordinaire n'est que le mode négatif converti.

Le caractère morphématique du pronom explique suffisamment son allure individualiste : dans chaque sous-catégorie (personnels, interrogatifs, etc.) il n'y a souvent qu'un seul pronom (*ego* et *tū* ne sont que deux formes paradigmatiques d'un même pronom). Par ce fait le pronom s'assimile du morphème et s'éloigne du plérème dont une foule innombrable est très souvent entassée dans une même catégorie (substantifs, verbes, etc.). Le supplétivisme, qui est particulièrement fréquent dans le pronom, trouve dans le fait de la conversion son explication naturelle. La conversion morphématique et le syncrétisme dans la base confirment du point de vue fonctionnel, intra-linguistique, le fait sémantique que dans le pronom les détails de la représentation se réduisent à zéro, et le fait psychologique que le pronom présente l'adhésion indicative.

¹ *Synspunkter for dansk sprog* 236, 241 sv. (Copenhague 1901).

SUR L'INDÉPENDANCE DE L'ÉPITHÈTE

(1956)

*Ce travail est dédié à M. ROMAN JAKOBSON
à l'occasion de son soixantième anniversaire.*

Un problème général de l'analyse grammaticale est soulevé par la difficulté qu'il y a de décider dans quelle mesure le contenu et l'expression font route ensemble dans la chaîne syntagmatique. Un exemple de cette difficulté est fourni par la relation entre un terme primaire et ses épithètes (adjectifs nominaux et pronominaux). A propos d'une construction latine telle que *opera uirorum omnium bonorum ueterum* (cf. Jespersen, *Language*, p. 350 sv.) on peut se demander si le génitif pluriel, exprimé quatre fois, caractérise séparément chacune des bases nominales contenues dans *uir*, *omnis*, *bonus* et *uetus*, ou s'il suffit de le considérer comme caractérisant directement, sans l'intervention des quatre syntagmes nominaux, la jonction entière (complexe) qui les renferme. En d'autres termes, on se demande si la répétition est ici un fait qui relève de l'expression seule, ou si, en tant que répétition, elle relève également du contenu. D'autre part, la construction correspondante de l'anglais, *all good old men's works*, pose la question inverse de savoir si le fait que le pluriel et le génitif ne sont exprimés qu'une fois (dans *men's*) oblige de conclure que ces morphèmes ne font que caractériser la jonction entière, et si l'absence de répétition explicite empêche de les considérer comme caractérisant chacun des noms renfermés dans la jonction.

Une troisième possibilité peut être écartée par avance : celle qui consisterait à considérer le génitif pluriel comme caractérisant le terme primaire seul (*uirorum*, *men's*), et les épithètes comme des bases nues, dénuées de cas et de nombre. Une telle interprétation ne rendrait pas compte du fait essentiel que c'est ou bien l'ensemble (la jonction entière) ou bien la somme de ses parties (des bases nominales) qui doit être entendu comme étant au génitif pluriel : sans rendre compte de ce fait on torturerait le sens de l'énoncé.

Mais les deux autres possibilités restent, et restent séparées, puisque l'ensemble n'est pas égal à la somme de ses parties.

En suivant les formules proposées par Jespersen, on peut rendre les bases nominales par a, b, c , le génitif par x , le pluriel par n , ce qui permet d'obtenir :

Solution I : $anx + bnx + cnx$

Solution II : $(a + b + c)nx$,

en mettant, pour la Solution II, les bases nominales entre parenthèses et les deux morphèmes en facteurs. La construction dans laquelle les morphèmes caractérisent la jonction seule, sans caractériser les bases nominales, est donc une « mise en facteur » de la caractéristique.

A ne considérer que l'expression seule, l'anglais moderne et le latin présentent chacun sa construction à lui. Soient a', b', c' les thèmes exprimant les bases nominales, et x', n' les formants exprimant les morphèmes : on voit immédiatement que l'expression anglaise met $n' x'$ en facteur, l'expression latine non.

Mais pour ne pas affirmer à la légère que, dans les cas de ce genre, l'expression reflète fidèlement le contenu, il convient de chercher des critères qui permettent une décision.

Le problème est important pour plusieurs raisons.

D'abord il fait partie d'un problème plus large pour lequel la syntagmatique a constamment besoin d'une solution. C'est le problème qui se fait sentir toutes les fois qu'il y a répétition ou omission d'un signe explicite. Plus particulièrement, la théorie de l'accord grammatical (la concordance) et l'étude comparative des systèmes d'accord reconnus dans les langues diverses nécessitent, avant de pouvoir être abordées utilement, une solution de ce problème fondamental.

Ensuite c'est un problème de typologie générale, puisque l'anglais moderne et le latin représentent évidemment deux types linguistiques différents, voire même opposés, que l'on n'arrivera pas à définir aussi longtemps que le problème que nous avons signalé reste en suspens ; on désirerait pouvoir dire s'il s'agit d'une simple différence d'expression et d'usage, ou d'une différence plus profonde.

Du reste les deux types dont il s'agit ne se confondent pas avec un type « analytique » et un type « synthétique » : il y a des langues qui, comme le hongrois, possèdent un système morphématique bien compliqué, mais qui favorisent la « mise en facteur » des formants (avec une exception pour le démonstratif qui rappelle singulièrement l'anglais) :

ex-ë-k-ben a magas fehér háza-k-ban 'dans ces grandes maisons blanches, in these tall white houses' (inessif, à suffixe *-ban/-ben* ; pluriel, à suffixe *-k-*).

Ce problème typologique devient à son tour un problème évolutif, puisque l'anglo-saxon offre encore la construction du type latin : *ealra godra ealdra manna weorc*, et que par conséquent l'anglais a, au cours de son développement, changé de type ; or on désirerait pouvoir décider si c'est un simple changement d'expression et d'usage ou un changement plus profond. Les suffixes casuels du hongrois s'identifient en partie à des thèmes nominaux indépendants ; le suffixe *-ban/-ben* se retrouve dans *benne-m* 'en moi' et remonte à un adverbe *benn* issu d'un locatif ouralien en **-n₂* (identique sans doute à l'essif finnois et au superessif hongrois) du nom qui subsiste en hongrois sous la forme *bél* (thème *bele-*) avec la signification 'intérieur, intestins, viscères'. Or il importe de pouvoir indiquer le rôle exact joué par ces éléments casuels dans l'état de langue moderne, et décider dans quelle mesure et dans quel sens ils seraient fonctionnellement comparables aux morphèmes du latin, par exemple.

Enfin, le problème est fondamental pour une théorie des « parties du discours » fondée sur des critères de flexion. Surtout pour une définition flexionnelle de l'adjectif la solution du problème signalé est indispensable.

Le problème n'admet pas une solution complète, mais on entrevoit un commencement d'explication si l'on tire le parti qu'il faut des cas où la forme prise par l'épithète n'est pas entièrement attribuable au terme primaire, mais où la forme choisie est en partie exigée par l'épithète même. Dans ces conditions, pourvu qu'elles se trouvent, on pourra conclure que l'épithète est munie d'un morphème à elle. De là on avancera d'un pas ultérieur en généralisant, dans la mesure du possible, c'est-à-dire en évitant soigneusement toute description contradictoire, les conséquences logiques qu'il serait possible de tirer des cas évidents.

Les conditions cherchées se trouvent remplies dès que l'épithète et le terme primaire diffèrent par le système particulier qui sert à définir leur classe de déclinaison. Expliquons-nous.

Ce que l'on appelle traditionnellement les diverses déclinaisons et les diverses conjugaisons d'une langue, ou les classes de flexion (si on prend le mot « flexion » dans le sens large, sans distinguer flexion, agglutination, etc.), sont deux choses distinctes entre lesquelles il importe de faire le départ : 1° classes qui peuvent différer ou non, du côté de l'expression, par la flexion propre (au sens large), désinences par exemple, mais dont

la différence essentielle est d'un ordre plus profond, chaque classe étant définie par des *syncrétismes* à elle et, en conséquence de ce fait, par un *système particulier* (l'auteur, *La catégorie des cas* I, p. 81); un exemple typique est fourni par les diverses déclinaisons du latin qui, par les divers syncrétismes qui s'observent dans le système casuel en passant de l'une de ces déclinaisons à l'autre, se ramènent à des systèmes casuels particuliers; — 2° classes qui, sans différer entre elles par des syncrétismes différents (ni d'ailleurs par des défectivations) sont caractérisées, du côté de l'expression, par des différences de flexion propre, désinences par exemple; en indo-européen commun on peut les ramener la plupart du temps à des différences de thème; un exemple typique est fourni par les diverses conjugaisons du latin; nous proposons d'appeler les classes de ce deuxième type *classes lexicales*, en vue de les distinguer nettement des systèmes particuliers.

Il faut entendre que la différence d'expression qu'on observe entre les classes lexicales peut être accompagnée ou non d'une différence de contenu (v. nos *Principes de grammaire générale*, p. 208). D'une façon analogue la différence de contenu (et d'expression) qu'on observe entre les systèmes particuliers n'est pas nécessairement d'ordre purement formel, mais peut être accompagnée ou non d'une différence sémantique entre les classes en question.

Ceci une fois posé, on entrevoit, pour la solution de notre problème, un indice utilisable dans les cas où le terme primaire et son épithète exigent chacun son système particulier, de façon à rendre l'accord grammatical asymétrique. Soit la jonction latine *cōsul dēsīgnātus* dont le jeu d'accord se déroule comme suit :

singulier		pluriel	
terme primaire	épithète	terme primaire	épithète
nom. -0	nom. -us	nom./acc. -ēs	nom. -ī
acc. -em	acc. -um		acc. -ōs
dat. -ī	dat./abl. -ō	dat./abl. -ibus	dat./abl. -īs
abl. -e			

Ici l'épithète répond aux exigences de la concordance en choisissant, dans le système de formes casuelles qui lui est propre, celle qui est exigée par la forme casuelle du terme primaire. Mais elle ne peut le faire qu'à la condition de ne pas compromettre son propre système : ainsi, elle répond au datif sing. du terme primaire par son datif-ablatif, à l'ablatif sing. du terme primaire par son datif-ablatif également, au nominatif-accusatif

plur. du terme primaire ou par son nominatif ou par son accusatif selon les rections qui lui sont imposées par le contexte plus large, dépassant les cadres de la jonction même. Le dernier fait est particulièrement instructif, parce qu'il sert à montrer que l'épithète n'est pas réduite au rôle de simple esclave du terme primaire mais qu'elle conserve la faculté d'agir indépendamment de lui.

Les faits ainsi établis permettent de conclure que l'épithète est munie d'une caractéristique morphématique à elle. Dans une langue de cette structure l'épithète n'est pas une base nue mais un syntagme qui, grâce à ce fait, jouit d'une indépendance relative qui lui permet de choisir librement, bien que dans les cadres qui lui sont imposés du dehors.

Puisque le hasard veut que le français dispose des deux termes *accord* et *concordance*, on pourrait tirer profit de cette circonstance pour réserver le terme de *concordance* à désigner l'accord asymétrique. Dans les langues qui la connaissent, la concordance, ainsi conçue, permet de résoudre notre problème, et en faveur de la Solution I. Sans être spécifique à elle, la concordance est un des traits qui caractérisent la structure de l'indo-européen ancien, et des langues indo-européennes qui à cet égard restent archaïques. Il est donc naturel d'avoir recours à l'indo-européen pour en faire état, et de puiser les arguments dans cette famille linguistique.

On ne saurait le faire sans insister sur un fait accidentel qui, en indo-européen, vient à l'appui pour faire de la concordance un argument encore plus saisissant. Il s'agit d'un fait largement méconnu, mais fort caractéristique de la structure propre à l'indo-européen ancien et à un grand nombre de langues indo-européennes qui conservent cette particularité.

L'indo-européen ancien ignore la distinction de l'adjectif d'avec le substantif. En indo-européen ancien il n'existe pas de flexion proprement adjective. Le pronom mis à part, tout nom indo-européen, et toute classe de déclinaison, permet de faire fonction de terme primaire ; le type est fourni par lat. *bonus* 'le bon, celui qui est bon', *bona* 'celle qui est bonne', *bonum* 'le bien' ; *uicīnus* 'le voisin', *uicīna* 'la voisine', *uicīnum* 'voisinage' ; de même au pluriel, *bonī*, *uicīna*. Dans un grand nombre de ces emplois on n'entrevoit pas de catalyse possible. Le système semble permettre en principe la fonction d'épithète au même titre, pour tout nom et pour toute classe de déclinaison ; la tradition grammaticale interprète à tort une grande partie de ces emplois comme des « appositions » : *Ptolemaeus Cleopatraque rēgēs*, *Augustus imperātor*, *Maria uirgō minister dē tempulō*, *rēx dominus*, *senex puer*, *meretrices seruolae sorōres* ; βασιλεὺς ἀνὴρ, βασιλεὺς ἄναξ. Mais il reste vrai que quelques noms se prêtent plus volontiers à

cet emploi que certains autres, selon les circonstances qui se présentent, selon le contenu sémantique et selon les usages reçus. En tenant compte de ce fait on peut dire que toutes les déclinaisons sont par définition réservées aux noms faisant fonction de termes primaires, et que quelques-unes d'entre elles y ajoutent l'emploi possible d'épithètes ; il n'y a aucune déclinaison qui soit réservée aux noms faisant fonction d'épithètes. On peut certainement faire la même observation pour la comparaison ; cf. l'emploi fait de *māior*, *māiōrēs*, *māximus*, *senior*, ou de βασιλεύτερος βασιλεύτατος. (L'indo-européen est ici de tous points comparable au hongrois, qui admet des comparatifs comme *szamara-bb*, *róka-bb*, de *szamár* 'âne', *róka* 'renard'.) Ici encore l'usage réserve la comparaison à certains noms, mais il serait vain de vouloir les qualifier d'adjectifs.

Chose remarquable, cet état de choses subsiste en principe dans plusieurs langues modernes. L'allemand ne connaît aucune déclinaison nominale qui soit réservée aux noms faisant fonction d'épithètes ; ce qui y existe, par contre, est une déclinaison par définition substantive mais qui se prête aussi à l'emploi d'épithète : c'est la classe où l'on trouve des noms tels que *der Abgeordnete*, *der Beamte*, *das Deutsche*, *Gutes und Böses*. Le russe également ne connaît que des déclinaisons par définition substantives dont une se prête de préférence à la fonction d'épithète, à savoir celle de портной 'tailleur', золотой 'pièce d'or, ducat', Толстой Толстая, Богородицкий, злотый 'un zloty' (mot d'emprunt sans doute, mais qui se décline régulièrement, et dont il est légitime de faire état au point de vue synchronique) ; cf. d'ailleurs le texte d'un conte bien connu : Слепой спросил зрячаго . . . Зрячий сказа́л . . . 'L'aveugle demandait à l'y voyant... L'y voyant disait...'. La plupart de ces exemples ne sont pas catalysables. (Les exemples de ce genre sont plus fréquents en tchèque par exemple.)

Cet état de choses est d'autant plus remarquable que les langues en question ont passé par une période où elles ont créé un adjectif distinct du substantif : elles l'ont évidemment fait pour l'abandonner ensuite ; les causes de ces vicissitudes sont discernables mais ne nous retiendront pas ici.

Il y a en indo-européen une classe de mots caractérisés par une flexion de genre. Mais cette classe ne coïncide pas avec celle des noms dont l'usage favorise la fonction d'épithète : le latin offre *deus dea*, *filius filia*, et ainsi de suite ; l'allemand offre *der Mündel* 'pupille', mais peut désigner la pupille de sexe féminin par *die Mündel*. Les noms qui admettent la flexion de genre réservent le plus souvent certaines déclinaisons (formations de

thèmes), qui – chose très importante – sont en même temps des systèmes casuels particuliers, pour chacun des genres. Les syncrétismes caractérisant chacun de ces systèmes particuliers sont donc dominés par les genres (ils sont du reste dominés également par les nombres et par la classe de thème, ce qui intéresse moins notre argument). Indépendamment en principe de cette particularité, et sans égard à la flexion de genre, le neutre domine toujours, on le sait, un syncrétisme contracté par le nominatif avec l'accusatif. Le pluriel a une fonction analogue. Donc, le neutre d'une part, les noms admettant la flexion de genre, de l'autre, poussent plus loin que ne le font les autres classes de noms en indo-européen commun une tendance qui s'observe dès le début mais qui n'arrive pas à aboutir dans les langues du type relativement ancien, et qui consiste à réserver certaines classes de déclinaison, y compris certains systèmes casuels particuliers, à certains genres grammaticaux. Le latin offre encore des noms de genre masculin mais appartenant à la première déclinaison (*nauta* etc.), et des noms de genre féminin mais appartenant à la deuxième déclinaison (*fāgus* 'hêtre' etc.). La tendance est très près d'avoir abouti en slave ; mais, à l'instar du latin, le russe conserve des thèmes en -a du genre masculin (цныра 'domestique', срапоца 'maire de village', etc.). Plusieurs langues slaves introduisent des innovations diverses en vue d'aplanir cette irrégularité : la déclinaison change de façon à rendre ces mots conformes aux masculins ordinaires en slovène, en polonais, en tchèque, en sorabe ; cette tendance n'aboutit entièrement qu'en slovaque. Le serbo-croate tend à l'aplanir en permettant de traiter ces mots comme des féminins au point de vue syntaxique.

Cette particularité indo-européenne sert à rendre l'indépendance de l'épithète singulièrement plus forte : pour répondre de sa façon aux exigences de la concordance (qui est, on le sait, une concordance en genre, en nombre et en cas), l'épithète choisit d'abord le genre qu'il faut, pour choisir ensuite le système casuel particulier dominé par ce genre, et enfin, à l'intérieur de ce système, la forme casuelle qui est requise. Réserve faite des limites imposées par la concordance avec le terme primaire, le premier de ces choix est entièrement libre, et dépend de la notion que le sujet parlant désire formuler. On le voit par le traitement des noms d'animaux connus dans la grammaire ancienne comme *communia* et *incerta* (pour les derniers il faut tenir compte d'une certaine participation entre les deux genres grammaticaux, ce qui n'empêche pas de reconnaître que le choix est libre et que le genre peut être choisi pour rendre le sexe) : *canis albus* 'chien blanc' et *canis alba* 'chienne blanche', *canis rabiōsus* 'chien enragé',

canis grávida 'chienne pleine'. D'autre part, sauf dans les cas rares où le terme primaire permet le libre choix entre les trois solutions (masculin, féminin, neutre), la concordance ne cesse pas de jouer et règle les limites de la liberté : *canis*, par exemple, n'admet pas une épithète neutre. (La situation de l'attribut est différente, parce que l'attribut simple supprime la frontière qui sépare épithète et terme primaire, ce qui donne libre chemin à une construction comme celle trouvée dans la fameuse boutade de Vergile : *uárium et mutábile semper fēmina*.)

Dans des circonstances en principe analogues, une situation particulièrement compliquée, et particulièrement intéressante, peut se présenter à l'observation : celle où deux syncrétismes casuels, qui ne se recouvrent pas mutuellement, font concordance :

sing. gén. <i>bon-ī</i>	}	
		gén. dat. <i>naut-ae</i>
dat. abl. <i>bon-ō</i>		abl. <i>naut-ā</i> .

Dans tous les cas dont nous avons fait état jusqu'ici, les faits de concordance, ou d'accord asymétrique, révèlent donc nettement l'indépendance de l'épithète, qui lui assure une liberté de choisir à son gré, dans les limites qui lui sont imposées par la concordance, la forme casuelle qui lui convient. Les structures où, de la façon indiquée, la catégorie du genre entre en jeu, la liberté vaut pour elle au même titre. On peut tirer parti surtout des constructions où l'épithète, sans intervention du terme primaire, fait son choix ou bien selon les exigences de rections agissant dans un contexte plus large que la jonction, ou bien selon la notion que le sujet parlant désire exprimer (*cōsulēs dēsignāfi*, *cōsulēs dēsignātōs*, *canis albus*, *canis alba*, et avec combinaison de ces possibilités, *canēs albī*, *canēs albōs*, *canēs albae*, *canēs albās* ; *bonī nautae*, *bonō nautae*). Comparer, pour le nombre, angl. *that sheep*, *those sheep*.

Puisqu'il s'agit d'un choix relativement libre, l'argument devient d'autant plus convaincant que le choix est facile à motiver du point de vue sémantique. Le cas le plus frappant est le choix du genre pour indiquer le sexe avec les *communia* et les *incerta*. On sait qu'en d'autres cas le genre grammatical est difficile à motiver sémantiquement. On sait que l'indo-européen commun distingue un genre animé (ou personnel ou supérieur) et un genre inanimé (ou non-personnel ou inférieur), et que le genre animé se subdivise en genre masculin et genre féminin, dont le sens est la plupart du temps difficile à saisir.

Le slave fournit cependant une situation particulièrement saisissante pour illustrer notre argument.

Tout en conservant en principe l'ancien système, dans lequel la distinction entre l'animé et l'inanimé avait perdu de son sens primitif pour devenir une distinction plus arbitraire entre un non-neutre et un neutre (Roman Jakobson, *Charisteria Mathesio*, p. 79), le slave procède à réintroduire et à surajouter, à l'intérieur du masculin (et du pluriel), une distinction entre l'animé et l'inanimé, le personnel et le non-personnel, ou les deux. C'est un renouvellement des anciens procédés à plusieurs égards, et surtout par le fait que pour opérer ces nouvelles distinctions le slave a recours au même principe que celui qui avait été utilisé par l'indo-européen ancien pour le genre inanimé (et qui est conservé par le slave pour le neutre), en utilisant les syncrétismes casuels et les systèmes casuels particuliers comme indices des genres. Sauf le vieux slave, où la tendance ne fait que poindre vaguement, et le bulgare et le slave macédonien, où il n'en reste que des traces parce que la déclinaison a été à très peu près détruite, toutes les langues slaves manifestent cette tendance, chacune de sa façon d'ailleurs. Pour faire état du principe il suffira ici de citer le russe.

A part le pluriel (où le fait envisagé s'observe dans toutes les déclinaisons), la déclinaison masculine d'une part (type муж 'homme', стол 'table'), et, de l'autre, le masculin de la déclinaison prétendue «adjective», c.-à-d. celle qui se prête le plus volontiers à la fonction d'épithète (type добрый 'bon'), distinguent deux sous-systèmes casuels particuliers, dont l'un, caractérisé par un syncrétisme contracté par l'accusatif avec le génitif, est réservé au sous-genre animé, et l'autre, caractérisé par un syncrétisme contracté par l'accusatif avec le nominatif, est réservé au sous-genre inanimé :

	masculin	
	animé	inanimé
nom.	добрый муж	
acc./gén.	доброго мужа	добрый стол
		доброго стола

Or dès que le terme primaire est un thème en -a, on obtient :

nom.	добрая жена	добрый староста
	'la bonne femme'	'le bon maire'
acc.	добрую жену	доброго { старосту старосты
gén.	добррой жены	

On peut, chose remarquable, même ajouter des *communia* : голова qui, dans le sens de 'chef', a l'épithète au masculin, et, dans le sens de 'tête', au féminin ; гнедкó 'cheval bai', qui est neutre, mais qui admet aussi l'épithète au masculin s'il y a lieu :

nom.	большáя голова		городскóй голова
	'une grande tête'		'chef de ville, maire'
acc.	большúю гóлову		городскóго гóлову
gén.	большóй гóловы		гóловы
nom.	стáрое гнедкó		стáрый гнедкó
	'le vieux cheval bai'		
acc.			стáрого гнедкá
gén.	стáрого гнедкá		

Le principe indiqué par ces faits (banal d'ailleurs pour les slavissants) est de notre point de vue particulièrement impressionnant, parce que la distinction des sous-genres nouveaux est aussi bien motivée au point de vue sémantique que, d'une part, la distinction entre l'animé et l'inanimé dans l'indo-européen commun, et, de l'autre, et à plus forte raison, la distinction du masculin et du féminin pour indiquer la différence des sexes. Le principe adopté par le slave est donc apte à illustrer le choix libre exécuté par l'épithète, et à corroborer la thèse de l'indépendance de l'épithète dans les langues de cette structure.

L'explication envisagée ici rappelle, d'un point de vue en partie différent, la doctrine, établie par Meillet et utilisée par Gauthiot surtout, de «l'autonomie du mot en indo-européen». (Voir surtout R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen*, 1913, p. 9 sv.) Les arguments invoqués en faveur de cette doctrine ont été essentiellement, sinon uniquement, d'ordre phonétique. Si on insiste (comme Meillet l'a fait dans une certaine mesure) sur l'«autonomie» syntaxique et morphologique, il paraît évident dès maintenant que cette «autonomie» n'est pas un trait particulier à l'indo-européen commun, primitif ou ancien, mais qu'elle subsiste jusqu'à l'heure actuelle, et même en devenant plus marquée, en slave, en allemand – en un mot : dans toutes les langues indo-européennes où la tendance conservatrice prévaut. Et il paraît que la tendance conservatrice a été plus forte que l'on ne l'avait peut-être supposé.

Pour toutes ces langues l'indépendance de l'épithète semble dès maintenant prouvée. L'épithète est un syntagme, muni de morphèmes servant

à le caractériser, et l'unité qu'est la jonction n'est pas une entité pure et simple mais une somme, selon la formule I : $anx + bnx + cnx$.

Il est vrai que, en dernière analyse, l'alternative posée par les formules de Jespersen se révèle comme inexacte : elle n'épuise pas les faits, puisqu'elle insiste trop exclusivement sur la structure interne de la jonction et qu'elle sert à dissimuler les relations externes dans lesquelles la jonction est engagée en tant qu'unité (cp. la Déf. 74 de nos *Prolegomena*, p. 86, avec renvois). Pour être complet, et sans compromettre l'algèbre choisie par Jespersen, on pourrait mettre, par exemple :

$$(a^{nx} + b^{nx} + c^{nx}) + (nx^a + nx^b + nx^c),$$

où + indique une relation.

En dernier lieu, insistons sur le fait que, pour manifester qu'elle paraisse, l'indépendance n'est que relative (en indo-européen commun et plus tard) : elle agit dans les limites exactes qui lui sont imposées par la concordance. Le choix libre dont nous parlons ne se confond donc aucunement avec la *constructio ad sensum* ; celle-ci ne revendique ses droits qu'en des conditions syntagmatiques plus larges (prédicat, pronom anaphorique), mais non dans la jonction.

Il convient de prémunir contre un malentendu possible. Un *synchrétisme total*, comprenant toutes les formes du paradigme, ne se confond pas avec une liberté illimitée. Un synchrétisme total entre les trois genres et tous les cas s'observe en latin dans l'épithète *nēquam* 'incapable, débile'. Ici l'épithète, faute de mieux, ne fait que répondre aux exigences de la concordance par la seule forme qu'elle possède. On ne voit pas qu'elle puisse faire autrement, et on aurait tort en y voyant une infraction à la concordance.

Rien n'empêche qu'un synchrétisme total peut se généraliser dans une langue, et subsister dans certains systèmes particuliers, p. ex. dans tous les systèmes particuliers dévolus aux épithètes nominales, pourvu que les formes synchrétisées restent distinctes en d'autres conditions dans la même langue. C'est ainsi que l'anglais moderne favorise un synchrétisme total des trois personnes grammaticales partout dans le verbe sauf (partiellement) au singulier du présent de l'indicatif ; or ce qui permet d'y reconnaître un synchrétisme, même au point de vue synchronique, c'est que les trois formes restent distinctes, parce que commutables, dans *am*, *are*, *is*.

L'évolution de l'anglais favorise dans une très large mesure les synchrétismes totaux en matière de morphologie. Ces synchrétismes évolutifs

restent des syncrétismes synchroniques aussi longtemps que la distinction est maintenue autre part dans le système de la langue. Il nous semble que cette considération nous permet de généraliser l'expérience faite pour les autres langues étudiées, et de présumer, comme la solution la plus vraisemblable, que l'épithète anglaise (et hongroise) représente un syncrétisme total (exprimé par zéro) des formes casuelles et des nombres grammaticaux qui restent distincts dans le terme primaire. L'hypothèse est à la fois sans contradiction et la plus simple. Il paraît donc que l'anglais et le hongrois, eux aussi, connaissent la concordance ; mais le fait est que l'épithète répond aux exigences de la concordance par la seule forme dont elle dispose : le syncrétisme total exprimé par zéro. Il paraît, pour finir, que, dans toutes les langues ici envisagées, tout parle en faveur de la Solution I, et que la « mise en facteur » a été une chimère, due au fait qu'on a insisté d'une façon trop exclusive sur les faits de l'expression, sans donner au contenu linguistique l'attention qu'il faut.

Additions.

M. Z. Harris (*Methods in structural linguistics*, 1951, p. 165 sv.) s'est prononcé en faveur de la Solution II, même pour le type linguistique représenté par le latin. Cette hypothèse paraît être réfutée par l'argument que nous avons ici tiré des syncrétismes.

Le présent travail vise à présenter en abrégé quelques résultats, jusqu'ici inédits, d'une série d'études entamée il y a des années dans le domaine de la rectio et de l'accord grammatical. Les résultats qu'on vient de lire sont en effet derrière la définition de l'épithète que nous avons proposée dès 1928 (*Principes de grammaire générale*, p. 153), et notre argumentation est, si l'on veut, une réponse tardive aux observations présentées par Laziczus dans les *Nyelvtudományi közlemények* 48 (1931) p. 92 [en hongrois].

Une partie de nos arguments et de nos résultats ont été trouvés, indépendamment de nous, par M. Hans Chr. Sorensen dans *Studies on Case in Russian*, 1957. Les deux contributions ne se recouvrent cependant pas mais restent mutuellement complémentaires.

ANIMÉ ET INANIMÉ, PERSONNEL ET NON-PERSONNEL (1956)

Le présent travail constitue une préparation à l'étude comparative et théorique du problème général du genre grammatical, et surtout des distinctions entre l'«animé» et l'«inanimé» et entre le «personnel» et le «non-personnel», qui sont connues surtout par le slave mais qui se retrouvent ailleurs. On pose les principes qui doivent diriger cette étude (nature du fait sémantique, commutation, participation, système sublogique), en faisant le départ entre genres et numératifs (chinois, siamois, japonais, malais). On retrace l'histoire de la question, qui mérite d'être refait, et on fait état de la forme donnée à la catégorie étudiée par les diverses langues du monde ; il est fait mention surtout des langues indo-européennes, de diverses langues américaines, des langues du Caucase du nord-est, du sémitique, du bantou, du tamoul et du santali.

L'évolution de la catégorie envisagée est pour l'indo-européen, et particulièrement pour le slave, attribuée au concours d'une tendance conservatrice et d'une tendance à la motivation (ou à la manifestation optimum). Pour certaines langues, surtout celles de l'Europe occidentale, on fait des réserves à l'égard de l'existence d'une tendance à la simplification, qui représente plutôt un des aspects extérieurs pris par la tendance à la motivation. A ce propos on insiste sur l'importance du rôle joué par les pronoms (interrogatif et autres).

On montre enfin comment la tendance à la motivation amène dans les langues slaves, mais dans chaque langue séparément, une réintroduction d'anciennes distinctions indo-européennes, obtenue surtout par l'utilisation de syncrétismes casuels. L'étiologie de ces dominances morphologiques restera à étudier.

En principe, toutes les langues slaves admettent dans la déclinaison une certaine distinction ou bien entre l'«animé» et l'«inanimé», ou bien entre le «personnel» et le «non-personnel» ; dans quelques langues slaves les deux distinctions se combinent. Il y a des langues slaves où ces distinctions sont très manifestes, tandis que dans d'autres elles ne font que pointer d'une façon plus ou moins vague. Mais il semble qu'il n'y ait pas une langue slave où les distinctions de cet ordre soient totalement absentes. C'est donc un trait particulièrement caractéristique du slave, et la façon particulière dont ce fait est organisé sert à caractériser chacune des langues slaves prise à part. C'est un fait qui présente un intérêt considérable

au point de vue synchronique aussi bien qu'au point de vue évolutif, et qui n'intéresse pas la seule linguistique slave, mais la linguistique générale. C'est aussi un fait qui pose un grand nombre de problèmes difficiles à trancher et en partie encore insolubles, et qui mérite d'être signalé à la lumière des théories et des méthodes que la linguistique est aujourd'hui en train de créer. Les quelques réflexions que nous présentons ici ne constituent qu'une préparation à l'étude de ces problèmes.

Dans sa forme typique le genre grammatical est une catégorie strictement grammaticale, ou plutôt grammaticalisée, relevant avant tout de la forme pure, du schéma même de la langue ; elle prend facilement l'allure d'une catégorie purement mécanique, servant, selon des règles de rection, à de simples buts de concordance (cp. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-eur.*, p. 324 sv. (nous citons la 5^e éd., 1922) ; J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, II, p. 18). Dans ce cas extrême, le genre grammatical peut aller jusqu'à devenir, en réalité ou en apparence, sémantiquement immotivé, complètement arbitraire, vide, dénué de signification, ou du moins d'une signification empiriquement décelable et objectivement vérifiable. C'est ainsi que – sans parler encore de l'indo-européen – pour quelques langues du Caucase du nord-est qui possèdent jusqu'à 6 genres grammaticaux, définis par certains faits d'accord grammatical, N. Troubetzkoy (dans *Les langues du monde*, 1^{re} éd., 1924, p. 328 sv., 331) déclare que, à part le « masculin » et le « féminin », les genres ne coïncident pas avec des catégories sémantiques déterminables (en ajoutant d'ailleurs que « si dans certaines langues on remarque la tendance à rationaliser le système des genres au point de vue sémantique, la comparaison de ces langues entre elles prouve que ce n'est qu'une innovation secondaire »). L'extrême opposé est représenté par les classes nominales du bantou (pourvu qu'on les considère comme des genres grammaticaux, et nous ne voyons pas de raison pour ne pas le faire, surtout puisque le régime des concordances reste en principe le même) : ici on ne saurait méconnaître l'implication évidente d'une description, quelquefois même très concrète, des objets désignés (humains, bêtes, organes et outils, arbres, fruits, liquides, etc.). Au point de vue sémantique ces classifications sont parfaitement comparables aux numératifs qui dans quelques langues (chinois, siamois, japonais, malais) accompagnent obligatoirement toute combinaison d'un nom de nombre avec un nom substantif (plus correctement : terme primaire) en assignant à ce dernier sa classe sémantique (objets ronds, plats, oblongs, etc.) (on dit par exemple « trois animaux chevaux », « trois fleurs tulipes », « trois choses-rondes bagues »,

etc.); mais si l'analogie sémantique est évidente, l'analogie proprement grammaticale s'arrête en même temps, puisque pour les numératifs la rection de concordance ne joue pas : les numératifs ne font pas fonction de morphèmes, ils sont des sémantèmes, des noms ordinaires entrant en composition ou en juxtaposition avec le nom classé. Donc, à travers les diverses langues du monde qui les connaissent, les genres grammaticaux s'échelonnent graduellement d'un extrême à l'autre : du minimum au maximum de motivation sémantique, des langues du Caucase du nord-est d'une part jusqu'au bantou de l'autre, avec une infinité de stades intermédiaires.

Il s'ensuit que la catégorie du genre pose au linguiste un des problèmes les plus critiques de notre discipline : celui de la définition de la substance sémantique des morphèmes. La question est de savoir s'il faut reconnaître ou non l'existence de purs opérateurs syntaxiques, de purs indices de construction dénués de signification, donc dépourvus de substance.¹ On est ici en présence d'une difficulté générale de la morphologie. La difficulté réside surtout en ceci que, si la réponse à cette question est affirmative, l'épreuve de commutation est vouée à l'échec : deux grandeurs qui ne possèdent jamais, dans aucune condition, la faculté de se manifester dans une substance, cessent du même coup d'être mutuellement commutables. D'autre part, si la réponse donnée est négative, il semble que cela revient à dire que, pour sauver l'épreuve de commutation et pour arriver à donner une description exhaustive et à dresser l'inventaire complet des morphèmes de la langue soumise à l'examen, il faut attribuer à ces morphèmes une substance sémantique qui se soustrait à la vérification empirique.

Mais il n'en est rien. La question ne se pose pas dans ces termes ; mais il est vrai que, formulée autrement, la question subsiste, et que la réponse qu'on y donnera est susceptible de déplaire aux esprits qui se raccrochent à la confiance en l'existence possible d'une observation immédiate sans théorie (implicite ou non). Comme tous les paradoxes, celui qu'on vient de formuler résulte de certaines assumptions implicites. Le paradoxe est bien fait pour illustrer la nature de la substance et le rapport entre substance et forme.²

Puisque la substance sélectionne la forme, il s'ensuit logiquement

¹ On ne gagnerait rien en les qualifiant de *signaux* (ou en qualifiant leurs expressions de signaux d'une catégorie du contenu) : signaux de quoi ?

² Sur substance, forme et problèmes connexes, voir dernièrement notre article *La stratification du langage* (ici-même, p. 36 sv.).

qu'une forme peut «exister», c'est-à-dire être scientifiquement reconnaissable, même si on ne trouve pas empiriquement une substance dans laquelle elle se manifeste. D'autre part, la sélection que l'on vient de mentionner implique aussi la possibilité de remplacer, pour une forme donnée, une grandeur de substance par une autre, y compris la possibilité de remplacer la substance zéro par une substance explicite. En outre, forme et substance sont mutuellement complémentaires, ce qui implique logiquement la possibilité constante qu'il y a de conférer une substance à une forme. C'est, si on veut, et avouons-le franchement, une opération arbitraire, mais légitime puisque le rapport entre forme et substance est toujours, par définition, arbitraire. D'autre part l'arbitraire a bien ses limites puisqu'il y a une affinité bien définie entre certaines formes et certains secteurs de substance. La substance qu'il s'agit d'attribuer à la forme en question n'est par conséquent aucunement une construction en l'air. Admettons que c'est une construction ; mais toute définition sémantique d'une forme du contenu est une construction ; il faut, une fois pour toutes, se défaire de l'illusion qui consiste à croire qu'il y a des faits sémantiques immédiatement observables, et que l'esprit de l'investigateur n'y entre pour rien. Il n'y a qu'une différence de degré entre les cas où la construction semble se vérifier et ceux où elle semble échapper à la vérification. Car il y a deux considérations qu'il importe de retenir : d'abord, la vérification n'est pas (ou elle n'est qu'exceptionnellement) d'ordre physique ; ce qu'il s'agit de vérifier est une appréciation qui *peut* être effectuée par les sujets parlants (y compris l'investigateur, disons-le en passant) ; et, ensuite, ce qu'il s'agit de vérifier n'est pas (ou n'est qu'exceptionnellement) quelque chose de «concret» (sans parler du glissement constant entre le relativement concret et le relativement abstrait) mais un concept, un terme générique ou dénominateur commun. Donc, nous voulons bien que ce soit une construction ; mais la construction doit être bâtie sur un fonds d'expériences tirées d'un système théorique de lois hypothétiques et empiriques fondées sur une comparaison aussi vaste que possible, dans le domaine de l'anthropologie sociale et de la linguistique, lois qui énoncent les affinités possibles et même, dans certaines conditions déterminées, nécessaires (n'oublions pas d'ailleurs qu'entre le possible et le nécessaire s'intercale la vaste région, graduée à son tour, du probable) entre certaines formes et certaines substances. Il est vrai qu'on est encore loin d'avoir établi un tel système de lois ; cette discipline en est encore à ses débuts ; on n'a pu faire jusqu'ici que dessiner quelques contours (par exemple ici-même, p. 157 sv.), et il faut sans doute avouer que

la solution proposée pour le genre (et le nombre) – celle qui consiste à attribuer à ces catégories formelles une affinité avec la catégorie sémantique de *consistance*, et, plus particulièrement, à la catégorie du genre surtout une affinité avec l'opposition sémantique entre *expansion* et *concentration* et entre *massif* et *ponctuel* – doit être considérée comme étant encore sujette à discussion. Il n'en reste pas moins que le principe méthodologique est celui qui vient d'être ici indiqué.

Nulle catégorie linguistique ne se prête mieux que celle du genre grammatical à illustrer la situation du descripteur, et, en l'espèce, du sémantiste ; cette catégorie présente pour ainsi dire en raccourci et en même temps avec une intensité particulière les problèmes devant lesquels il se trouve. Signalons brièvement quelques-uns des faits méthodologiques qui se dégagent dans cet ordre d'idées de l'étude du genre grammatical :

1° Les oppositions entre les termes de la catégorie ne sont pas soumises à la loi logique de l'exclusion mais à celle de la participation (dont d'ailleurs l'exclusion est une variante) (cp. l'auteur, *La catégorie des cas*, p. 98-104, surtout p. 102) qui, d'autre part, peut être ramenée à un système sublogique (*ibid.*, p. 127 sv.). En effet, les formules dont on se sert pour étiqueter les termes d'une catégorie sont le plus souvent d'ordre sublogique ; il est dans la nature même des choses qu'on ne puisse faire autrement, et il convient de se rappeler que, en établissant un tel système sublogique, il est impliqué une fois pour toutes que ce système se réalise en se transformant en principe en un système participatif. (On sait d'ailleurs qu'un côté essentiel de ce fait a été découvert et souligné par des grammairiens russes pour être précisé par M. Roman Jakobson, v. *Charisteria Mathesio*, p. 74 sv.). C'est pourquoi toute terminologie bâtie sur l'exclusion logique est, à la prendre au pied de la lettre, forcément approximative, et que des oppositions telles que « animé » : « inanimé », « personnel » : « non-personnel », « masculin » : « féminin » etc. sont, quelle que soit, au point de vue intensional, la signification exacte qu'on leur attribue, des simplifications trompeuses qui ne correspondent qu'indirectement à la réalisation linguistique ;

2° Une autre circonstance vient s'y ajouter : les faits sémantiques sont, on l'a déjà signalé plus haut, par définition des faits d'appréciation, d'évaluation, et non des faits « objectifs » qu'il serait possible de définir en dehors d'un cadre ethnique, social, et souvent même psychologique. Ainsi, « animé » et « personnel » veut dire « tout ce qui est, ou qui peut

(dans des conditions déterminées) être, conçu comme animé, ou comme personnel». Donc, si, pour le russe, on reconnaît la catégorie de l'«animé», il faut entendre par exemple que cette catégorie comprend, ou peut comprendre, des noms tels que *pinók* «coup de pied», *raz* «coup», *trepák* (nom d'une danse), *tuz* «as du jeu de cartes» (mais aussi, il est vrai, «personne importante, poseur»), *tumák* «soufflet, gifle» (mais aussi, il est vrai, «thon»), si bien que ces mots subissent la déclinaison des «animés» dans les tournures *dat' komú pinká*, *razá* «lancer un coup de pied à quelqu'un», «frapper quelqu'un», *pl'asát' trepaká* «danser le trepak», *on pobíl moegó tuzá* «il a coupé mon as», *dat' komú tumaká* «souffleter, gifler quelqu'un», et que par exemple Dostoïevski «personnifie» de façon analogue les poupées en disant *xótets'a emú razkazát' im pro tex kúkolok za steklóm* «il a envie de leur parler des petites poupées exposées à l'étalage» (exemples de Holger Pedersen, *Russisk grammatik*, Copenhague 1916, p. 127). D'une façon en principe analogue, le polonais, qui distingue également (au singulier du masculin) l'«animé» et l'«inanimé», admet certaines incursions des deux côtés (*grać poloneza* «jouer une polonaise», *tancerć walca* «danser une valse», où les noms en question sont traités comme des noms d'êtres animés ;¹ d'autre part, comme d'ailleurs aussi en russe, certaines locutions figées où le nom d'un être animé est traité comme inanimé : russe *výiti zámuž*, pol. *iść za mąż* «se marier (en parlant d'une femme)», littér. «aller derrière un homme» (v. p. ex. Grappin, *Grammaire de la langue polonaise*, p. 40). De même, le tchèque par exemple, qui connaît en principe une distinction analogue entre «animé» et «inanimé», range toutefois dans la classe des «animés» toute une série de mots qui désignent manifestement des objets inanimés (v. p. ex. A. Mazon, *Grammaire de la langue tchèque*, p. 38). Il en est de même pour la distinction entre le «personnel» et le «non-personnel» qui s'observe p. ex. en ukrainien, où les désignations d'animaux domestiques se répartissent entre les deux catégories ; en polonais, langue qui admet cette même distinction au masculin pluriel, la désinence *-owie*, qui est caractéristique des noms «personnels», comporte une certaine nuance de respect, de soumission, de déférence ou d'estime (v. p. ex. Grappin, p. 47), en reflétant ainsi plus ou moins vaguement une distinction de classes sociales ou du «supérieur» et de l'«inférieur» qui est bien connue, et mieux établie d'ailleurs, dans certaines autres langues telles que l'iroquois (où il y a en

¹ Il est vrai que parmi ces constructions il y en a qui permettent aussi naturellement une interprétation différente : *poloneza*, *walca* peut être non pas l'accusatif-génitif (du genre animé) mais le génitif (par conséquent, du genre inanimé) (cp. franç. *jouer du piano*, *dîner d'un bifeck*).

principe une distinction entre une classe «supérieure», comprenant surtout les désignations d'hommes, et une classe «inférieure», comprenant surtout les désignations de femmes, d'animaux et de «choses») et le japonais (surtout dans le pronom personnel) (cf. aussi les formes de révérence du nahuatl (Steinthal-Misteli, *Charakteristik*, p. 135)); en gros, le principe est le même, bien qu'il varie considérablement d'une de ces langues à l'autre. — Ce relevé, fait sur le terrain slave seulement, est très sommaire et rapide et il est loin d'épuiser les faits, qui, si notre plan ne nous interdisait pas le détail, révéleraient maint trait curieux et digne d'attention pour celui qui voudrait vraiment arriver à une analyse sémantique de ces genres grammaticaux dans chacune des langues, et à situer le tout dans un ensemble, tâche qu'il vaudrait bien la peine d'assumer un jour, et qui n'a jamais été assumée jusqu'ici sur la base qu'il faudrait. Toutefois cette esquisse, quoique fort rudimentaire, suffit déjà pour élucider le principe, ce qui nous satisfait pour le moment. Les faits que l'on vient de signaler, et qui pourraient facilement être multipliés (dans le domaine du slave et ailleurs), admettent deux interprétations qui doivent sans doute se combiner : celle de la participation (1° plus haut) et celle de l'évaluation «subjective» (signalée ici, sous 2°). Il convient d'ajouter d'ailleurs que très souvent l'évaluation, qui utilise la participation en principe admise, prend une allure purement stylistique et individuelle. En outre, il y a lieu de retenir que même le classement «subjectif» dont nous parlons ne se fonde que rarement sur les caractères physiques de l'objet désigné, mais qu'il est fondé le plus souvent sur le rôle, la fonction, le rendement, imaginé ou réel, d'un tel objet (cp. surtout H. Ammann, *Die menschliche Rede*, I, p. 92);

3° Dans la communauté linguistique en question, et dans l'état de langue considéré, la signification d'une catégorie peut être tombée en désuétude, au point d'avoir disparu de la conscience des sujets parlants. C'est ainsi qu'on attribue souvent, par hypothèse, une raison d'être préhistorique au «masculin» et au «féminin» quand ils désignent des choses inanimées et dont la répartition sur les deux genres semble, dans l'état de langue attesté et dans la communauté qui le pratique, complètement arbitraire (il suffit de penser aux langues slaves, à l'allemand, au français). Il faut évidemment faire la même chose pour les genres complètement grammaticalisés des langues du Caucase du nord-est. D'une façon générale, partout où l'on est en présence de genres plus ou moins mécaniques et grammaticalisés, l'hypothèse indiquée s'impose avec nécessité, parce qu'elle constitue la seule explication possible de l'origine du fait. D'autre

part – et c'est ce qu'on a souvent tendu à oublier – le système linguistique, une fois constitué et propagé à travers le temps, s'impose constamment aux sujets parlants (cf. pour les genres Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. 209), à ce point qu'une survivance peut resurgir et faire l'objet d'une réinterprétation ; le fait que le nom de la lune est féminin en français, masculin en allemand, et celui du soleil masculin en français mais féminin en allemand, peut être considéré, à l'état actuel, comme tout à fait arbitraire et immotivé, une pure survivance dénuée de sens ; il n'en reste pas moins que ce fait s'impose constamment à l'esprit et qu'une interprétation sémantique de ce fait est prête à surgir n'importe quand, dans la poésie et même dans la pensée de tous les jours ; une notion de personnification subsiste à l'état potentiel et peut toujours être utilisée. (Rappelons à ce propos l'exposé pertinent et très impressionnant de J. Baudouin de Courtenay, dans *Prace filologiczne* XIV, p. 223–52). Donc, ce n'est qu'avec de très expresses réserves que l'on peut parler dans de tels cas d'une survivance ; ce n'est justifié qu'à condition d'ajouter que le système linguistique, même s'il est dénué de « raison » (et peut-être plutôt à force d'être dénué de raison), parle toujours à l'imagination et la dirige ; ce n'est pas survivance, c'est continuation qu'il faut dire, bien que quelquefois continuation à l'état potentiel ;

4° Pour décrire la signification (peut-être potentielle, ce qui ne veut pas dire condamnée à un état latent absolument définitif, comme on l'a vu) on peut choisir divers procédés : ou bien énumérer les significations particulières (dans les cas où on est à même de les constater, en tant que possibilités) ; ou bien se concentrer sur un domaine où la répartition des formes semble particulièrement facile à motiver (le masculin et le féminin utilisés pour désigner les êtres mâles et femelles respectivement (tout en admettant une certaine participation) constituent un exemple typique), en considérant les autres emplois, qui semblent arbitraires, comme représentant l'état latent, le manque de manifestation, et en considérant éventuellement les imaginations poétiques ou spontanées comme des improvisations métaphoriques ; ou bien encore établir par abstraction, selon la méthode esquissée plus haut, un « concept » ou terme générique rendant compte autant que possible (et, ici encore, réserve faite de la participation) de toutes les significations particulières qu'il y a lieu de constater comme possibles. Le dernier procédé semble être seul satisfaisant, parce que c'est le seul qui s'accorde avec la méthode générale de la science. Le terme générique peut être établi, il faut bien le comprendre, sans impliquer aucun postulat d'existence. C'est une méthode de description simplement,

par laquelle on rassemble et explique le plus grand nombre possible de possibilités particulières en les ramenant à une formule générale.

Nous estimons qu'en suivant ces principes, on arrivera à jeter des bases nouvelles pour l'étude sémantique des morphèmes, et, en l'espèce, des genres grammaticaux, et à faire progresser ces études en les affranchissant de certaines notions stériles qui ne tendent qu'à abandonner la partie par avance et à renoncer a priori à toute solution, telles les notions de «survivance», de «formes dénuées de sens et dépourvues de raison d'être», ou d'«exceptions arbitraires». (Cp. nos *Principes de grammaire générale*, p. 165-171).

Ceci n'empêche pas, d'autre part, de distinguer, ainsi qu'il a été fait plus haut, divers degrés de motivation, depuis l'*optimum de manifestation* ou de correspondance entre forme et substance, jusqu'à l'opposé extrême où le terme générique semble rester un pur artifice de méthode, sujet à la discussion et soumis aux doutes. Cette distinction est utile parce que c'est elle qui permettra d'expliquer les tendances évolutives : il y a toujours deux tendances qui en même temps se disputent la priorité et se corroborent mutuellement : la *tendance conservatrice*, et la *tendance à la motivation*, ou à la manifestation optimum, à la transparence sémantique, à l'équilibre évident entre forme et substance. Dans le cas où ces deux tendances concourent, elles aboutissent à une «tendance à rationaliser le système», telle que Troubetzkoy l'a constatée précisément pour certaines langues du Caucase du nord-est. Cette tendance se retrouve, on le verra, en indo-européen, et tout particulièrement en slave.

Les faits slaves constituent un point de départ particulièrement heureux pour l'étude du genre grammatical, parce que les tendances générales de ces langues ont abouti à rétablir un optimum relatif, qui, il est vrai, est loin d'être unique au monde, mais qui est particulièrement impressionnant parce qu'il se trouve au sein même de la famille indo-européenne qui, on le sait, a, au point de vue des genres grammaticaux, une mauvaise réputation. Ce que nos méthodes actuelles permettront de dégager d'un examen des faits slaves ne sera d'ailleurs qu'un prolongement naturel des résultats obtenus depuis la thèse de Meillet (*Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave*, 1897 ; cp. en outre ses deux articles datant de 1919 et 1921, dans *Ling. hist. et ling. gén.* I, p. 199-229, ses articles dans *B.S.L.*, XXIII (1922), p. 87-93, et XXXII (1931), p. 1-28, et dans *Rocznik slawistyczny*, IX (1921), p. 18-23, ainsi que *Le slave commun*, 1924, p. 326-328, 352-353, 398-400), qui repose sur les découvertes accomplies par la linguistique générale et comparative du XIX^{me} siècle. Il vaudra sans doute

la peine d'insister brièvement sur l'historique de notre problème pour rendre justice à nos devanciers, mais aussi parce que l'histoire de la linguistique, et peut-être surtout celle du XIX^{me} siècle, a été faussée largement par un enseignement trop exclusif pratiqué dans certains centres universitaires où la linguistique a été réduite à tort à n'être qu'une linguistique du seul indo-européen qui s'est faite constamment et obstinément en vase clos ; cette prétendue linguistique a été en réalité en dehors du mouvement général, mais c'est elle surtout qui a assumé la tâche de faire l'histoire de la linguistique,¹ et on n'exagère pas beaucoup en disant que l'histoire de la linguistique sera à refaire d'un bout à l'autre.

Puisque, en indo-européen surtout (mais p. ex. en sémitique au même titre), « le genre grammatical est l'une des catégories grammaticales les moins logiques et les plus inattendues » (Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.*, I, p. 202) le genre est sans aucun doute la catégorie morphématique qui a surtout suscité la curiosité et qui a été le plus étudiée. Mais le premier point de départ a été des plus malheureux. Les langues dont on a eu dès l'abord la meilleure connaissance sont, d'une part le latin et le grec et, de l'autre, le finno-ougrien et le sémitique (les deux familles de langues qui ont permis d'établir les premiers principes de la méthode génétique, appliqués plus tard à l'indo-européen). Il est vrai que de prime abord on a été bien renseigné sur la morphologie (les morphèmes et leurs expressions), d'une part parce que les systèmes grammaticaux si bien connus du grec et du latin sont relativement compliqués et d'ordre typiquement flexionnel, et, d'autre part, parce que ce qu'on appelait la « preuve grammaticale » de la parenté génétique (formulée par Gyármathi, mais appliquée dès 1702 pour le sémitique au même titre) servait à attirer l'attention sur cet ordre de faits. Mais le finno-ougrien se caractérise, jusque dans le pronom personnel, par l'absence totale de genres grammaticaux,² et le sémitique (ce sont l'arabe et l'hébreu qui ont fourni d'abord les matériaux) offre à l'égard des genres un aspect particulièrement impénétrable, le masculin et le féminin restant au premier abord sémantiquement incompréhensibles dans leur ensemble ; l'indo-européen enfin (et ce sont le grec et le latin qui ont absorbé au début presque tout l'intérêt) n'est pas plus favorable à une première orientation, en dépit du fait qu'au masculin

¹ Nous ne connaissons qu'une seule histoire de la linguistique qui embrasse le domaine entier, mais ce n'est en réalité qu'un précis, bien qu'extrêmement bien fondé : celui de Vilh. Thomsen de 1902.

² Le cas spécial (et qui n'a joué dans l'histoire des recherches qu'un rôle très restreint) du pronom interrogatif sera mentionné plus loin.

et au féminin il ajoute un neutre (qui sert plutôt à compliquer qu'à simplifier les choses), et que la théorie grammaticale reconnaissait depuis l'antiquité gréco-latine un genre commun qui réunissait dans une certaine mesure le masculin et le féminin en une classe supérieure qui s'opposait logiquement au neutre. Donc, aussi longtemps qu'on en restait à la connaissance de ces faits inextricables, la théorie du genre grammatical ne pouvait guère se constituer. Pour le faire il fallait connaître des systèmes plus transparents et plus facilement abordables. Or à l'époque inaugurée par Guillaume de Humboldt et ses contemporains, ces connaissances indispensables n'ont pas tardé à se présenter, à se divulguer dans les grands ouvrages de consultation et à occuper une place notable dans la discussion et les recherches. Les faits apportés ont ainsi révélé de bonne heure l'existence dans le monde linguistique d'autres structures que celles que l'on avait connues jusque-là, d'autres structurations possibles de la catégorie du genre, moins difficilement abordables au premier abord, et en même temps compatibles en principe avec les grandes lignes de démarcation observables dans les langues de l'ancien monde. Une documentation, rudimentaire il est vrai, mais impressionnante et de première importance à l'époque, a été déposée déjà dans le deuxième *Mithridate*, et surtout dans le 3^e volume (1812-16) qui traite, entre autres, des langues américaines. On avait signalé la distinction de l'«animé» et de l'«inanimité» dans quelques langues américaines (depuis 1810, voir H. E. Bindseil, *Abhandlungen zur allgemeinen vergleichenden Sprachlehre*, 1838, p. 497-498, 503-504, 533, avec renvois). Mais indépendamment de ces développements la même distinction a été observée en slave et a été décrite dans le *Lehrgebäude der böhmischen Sprache* de Josef Dobrovský (1809) et dans la *Pismenica serbskoga jezika* de Vuk Stefanović Karadžić (1814), traduite, comme on sait, en allemand (*Kleine serbische Grammatik*, 1824) par Jacob Grimm, qui dans la préface, p. XXXIX sv., fait état de cette distinction si caractéristique du slave, en la comparant avec certains faits du vieux et du moyen haut allemand, qui en réalité indiquent plutôt une distinction entre le «personnel» et le «non-personnel» (différence au masculin personnel entre le nominatif et l'accusatif, syncrétisme entre ces deux cas ailleurs) (v. Bindseil, p. 503, 511). La distinction entre le «personnel» et le «non-personnel» avait également été signalée, à ce qu'il paraît, pour le polonais et le sorabe (Bindseil, p. 511, 512-513, qui se fonde sur les grammaires de Bandtke et de Seiler). Chose curieuse, une distinction analogue avait été signalée pour l'arabe par Silvestre de Sacy (*Grammaire arabe*, I, 1810, p. 261 sv.): le fait est qu'en arabe classique le pluriel

(*pluralis fractus* et pluriel du féminin) d'un nom substantif désignant un objet «non-personnel» (ou «inanimé») est le plus souvent suivi d'un adjectif épithète (ou attribut) au féminin singulier, alors qu'il y a concordance régulière entre le nom et son épithète (ou attribut) au pluriel dès que le nom désigne une personne (ou un être animé).

Ces contributions éparses ont été ensuite réunies dans la première grande synthèse sur la question, l'ouvrage de Heinrich Ernst Bindseil, *Ueber die verschiedenen Bezeichnungsweisen des Genus in den Sprachen* (op. cit., 1838, p. 493-660), œuvre qui ne laisse pas d'impressionner un lecteur moderne par son érudition, par la vaste et soigneuse documentation et par la profondeur de ses vues. Les faits pertinents du slave (russe, serbe, tchèque, polonais, sorabe) (surtout p. 510-513) ainsi que des langues américaines et d'un nombre très considérable d'autres langues sont apportés, classés, appréciés, et Bindseil arrive à établir une théorie d'ensemble basée sur la distinction entre deux systèmes-types fondamentaux : un système qui distingue l'animé et l'inanimé (ou quelquefois le personnel et le non-personnel) et un autre qui distingue le masculin et le féminin (avec les satellites bien connus : le neutre et le genre commun), deux systèmes qui peuvent aussi se combiner, dans le cas où le genre animé admet les sous-genres masculin et féminin. A la différence de J. Grimm (*Deutsche Grammatik*, III, p. 359), et en se rangeant à l'avis de C. Poggel (*Das Verhältniss zwischen Form und Bedeutung in der Sprache*, 1833, p. 39 sv.), Bindseil réfute, pour le masculin et le féminin, l'idée d'une généralisation métaphorique des notions sexuelles, et la remplace par celle du terme générique rendant compte des évaluations adoptées dans la communauté linguistique.¹ Par ces points de vue Bindseil est très considérablement en avance sur son temps ; des nombreux auteurs qui ont traité du genre grammatical, beaucoup ont suivi Grimm à cet égard, en introduisant en même temps, avec lui, une perspective évolutive qui se perd dans les nébuleuses du problème des «origines». Ces déviations de la bonne méthode mises à part, les idées fondamentales de la théorie de Bindseil, y compris la place prédominante attribuée à la distinction entre l'animé et l'inanimé (et à celle entre le personnel et le non-personnel), se retrouvent dans les dernières phases, historiquement décisives, de la théorie du genre grammatical du XIX^{me} siècle (ainsi chez Gustav Oppert, qui d'ailleurs

¹ Non seulement par la riche documentation, mais aussi et surtout par cette attitude théorique, l'ouvrage de Bindseil est beaucoup plus intéressant et fondamental que celui de son contemporain J.N. Madvig (*Om Kjønnet i Sprogene*, 1836 [traduction allemande dans *Kleine philologische Schriften*, 1875, p. 1 sv.]) qui en principe ne fait que suivre les idées de Grimm.

adhère encore aux idées de Grimm : *On the Classification of Languages*, 1879, et chez Lucien Adam, qui s'y oppose : *Du genre dans les diverses langues*, 1883, et id. dans la *Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft* I, 1884, p. 218-221).

Mais vers la fin du siècle on disposait d'un fonds commun de connaissances beaucoup plus grand encore qu'à l'époque de Bindseil. On peut en juger par le grand *Grundriss* de Friedrich Müller, dont la 1^{re} partie du 2^e volume, parue en 1882, traite des langues américaines, entre autres. Pour ne s'en tenir qu'à ces dernières, on peut observer qu'on avait signalé la distinction de l'«animé» et de l'«inanimé» en algonquin (Fr. Müller, *op. cit.*, p. 194, cf. G. v. d. Gabelentz, *Die Sprachwissenschaft*, p. 390; le *Mithridate*, vol. 3, 3^e partie, p. 381 en avait déjà fait état pour le narraganset, v. Bindseil, p. 504, qui, à la p. 533, cite également, d'après Pickering, les faits du delaware, et, à la p. 503, d'après Steeb, ceux de l'«albinaquois»), en cherokee (Fr. Müller, *op. cit.* p. 227), en maya et en kiče (*ibid.*, p. 306), en totonak (*ibid.*, p. 288 sv., cf. G. v. d. Gabelentz, *loc. cit.*; aussi déjà dans le *Mithridate*, v. Bindseil, p. 503 sv.), en mistek (Fr. Müller, *op. cit.*, p. 298), en sapotek (*ibid.*, p. 302), en tarask (*ibid.*, p. 283, cf. G. v. d. Gabelentz, *loc. cit.*), en páez (*ibid.*, p. 356), en yunka (famille mučik) (*ibid.*, p. 364 sv.), etc.; on avait signalé la distinction du «personnel» et du «non-personnel» en miskito (*ibid.*, p. 314 sv.) et en nahuatl (*Mithridate*, voir Bindseil, p. 504; Fr. Müller, *op. cit.*, p. 261, 269, cf. L. Adam, *Intern. Zeitschr.*, I, p. 220); pour cette dernière langue on peut comparer directement la description récente de Whorf, dans *Linguistic Structures of Native America*, 1946, p. 384, qui ne fait en réalité que répéter sur ce point la description classique que l'on trouve en résumé dans le *Grundriss* de Fr. Müller; et enfin on avait signalé la combinaison de ces deux distinctions dans le groupe bolivien de la famille arawak (*ibid.*, p. 345 sv.). La liste pourrait être complétée par les faits tirés d'autres langues. Bindseil, p. 526, signale déjà l'opposition du «personnel» et du «non-personnel» en tamoul; en 1892, la distinction entre l'«animé» et l'«inanimé» opérée par le santali a été signalée par E. Heuman dans sa description de cette langue, qui, grâce à l'initiative de Vilh. Thomsen, a été publiée par l'Académie Royale de Danemark; G. v. d. Gabelentz a pu en faire état dans la 2^e édition de son ouvrage. Donc, dans la dernière moitié du xix^{me} siècle, et dans une certaine mesure même avant, l'existence de ces types de genre grammatical était bien connue de tous les linguistes et ne présentait rien d'inattendu. (Pour l'historique voir d'ailleurs le chapitre 1^{er} de la dissertation de J. P. B. de Josselin de Jong, 1913, et, du même auteur,

De oorsprong van het grammatisch geslacht, dans la *Tijdschr. v. Ned. taal- en letterk.*, XXIX).

Quand, par sa thèse de 1897 et par ses travaux suivants (cités plus haut), Meillet a renouvelé l'étude des genres grammaticaux, en indo-européen d'une façon générale, et en slave particulièrement, la voie était donc bien préparée. C'est en tirant les dernières conséquences des expériences accomplies, conséquences qui n'avaient jamais été tirées auparavant, que Meillet a pu réinterpréter finement les faits indo-européens et révéler d'un coup la perspicacité du système. Sans vouloir aucunement trahir les idées du maître disparu, nous nous permettons ici de les rendre dans nos propres termes, en vue de les situer utilement dans l'ensemble théorique et historique dont nous venons de tenter une esquisse. La découverte de Meillet est avant tout, selon nous, la découverte du système sublogique de l'indo-européen derrière la bigarrure de l'usage. Ce système sublogique peut être représenté par le graphique suivant (cp. aussi l'exposé clair et pédagogique donné dans Meillet & Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 1924, p. 488 sv.):

genre	animé	masculin
		féminin
	inanimé (= neutre)	

On se rend facilement compte de l'opération qui a permis d'établir ce système sublogique :¹ on y parvient en se concentrant préalablement sur les emplois dont la motivation paraît particulièrement évidente (êtres animés et objets inanimés ; sexe féminin et sexe masculin) pour procéder ensuite à l'examen des autres cas qui se présentent, et que l'on cherche à motiver à leur tour par les appréciations des sujets parlants dans les conditions sociales envisagées ou supposées, et tout en admettant évidemment des participations (« conceptions de demi-civilisés qui étaient celles des

¹ Le problème de la configuration particulière des systèmes envisagés, sublogiques et prélogiques, reste en dehors des cadres du présent article ; on ne discutera donc pas ici si le système établi par Meillet est le seul possible, ou s'il y a d'autres configurations concevables. Signalons toutefois que M. Roman Jakobson a proposé le remaniement suivant (*Charisteria Matthesio*, p. 79) dont certains détails nous retiendront plus loin, mais qui d'ailleurs est fait exprès pour tenir compte de la corrélation prélogique ou participative entre le marqué et le non-marqué telle qu'elle se présente en russe :

genre	neutre [marqué]	{	féminin [marqué]
	non-neutre		masculin

Indo-européens... d'ailleurs obscurcies avant l'époque des plus anciens textes de chaque langue », *Traité*, p. 492). On peut sans peine suivre cette opération, pour ainsi dire pas à pas, dans les exposés de Meillet. En rappelant le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'histoire des recherches, on se rend compte que, par la méthode adoptée, Meillet reprend justement les études là où H. E. Bindseil et Lucien Adam les avaient laissées, en écartant les confusions intervenues. C'est cependant Meillet qui couronne ce développement, en ramenant, par l'artifice de méthode nécessaire, les faits complexes de l'indo-européen à un système sublogique qui s'adapte, et qui s'identifie immédiatement à celui de la famille maya-kičë par exemple (décrit déjà dans le *Grundriss* de Fr. Müller ; cp. Alfred M. Tozzer, *A Maya Grammar*, 1921, p. 32, 36 sv. ; il ne semble pas que Meillet ait jamais signalé cette coïncidence). On s'explique facilement que ce système se reconnaisse plus facilement en maya-kičë qu'en indo-européen : c'est que le maya-kičë est beaucoup moins éloigné de l'optimum de manifestation, tandis que pour l'indo-européen il faut remonter à des termes génériques plus abstraits pour pouvoir tenter une vérification dans la substance sémantique, tout en restant forcé d'admettre des participations assez étendues ; sur ce point, l'indo-européen a demandé, avant de se rendre, des analyses plus subtiles et d'un ordre plus conjectural que bien des langues américaines. C'est ainsi que pour Bindseil, dont la méthode fut d'ailleurs la bonne, comme on l'a vu, il y avait une barrière insurmontable entre deux ordres de systèmes : ceux qui distinguent l'animé et l'inanimé, le personnel et le non-personnel, d'une part, et, de l'autre, ceux qui distinguent le masculin et le féminin avec l'addition éventuelle du neutre et du genre commun ; l'exploit de Meillet a été de rompre cette barrière, en démontrant la compatibilité entre les deux ordres de systèmes, entre l'opposition « animé » : « inanimé » et l'opposition « masculin » : « féminin ».

On sait qu'une comparaison expresse et approfondie entre ce système indo-européen et la distinction entre l'« animé » et l'« inanimé » observée dans plusieurs langues de l'Amérique du Nord, surtout de la famille algonquin, a été établie par C. C. Uhlenbeck et par son élève M. J. P. B. de Josselin de Jong (surtout dans sa thèse de 1913, *De waardeeringsonderscheiding van « levend » en « levenloos » in het Indogermaansch vergeleken met hetzelfde verschijnsel in enkele Algonkin-talen, Ethno-psychologische studie*). A part les problèmes connexes des cas et des diathèses qui ont été mis en lumière par Uhlenbeck à l'aide de ces comparaisons, le résultat que l'on peut en dégager pour le genre grammatical est surtout la conformité très poussée

entre les deux familles de langues qui, d'une façon curieuse et frappante, se propage jusque dans les détails de la manifestation : la répartition des notions nominales entre les deux classes d'« animés » et d'« inanimés » est dans une large mesure identique. Ce résultat si singulièrement fascinant sert à corroborer les résultats obtenus par Meillet (cp. Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.*, I, p. 217). D'une façon générale la théorie du genre grammatical n'a guère fait de progrès décisifs depuis lors, malgré les critiques que l'on a essayé de soulever (G. Royen, *Die nominalen Klassifikations-Systeme in den Sprachen der Erde*, 1929, présente une certaine mise au point qui peut rendre des services mais qui, sauf erreur, manque de la clarté et de la généralité désirable).

Toutefois, sur un point essentiel, il y a une différence entre le système algonquin et celui de l'indo-européen : la déclinaison nominale¹ de l'algonquin ignore la distinction entre un « masculin » et un « féminin » (C. C. Uhlenbeck, *Ontwerp van eene vergelijkende vormleer van eenige Algonkin-talen*, p. 1 ; id., *De vormen van het Blackfoot*, p. 3 (= 176) sv.) alors qu'il n'y a en indo-européen aucun stade identifiable qui ne connaisse ces deux « sous-genres ». Car ce que la théorie de Meillet permet d'atteindre ne se confond pas avec un « pré-indo-européen » supposé ;² il ne s'agit évidemment pas d'un déplacement dans la dimension du temps, mais dans la dimension de l'abstraction (cp., pour le principe général, nos remarques dans *Mélanges offerts à M. Holger Pedersen*, p. 42).

Pour les périodes éclairées par des textes le problème se pose cependant autrement. Ce qui nous occupera, et qui nous retiendra en dernier lieu, c'est le développement qui s'est poursuivi depuis l'indo-européen recons-

¹ On fait abstraction ici du pronom anaphorique (C. C. Uhlenbeck, *Ontwerp*, p. 30) et du rôle que la distinction entre le masculin et le féminin dans ce pronom pourrait être appelée à jouer dans une nouvelle théorie d'ensemble.

² Le fait est méconnu par M. J. Lohmann, *Genus und Sexus*, 1932, p. 80, dont l'exposé est à cet égard une curieuse répétition de celui de Lucien Adam, *Intern. Zeitschrift f. allg. Sprachwiss.* I, p. 220 : « il est infiniment vraisemblable que la classification sexuelle aryenne a été précédée d'une classification vitaliste... Les êtres étaient alors divisés en animés et en inanimés. Plus tard... les êtres animés ou vivants furent subdivisés en mâles et en femelles... ». Meillet a d'ailleurs dit lui-même : «...il est nécessaire de considérer les faits d'une langue commune, l'indo-européen par exemple, en eux-mêmes, sans avoir à en deviner la préhistoire. Ce qui intéresse au premier chef le comparatiste, ce n'est pas de savoir comment se sont constitués les genres, c'est de déterminer quelle en était, en indo-européen commun, la valeur. C'est avec l'état des langues indo-européennes qu'il opère, non avec les développements « primitifs ». ...Le comparatiste a pour premier devoir de poser les genres indo-européens et de leur attribuer, dans la mesure du possible, une valeur définie concordant avec ce que l'on sait des conceptions indo-européennes. Si l'on réussit à rapprocher l'indo-européen d'autres langues, on fera sans doute un pas de plus » (*B.S.L.*, XXXI, 3, p. 11).

titué jusqu'aux états de langue modernes, et surtout dans le domaine slave qui pose à l'égard des genres grammaticaux des problèmes particulièrement intéressants et instructifs. C'est encore les résultats de Meillet qui nous inspirent, et nous ne ferons qu'en tirer les conséquences qui nous semblent utiles au point de vue de la morphématique générale et de la sémantique évolutive.

À ne considérer que l'indo-européen commun, on a l'impression que la distinction entre l'animé et l'inanimé est l'essentiel, et que les deux « sous-genres » du genre « animé » ne font que s'y surajouter comme une annexe. Cette impression, justifiée sans aucun doute pour l'indo-européen commun, est contredite d'une façon flagrante dès que l'on considère le développement ultérieur. En suivant toute la courbe de ce développement, on constate que la tendance à maintenir ou à rétablir la distinction essentielle entre l'animé et l'inanimé tend à disparaître un peu partout dans le domaine indo-européen, tandis que la distinction entre le masculin et le féminin est, dans un très grand nombre de cas, appelée à se développer et même à l'emporter sur celle entre l'animé et l'inanimé. L'italique, tout en conservant longtemps, avec quelques hésitations, la tripartition de la catégorie du genre en masculin, féminin et neutre, a toutefois fini (dans la plupart des parlers romans) par ne reconnaître que deux genres : le masculin et le féminin. Il en est de même du celtique, du baltique, de l'albanais (le prétendu « neutre » de l'albanais n'est pas un neutre mais un collectif). Il y a peu de langues indo-européennes qui conservent l'ancien système, du moins à la longue ; on ne saurait citer que le grec, d'une part, et certaines langues germaniques (surtout l'islandais, l'allemand, et, dans une certaine mesure, le néerlandais), de l'autre. D'autres encore le suppriment en principe complètement : l'anglais d'une part, la plupart des langues indiennes modernes, de l'autre ; en outre l'iranien, du moins en partie, et l'arménien classique même avant l'époque historique. Mais là où l'ancien système laisse quelques répercussions, c'est, la plupart du temps, en se transformant en un système à deux genres, qui sont le masculin et le féminin.

Ce bilan sommaire ne peut être établi, il est vrai, qu'avec certaines réserves : il est tenu compte de la déclinaison nominale dans le sens restreint, en faisant abstraction du pronom (qui nous retiendra plus loin) ; et, d'ailleurs, un « masculin » et un « féminin » qui ne s'opposent plus à un « neutre » différent du « masculin » et du « féminin » en tant que « sous-genres » du genre « animé », par le fait d'avoir absorbé l'« inanimé » ; mais cette dernière considération ne relève pas du système sublogique. Une considé-

ration d'emblée, embrassant à la fois la configuration des systèmes individuels à chaque état de langue et le rôle joué par le pronom anaphorique dans le système général de chacune des langues et dans le régime des rections (y compris l'accord grammatical), s'impose il est vrai, mais dépasse par définition les cadres du présent exposé.

Il y a, d'autre part, quelques langues indo-européennes qui (en suivant toute la courbe du développement) ne conservent ni l'ancien système ni ses répercussions, mais qui tendent à établir une organisation nouvelle. Il y a ici deux cas à distinguer.

L'un de ces cas est représenté par le hittite d'une part, par le scandinave continental de l'autre (abstraction faite de certains faits dialectaux). Ces deux domaines introduisent, dans la déclinaison strictement nominale, un régime fondé sur un système sublogique à deux termes, et à deux seulement, mais qui ne sont pas un « masculin » et un « féminin », mais un « genre commun » (sans subdivisions en dehors du pronom) et un « genre neutre ». (Les observations faites par Holger Pedersen, *Hittitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen*, p. 13-19 et *passim*, surtout en ce qui concerne l'attitude prise envers la doctrine de Meillet, ne présentent à notre avis qu'une valeur exclusivement diachronique).

L'autre cas, qui doit nous intéresser particulièrement, consiste en la réintroduction de la distinction entre l'« animé » et l'« inanimé » sur une base nouvelle, et après l'avoir d'abord abandonnée. Ce cas s'observe d'abord dans l'indien moderne : l'ancien système à trois genres subsiste en principe, on le sait, en vieil indien et en moyen indien ; il subsiste d'ailleurs dans la branche occidentale de l'indien moderne (marathe, goujarati), et il a été constaté dans le bhadrawahi himalayen (Jules Bloch, *L'indo-aryen du Vêda aux temps modernes*, p. 150). Il a été complètement supprimé ailleurs, comme on l'a vu. Mais le singhalais s'est construit un système nouveau de déclinaison, qui cependant répète d'une façon surprenante le système de l'indo-européen primitif : un genre « animé », subdivisé en « masculin » et « féminin », et un genre « inanimé ». (Jules Bloch, *op. cit.*, p. 152). — Le cas s'observe ensuite en arménien : cette langue avait d'abord, à l'époque classique, supprimé, comme on l'a vu, toute distinction de genres. Mais l'arménien oriental a de nos jours réintroduit une distinction entre l'« animé » et l'« inanimé » (ou entre le « personnel » et le « non-personnel ») dans les substantifs à article défini postposé (v. p. ex. A. Abeghian, *Neuarmenische Grammatik*, p. 63 et 75). Cette distinction rappelle le slave par la façon particulière dont elle s'effectue : le complément direct est pour les « animés » au « datif », pour les « inanimés »

au «nominatif». — Il y a, en dehors du slave, un troisième domaine où l'«animé» et l'«inanimé» (ou le «personnel» et le «non-personnel») se réintroduisent, et même par des moyens tout analogues (syncrétisme ou non entre le nominatif et l'accusatif) : nous voulons dire le tokharien (voir Holger Pedersen, *Tocharisch vom Gesichtspunkt der indo-europäischen Sprachvergleichung*, p. 44 sv.). — Nous croyons cette énumération complète ; nous hésitons devant les faits, prétendus analogues, invoqués par Jules Bloch (*op. cit.*, p. 152) pour le kaçmiri et le goujrati, qui semblent être à part.

On n'a pas jusqu'ici distingué suffisamment les cas qui viennent d'être énumérés, d'une part, et, de l'autre, la réintroduction des genres «animé» et «inanimé» (et «personnel» et «non-personnel») dans certaines langues indo-européennes qui conservent en même temps, en partie ou totalement, la répartition primitive. C'est un cas rare il est vrai, mais important, et qui ne se confond pas avec les autres bien qu'il présente avec eux certaines analogies. Pour éviter tout malentendu disons que nous ne considérons pas l'espagnol comme un exemple, bien qu'il ait été invoqué comme tel par Meillet (*Le slave commun*, p. 352 ; *Ling. hist. et ling. gén.*, I, p. 208). Le fait espagnol consiste en ceci que le complément direct est introduit par la préposition *a* quand il s'agit de la désignation d'un humain, mais aussi dans bon nombre de cas bien différents (il suffit de consulter n'importe quelle grammaire de l'espagnol pour s'en rendre compte). De toute façon il n'est donc pas question de l'«animé» et de l'«inanimé» mais plutôt du «personnel» et du «non-personnel» ; mais c'est une distinction extrêmement vague et qui semble plutôt susceptible d'une définition tout autre. Il convient d'ajouter qu'il s'agit d'une préposition dont les fonctions de morphème casuel sont, au mieux, sujettes à caution. Comme l'a bien dit Jules Bloch (*loc. cit.*), cette construction espagnole est comparable plutôt à l'emploi des postpositions en kaçmiri, ce qui revient à dire qu'elle reste entièrement à part.

On peut conclure que le cas que nous envisageons : celui de la réintroduction de l'«animé» et de l'«inanimé» (combinée quelquefois avec la distinction du «personnel» et du «non-personnel») dans une langue indo-européenne qui conserve en même temps le principe de la répartition primitive, est un cas rare. Il vaut mieux dire : un cas unique. C'est le slave qui le présente.

En d'autres domaines on ne constate la tendance trouvée en slave qu'en des conditions rares et fort peu répandues : on peut faire état, toutefois, du fait que le suédois classique distingue (ou peut distinguer), dans l'adjectif défini, entre deux désinences : *-a* (qui est non-marquée) et *-e* qui

désigne uniquement une personne masculine (le fait se trouve déjà dans Bindseil, p. 500, ce qui est fort remarquable). Mais, à part ces cas sporadiques, le slave occupe, pour les genres grammaticaux, une place unique à l'intérieur de la famille indo-européenne.

Il est permis de conclure de tous ces faits que dans le domaine entier de l'indo-européen historiquement attesté s'observent les deux tendances que nous avons prévues plus haut : la *tendance conservatrice* et la *tendance à la motivation*. Mais dans le détail l'action de ces deux tendances diffère considérablement d'un dialecte indo-européen à l'autre, et il n'est pas facile, ni même possible, d'indiquer des aires géographiques étendues ou continues caractérisées par un principe d'action défini (c'est sur ce point qu'il serait, selon nous, justifiable d'émettre des doutes au sujet des hypothèses de Meillet, *B.S.L.*, XXXII, et que nous sommes en principe d'accord avec Holger Pedersen, *Hittitisch*, *loc. cit.*). Ceci n'empêche pas, d'autre part, de ramener la plupart des actions à des tendances communes.

En grec et dans quelques langues germaniques (parmi lesquelles il y a lieu de nommer en première ligne l'islandais et l'allemand) la tendance conservatrice prévaut, au point de l'emporter entièrement sur la tendance à la motivation. D'ailleurs la tendance conservatrice domine longtemps en indo-iranien et en italique et celtique, pour ne citer que les dialectes indo-européens suffisamment attestés pour une époque reculée. Tout se passe donc comme si la tendance conservatrice avait mis longtemps à céder la place à une réorganisation.

Dans les domaines où la tendance à la motivation réussit à s'imposer, elle arrive le plus souvent à introduire une *réorganisation* de la catégorie.

Cette réorganisation peut prendre plusieurs aspects.

L'un de ces aspects est une *simplification* qui consiste à réduire le nombre des termes de la catégorie à deux : ou bien masculin et féminin (langues romanes et celtiques, albanais, letto-lituanien), ou bien genre commun et genre neutre (hittite, scandinave continental), ou bien genre animé et inanimé (arménien oriental moderne, tokharien). Il est intéressant d'observer que les trois réductions possibles du système de l'indo-européen commun ont été ainsi réalisées. Il semble que, de ces trois solutions, la solution genre animé et genre inanimé soit au point de vue de la motivation la plus heureuse, et la solution genre masculin et genre féminin la moins heureuse, parce que cette dernière reste au point de vue de la manifestation beaucoup moins transparente, dénominations du sexe mises à part. C'est dire que la tendance à la motivation réussit mieux en

tokharien et en arménien oriental moderne que dans les autres domaines, et qu'elle réussit le moins bien, et a été la moins forte, dans les langues romanes et celtiques, en albanais et en letto-lituanien. Nous croyons d'ailleurs que la simplification, la simple réduction du nombre des termes, ne constitue qu'un aspect extérieur du résultat obtenu par l'action de la tendance à la motivation. Sans vouloir discuter ici le problème général de l'existence dans quelques domaines d'une *tendance à la simplification* (v. Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.*, I, p. 199 sv.), nous sommes persuadé que l'adoption d'une telle hypothèse n'aboutit souvent qu'à méconnaître les forces plus profondes et plus essentielles qui ont produit la simplification ; la croyance en une tendance à la simplification est souvent une croyance trop simpliste. En l'espèce, pour ce qui est des genres, il semble plus juste d'attribuer les simplifications numériques qui viennent d'être mentionnées à la tendance à la motivation.

Objectera-t-on que l'anglais moderne, l'arménien classique, une grande partie des langues indo-iraniennes récentes, ont poussé la simplification jusqu'à zéro, en abolissant complètement le genre, et que ce fait ne saurait être attribuable à une tendance à la motivation, puisque abandonner une catégorie n'est pas la motiver, mais renoncer à la motiver ? C'est une objection trop facile. Pour y répondre, il faut considérer une classe nominale que nous avons jusqu'ici délibérément passée sous silence : le *pronom*.

Car, si abandon il y a, l'abandon n'est pas complet. Au contraire, les langues qui abandonnent le genre dans le nom (y compris l'adjectif, l'article etc.) le conservent pourtant dans cette position-clef qu'est le pronom, et surtout le pronom anaphorique, au point de vue des rectrices contractées dans le plan du contenu. Il faut bien reconnaître que les noms auxquels on se rapporte, en anglais moderne, par *he*, *she* et *it* sont du masculin, du féminin et du neutre respectivement (même en tenant compte, comme il le faut partout, de participations et d'appréciations « subjectives », qui d'ailleurs sont beaucoup plus rares qu'en indo-européen commun). Donc, s'il y a simplification, c'est simplification de déclinaison qu'il faut dire, et non une véritable simplification de la catégorie grammaticale en question et des réactions qu'elle comporte. Le jeu d'expression est, d'un certain point de vue, devenu plus simple, mais la catégorie qu'il sert à exprimer subsiste. Les derniers retranchements dans lesquels la catégorie a été forcée tiennent bon, et ont été plutôt renforcés. C'est ainsi que les langues dont il est question ici, l'anglais par exemple, diffèrent encore foncièrement d'un type de langue qui ignore la catégorie du genre.

On a presque toujours fait la théorie du genre grammatical comme si le pronom n'existait pas. Bien à tort, puisque le pronom doit y jouer un rôle essentiel. Bindseil seul fait vraiment exception : il traite patiemment du genre dans le pronom, même dans les langues qui ne connaissent le genre que dans le pronom. Une reprise des études de Bindseil, sur des bases modernes, révélerait bien des choses intéressantes et de première importance. On peut faire surtout deux observations : il y a certainement des langues qui ignorent la distinction de genres même dans le pronom proprement anaphorique ; mais c'est un problème délicat de savoir dans quelle mesure ces langues savent tout de même différencier un genre personnel et un genre non-personnel (le finnois offre l'anaphorique *hän* «il, elle», mais le «démonstratif» *se* «ce», tout en admettant des participations curieuses ; d'une façon analogue, mais non identique, le hongrois, qui offre *ő* «il, elle», sans distinction de masculin et de féminin, fait souvent usage de *a*, *az* (pronom «démonstratif») pour rendre le non-personnel).

Deuxième observation : dans le pronom interrogatif, une distinction entre le genre animé et le genre inanimé, ou entre le genre personnel et le genre non-personnel, est extrêmement répandue parmi les langues du monde : la distinction entre les interrogatifs «qui» et «quoi» («que») est connue même du finnois, du hongrois, du chinois, du siamois, du géorgien, etc., aussi bien qu'en arménien classique par exemple, c'est-à-dire même dans presque toutes ces langues qui ignorent, dans le pronom anaphorique, la distinction entre «il» et «elle». Il n'est pas moins curieux, d'autre part, que cette distinction dans le pronom interrogatif ait été abandonnée en lituanien, où nom. *kàs*, acc. *ką* s'emploie indifféremment au sens de «qui» et de «quoi» («que») ; il en est de même en letton. Ces faits nous semblent très instructifs à plusieurs égards. Ils mettent en lumière, d'une façon particulièrement nette, les distinctions entre l'animé et l'inanimé et entre le personnel et le non-personnel. Et, une fois observés, ils évitent au linguiste la fâcheuse erreur qui consiste à affirmer à la légère ou bien qu'une catégorie n'existe pas là où elle existe, ou bien qu'il y a des nécessités dans la langue ou un «besoin senti» par les sujets parlants d'introduire ou de maintenir telle ou telle distinction. Ceci est presque toujours un *deus ex machina*, une hypothèse qui ne se vérifie pas, qui est créée *ad hoc*, et qui reste mal fondée.

Donc, la «simplification» n'est guère à considérer comme un facteur essentiel ou indépendant, mais comme un des aspects extérieurs pris par le résultat de la tendance à la motivation.

La tendance à la motivation peut aussi amener une langue qui a aban-

donné le genre dans la déclinaison strictement nominale (mais qui l'a conservé dans le pronom) à réintroduire, après une éclipse de très longue durée, le même principe de système que celui de l'indo-européen commun. C'est le cas du singhalais. On attribue quelquefois ce fait à l'action d'un substrat non-aryen « sans pouvoir rien préciser » (Jules Bloch, *op. cit.*, p. 152); mais on entrevoit maintenant une autre explication : celle par la tendance à la motivation qui s'est frayé la voie avec un retard particulier. Une tendance peut, on le sait, rester en profondeur très longtemps pour surgir au moment où les faits, externes ou internes, lui deviennent favorables, et où elle peut se nourrir de faits nouveaux.

Car, s'il est vrai que le singhalais semble représenter à cet égard un cas extrême, et particulièrement curieux, le développement du genre grammatical en indo-européen fournit bien des exemples de l'apparition et de la réapparition de la tendance à la motivation après de longs intervalles selon la force relative de la tendance conservatrice, et selon que cette dernière s'oppose à la tendance à la motivation ou bien qu'elle la corrobore. Les cas les plus impressionnants sont offerts par les langues qui introduisent des systèmes nouveaux, telles que l'arménien oriental moderne, le hittite (et le scandinave continental), le tokharien. Pour autant que ces systèmes nouveaux se ramènent en principe au même système sublogique que celui de l'indo-européen commun (et en effet ils le font tous, puisque l'animé et l'inanimé existent en indo-européen commun, et que la distinction entre le genre commun et le neutre n'est qu'une autre simplification du système original, simplification qui consiste à opposer exclusivement le non-neutre au neutre), ces cas ne sont pas foncièrement différents de celui du singhalais.

Tout invite à croire qu'en slave également un laps de temps considérable s'intercale entre le système indo-européen primitif et les réorganisations qui s'observent dans les langues attestées. Il est difficile de savoir dans quelle mesure on peut tirer profit du vieux slave pour prouver l'inter règne que nous avons prévu. Le témoignage des textes que nous possédons fait penser plutôt à une tendance qui commence à poindre mais qui n'a pas encore trouvé ses assises, et qui est loin d'avoir abouti. Dans une certaine mesure il semble que la création de l'adjectif défini concourt à favoriser la fusion de l'accusatif et du génitif au singulier du masculin animé (Meillet, *Le slave commun*, p. 353). D'une façon générale il n'est pas rare dans les langues que la détermination (l'article défini) joue un rôle plus ou moins décisif dans l'organisation du genre grammatical (Meillet l'a déjà signalé); d'autre part, pour le slave en général,

cette action n'a guère pu s'imposer, puisque l'adjectif « long », à l'origine pourvu d'une détermination, devient le plus souvent d'assez bonne heure épithète (opposé à la forme « brève » qui devient prédicative), et que pour diverses raisons on n'entrevoit guère cette action directe et sensible sur le genre de la part de l'article postposé au substantif dans les langues et les dialectes slaves qui le possèdent.

A la seule exception, impressionnante d'ailleurs, du pronom interrogatif du genre animé ou personnel : *kŭ-to* « qui », qui remplace régulièrement l'accusatif par le génitif, tandis que le neutre, *čŭ-to* « quoi », présente la fusion entre l'accusatif et le nominatif, en distinguant nettement du génitif ces deux cas fusionnés, la tendance qui nous occupe ne semble pas avoir abouti à fixer des règles syntaxiques nettes. Ceci semble indiquer que le vieux slave représente justement les premiers commencements de la tendance. Mais on ignore quelle a pu être l'extension de ces commencements, puisque le vieux slave, tel que nous le connaissons, est loin de représenter le domaine slave entier (même en supposant qu'à l'époque où le vieux slave est attesté, tous les dialectes slaves étaient mutuellement intelligibles).

Les langues plus récentes qui approchent le plus du vieux slave attesté, et qui peuvent en être considérées comme la continuation, c'est-à-dire le bulgare et le slave macédonien, ont détruit la flexion casuelle au point de rendre les distinctions qui nous intéressent méconnaissables, du moins dans une certaine mesure. On peut toutefois constater que, si en bulgare il y a fusion totale du nominatif et de l'accusatif dans toutes les déclinaisons, cette règle ne vaut plus pour le singulier du masculin dans certaines conditions : le bulgare fait en effet, dans ce cas, une distinction entre le nominatif et le cas oblique (qui, sans préposition, peut être appelé accusatif). Dans la phase moderne la distinction entre les deux cas n'est de mise que si le nom au masculin singulier est employé au sens défini : forme à article postposé, ou munie d'une épithète « déterminante », ou bien nom propre, etc. Dans la phase plus ancienne, cette restriction ne vaut pas dans la même mesure. On voit donc bien que la « détermination » (dans le sens traditionnel, comprenant l'article défini) joue son rôle, ce qui rappelle évidemment le vieux slave. Puisque la classe des noms considérés comme « déterminés » comprend aussi les noms propres etc., on a pu dire que la distinction entre le nominatif et le cas oblique est, au singulier du masculin, l'indice d'un sous-genre *personnel* (Beaulieux & Mladenov, *Grammaire de la langue bulgare*, p. 41 sv., 117 sv.). Il faut sans doute ajouter que, bien que distinguées en principe dans les conditions indiquées, les

deux formes casuelles admettent une participation entre elles, surtout grâce à un principe économique selon lequel la langue ne permet pas les répétitions superflues à l'intérieur d'une seule et même jonction : on a, selon ces règles : *vid'áx Stojána* (obl.) «j'ai vu Stoyan», *vid'áx bráta* (obl.) *vi Stojána* (obl.) «j'ai vu votre frère Stoyan», *vid'áx vásija* (obl.) *brat* (nom.) *Stoján* (nom.) même sens.

En slave macédonien, le système est mieux équilibré qu'en bulgare, mais présente en principe la même situation. On peut conclure que ces langues continuent une tendance qui a commencé à agir en vieux slave.

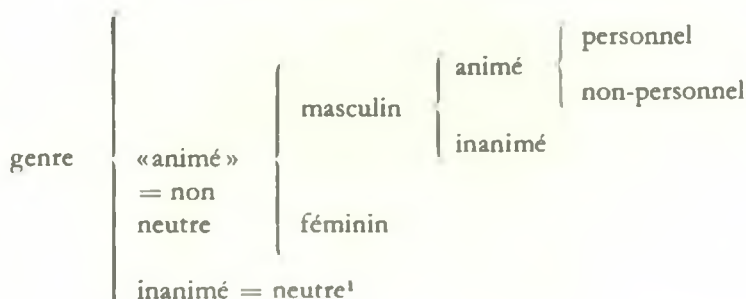
Mais ce qui fait surtout conclure qu'un intervalle s'intercale entre le slave commun et chacune des langues slaves, c'est que la route prise pour réaliser la tendance diffère d'une de ces langues à l'autre.

Étudions d'abord *quelles sont les distinctions* sémantiques que la tendance fait introduire. On sait déjà que ce sont la distinction entre l'animé et l'inanimé et la distinction entre le personnel et le non-personnel. Pour bien faire comprendre ce que signifie exactement l'introduction de ces distinctions, nous croyons utile de faire tout de suite trois observations.

D'abord, insistons encore une fois sur la participation, non pas pour répéter inutilement ce qui a déjà été expliqué, mais pour en tirer dès maintenant les conséquences nécessaires. La participation qui s'observe dans la réalisation des deux opposés peut être telle qu'il devient malaisé de décider si l'on est en présence de l'une ou de l'autre des deux distinctions : celle entre l'animé et l'inanimé et celle entre le personnel et le non-personnel. Si, pour donner un exemple un peu simpliste, la frontière qui sépare les deux opposés parcourt, dans l'usage qu'on en fait, le règne animal de façon à le diviser en deux parties, on peut ou bien considérer la partie qui est réunie aux désignations des humains (les bestiaux p.ex.) comme relevant d'une «personnification», ou bien considérer la partie qui s'en sépare (les insectes p.ex.) comme appartenant aux «choses», conçues par la communauté linguistique comme «inanimées». Dans un tel cas il y a non seulement participation, mais un véritable glissement entre les deux principes de distinctions, au point de rendre la décision ambiguë et arbitraire. Même pour l'indo-européen commun, il pourrait y avoir hésitation, et à plus forte raison, puisque nous sommes laissés à des hypothèses pour décider si nous voulons croire que ces conceptions des «Indo-européens» comportaient ou non des idées de «personnification». A l'intérieur du slave, il y a d'autre part des cas nets qui n'admettent qu'une seule des deux interprétations envisagées. Pour le russe, par exemple, on n'hésite pas à se décider pour la distinction animé-inanimé,

puisque dans cette langue les humains et les bêtes se rangent en principe ensemble d'un côté de la frontière, et s'opposent assez nettement aux «objets inanimés». Il en est de même pour le tchèque, à plus forte raison même, puisque la frontière est plus éloignée des «animés» et traverse le règne des «objets inanimés», dont un certain nombre sont considérés comme des «animés»: en présence d'une telle situation, la distinction «personnel-non-personnel» n'entre évidemment pas en ligne de compte. Mais il y a hésitation pour l'ukrainien d'une part, pour le slovaque de l'autre. Un cas particulièrement net est constitué par les langues où les deux distinctions sont reconnues à la fois, ou bien séparément, dans des conditions différentes, ou bien en se combinant dans un système d'ensemble; les deux distinctions concourent en effet comme deux distinctions séparées et distinctes en polonais, et elles se combinent dans un système d'ensemble en sorabe. Dans les cas de cette sorte, le départ entre les deux distinctions est particulièrement facile à faire.

Ensuite, il y a lieu de faire remarquer que, partout où elles se trouvent en slave, les deux distinctions entre l'animé et l'inanimé et entre le personnel et le non-personnel, se surajoutent aux distinctions reconnues par le système hérité de l'indo-européen commun qui en effet subsiste partout dans le monde slave. Il n'y a pas de langue slave qui ne continue avec fidélité l'ancien système comportant le masculin, le féminin et le neutre, et qui ne continue à reposer sur l'ancienne distinction fondamentale et primaire entre le genre animé et le genre inanimé. Le slave nous présente par conséquent un fait extrêmement curieux: ou bien à l'intérieur du masculin, ou bien à l'intérieur du pluriel, selon les circonstances qui se présentent dans chaque langue, on réintroduit encore une fois une distinction entre l'animé et l'inanimé, ou bien on introduit la distinction assez analogue entre le personnel et le non-personnel, ou bien on parvient à marquer ces deux distinctions à la fois, séparées ou combinées. C'est, si l'on veut, une innovation typiquement réactionnaire: on revient pour ainsi dire sur ses pas pour reprendre et recréer une distinction qui se trouve déjà sur un autre point du même système. C'est ainsi qu'en slave, et là seulement, les deux tendances concourent: la tendance conservatrice et la tendance à la motivation et réunissent leurs efforts pour arriver à «*rationaliser le système*». La culmination de cet effort s'observe en sorabe; pour faire voir d'un coup d'œil toute la courbe du développement et tout ce qu'il comporte d'essentiel par rapport au système initial, on peut, en se fondant sur le système établi par Meillet pour l'indo-européen commun, dresser le tableau suivant du système sorabe:



Enfin, on pourrait se demander si une telle exubérance est vraiment attribuable à ce que nous avons appelé une *tendance à la motivation*. Serait-ce vraiment motiver l'ancien système que de l'agrémenter de combles et de mansardes qui ne font que le compliquer et qui n'en constituent qu'une réplique en raccourci ? Mais nous croyons avoir déjà prévu une telle question. Peu importe qu'il y ait complication ou simplification numérique : c'est la rationalisation qui est seule en cause. Il y a complication numérique parce que la tendance conservatrice s'oppose à la révolution plus radicale qui consisterait à supprimer les anciennes distinctions ; donc, la tendance conservatrice renforce la tendance à la motivation d'une façon active, en dirigeant ses mouvements. L'ancien système subsiste en principe, et contraint la tendance à la motivation à suivre des routes bien déterminées. D'autre part la motivation s'est imposée parce que la mentalité a changé depuis l'indo-européen commun, de façon à rendre l'ancienne distinction entre l'animé et l'inanimé obscure ou même incompréhensible ; une fois abandonnées, les anciennes conceptions conscientes, les participations qu'elles comportaient ont fini par présenter un fatras inextricable ; l'arbitraire l'a emporté sur la motivation possible. L'ancienne distinction héritée entre l'« animé » et l'« inanimé » se présente en effet, à l'esprit affranchi des conceptions de jadis, comme une distinction sémantiquement opaque entre le « non-neutre » et le « neutre » (Roman Jakobson, *Charisteria Mathesio*, p. 79). C'est pourquoi la nouvelle distinction qui s'introduit au masculin ou au pluriel entre l'animé et l'inanimé n'est plus, pour les sujets parlants, la « même » que celle entre le masculin-féminin d'un côté, le neutre de l'autre, et le nouveau système ne comporte rien d'illogique. Il n'en reste pas moins que la nouvelle distinction répète en principe celle de jadis.

¹ Terminologie de Roman Jakobson (voir plus haut, p. 224, note).

Ces observations faites, indiquons brièvement comment les distinctions se répartissent sur les diverses régions du slave.

Les nouvelles distinctions entre l'animé et l'inanimé sont introduites dans toutes les langues slaves, à l'exception du bulgare et du macédonien, où c'est plutôt distinction entre personnel et non-personnel qu'il faut dire. Le détail de la répartition des deux « sous-genres » diffère d'une langue à l'autre ; c'est le principe seul qui est identique. A la distinction entre l'animé et l'inanimé vient s'ajouter celle entre le personnel et le non-personnel en ukrainien, en biélorusse, en polonais (y compris le kachoube), en slovaque. La façon dont cette distinction surajoutée s'effectue grammaticalement diffère largement d'une de ces langues à l'autre ; mais le principe demeure, et permet de définir une association de langues toute particulière, et qui ne coïncide pas avec les familles établies à partir de critères génétiques : à l'intérieur du slave oriental, l'ukrainien et le biélorusse se séparent du russe ; à l'intérieur du slave occidental, le slovaque se sépare de son parent le plus proche, le tchèque, pour s'allier en principe avec les langues lékhites, parmi lesquelles le polonais est d'ailleurs réuni avec le slovaque par d'autres isoglosses (pour le genre personnel en slovaque, une contribution récente est fournie par M. N. A. Kondrašov, *Kategorija ličnosti imen sušestvitel'nyx v slovackom jazyke* dans *Slav'anskaja filologija*, II, Moscou 1954, p. 38-67). Mais les langues en question : l'ukrainien, le biélorusse, le polonais, le kachoube, le slovaque, sont des langues voisines qui occupent une aire géographique continue. — Il convient d'ajouter, évidemment, que le sorabe aussi connaît les deux distinctions, comme on l'a vu : celle entre l'animé et l'inanimé et celle entre le personnel et le non-personnel, ce qui veut dire qu'en principe toutes les langues lékhites prennent part à la double distinction, mais que d'autre part le sorabe se sépare radicalement de son parent le plus proche qui est le tchèque. Mais le principe reconnu par le système sorabe diffère de celui des autres langues par le fait que les distinctions sont combinées en sorabe tandis que dans les autres langues elles agissent séparément.

De cet aperçu des distinctions introduites en slave, passons maintenant à l'examen des *moyens* par lesquels elles se réalisent pour finir ensuite par traiter des *conditions* dans lesquelles ces moyens sont utilisés. Ces deux questions vont ensemble, mais nous préférons traiter d'abord des moyens en faisant, dans la mesure du possible, abstraction des conditions.

Les *moyens* utilisés sont de deux sortes : ils consistent, d'une part, en un choix de *désinences* de cas et de nombre, réservés au genre animé et au genre inanimé respectivement (ou au genre personnel et au genre non-

personnel respectivement) ; ils consistent, d'autre part, en des *syncrétismes* dans le système des cas. Les deux moyens se combinent volontiers dans une même langue ; il n'y a pas une langue slave qui n'utilise les syncrétismes casuels, tandis que le choix de désinences spécifiques est, dans certaines langues slaves mais non dans toutes, un moyen qui s'y surajoute (donc, en utilisant la terminologie que nous avons proposée, un moyen qui « spécifie » celui des syncrétismes casuels ; *Prolegomena to a Theory of Language*, p. 19, 22, 25).

Le domaine exact des *désinences* de cas et de nombre réservées à certains genres grammaticaux est assez souvent malaisé à tracer, parce qu'on est en présence de tendances plus générales, mais qui restent quelquefois vagues, à motiver et à différencier les diverses classes de déclinaison au moyen de désinences spécifiques, tendances qui dépassent quelquefois la distinction de genres. Il est peut-être douteux que la classe de noms qui, en ukrainien, prennent, pour le locatif singulier de la déclinaison masculine, la désinence *-ovi* (*-evi*, *-ëvi*) au lieu de *-u* (*-'u*) et *-i* (*-i*), puisse être considérée comme représentant nettement le genre animé. En sorabe, dans la déclinaison correspondante, la désinence du loc. sing. *-u* (par opposition aux désinences *-y* et *-(j)e*) offre le même problème. Dans les deux cas on peut, en supposant des participations particulières qui rendent la catégorie plus vaste, et en admettant que la catégorie s'entrecroise avec une autre qui se définit par le thème, donc par des critères d'expression, admettre en principe que ce choix de désinence représente la tendance à différencier les deux genres. En biélorusse, où les choses sont fort compliquées, il y a des conditions très particulières sous lesquelles une désinence spécifique du loc. sing. de la déclinaison masculine se dégage pour le genre animé : nous voulons dire les thèmes en *-r*, *-ĭ*, *-ĭ*, *-c*, *-t* : ici, les animés ont *-u* (*купѣс* « marchand », loc. *купцѹ*), les inanimés ont *-y* (*ножѹ* « couteau », loc. *нажѹ*). Le slovaque aussi présente à la fois des cas assez nets et des cas plus douteux à cet égard ; ici encore les faits varient selon les dialectes (les matériaux ont été réunis par M. Kondrašov, *op. cit.*). Pour le génitif sing. de la déclinaison masculine le biélorusse présente la désinence *-a* (*-a*) (par opposition à *-u* (*-u*)) qui peut être considérée comme réservée au genre animé bien que la catégorie comprenne aussi les désignations d'objets visibles et les noms des mois ; la même désinence est en ukrainien répandue sur une catégorie considérablement plus vaste. (On sait qu'en russe la répartition de ces deux désinences pour le « génitif » sing. exprime en réalité une différence *casuelle* : Roman Jakobson, *T.C.L.P.* 6, p. 277 sv. ; il s'agit donc en russe d'une différenciation

entièrement autre, et qui n'intéresse pas la distinction des «sous-genres»).

Le polonais et le tchèque sont les langues slaves où la différenciation des «sous-genres» par désinences est la plus nette. En polonais le genre animé est au génitif sing. de la déclinaison masculine caractérisé par la désinence *-a*, le genre inanimé par la désinence *-u* ; il y a ici une ligne de démarcation beaucoup plus nette qu'en ukrainien et en biélorusse. Dans la même déclinaison le genre personnel est au nom. plur. caractérisé, dans une certaine mesure, par la désinence *-owie*, qui comporte (on l'a vu plus haut) en même temps une teinte de déférence ou d'estime ; c'est toutefois un exemple net d'une désinence de cas et nombre qui est réservée à un genre, surtout par le fait que le genre personnel est caractérisé en même temps par un syncrétisme casuel (entre l'accusatif et le génitif). Le tchèque manifeste, dans la déclinaison masculine, une prédilection pour certaines désinences spécifiques du genre animé : *-ovi* au datif-locatif, sing., *-a* au gén. sing. (cp. le polonais), *-ové* et *-i* au nom. plur. (au lieu de *-u*, *-i* au dat. sg., *-ě* (*-e*), *-i* au loc. sg., *-u* au gén. sg., *-y* (*-e*) au nom. plur.). (On passe les détails sous silence ; on a vu plus haut, d'ailleurs, que le domaine sémantique recouvert par le genre «animé» est en tchèque particulièrement large).

Dans tous les cas observés on voit comment une tendance sait tirer profit des matériaux disponibles pour obtenir ou renforcer les distinctions voulues ; à la suite d'un réarrangement des diverses déclinaisons, et surtout de la fusion des anciens thèmes en **-o-* et en **-u-*, un certain nombre de désinences devenaient synonymes ; la tendance s'empare de cette proie pour les distinguer sur une base nouvelle.

On peut ajouter à ces remarques que le bulgare qui, on l'a vu, supprime d'ordinaire la flexion casuelle mais tend à établir une certaine distinction entre un genre personnel et un genre non-personnel, conserve en des conditions spéciales le datif en *-u* (*-u*) pour le masculin, *-i* pour le féminin, surtout dans des locutions figées et dans la poésie populaire ; or les conditions spéciales qui permettent l'emploi de ce datif semblent pouvoir être ramenées au genre «personnel». (Cp. pour les faits Beaulieux & Mladenov, p. 64).

L'autre moyen dont on se sert pour obtenir les distinctions voulues – et le moyen essentiel – sont les *syncrétismes* contractés par l'accusatif et le génitif d'une part, par l'accusatif et le nominatif, de l'autre.

Ces syncrétismes sont utilisés pour la distinction des genres grammaticaux nouvellement établis dans tout le domaine slave. Même le vieux

slave, on l'a vu, n'est pas exempt de ce procédé grammatical puisqu'il s'astreint manifestement à distinguer le genre personnel du genre non-personnel dans le pronom interrogatif ; dans les noms non-pronominaux, le seul fait qui entre vraiment en ligne de compte est que pour le masculin animé (ou personnel) au sens défini le génitif empiète sur le domaine de l'accusatif, ce qui doit pourtant être interprété non comme un syncrétisme mais comme une participation, destinée probablement à en préparer la voie. — Le bulgare, qui a supprimé le génitif dans toutes les déclinaisons normales, distingue pourtant, on l'a vu, le nominatif et l'accusatif au genre personnel. Pour expliquer ce fait, et pour le rendre comparable à ceux trouvés dans les autres langues slaves, il faut renverser cette règle, dont le côté essentiel est en effet, non pas la distinction du nominatif et de l'accusatif au genre personnel, mais le syncrétisme de ces deux cas au genre non-personnel. Donc, le bulgare n'échappe point à la règle générale, mais en témoigne manifestement dans la mesure où cela lui reste possible. Il en est de même du slave macédonien.

Dans toutes les autres langues slaves, les syncrétismes dont nous parlons constituent un des faits les mieux connus et les plus frappants dans cette famille linguistique. Le principe est universel en slave, mais le détail varie, ici encore, d'une langue à l'autre.

Tout d'abord une observation de principe pour faire voir exactement de quelle sorte de syncrétisme il s'agit. On peut distinguer deux sortes de syncrétismes (au sens large de ce terme) : ceux qui consistent en une *fusion* totale des deux unités contractant le syncrétisme, et ceux qui consistent en une *implication*, ou remplacement (obligatoire) de l'une des deux unités par l'autre (v. ici-même, p. 85 sv., et *Prolegomena*, p. 57 sv.).¹ Nous croyons justifiée (non seulement du point de vue évolutif, mais aussi

¹ Puisqu'il y a eu hésitation et changement de terminologie, nous donnons ici, pour éviter les malentendus et pour faciliter l'orientation, les équivalences terminologiques de nos quatre exposés : celui du présent travail (*prés.*), celui de notre article dans les *T.C.L.P.* 8, celui des *Prolegomena* (1953, en anglais), et celui des *Prolegomènes à une théorie du langage* (version française, sous presse) :

<i>prés.</i> et <i>Prolegomènes</i>	<i>T.C.L.P.</i> 8	<i>Prolegomena</i>
syncrétisme	suppression	syncretism
fusion	syncrétisme (fusion)	coalescence
implication	implication (remplacement)	implication

synchroniquement) la vue traditionnelle selon laquelle les syncrétismes casuels du slave dont il est question pour le moment¹ sont des implications : on peut montrer, en effet, que le syncrétisme entre le nominatif et l'accusatif, dominé par les genres en question, est un remplacement obligatoire de l'accusatif par le nominatif, et que le syncrétisme entre l'accusatif et le génitif, dominé par les genres opposés, est un remplacement obligatoire de l'accusatif par le génitif. Le problème n'est pas dénué d'intérêt, mais il n'est d'autre part pas très important ; on n'y insistera pas davantage ici ; nous avons avancé cette hypothèse en passant, et pour justifier les façons de parler employées dans la suite de notre exposé. Lorsqu'il y a remplacement de l'accusatif par le nominatif ou le génitif respectivement, nous disons que *l'accusatif implique respectivement le nominatif et le génitif, sous la dominance du genre en question*.

En utilisant cette terminologie, on peut donc indiquer que en russe, en tchèque, en serbo-croate et en slovène l'accusatif implique le génitif sous la dominance du genre animé, et que dans les mêmes langues l'accusatif implique le nominatif sous la dominance du genre inanimé. En ukrainien on observe les mêmes implications, mais sous la dominance du genre personnel et du genre non-personnel respectivement. Le polonais (et le kachoube) et le biélorusse connaissent les deux sortes de dominances pour les implications analogues ; c'est sans doute le cas du slovaque également. Le sorabe enfin organise le tout dans un système un, en reconnaissant les deux mêmes implications sous les deux mêmes dominances, bien que d'une façon un peu plus compliquée parce que le nombre vient s'ajouter au genre comme force dominante : en effet, l'accusatif implique le génitif 1° au masculin personnel (sans égard au nombre) et 2° au singulier et duel du masculin non-personnel, tandis que l'accusatif implique le nominatif 1° au pluriel du masculin non-personnel et 2° au masculin inanimé (sans égard au nombre). (Par contre l'adjectif, en bas-sorabe, présente une fusion totale du nominatif et de l'accusatif sans égard au genre).

Examinons enfin *dans quelles conditions* les distinctions voulues sont effectuées, ou, en d'autres termes, quels facteurs *dominent* le choix des désinences et les implications servant au but indiqué. Ce ne sera qu'après avoir étudié cette question que l'on pourra aborder utilement la question de savoir pourquoi les implications casuelles prennent la route que nous venons de constater.

¹ Il y a d'autre part *fusion* dans les cas où, en russe par exemple, le nominatif et l'accusatif contractent un syncrétisme dominé par : 1° le pluriel des noms en -a ; 2° le pluriel des adjectifs (*nórye, nóryja*) ; 3° le neutre (*délo, dela*).

On sait déjà que les nouveaux genres animé et inanimé, personnel et non-personnel sont des facteurs dominants. Mais ils n'agissent qu'avec le concours constant d'autres facteurs qui relèvent du nombre d'une part, du genre masculin de l'autre, entremêlé avec une action de la classe de déclinaison.

Ce que l'on appelle traditionnellement les diverses déclinaisons et les diverses conjugaisons d'une langue, ou les classes de flexion, sont deux choses distinctes entre lesquelles il importe de faire le départ : 1° les classes dont chacune est définie par des *synchrétismes* à elle, et qui se ramènent, en conséquence, à des *systèmes particuliers* (*La catégorie des cas*, I, p. 81) ; un exemple typique est fourni par les diverses « déclinaisons » du latin, qui, par les divers synchrétismes du système casuel qui s'observent en passant de l'une de ces « déclinaisons » à l'autre, sont en réalité des systèmes casuels particuliers ; 2° les classes qui ne diffèrent pas par les synchrétismes (ni par les déflectivations) mais, du côté de l'expression, uniquement par des différences de flexion propre, désinences par exemple ; en indo-européen on peut les ramener le plus souvent à des différences de thème ou de la formation du thème ; un exemple typique est fourni par les « conjugaisons » du latin.

Nous proposons d'appeler les classes de ce dernier type *classes lexicales*. Ces classes lexicales peuvent être motivées ou non, ce qui revient à dire que la différence qu'on observe entre elles dans l'expression peut être accompagnée ou non d'une différence de contenu (cp. nos *Principes de grammaire générale*, p. 208). On observe souvent une tendance à les motiver dans les cas où elles paraissent arbitraires ou sémantiquement opaques.

Dans les domaines où la tendance générale à la motivation est relativement forte, elle peut aussi bien s'emparer des systèmes particuliers.

A part quelques faits très nets, parmi lesquels il y a lieu de signaler surtout le fameux synchrétisme du nominatif et de l'accusatif sous la dominance du genre inanimé (ou du neutre), tout induit à penser que l'indo-européen commun évite les systèmes casuels particuliers, mais qu'il favorise d'autre part, dans la déclinaison, les classes lexicales, représentant surtout les divers thèmes nominaux. Ces classes se présentent la plupart du temps comme mal motivées.

Ceci a entraîné en slave deux ordres de conséquences, attribuables, tous deux, à la tendance à la motivation. Ces conséquences apparaissent d'ailleurs également dans d'autres domaines de l'indo-européen, de façons qui diffèrent selon les circonstances.

Le premier fait consiste en l'introduction de synchrétismes casuels qui

servent à transformer les classes lexicales en systèmes particuliers. Ici la transformation générale du système casuel, qui se manifeste partout en indo-européen, va de pair avec celle des classes lexicales. La transformation du système casuel est d'un certain point de vue une simplification ; mais l'introduction des systèmes particuliers, qui constitue l'essentiel du mouvement, sert à compliquer, et ici encore nous croyons le recours à une « tendance à la simplification » un expédient trop facile et superficiel.

Déjà en vieux slave, même à ne regarder que les déclinaisons non-nominales et régulières, le jeu des syncrétismes casuels varie d'une déclinaison à l'autre au point de rendre l'ensemble du système de déclinaisons presque aussi compliqué qu'en latin, par exemple. Ceci est remarquable surtout parce que le vieux slave n'a pas encore introduit les syncrétismes destinés plus tard à caractériser les nouveaux genres grammaticaux. C'est remarquable aussi par le fait que le vieux slave appartient au slave méridional qui n'élabore pas les syncrétismes casuels dans la même mesure que les autres branches du slave. Il est caractéristique du slave méridional qu'il tend à rendre la déclinaison plus régulière et plus uniforme ; mais ce mouvement ne s'observe qu'à une époque plus récente, et le vieux slave n'en porte l'empreinte que parce qu'il ne s'aventure pas trop loin dans les complications. Le bulgare et le slave macédonien poussent au contraire ce mouvement jusqu'à l'extrême, en supprimant la plus grande partie des anciennes flexions et en introduisant des constructions analytiques. Le slovène et, à plus forte raison, le serbo-croate, tout en gardant le système casuel du slave commun, tendent à n'admettre qu'un nombre relativement restreint de systèmes casuels particuliers. A la seule exception du russe, dont le nombre des systèmes casuels particuliers n'est pas plus élevé, l'organisation des systèmes casuels particuliers va, dans les autres langues slaves, toujours se compliquant ; c'est sans doute le tchèque qui, parmi toutes les langues slaves, a poussé la diversité des syncrétismes casuels et des systèmes casuels particuliers le plus loin.

Cette transformation des classes lexicales en systèmes particuliers peut être attribuée à un effort pour donner à ces classes une motivation grammaticale.

La deuxième conséquence tirée par le slave du grand nombre de classes mal motivées dès le début consiste à leur donner encore une autre motivation grammaticale qui est en même temps une motivation sémantique : le slave tend, on le sait, à rétablir les classes sur une base nouvelle en les motivant par le genre grammatical, et à obtenir une déclinaison mas-

culine, une déclinaison féminine et une déclinaison neutre, tandis qu'en indo-européen commun le rapport entre les genres et les classes lexicales est en principe arbitraire (cp. Meillet, *Le slave commun*, p. 327). Ce mouvement n'a pas abouti entièrement, bien qu'en serbo-croate il soit très près d'avoir atteint son but.

Cette dernière circonstance est la raison pour laquelle, dans les noms substantifs, le genre et le nombre ne suffisent pas comme facteurs dominants pour le choix de désinences spécifiques et d'implications casuelles spécifiques servant à la distinction des genres nouveaux : il faut encore tenir compte de la classe de déclinaison.

Ainsi, en russe, les implications casuelles servant à distinguer le genre animé et le genre inanimé sont dominées par le pluriel, d'une part (sans égard au genre : masculin, féminin ou neutre), et par le masculin, de l'autre, sans égard au nombre (singulier ou pluriel), mais non sans égard à la classe de déclinaison : la dominance du masculin n'agit que dans la déclinaison « masculine » (thèmes à consonne et du genre masculin) et non par exemple lorsqu'il s'agit d'un thème en *-a*, même s'il est du genre masculin : *slugá* « domestique » (masc.) se fléchit exactement comme *žená* « femme », en distinguant au singulier le nominatif, l'accusatif et le génitif, et en distinguant au pluriel le nominatif-accusatif (deux cas qui se syncretisent sous la dominance du pluriel féminin, et partout dans les thèmes en *-a*, sans que le genre inanimé soit en cause) et le génitif. Mais la tendance à la motivation et à la régularisation se manifeste sur ce point dans plusieurs langues slaves. Si le serbo-croate fléchit également les noms du type *slugá* comme les féminins du type *žená*, le slovène admet les deux possibilités : désinences « féminines » (avec distinction entre les cas en question) et désinences « masculines » (avec les syncretismes indiquant l'animé et l'inanimé). En polonais, en tchèque et en sorabe ces mots en *-a* du genre masculin fléchissent le pluriel d'après la déclinaison « masculine » (acc.-gén. pol. *slugów*, tch. *sluhů*), mais le singulier (et en sorabe le duel) d'après la déclinaison « féminine » (sans les syncretismes pour les genres nouveaux) (ajoutons, pour ne pas être trop sommaire, que le tchèque introduit au datif-locatif sing. la désinence de la déclinaison « masculine » : *sluhovi*).

Le slovaque seul permet à cette tendance d'aboutir entièrement, et fléchit les masculins en *-a* d'après la déclinaison masculine, au singulier aussi bien qu'au pluriel, et avec les syncretismes acquis pour le genre personnel : sg. nom. *sluha*, acc.-gén. *sluhu*, instr. *sluhom*, dat.-loc. *sluhovi*, pl. nom. *sluhovia*, acc.-gén. *sluhov*, instr. *sluhami*, dat. *sluhom*, loc. *sluhoch*.

Considéré comme une classe lexicale à désinences spécifiques, ce paradigme représente un mélange de deux classes de déclinaisons ; mais en tant que système casuel particulier (du genre animé) il est manifestement à tous les égards « masculin ». C'est donc le slovaque, et le slovaque seul, qui couronne ce développement.

A ces exceptions près, le principe demeure selon lequel le masculin ne domine les syncrétismes casuels particuliers aux genres nouveaux que dans la déclinaison « masculine », de sorte que les masculins en *-a*, par exemple, restent en dehors.

Tout cela vaut aussi longtemps qu'on ne considère que le nom substantif isolé. Notre exposé ne serait pas complet, même dans l'essentiel, sans ces indications.

Mais puisque le genre grammatical se définit avant tout par la rection, et que cela vaut pour les nouveaux genres au même titre que pour ceux que le slave a hérités de l'indo-européen commun, on obtient une situation à la fois plus réelle et plus simple dès que l'on considère non pas le substantif isolé mais la jonction composée d'un terme primaire et d'un adjectif-épithète qui lui appartient. Dans ce cas, on sait que le procédé normal du slave est celui qui est reflété par le russe, par exemple : puisque le mot *slugá* est du masculin, l'adjectif-épithète se met au masculin de même qu'il est représenté par un pronom anaphorique au masculin ; en fin de compte ce sont ces faits seuls qui indiquent que le substantif est un masculin), et l'adjectif-épithète admet les implications indiquant les nouveaux genres, en l'espèce, le genre animé : *vérnýi slugá* « domestique fidèle », acc. *vérnogo slugá*, gén. *vérnogo slugi* ; de même pour les renvois anaphoriques : dans *kogó-to slyšno* « on entend quelqu'un » le génitif *kogó* indique qu'il s'agit d'un objet appartenant à la catégorie des animés. (Ajoutons que le serbo-croate admet aussi l'adjectif au féminin avec *slugá*, etc. Le slovène d'autre part introduit le génitif d'objet lorsque l'adjectif fait fonction de terme primaire).

Donc, le substantif « isolé » (c'est-à-dire sans rection de concordance, qui, d'ailleurs, peut à son tour être ou bien explicite ou bien encatalysable) mis à part, on peut faire abstraction de la classe de déclinaison et considérer, dans chaque langue, et selon les circonstances qui se présentent, le genre et le nombre comme les seuls facteurs qui dominent les syncrétismes qui nous intéressent.

En russe, la distinction entre l'animé et l'inanimé, au moyen des syncrétismes casuels, s'effectue sous la dominance du masculin, d'une part (sans égard au nombre), et du pluriel, de l'autre (sans égard aux genres :

masculin, féminin, neutre). Donc, ici le masculin et le pluriel concourent à dominer la distinction sans cependant se combiner. Il en est de même pour la distinction du personnel et du non-personnel en ukrainien. En sorabe, selon les règles indiquées plus haut, le masculin et les nombres (singulier, duel et pluriel) agissent ensemble, et se combinent pour la distinction du personnel et du non-personnel ; pour caractériser l'inanimé le masculin est seul en cause, puisqu'ici l'accusatif implique le nominatif dans tous les nombres. Parmi les genres hérités c'est presque toujours le masculin seul qui domine. Le féminin peut s'ajouter pour le choix de distinctions particulières, comme c'est le cas du datif en -i en bulgare (v. plus haut) ; en réalité, c'est ici le genre non-personnel qui, sans égard aux genres (masculin, féminin, neutre), domine le syncrétisme selon lequel le datif implique l'accusatif. Le pluriel effectue cette même dominance sans égard aux genres, anciens ou nouveaux. C'est là une déviation de la règle normale observée par le slave.

Le tchèque occupe une place un peu à part et assez curieuse. Dans cette langue le masculin se combine avec les nombres pour effectuer les implications casuelles voulues, ce qui en principe n'a rien d'inattendu. Mais tandis que – selon le procédé slave qui peut être considéré comme normal – l'accusatif implique le génitif sous la dominance du masculin singulier animé ((*já*) *znám toho chudého muže* «je connais ce pauvre homme»), le masculin pluriel *inanimé* domine un syncrétisme selon lequel le nominatif implique l'accusatif : le masculin pluriel animé distingue nominatif en -i (adjectif : -i) et accusatif -y (adj. : -ě), tandis que sous la dominance du genre inanimé l'accusatif (-y, -ě) représente le nominatif-accusatif. On voit que l'implication peut, en des conditions particulières, prendre la route inverse.

Tandis qu'en tchèque les deux sortes de syncrétismes se répartissent sur les deux nombres (l'accusatif implique le génitif sous la dominance du masculin animé au singulier seulement ; l'accusatif implique le nominatif sous la dominance du masculin animé au singulier seulement ; le nominatif implique l'accusatif sous la dominance du masculin inanimé au pluriel seulement), le slovaque se comporte autrement : dans cette langue, le personnel (ou l'animé) est caractérisé par le fait que l'accusatif implique le génitif au masculin sans égard au nombre (donc : (*já*) *znám tých chudobných mužov* «je connais ces pauvres hommes», cp. tchèque : (*já*) *znám ty chudé muže*).

Le biélorusse distingue le personnel et le non-personnel par les syncrétismes ordinaires, mais au pluriel seul, sans égard aux trois genres ; il

distingue l'animé et l'inanimé, par les syncrétismes ordinaires, au masculin singulier seulement.

Le polonais distingue l'animé et l'inanimé au masculin singulier seulement, et le personnel et le non-personnel au masculin pluriel seulement.

Le serbo-croate et le slovène distinguent l'animé et l'inanimé au masculin singulier seulement.

Pour finir, rappelons que le bulgare et le slave macédonien syncrétisent le nominatif et l'oblique partout sauf au masculin singulier personnel (et »défini«).

Ces indications suffisent pour faire voir dans quelle mesure les langues slaves diffèrent entre elles, tout en possédant en principe la même tendance. Il s'agit donc d'une tendance une, mais d'évolutions séparées.

Il semble tout naturel que les genres nouveaux se combinent avec les genres anciens pour dominer les syncrétismes voulus. Il ne faut pas de longues réflexions pour admettre que la combinaison du genre et du nombre n'est pas moins naturelle : en effet, le genre et le nombre, là où ils existent, vont constamment de pair dans les langues, et il y a des indices très forts pour présumer que le genre et le nombre ne font en dernière analyse qu'une seule catégorie morphématique. Ils ont presque toujours les mêmes rections, et il ne semble pas trop téméraire de leur attribuer une zone sémantique commune (cf. ici-même, p. 157). Ce fait une fois reconnu, et en faisant table rase des préjugés hérités de la grammaire traditionnelle, il semble tout indiqué de constater, par exemple, que l'allemand moderne possède, dans cette catégorie d'ensemble, quatre morphèmes simplement : le masculin, le féminin, le neutre et le pluriel (auxquels pour être complet, il faut ajouter le collectif : *die Lande, die Worte*). Le fait qui, dans la grammaire sémitique, est connu sous le nom de »polarité«, et qui consiste par exemple en ceci qu'un substantif qui, au singulier, est masculin devient féminin au pluriel, et inversement, sert incontestablement à corroborer notre hypothèse, et les faits slaves signalés ici viennent évidemment à l'appui.

On ne s'étonne pas non plus de voir que la catégorie des cas entre dans le jeu. En utilisant les syncrétismes casuels qui sont rendus possibles par les dispositions du système reconnu par le schéma même de la langue, on satisfait à la fois à la tendance à la réorganisation du système casuel et à la tendance que nous avons observée pour les genres. On ne pourrait guère imaginer un procédé plus économique.

Reste enfin la question de savoir pourquoi, à l'intérieur de chacune des catégories : les genres et nombres d'une part, les cas de l'autre, la langue préfère certaines formes comme dominantes ou comme syncré-

tisées. Nous ne pouvons cependant que préparer ce problème par quelques observations générales ; le problème ne pourra être résolu que par un examen approfondi de la structure et de la configuration des catégories en question dans chacune des langues envisagées, ce qui dépasse forcément les cadres du présent exposé.

A ne regarder les faits que du point de vue de la grammaire traditionnelle on peut constater que dans les catégories de l'animé et de l'inanimé, du personnel et du non-personnel, du pluriel et du singulier, les deux termes opposés ont une faculté égale de dominer (dans la catégorie du nombre, on peut, pour le sorabe, ajouter le duel) ; et que, d'autre part, parmi les trois genres anciens, c'est le masculin qui domine surtout. Ce n'est en fin de compte que ce dernier fait qui demande à être expliqué.

On a essayé plusieurs explications. On a rappelé (Meillet, *Le slave commun*, p. 352) que le syncrétisme qui s'était établi autrefois entre le nominatif et l'accusatif au masculin et au neutre a été particulièrement gênant pour la distinction du sujet et du complément, qui prend une importance particulière pour les désignations des êtres animés. Nous avons déjà dit que le « besoin senti » par les sujets parlants est un facteur que l'on ne saurait invoquer qu'avec précaution ; les sujets parlants savent toujours se tirer d'affaire, sans introduire des changements dans le système même ; M. Roman Jakobson a mis en lumière qu'en russe, l'ordre des mots est libre, mais cesse de l'être dès le moment où il s'impose de distinguer le sujet du complément (*T.C.L.P.*, 6, p. 245, avec note).

On a eu recours d'ailleurs à des « explications » plus fantaisistes, comme par exemple à l'hypothèse selon laquelle la dominance du masculin pour distinguer l'animé et l'inanimé serait attribuable aux conditions particulières offertes par une société à patriarcat (dernièrement W. K. Matthews, *The Structure and Development of Russian*, 1953, p. 47).

Nous croyons que l'explication sera à chercher autre part. Le choix du masculin pour remplir cette tâche n'est guère attribuable à la *tendance* mais plutôt à certaines *dispositions* inhérentes au système même des genres grammaticaux, dispositions qui relèvent de la configuration intrinsèque de ce système (cf., pour le principe, *La catégorie des cas*, I, p. 109). Or pour pouvoir reconnaître la configuration intrinsèque de la catégorie du genre dans chacune des langues il faut, nous l'avons dit, l'étudier en rapport avec le nombre, et il faut fonder la description sur une théorie d'ensemble des configurations possibles des systèmes linguistiques, ce qui constitue un travail qui a été entamé, il est vrai, par la linguistique moderne, mais qui n'a pas encore été accompli.

ABRÉVIATIONS DANS LA BIBLIOGRAPHIE

- AL* = *Acta Linguistica* (Copenhague).
BCLC = *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague*.
IJAL = *International Journal of American Linguistics*.
KDVS = Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab (Académie
Royale des Sciences et des Lettres de Danemark).
KDVS, Oversigt = *Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Oversigt
over Selskabets Virksomhed* [Annuaire de l'Académie
Royale des Sciences et des Lettres de Danemark].
TCLC = *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*.
TCLP = *Travaux du Cercle linguistique de Prague*.

L'ordre chronologique suivi dans la bibliographie est celui de la date vraie des publications. La date nominale est donnée après le titre d'une publication dans tous les cas où elle diffère de la date vraie.

BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS DE LOUIS HJELMSLEV

1922

1. Indtryk fra Litauen. I: Ydre linjer. II: Indre liv. [Impressions de la Lituanie. I: Lignes extérieures. II: Vie intérieure.]
Gads danske Magazin, p. 409-416, 456-464.

1923

2. Otto Jespersens værk om sproget. [L'œuvre d'Otto Jespersen sur le langage.]
Tilskueren, p. 48-58.

1929

3. PRINCIPES DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE.
KDVS Hist.-filol. Medd. XVI, 1. 1928. 363 p. in-8°.
Un résumé, en allemand, de cet ouvrage, rédigé par l'auteur, a été publié dans les *Acta philologica Scandinavica* IV, 1929, p. 291-292.
cf. n° 21, 167.

1932

4. ETUDES BALTIQUES. [Thèse pour le doctorat.] (Copenhague). xij-272 p. in-8°.
5. Rasmus Rask, Udvalgte Afhandlinger I. Udg. ... ved Louis Hjelmslev med Indledning af Holger Pedersen. [Rasmus Rask, Œuvres choisies I. Publ. ... par Louis Hjelmslev avec une introduction de Holger Pedersen.] (Copenhague). lvj-329 p. in-8°.
cf. n° 6, 8, 14.
6. Rasmus Rask, Ausgewählte Abhandlungen I. Herausgegeben ... von Louis Hjelmslev mit einer Einleitung von Holger Pedersen. (Copenhague). lxiv-329 p. in-8°.
cf. n° 5, 9, 29.
7. [Autobiographie en danois.]
Festskrift udg. af Københavns Universitet (novembre), p. 149-150.

1933

8. Rasmus Rask, Udvalgte Afhandlinger II. Udg. ... ved Louis Hjelmslev med Indledning af Holger Pedersen. [Rasmus Rask, Œuvres choisies II. Publ. ... par Louis Hjelmslev avec une introduction de Holger Pedersen.] (Copenhague 1932-33.) iv-379 p. in-8°.
cf. n° 5, 9, 14.
9. Rasmus Rask, Ausgewählte Abhandlungen II. Herausgegeben ... von Louis Hjelmslev mit einer Einleitung von Holger Pedersen. (Copenhague 1932-33.) iv-379 p. in-8°.
cf. n° 6, 8, 29.
10. Rasmus Rask og Sverige 1812-1818 belyst ved hans breve til A. A. Afzelius. [Relations de Rasmus Rask avec la Suède, illustrées par ses lettres à A.-A. Afzelius.]
Nordisk tidsskrift IX, 6, p. 445-456.

1934

11. Grundlaget for dansk grammatik. I anledning af to nyere arbejder. [Fondements de la grammaire danoise. A propos de deux ouvrages récents.]
Selskab for nordisk Filologi, Aarsberetning for 1933, p. 2-3.

1935

12. [Compte-rendu en allemand de: Otto Jespersen: *Tanker og studier*. 1932.]
Indogermanische Forschungen 53, p. 135-136.
13. LA CATÉGORIE DES CAS. Etude de grammaire générale. I.
Acta Jutlandica VII, 1. xij-184 p. in-8°.
cf. n° 26.
14. Rasmus Rask, Udvalgte Afhandlinger III. Udg. ... ved Louis Hjelmslev med indledning af Holger Pedersen. [Rasmus Rask, Œuvres choisies III. Publ. ... par Louis Hjelmslev avec une introduction de Holger Pedersen.] (Copenhague 1932-35.) xviii-403 p. in-8°.
cf. n° 5, 8, 29.
15. [Interventions en danois.]
BCLC 1, p. 2, 3, 6, 7, 8, 9-10, 15-16.

1936

16. Den sprogvidenskabelige tydning af Setre-kammens *mauna*. [L'interprétation linguistique du *mauna* du peigne de Setre.] [Avec un résumé en français.]
Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie 1935, p. 275-280.
17. Synspunkter for dansk fonetik. [Points de vue sur la phonétique danoise.]
Selskab for nordisk Filologi, Aarsheretning for 1935, p. 6-8.
18. Essai d'une théorie des morphèmes.
IV^e Congrès International de Linguistes, Résumés des communications, p. 39-42. (Copenhague.)
cf. n° 35.
19. Sprog og tanke. [Le langage et la pensée.]
Sprog og Kultur V, 1, p. 24-33.
20. Etudes de linguistique structurale organisées au sein du Cercle linguistique de Copenhague (en collab. avec H. J. Uldall).
BCLC 2, p. 13-15.
21. Kinōhanjuron no kiso-zuke. [Fondation de la théorie des catégories fonctionnelles.]
= Hideo Kobayashi: *Gengokenkyūmondaihen* [Livres de problèmes d'études linguistiques], p. 193-235. [s. l.]
Traduction japonaise par Hideo Kobayashi de n° 3, chapitre V.

1937

22. On the Principles of Phonematics.
Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences, 1935, p. 49-54. (Cambridge).
23. Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen.
Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen, Acta Jutlandica IX, 1, p. 34-44.
24. La nature du pronom.
Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Jacq. van Ginneken, p. 51-58.
= ici-même, p. 192-198.
25. Accent, intonation, quantité.
Studi baltici 6, p. 1-57.

26. LA CATÉGORIE DES CAS. Etude de grammaire générale. II.
Acta Jutlandica IX, 2. viij-78 p. in-8°.
 cf. n° 13.
27. Indledning til sprogvidenskab. Forelæsning ved tiltrædelsen af professoratet i sammenlignende sprogvidenskab ved Københavns universitet den 14. september 1937. [Introduction à la linguistique. Leçon d'ouverture donnée le 14 septembre 1937 à l'occasion de la succession dans la chaire de linguistique comparée à l'université de Copenhague.] (Copenhague). 30 p. in-12°.
 Traduction anglaise ici-même, p. 9-20.
28. La syllabation en slave.
Beličev zbornik, p. 315-324. (Beograd.)
29. Rasmus Rask, Ausgewählte Abhandlungen III. Herausgegeben von Louis Hjelmslev mit einer Einleitung von Holger Pedersen. (Copenhague 1932-37.) xvij-426 p. in-8°.
 cf. n° 6, 9, 14.

1938

30. Rasmus Rask, jeho život a dílo. (Přednáška proslovená v Ústavu skandinávském a nizozemském v Praze 22. října 1937). [Rasmus Rask, sa vie et son œuvre. (Conférence faite à l'Institut scandinave et néerlandais de Prague le 22 octobre 1937).]
Slovo a slovesnost 4, p. 65-72.
31. Jazyková forma a substance. (Přednáška proslovená v Pražském Linguistickém Kroužku 25. října 1937). [Forme et substance de la langue. (Conférence faite au Cercle Linguistique de Prague le 25 octobre 1937).]
ibid., p. 128.
32. Neue Wege der Experimentalphonetik.
Nordisk tidsskrift for tale og stemme 2, p. 153-194.
33. Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft. (Vortrag gehalten in der Deutschen Gesellschaft für Phonetik, Berlin, den 21. April 1938).
Archiv f. vgl. Phonetik 2, p. 129-134, 211-222.
34. [Intervention en français.]
Actes du IV^e Congrès international de linguistes 1936, p. 139. (Copenhague.)

35. Essai d'une théorie des morphèmes.
ibid., p. 140-151. Avec discussion p. 164-165.
 cf. n° 18.
 = ici-même, p. 152-164.
36. Etudes sur la notion de parenté linguistique. Première étude: Relations de parenté des langues créoles.
Revue des études indo-européennes 2, p. 271-286.
37. La structure des oppositions dans la langue.
Onzième Congrès international de psychologie, Paris, 25-31 juillet 1937, Rapports et comptes rendus, p. 241-242. (Paris.)

1939

38. [Intervention en allemand.]
Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences, Ghent 1938, p. 66. (Gand.)
39. The Syllable as a Structural Unit.
ibid., p. 266-272.
40. N. S. Trubetzkoy. [En allemand.]
Archiv f. vgl. Phonetik 3, p. 55-60. [Nécrologie.]
41. Ny experimentalfonetik. [Phonétique expérimentale nouvelle.]
Nordisk tidsskrift for tale og stemme 3, p. 76-94.
42. Forme et substance linguistiques.
BCLC 4, 3-4.
43. [Analyse en français de: C. C. Uhlenbeck: *Oer-Indogermaansch en Oer-Indogermanen*, 1935].
ibid., p. 7-9.
44. [Interventions. En français et en allemand.]
ibid., p. 2-3, 6, 11, 15-16.
45. Caractères grammaticaux des langues créoles.
Congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Compte rendu de la Deuxième session Copenhague 1938, p. 373. (Copenhague.)
46. [Intervention en anglais.]
ibid., p. 374.

47. La structure morphologique (types de système).
V^m Congrès international des linguistes, Rapports, p. 66-93. (Bruges.)
 = ici-même, p. 113-138.
48. Le « caractère linéaire » du signifiant.
V^m Congrès international des linguistes, Résumés des communications, p. 25-26. (Bruges.)
49. [Editorial (en français), avec Viggo Bröndal.]
AL I, p. 1-2.
50. La notion de rection.
ibid., p. 10-23.
 = ici-même, p. 139-151.
51. Edward Sapir. [En anglais.]
ibid., p. 76-77. [Nécrologie.]
52. [Notice en français sur: S. C. Boyanus et N. B. Jopson: *Spoken Russian, A Practical Course*, 1939.]
ibid., p. 142.
53. [Notice en français sur: Witold Doroszewski: *Pokrewieństwo językowe w świetle faktów dialektycznych*. [La parenté des langues vue à travers les faits dialectaux.] Extrait des *Sprawozdanie komisji językowej Towarzystwa naukowego Warszawskiego XXXI*, II, 1, 1938.]
ibid., p. 142.
54. [Notice en français sur: André Martinet: *La phonologie. Le français moderne VI* (1938), p. 131-146, M. Grammont: *La néophonologie. ibid.*, p. 205-211, André Martinet: *La phonologie synchronique et diachronique. Revue des cours et conférences XL* (1939), p. 323-340.]
ibid., p. 143.
55. [Notice en français sur: *Questionnaire Phonologique pour servir à l'Etude des Parlers de France*. [Paris 1939].]
ibid., p. 144.
56. [Notice en français sur: C. Racoviță: *L'article en russe. Bulletin linguistique publié par A. Rosetti VI* (1938), p. 90-138.]
ibid., p. 144.
57. Note sur les oppositions supprimables.
TCLP 8, p. 51-57.
 = ici-même, p. 82-88.

58. Kurt Wulff. 4. september 1881 – 4. maj 1939. [En danois.]
Festskrift udg. af Københavns Universitet (novembre), p. 115–121.
 [Nécrologie.]

1940

59. [Notice en français sur: P. Chantraine: *Remarques sur les rapports entre les modes et les aspects en grec*. *B.S.L.* XL, 1 (1939), p. 69–79.]
AL I, 1939, p. 206.
60. [Notice en français sur: *Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris V*, année 1937. (*Revue des cours et conférences* 1937–38.)
ibid., p. 206.
61. [Notice en français sur: H. L. Koppelman: *Sprachmischung und Urverwandtschaft*. *Album Philologicum voor Prof. Dr. Th. Baader*, [1939], p. 15–26.]
ibid., p. 207.
62. [Notice en français sur: A. Mirambel: *Remarques de syntaxe néogrecque: L'emploi de l'article défini*. *B.S.L.* XL, 1 (1939), p. 62–68.]
ibid., p. 207.
63. [Notice en français sur: Rolf Pipping: *Språk och stil*. [Langue et style.] Extrait de *Finsk Tidskrift* 1938, nos. 10 et 11 (Helsingfors).]
ibid., p. 207–208.
64. [Notice en français sur: A. Sommerfelt: *Les formes de la pensée et l'évolution des catégories de la grammaire*. *Journal de psychologie* 1938, p. 170–184.]
ibid., p. 208.
65. [Notice en français sur: J. Vendryes: *La position linguistique du celtique*. *The Sir John Rlys Memorial Lecture, British Academy*, 1937. Extrait des *Proceedings of the British Academy* XXIII.]
ibid., p. 208.
66. [Notice en français sur: E. Zwirner: *Langue et langage en phonométrie*. *Mélanges Emile Boisacq* II, 1938, p. 391–394.]
ibid., p. 208.

1941

67. De grammatiske kategorier. [Les catégories grammaticales.]
Translatoren 3, p. 8–16.

68. [Interventions.]
BCLC 5, p. 3, 7, 8, 14.
69. Phonétique expérimentale.
ibid., p. 10-11.
70. Kurt Wulff. [En français. Avec bibliographie.]
ibid., p. 23-28. [Nécrologie.]
71. Breve fra og til Rasmus Rask. I: 1805-1819. II: 1820-1832. Udg. ... ved Louis Hjelmslev. [Correspondances de Rasmus Rask. I: 1805-1819. II: 1820-1832. Publ. ... par Louis Hjelmslev.] (Copenhagen). 2 vol. in-8°, xvj-459 + xij-402 p.
72. Et par sprogteoretiske betragtninger. [Quelques considérations linguistiques d'ordre théorique.]
Arbog for nordisk målstræv 4, p. 81-88.
73. [Comptes-rendus en français de: A. W. de Groot: *Taalkunde. Scientia, Handboek voor wetenschap, kunst en godsdienst* I, 1938, p. 239-284.
 - -: *Zur Grundlegung der Morphologie und der Syntax. Algemeen Nederlands tijdschrift voor wijsbegeerte en psychologie* XXXII (1938), p. 145-174.
 - -: *Wort und Wortstruktur*. Extrait de *Neophilologus* XXIV, 1939.
 - -: *De structuur van het Nederlands*. Extrait du *Nieuwe taalgids* XXXIII, 1939.]
AL II, 1940-41, p. 61-62.
74. [Compte-rendu en allemand de: Wilhelm Keller: *Der Sinnbegriff als Kategorie der Geisteswissenschaften* I, 1937.]
ibid., p. 62-63.
75. [Compte-rendu en français de: L'udovít Novák: *Základná jednotka gramatického systému a jazyková typologia*. [L'élément fondamental du système grammatical et la typologie linguistique.] Extrait du *Sborník Matice Slovenskej* XIV (1936), no. 1-2, *časť prvá: Jazykoveda* (Turčianský Svätý Martin).]
ibid., p. 63-64.
76. [Compte-rendu en français de: L'udovít Novák: *K základným otázkam štruktúrálnej jazykovedy*. [Sur les problèmes fondamentaux de la linguistique structurale.] Extrait du *Sborník Matice Slovenskej* XV (1937), no. 1, *časť prvá: Jazykoveda* (Turčianský Svätý Martin).]
ibid., p. 64-65.

77. [Compte-rendu en français de: Edward Sapir: *Glottalized consonants in Navaho, Nootka, and Kwakiutl (with a note on Indo-European)*. *Language* XIV (1938), p. 248-274.]
ibid., p. 66.
78. [Notice en français sur: L'udovít Novák: *Quelques remarques sur le système phonologique du hongrois*. Extrait des *Etudes Hongroises* (Paris), année 1936-37.]
ibid., p. 67.
79. [Notice en français sur: E. A. Speiser: *The Pitfalls of Polarity*. *Language* XIV (1938), p. 187-202.]
ibid., p. 68.
80. [Notice en français sur: C. C. Uhlenbeck: *Grammatische invloed van het Algonkisch op het Wiyot en het Yurok*. *Medd. d. k. Nederl. Akad. v. Wetensch.*, afd. Letterkunde, n. r., deel 2 no. 3, 1939, p. 41-49.]
ibid., p. 68.
81. [Notice en français sur: B. L. Whorf: *Some verbal categories in Hopi*. *Language* XIV (1938), p. 275-286.]
ibid., p. 68.
82. N. van Wijk. [En français.]
ibid., p. 108-110. [Nécrologie.]
83. [Compte-rendu en français de: *Mélanges linguistiques offerts à Charles Bally*, 1939.]
ibid., p. 111-116.
84. [Compte-rendu en anglais de: Paul Christophersen: *The Articles*, 1939.]
ibid., p. 116-117.
85. [Compte-rendu en français de: Louis H. Gray: *Foundations of Language*, 1939.]
ibid., p. 122-126.
86. [Notice en anglais sur: Paul Ariste: *Hiiu murrete häälikud*. With a Summary pp. 272-274: *The Sounds of the Hiiu-maa Dialects*. *Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis (Dorpatensis)* B XLVII 1, 1939.]
ibid., p. 130-131.

87. [Notice en français sur: C. Battisti: *Fonetica generale*, 1938.]
ibid., p. 131.
88. [Notice en français sur: N. Bogholm: *English Speech from an Historical Point of View*, 1939.]
ibid., p. 131.
89. [Notice en anglais sur: Alf Brahde: *Engelske Verber og Adverbier*. [Verbes et adverbies anglais.] 1938.]
ibid., p. 131.
90. [Notice en anglais sur: Jorgen Jorgensen: *Imperatives and Logic*. *Erkenntnis* VII (1939), p. 288-296.
— —: *Reflexions on Logic and Language*. *The Journal of Unified Science* (*Erkenntnis*) VIII (1939), p. 218-228.
— —: *Empiricism and Unity of Science*. *Ibid.* IX (1940), p. 181-188.]
ibid., p. 134.
91. [Notice en français sur: Ivan Lekov: *Osnovi na fonetičnata i fonologična sistema na sâvremennija bâlgarski knižoven ezik*. Extrait de l'*Annuaire de l'Université de Sofia*, Faculté hist.-philol., XXXV, 2 (1939). Résumé en allemand (p. 17-18): *Grundzüge des phonetischen und phonologischen Systems der neubulgarischen Schriftsprache*.]
ibid., p. 134-135.
92. [Notice en français sur: Iv. Lekov: *Projavi na fonologična svrâxstara-telnost' v razvoja na bâlgarskija, polskija i českija ezik*. *Spisanie na Bâlg. Akademija na naukite* 1939, p. 85-106. Résumé en français (p. 105-106): *Manifestations d'un zèle exagéré phonologique dans le développement des langues bulgare, polonaise et tchèque*.]
ibid., p. 135.
93. [Notice en anglais sur: Ida C. Ward: *The Phonetics of English*, 3^e éd. 1939.]
ibid., p. 135.
94. [Interventions.]
BCLC 6, p. 6, 12.
95. Connectif et « voyelle thématique » en hongrois.
ibid., p. 12-13.
96. « Akustisk sprogestetik ». [« Esthétique acoustique de la langue ».]
Nordisk tidsskrift for tale og stemme V, 5.

1942

97. Sproglægtskab. Résumé af foredrag i Translatørforeningen 17.10. 41. [Parenté de langues. Résumé d'une conférence faite à l'Association des traducteurs le 17 octobre 1941.]
Translatøren 4, p. 11-16, 30-32.
98. Vilhelm Thomsen. Foredrag paa Københavns universitet 26. januar 1942. [Vilhelm Thomsen. Conférence donnée à l'Université de Copenhague le 26 janvier 1942.]
Gads danske Magasin, p. 136-147.

1943

99. Langue et parole.
Cahiers F. de Saussure 2, p. 29-44.
 = ici-même, p. 69-81.
100. OMKRING SPROGTEORIENS GRUNDLÆGGELSE. [Autour de la fondation de la théorie du langage.]
Festskrift udg. af Københavns Universitet (novembre), p. 1-113.
 Publié en même temps séparément, Copenhague, 115 p. in-8°.
 cf. n° 147.
101. Sproget. [Le langage.]
Danmark og Verdenskulturen. En Samling Radioforedrag, p. 71-85.
102. Søren Peter Cortsen. [Biographie en danois.]
Salmonsens Leksikon-Tidsskrift 3, col. 582-583.
103. Sigmund Feist. [Biographie en danois.]
ibid., col. 592-593.
104. Eduard Schwyzer. [Biographie en danois.]
ibid., col. 610-11.
105. Karl Verner. [Biographie, révisée, en danois.]
Biografisk Leksikon 25, p. 350-352.
106. Kurt Wulff. [Biographie en danois.]
ibid. 26, p. 352-355.

1944

107. H.C. Andersen: Kejserens nye Klæder, Les habits neufs de l'empereur, paa femogtyve Sprog, en vingt-cinq langues, udgivet af, publié par, Louis Hjelmslev & Axel Sandal. (Copenhague). 184 p. in-8°.

108. Sprogbygning og sprogbrug. [Schéma et usage de la langue.]
Selskab for nordisk filologi, Aarsberetning for 1943, p. 6-8.
109. Moderne sprogtænkning. [Conceptions modernes de la langue.]
Videnskaben i dag, p. 419-443. (Copenhague).
110. Andreas Blinkenberg. [Biographie en danois.]
Biografisk Leksikon 27, p. 84-85.
111. Søren Peter Cortsen. [Biographie en danois.]
ibid., p. 158.
112. Kaare Grønbech. [Biographie en danois.]
ibid., p. 233-234.
113. Nogle Mejeriord i sprogvidenskabelig Belysning. [Quelques termes de laiterie sous l'aspect linguistique.]
Nordisk Mejeri-Tidsskrift 10, p. 185-189, 201-202.

1945

114. Otto Jespersen. [En français.]
AL, III, p. 119-130. [Nécrologie].
115. Internationale ord. [Mots internationaux.]
Translatøren 7, p. 50-54.
116. Kaj Barr. [Biographie en danois.]
Salmonsens Leksikon-Tidsskrift 5, col. 257.
117. Louis Gauchat. [Biographie en danois.]
ibid., col. 265-266.
118. Jens Holt. [Biographie en danois.]
ibid., col. 266-267.

1946

119. Giulio Bertoni. [Biographie en danois.]
Salmonsens Leksikon-Tidsskrift 6, col. 712-713.
120. Renward Brandstetter. [Biographie en danois.]
ibid., col. 714.
121. Norbert Jokl. [Biographie en danois.]
ibid., col. 769.

122. [Interventions en français et en anglais.]

BCLC 7, p. 3, 4, 5, 9, 11, 15-16, 17.

123. Les degrés de comparaison.

ibid., p. 14.

1947

124. La dissimilation d'aspiration.

Revue des Etudes indo-européennes IV, p. 69-76.

125. Problémy sémantiky. [Les problèmes de la sémantique.] [Conférence donnée au Cercle linguistique de Bratislava le 30 mai 1947.]

Slovo a tvar I, p. 63-64.

1948

126. Sprog og system. - Verbet og nominalsætningen. [Langue et système. - *Le verbe et la phrase nominale.] [Résumé en danois de deux communications présentées à l'Académie le 1^{er} novembre 1946.]

KDVS, Oversigt... 1946-1947, p. 32.

*cf. n° 129.

127. Sprogets grundstruktur belyst ved simple modeller. [La structure fondamentale de la langue, éclaircie par quelques modèles simples.] [Résumé en danois d'une communication présentée à l'Académie le 25 avril.]

ibid., p. 55.

cf. n° 128, 145.

128. Structural Analysis of Language.

Studia linguistica I, p. 69-78.

Version anglaise de n° 145.

cf. n° 127.

= ici-même, p. 27-35.

129. Le verbe et la phrase nominale.

Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à J. Marouzeau, p. 253-281.

cf. n° 126.

= ici-même, p. 165-191.

130. [Editorial. En français.]

AL IV, 1944, p. v-xj.

= ici-même, p. 21-26.

131. Kr. Sandfeld. [En français.]
ibid., p. 136-139. [Nécrologie.]
132. [Compte-rendu en français de: Björn Collinder: *Introduktion i språkvetskapen*. [Introduction à la linguistique.] 1941.]
ibid., p. 140-141.
133. [Compte-rendu en français de: Georges Gougenheim: *Système grammatical de la langue française*, 1938.]
ibid., p. 141-143.
134. La comparaison en linguistique structurale. [A propos de J. Vendryes: *La comparaison en linguistique*. *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris* XLII, 1, p. 1-16. 1946.]
ibid., p. 144-147. [Chronique.]
135. Les méthodes structurales et leur application éventuelle sur les sciences historiques. [Résumé d'une conférence donnée à la Société Danoise pour les Etudes Anciennes et Médiévales le 13 avril 1945.]
Classica et Mediaevalia IX, 1947, p. 272.

1949

136. Rasmus Rask 1787-1832. [Biographie en danois.]
Store danske personligheder II, p. 174-185.
137. Forelobige undersøgelser til en sammenlignende sprogtypologi. [Recherches provisoires pour une typologie comparée des langues.] [Résumé en danois d'une communication présentée à l'Académie le 11 mars 1949.]
KDVS, Oversigt... 1948-1949, p. 45-46.

1950

138. Sixième congrès international de linguistes, Paris 1948.
AL V, 1945-49, p. 56-60.
 Réponse à MM. Borgström et Frei [à propos de l'*Editorial* de *Acta Linguistica* IV].
AL V, p. 62-63.
139. Det indo-europæiske grundsporg. [La langue-mère indo-européenne.]
Translatøren 12, p. 18-25.
140. Rôle structural de l'ordre des mots.
Journal de psychologie normale et pathologique, 43^e année, p. 54-58.

141. Semantikkens grundproblem. [Le problème fondamental de la sémantique.] [Résumé en danois d'une communication présentée à l'Académie le 28 avril 1950.]

KDVS, Oversigt... 1949-1950, p. 50.

1951

142. [Interventions.]

Actes de la Conférence européenne de sémantique (Nice 26-31 mars 1951) organisée par E. Benveniste avec la participation de... L. Hjelmslev... (passim). [Ronéographié.] Paris.

143. Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stodet. [Traits fondamentaux du système d'expression du danois, considérés spécialement au point de vue du coup de glotte.] [Conférences données à la Société de philologie nordique le 23 et 30 novembre 1948.]

Selskab for nordisk filologi, Aarsberetning 1948-49-50, p. 12-24.

144. Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask.

Conférences de l'Institut de linguistique de l'Université de Paris X, p. 143-157.

1952

145. Метод структурного анализа в лингвистике. [Méthode de l'analyse structurale en linguistique.]

AL VI, 1950-51, p. 57-67.

Version russe de n° 128.

cf. n° 127.

146. Giulio Bertoni. [En français.]

ibid., p. 94-95. [Nécrologie.]

1953

147. PROLEGOMENA TO A THEORY OF LANGUAGE. Transl. by Francis J. Whitfield.

Suppl. to IJAL XIX, 1. *Indiana Univ. Publ. in Anthropology and Linguistics. Memoir 7 of the IJAL*. iv-92 p. in-8°.

cf. n° 100.

148. Principes de linguistique génétique. [Résumé en danois d'une communication présentée à l'Académie le 27 février 1953.]

KDVS, Oversigt... 1952-1953, p. 47.

149. Sprogets indholdsform som samfundsfaktor. Tale ved universitetets årsfest 26. november 1953. [La forme du contenu linguistique comme fait social. Discours prononcé à la fête anniversaire de l'Université de Copenhague le 26 novembre 1953.]

Det Danske Magasin, 2^e année, p. 1-7.

Traduction anglaise ici-même, p. 89-95.

1954

150. ALMINDELIG FONETIK. [Phonétique générale.]

Nordisk lærebog for talepædagoger I, p. 233-307. (Copenhague.)

151. Menneskeracerne og sprogene. [Race et langue.]

Arv, race og kultur, p. 83-103. (Copenhague.)

152. Holger Pedersen. 7. april 1867-25. oktober 1953. Tale i Videnskabernes Selskab, møde den 12. marts 1954. [Eloge (en danois) de Holger Pedersen prononcé à l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark le 12 mars 1954.]

KDVS, Oversigt... 1953-1954, p. 97-115.

153. La stratification du langage.

Word 10, p. 163-188.

= ici-même, p. 36-68.

154. Holger Pedersen. 7. april 1867-25. oktober 1953. [En danois.]

Festskrift udg. af Københavns Universitet (novembre), p. 95-106.

[Nécrologie.]

1956

155. Etudes de phonétique dialectale dans le domaine letto-lituanien.

Scando-Slavica II, p. 62-86.

156. Om numerus og genus. [Nombre et genre grammaticaux.]

Festskrift til Christen Møller, p. 167-190. (Copenhague.)

157. Animé et inanimé, personnel et non-personnel.

Travaux de l'Institut de linguistique I, p. 155-199. (Paris).

= ici-même, p. 211-249.

158. Sur l'indépendance de l'épithète.

KDVS Hist.-Filol. Medd. 36, 5. 16 p. in-8°.

Un résumé en danois de ce travail se trouve dans *KDVS, Oversigt...* 1956-1957, p. 41.

= ici-même, p. 199-210.

1957

159. Dans quelle mesure les significations des mots peuvent-elles être considérées comme formant une structure?

Reports for the Eighth International Congress of Linguists, Oslo, 5-9 August 1957, II, p. 268-286. (Oslo.)

Reproduit dans *Proceedings of the VIII International Congress of Linguists*, p. 636-654 (Oslo 1958).

= ici même, p. 96-112.

160. Etudes ougriennes. I. Thème et suffixation. II. Le système de l'expression. [Résumé en danois d'un travail présenté à l'Académie le 15 février 1957.]

KDVS, Oversigt... 1956-1957, p. 51.

161. (Louis Hjelmslev & H.J. Uldall: Outline of Glossematics. A Study in the Methodology of the Humanities with Special Reference to Linguistics. Part I: General Theory by H. J. Uldall.)

TCLC X, 1. vj-90 p. in-8°.

A l'exception de la Préface, cette première partie (qui constitue tout ce qui a paru jusqu'ici de cet ouvrage commun de Louis Hjelmslev et H. J. Uldall) a été rédigée entièrement par H. J. Uldall.

Il a été donné de cet ouvrage, en 1936, un échantillon provisoire avec quelques pages spécimens, distribué aux membres du VI^e Congrès international de linguistes, et non mis en vente (12 p. in-8°, Copenhague-Aarhus-Londres).

1958

162. Essai d'une critique de la méthode dite glotto-chronologique.

Proceedings of the Thirty-Second International Congress of Americanists, Copenhagen, 8-14 August 1956, p. 658-666. (Copenhagen).

163. [Allocution.]

Acta Congressus Madvigiani, Proceedings of the Second International Congress of Classical Studies, Actes du Deuxième Congrès International des Etudes Classiques [Copenhague 1954] I, 1957, p. 31-33. (Copenhague).

164. Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin.

ibid., I, p. 101-113.

165. [Interventions en français.]
Proceedings of the VIII International Congress of Linguists, Oslo
1957, p. 143-144, 196-197, 666-669, 704.
166. Vote of Thanks. [Discours prononcé à la réception offerte par le
gouvernement norvégien.]
ibid., p. 595-597 (Oslo).
167. Ippanbunpō no genri. Kobayashi Hideo yaku. [Traduction ja-
ponaise de n° 3 par Hideo Kobayashi.] Tokyo. xij-330 p. in-8°.

VARIA

(Vulgarisation, information, éphémérides, etc.)

- 1'. [Sur le congrès à Nyborg de la Confédération Internationale des Etudiants.]

Ekstra-Bladet, 18. 8. 1925. [Chronique.]

- 2'. Aandsarbejdernes Internationale. [Sur l'Institut International de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations.]

ibid., 19. 10. 1925. [Chronique.]

- 3'. Intellektuelt samarbejde. Dets organisation og dets betydning. Indtryk fra instituttet i Paris. [Coopération intellectuelle. Organisation et importance. Impressions de l'institut de Paris (c.-à-d. de l'Institut International de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations).]

Quod Felix, 3^e année, n° 9-10, 8-23 février 1928.

- 4'. Verdens første Sprogforskerkongres. [Le 1^{er} Congrès international de linguistes.]

Nationaltidende - Dagens Nyheder, 12. 5. 1928. [Chronique.]

- 5'. Vor Sprogæts Forhistorie. [Préhistoire de notre famille de langues.]

Gry, 1928.

- 6'. Det litauiske Folk og dets Sprog. [Le peuple lituanien et sa langue.]

Gry, 1928 n° 37, p. 289-296.

Texte identique à n° 7'.

- 7'. Det litauiske Folk og dets Sprog. [Le peuple lituanien et sa langue.]
Copenhague 1930. 16 p. in-16°.

Texte identique à n° 6'.

- 8'. Det humanistiske Fakultet. [Sur la Faculté des lettres de l'Université d'Aarhus.]

Den jyske Akademiker, 7^e année, n° 8, 12 juin 1936.

- 9'. Ny dansk-fransk Ordbog. [Nouveau dictionnaire danois-français.]
[Compte-rendu de: A. Blinkenberg & M. Thiele: *Dansk-fransk Ordbog*, 1937.]

Politiken, 10. 3. 1938. [Chronique].

- 10'. Vilhelm Thomsen.
Aarhus Stiftstidende, 25. 1. 1942. [Chronique].
- 11'. Vilhelm Thomsen.
Berlingske Tidende, 25. 1. 1942.
- 12'. Johannes V. Jensens nye Bog. [Nouveau livre de Johannes V. Jensen.] [Compte rendu de: Johannes V. Jensen: *Om Sproget og Undervisningen*. [Sur la langue et l'enseignement.] 1942.]
Politiken, 4. 4. 1942. [Chronique].
- 13'. Den nysproglige almendannelse. [La civilisation générale dans l'enseignement des lycées danois, section des langues vivantes.]
Gymnasieskolen XXV, 1942, p. 352-355.
- 14'. Sprogvidenskab. [La linguistique.]
Danmarks Kultur ved Aar 1940, VII, p. 174-187. (Copenhague 1943).
- 15'. Dansk Sprog og Kultur som Eksportvare. [Sur un cours de langue et de civilisation danoises enregistré sur des disques de gramophone et lancé par *Det Danske Selskab* (Société Danoise).]
Nationaltidende, 10. 1. 1943. [Chronique].
- 16'. Zarathushtra og Danmark. [Compte rendu des *Codices Avestici et Pablavici Bibliothecae Universitatis Hafniensis*, 12 vol. de fac-similés, 1931-1944.]
Politiken, 5. 8. 1944. [Chronique].
- 17'. [Le voyage de Rasmus Rask en Islande.] [En danois.]
N.E. Weis: Hvor Minderne taler, Peter Schannongs Værk, p. 116-119. (Copenhague 1944).
- 18'. Vilh. Thomsen. [En danois.]
ibid., p. 160-162.
- 19'. Videnskabsmand og Bohème. [Savant et bohème.] [Sur Karl Verner.]
Aarhus Stiftstidende, 7. 3. 1946. [Chronique].
- 20'. Vilh. Thomsen. [En danois.]
Danmark 5, 1945, p. 241-244.
- 21'. Estland, Letland og Litauen. [L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.]
Frit Danmark, 5^e année, 1946, n° 19, p. 7 et p. 10-11.

- 22'. Knut Hagberg: Sædernes Bog. Dansk Udgave ved Louis Hjelmslev.
[Knut Hagberg: Le livre des mœurs. Edition danoise par Louis Hjelmslev.] Copenhague 1947. 570 p. in-8°.
- 23'. Alfabetets gåder. [Les énigmes de l'alphabet.] [Par une faute d'impression attribué à J. Hjelmslev.]
Arkitekten LI, 1949, p. 116.
- 24'. Alfabetets gåder. Afsluttende svar. [Les énigmes de l'alphabet. Réponse finale.]
ibid., p. 135.
- 25'. Skal vor nordiske arv tvangsudleveres? [Sur les manuscrits norrois à Copenhague.]
Politiken 8. 12. 1952. [Chronique].
- 26'. Nu kom den dansk-engelske ordbog. [Compte-rendu de: H. Vinterberg & C. A. Bodelsen: *Dansk-engelsk ordbog* I, 1954.]
ibid., 8. 10. 1954. [Chronique].

Outre les articles précités, M. Hjelmslev a contribué à divers quotidiens danois par des notes, parmi lesquelles on peut retenir:

dans le journal *Aarhuus Stiftstidende* 23/9 1934 (sur Alan S.C. Ross)

dans le journal *Berlingske Aftenavis* 10/9 1940 (sur l'espéranto)

dans le journal *Politiken* 28/4 1931 (sur Lucien Lévy-Bruhl), 15/2 1938 (sur Georg Gerullis), 19/10 1938 (sur Jerzy Kuryłowicz), 26/3 et 5/4 1942 (à propos d'un cours de lecture élémentaire de K. Schmidt-Phiseldeck: *Lær mig at læse* [Apprends-moi à lire] [1942]; brève intervention au même sujet dans le périodique *Folkeskolen* 30/4 1942 p. 302-303), 30/3 1943 (sur Sigmund Feist), 12/11 1946 (sur Alf Sommerfelt), 27/11 1956 (sur H. Vinterberg & C. A. Bodelsen: *Dansk-engelsk ordbog* II).



BIBLIOGRAPHIE SUPPLÉMENTAIRE

1970

168. Synopsis of an Outline of Glossematics (avec H. J. Uldall) (Aarhus 1936).
169. Some Reflexions on Practice and Theory in Structural Semantics. *Language and Society. Essays presented to Arthur M. Jensen on his Seventieth Birthday*, p. 61-69. (Copenhagen 1961).
170. Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse. 2. édition. (Akademisk Forlag, Copenhagen 1966).
171. Traductions de "Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse":
- a. Прологомены к теории языка (новое в лингвистике 1960, 264-389).
 - b. Prolegomena to a Theory of Language, translated by Francis J. Whitfield. Revised English Edition. (The University of Wisconsin Press 1961).
 - c. 2. édition 1963, 3. édition 1969.
 - d. I Fondamenti della Teoria del Linguaggio. (Guilio Einaudi, Torino 1968).
 - e. Prolégomènes à une Théorie du Langage. Suivi de La Structure Fondamentale du Langage. (Éditions de Minuit, Paris 1968).
172. Sproget. (Berlingske Leksikon Bibliotek 1963).
173. Traductions de Sproget:
- a. Le Langage (Éditions de Minuit, Paris 1966).
 - b. 2. édition 1968.
 - c. El Lenguaje (Editorial Gredos, Madrid 1968).
 - d. Die Sprache (Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt 1968).
 - e. Kinokuniya Shoten. (Tokyo 1968).
 - f. Language (University of Wisconsin Press 1970).

174. Contributions au *Bulletin du Cercle Linguistique de Copenhague 1941-65* (1970):

28.03.46. Nombre et genre dans les langues sans différenciation complète des genres (p. 110).

5.09.46. Base et caractéristique, verbe et phrase nominale (p. 172).

19.09.46. Language and System (p. 101-02).

16.12.48. Le système d'expression du français moderne (p. 217-22).

3.11.49. Sentence Analysis and Syntax (p. 129-33).

10.05.50. The problem of Case (p. 109).

16.11.54. Classification of the Variants and Description of the Substance of the Categories (p. 102).

8.09.56. Studies in the Structure of the Junction, with Special Reference to Congruence between Head-Word and Adjectival Epithet (p. 172).

26.03.57. On Unit-Accentuation (p. 202-05).

18.02.58. Présentation de l'ouvrage de Louis Hjelmslev et de H. J. Uldall: "An Outline of Glossematics", Part I, H. J. Uldall: "General Theory".

Interventions au débat: pp. 71-74, 78, 96, 103, 137, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 208, 213, 223, 224, 226.

175. A paraître:

1. Essais linguistiques II. TCLC XIV:

contenant une réimpression des numéros 22, 23, 25, 28, 33, 39, 42, 98, 114, 143, 144, 154, 164,

et les articles suivants, jusqu'ici inédits:

Structure générale des systèmes grammaticaux (1933).

A Linguistic Causerie (1941).

The Basic Structure of Language (1946).

2. Sprogssystem og Sprogforandring (1934).

3. Résumé of a Theory of Language (1943), translated and edited by Francis W. Whitfield. TCLC XV.

4. Traduction espagnole de no. 100.
(Editorial Gredos, Madrid).

TABLE

	<i>Pages</i>
Préface du comité de rédaction	5
Préface de l'auteur	7
An Introduction to Linguistics (1937)	9
Linguistique structurale (1948)	21
Structural Analysis of Language (1948)	27
La stratification du langage (1954)	36
Langue et parole (1943)	69
Note sur les oppositions supprimables (1939)	82
The Content Form of Language as a Social Factor (1953) . . .	89
Pour une sémantique structurale (1957)	96
La structure morphologique (1939)	113
La notion de rection (1939)	139
Essai d'une théorie des morphèmes (1938)	152
Le verbe et la phrase nominale (1948)	165
La nature du pronom (1937)	192
Sur l'indépendance de l'épithète (1956)	199
Animé et inanimé, personnel et non-personnel (1956)	211
Bibliographie des publications de Louis Hjelmslev	251





Acta Linguistica, Revue internationale de linguistique structurale.

Vol. I-VII (1939-52), vol. VIII (1960) (Ejnar Munksgaard, Copenhagen). Épuisés (seront réimprimés par Swets & Zeitlinger, Amsterdam).

Acta Linguistica Hafniensia, International Journal of Structural Linguistics.

Vol. IX-XI (1965-1968) (Nordisk Sprog- og Kulturforlag, Copenhagen).

Vol. XII (1969) (Ejnar Munksgaard, Copenhagen).

Bulletin du Cercle linguistique de Copenhagen.

I-VII 1934-41 (1934-46) (Ejnar Munksgaard, Copenhagen). Épuisés (seront réimprimés par Swets & Zeitlinger, Amsterdam).

BCLC 1941-65, Choix de communications et d'interventions au débat lors des séances tenues entre septembre 1941 et mai 1965. (Akademisk Forlag, Copenhagen 1970).

BCLC 1965-66 ss. (imprimés dans Acta Linguistica Hafniensia, vol. X ss).

Travaux du Cercle linguistique de Copenhagen.

Vol. I-IV (Ejnar Munksgaard, Copenhagen).

Vol. I. Etudes linguistiques 1944. *N. Bøgholm, Aage Hansen, Peter Jørgensen, W. Thalbitzer*, (1945). Épuisé.

Vol. II. *Holger Sten*: Les particularités de la langue portugaise (1944). Épuisé.

Vol. III. *N. Bøgholm*: The Layamon Texts (1944). Épuisé.

Vol. IV. *Gunnar Bech*: Das semantische System der deutschen Modalverba. *H. Sten*: Le nombre grammatical. (1949).

Vol. V-XIV (Nordisk Sprog- og Kulturforlag).

Vol. V. Recherches structurales 1949. Interventions dans le débat glossématique (1949). 2^e édition 1970.

Vol. VI. *Knud Tøgeby*: Structure immanente de la langue française (1951). 2^e édition, Larousse, Paris 1965.

Vol. VII. *Gunnar Bech*: Zur Syntax des tschechischen Konjunktivs mit einem Anhang über den russischen Konjunktiv. (1951).

Vol. VIII. *Gunnar Bech*: Über das niederländische Adverbialpronomen *er*. (1954).

Vol. IX. *Henning Spang-Hanssen*: Recent Theories on the Nature of the Language Sign. (1954).

Vol. X. *H. J. Uldall*: Outline of Glossematics. Part I: General Theory (1957). 2^e édition 1967 (1970).

Vol. XI. La structure classique de la civilisation occidentale moderne: Linguistique. (=Acta Congressus Madvigiana vol. V) (1957).

Vol. XII. *Louis Hjelmslev*: Essais linguistiques (1959). 2^e édition 1970.

Vol. XIII. *Jacob Louis Mey*: La catégorie du nombre en finnois moderne (1960).

Vol. XIV. *Louis Hjelmslev*: Essais linguistiques II (sous presse).

Hors série: Rapport sur l'activité du Cercle linguistique de Copenhagen 1931-51. (1951).

NATURMETODENS SPROGINSTITUT
NORDISK SPROG- OG KULTURFORLAG
COPENHAGUE